QUÉBEC NE VEUT PAS ÊTRE LE DINDON DE LA FARCE

Réunion tripartite pour régler le problème de la St-Charles

Le maire de la Capitale provinciale, M. Gilles Lamontagne, convoquera pour le 17 octobre prochain, les représentants des gouvernements fédéral et provincial à une réunion tripartite où les autorités de la ville seront présentes en vue de discuter de l'aménagement de la rivière St-Charles.

Lors d'une conférence de presse donnée hier, le premier magistrat de Québec s'est montré visiblement déçu de l'attitude du gouvernement fédéral à qui revient la première responsabilité dans cette affaire, selon lui. "Québec est prête à prendre ses responsabilités", a-t-il dit, "mais elle n'entend pas devenir le dindon de la farce".

M. Lamontagne a précisé que l'aménagement de la rivière concernait aussi toutes les municipalités que traverse le cours d'eau. Il estime que le gouvernement provincial a un rôle à jouer auprès du gouvernement fédéral pour appuyer la ville de Québec dans son action pour obtenir non seulement la construction du barrage projeté, mais aussi l'aménagement complet de la rivière dans la partie qui appartient au fédéral ou le versement à la ville d'une subvention qui couvrirait les frais d'aménagement.

— Lire les détails en page 3

Lisez en page 5 l'annonce de Paquet

l'Action

SALLE DE LECTURE CHAMBRE DU SENAT OTTAWA ONT. 3363 L 1 JANV 66

TEMPERATURE

Nuageux avec pluie occasionnelle. Samedi, généralement nuageux et il continuera de faire frais. Maximum et minimum à Québec : 55 et 40.

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,775 SEPT CENTS QUOTIDIEN CATHOLIQUE Vendredi, 30 septembre 1966



● L'automne n'est pas possible à Québec sans la traditionnelle pêche à l'éperlan. Ces petits poissons argentés qui mordent rageusement aux multiples hameçons des pêcheurs sont devenus célèbres sans même s'en rendre compte. Le nombre d'amateurs de ce sport local grandit d'année en année. Le long des quais du vieux port de Québec s'aligne une véritable foule de pêcheurs. Les restaurants de la Vieille Capitale sont dans l'ambiance en indiquant au menu des "éperlans frits". (Photo l'Action, Marcel Laforce)

UNE ENQUETE AURAIT LIEU

sur l'augmentation du prix des automobiles

OTTAWA — (P.C.) — Le comité parlementaire sur le coût de la vie semble se préparer à faire enquête sur les augmentations des prix des véhicules automobiles vendus au Canada, mais les députés qui y siègent se refusent à annoncer officiellement leur décision, tant que tous les manufacturiers n'auront pas fait connaître leur politique d'une façon plus détaillée.

L'un des membres de ce comité, M. Max Saltsman NPD-Waterloo-sud, a demandé, pendant la séance d'hier, qu'on oblige les manufacturiers à comparaître, pour expliquer toute augmentation de prix qu'ils pourraient annoncer.

Mais les 5 autres membres du comité ont voté contre cette résolution, préférant attendre que la situation s'éclaircisse un peu, avant de s'engager.

General Motors

Plus tôt, dans la journée, la filiale canadienne de la General Motors avait rendu publiques ses listes de prix officielles pour 1967.

Les prix sont augmentés, en moyenne, de $43, par comparaison aux modèles semblables construits en 1966. Mais il faut remarquer que si une partie de l'augmentation est due, comme n'ont pas manqué de le noter les porte-parole de la GM, à l'addition de nouveaux dispositifs de sécurité, les nouveaux modèles comporteront, à titre d'équipement régulier, plusieurs caractéristiques pour lesquelles le client devait, l'an dernier, payer un supplément.

La valeur de ces suppléments est, en moyenne, de $32, ce qui ne tient compte, ni des augmentations de salaires accordées aux employés, dit-on, ni des fameux dispositifs de sécurité.

Volkswagen

Mercredi soir, la Volkswagen Canada avait annoncé que pour sa part, malgré les décisions qu'on s'attend de voir prendre par les autres compagnies, et malgré que les nouvelles Volkswagen comporteront, aussi, plusieurs nouveaux dispositifs de sécurité, elle avait décidé de n'apporter aucune modification aux prix de ses autos, camions et autobus, pour l'année qui vient.

Au ministère de l'Industrie

Un porte-parole du ministère de l'Industrie, à Ottawa, a déclaré que les prix des véhicules manufacturés par la GM en 1966 et en 1967 ne pouvaient être comparés efficacement, étant donné que les modèles ont été considérablement modifiés.

Il a cependant révélé que des spécialistes du ministère étaient en train de vérifier, dans la mesure du possible, si les augmentations annoncées sont justifiées.

Il a fait remarquer que les prix demandés par la GM, aux Etats-Unis, sont supérieurs, en moyenne, de $56 à ceux demandés l'an dernier, si l'on fait le compte en monnaie canadienne.

Ce qui revient à dire que l'augmentation des prix, au Canada, demeure inférieure de $16 à celle qui a été annoncée aux USA.

Conférence de Manille

Le Japon se tiendra à l'écart

TOKIO (AFP) — Le Japon se tiendra complètement à l'écart de la conférence de Manille sur le Vietnam qui doit avoir lieu le mois prochain, a-t-on déclaré hier à Tokio de source proche du ministère des Affaires étrangères.

Il n'y enverra pas d'observateur, même si on le lui demandait, précise-t-on. De même source, on ajoute que cette décision a été prise hier matin au ministère, où l'on considère que la décision du président Johnson de prendre part à cette conférence paraît surtout destinée à gagner des voix aux élections américaines de novembre prochain.

Attaques virulentes contre G. Pelletier

"Il parle le langage de la division" (CTC)

"Briseur de grève en complet gris" (FTQ)

Les attaques virulentes du Congrès du Travail du Canada et de la Fédération des Travailleurs du Québec n'ont pas tardé à la suite de la participation du député d'Hochelaga aux Communes, M. Gérard Pelletier, à une assemblée d'information syndicale organisée mercredi soir à l'intention des travailleurs du rail de la région de Montréal par la Confédération des Syndicats nationaux. D'une part, M. William Dodge, vice-président exécutif du CTC, affirme dans une déclaration écrite que "quand M. Pelletier parle de la liberté d'association aux employés des chemins de fer, il parle le langage de la division, celui de la CSN."

D'autre part, M. Louis Laberge, président de la FTQ, a accusé M. Pelletier "de s'être comporté comme un briseur de grève en complet gris dans le récent conflit du rail, ce qui, selon lui, devrait le disqualifier à jamais comme organisateur syndical de la CSN".

M. PELLETIER

Le parlementaire libéral participait à une assemblée CSN tenue à l'intention des membres de syndicats internationaux à l'emploi du Pacifique Canadien, aux usines Angus de Montréal.

M. Pelletier avait notamment déclaré que les cheminots du Québec doivent avoir la liberté de choisir leur syndicat. S'adressant à quelques centaines de travailleurs, M. Pelletier a dit : "Pour le travailleur, le principe de liberté d'association passe avant tout."

"Ce n'est pas à moi, ni au Congrès du Travail du Canada, ni au gouvernement, ni à toute autre organisation de décider à quel syndicat vous devez vous affilier, a poursuivi M. Pelletier, mais c'est à vous, les travailleurs, de prendre la décision qui s'impose".

On sait que la plupart des cheminots du Canada sont affiliés à des syndicats internationaux, que le Congrès du Travail du Canada fait campagne dans ce sens, et que depuis plusieurs mois, la Confédération des Syndicats Nationaux tente de recruter les employés du rail du Québec, surtout de la région de Montréal, dont le nombre dépasse 10,000. On sait aussi que la Commission des Relations ouvrières du Canada doit étudier, les 6 et 7 octobre, la requête de la CSN qui a fait une demande de certification pour représenter les employés du Pacifique Canadien des ateliers Angus, dans le comté d'Hochelaga.

CONGRES DU TRAVAIL DU CANADA

Dans sa déclaration, M. Dodge affirme que les propos de M. Pelletier sur la liberté d'association ne reposent pas sur une bonne information, "il ne sait pas ce qu'il dit".

M. Dodge maintient que ce principe n'est pas en jeu dans le cas des employés de chemins de fer, comme dans celui des employés de Radio-Canada. C'est le principe de l'unité pan-canadienne de négociation qui importe, selon M. Dodge, et ce n'est que par le respect intégral de ce principe qu'on arrivera un jour à faire disparaître les inégalités de traitement qui existent entre les diverses régions du Canada. A ce sujet, M. Dodge estime que l'intervention de M. Pelletier est une critique d'une décision du Conseil canadien des relations ouvrières qui a maintenu ce principe, en même temps qu'une tentative d'intimidation du CCRO, quelques jours à peine avant l'audition des requêtes de la CSN.

Le vice-président exécutif du CTC met en doute l'honnêteté du député d'Hochelaga. "Nous ne pouvons pas comprendre, affirme-t-il, qu'il participe à une campagne de maraudage qui, si elle devait réussir, pourrait entraîner des conflits qui couperaient le Canada en deux".

M. Dodge prétend en outre que les travailleurs du rail savent que M. Pelletier a voté avec le gouvernement pour leur imposer l'arbitrage obligatoire et les priver de leur seule arme, le droit de grève. "Les cheminots savent aussi, selon lui, que, grâce à leurs unités pan-canadiennes de négociations, ils touchent tous les mêmes salaires d'une extrémité à l'autre du pays. Pour eux, c'est l'application par excellence du principe salaire égal pour travail égal."

FEDERATION DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC

De son côté, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a relevé également le fait que M. Pelletier a voté en faveur de l'arbitrage obligatoire, lors du conflit du rail. Il ajoute qu'aujourd'hui, M. Pelletier "a l'effronterie d'exploiter le mécontentement légitime créé chez les cheminots par cette mesure dictatoriale dont il a été le complice." M. Laberge reprend à son compte les propos de M. Dodge et dirige les mêmes accusations de maraudage à l'endroit de la CSN. Il s'en est pris de plus au "patronage syndical" auquel se livrent d'anciens dirigeants de la CSN passés à la politique fédérale. M. Laberge nomme dans sa déclaration les noms de MM. Pelletier, Marchand et Geoffroy, et soutient "qu'il se crée ainsi au niveau fédéral un foyer de favoritisme syndical de nature à discréditer les Canadiens français à travers le pays." (J.G.)

Le conflit à Radio-Canada

Les parties intéressées ne font aucun commentaire

OTTAWA PC — Les représentants des techniciens de Radio-Canada et ceux du réseau d'Etat ont ajourné leurs discussions pour une période de quatre heures, hier après-midi, après avoir discuté pendant toute la matinée en compagnie du sous-ministre du Travail, M. Bernard Wilson.

La veille, mercredi, M. Wilson s'était joint aux négociateurs, après que ceux-ci lui eurent demandé de les aider à s'entendre sur la question des salaires, question qui demeure encore la principale raison du différend. Les discussions s'étaient poursuivies, mercredi soir, ou plutôt lundi matin, jusqu'à 1:30 hre a.m.

La séance de négociations devait reprendre à 6 heures, hier soir.

Personnes n'a voulu faire le moindre commentaire, parmi les intéressés, après cette suspension de la séance. On note toutefois, que si les représentants syndicaux n'obtiennent pas d'ici peu une augmentation de salaire "raisonnable" pour les membres de NABET, ils pourront déclencher la grève sans pré-avis.

Les 1,850 membres de ce syndicat ont en effet voté, avec une majorité de 85 pour cent, mardi soir, en faveur de la grève, que leurs négociateurs pourront décider du moment propice. Légalement ils sont en droit de faire la grève depuis mercredi midi.

Québec aura à souffrir d'une grève à R.-Canada

Comme les techniciens de la Société Radio-Canada peuvent débrayer cet après-midi, à travers tout le Canada, Québec aura à souffrir de cette situation. Cinquante-quatre des cent soixante-quinze employés de Radio-Canada à Québec font en effet partie de NABETT, le syndicat des techniciens poursuivant actuellement des négociations avec la Société.

Il est très possible que les autres employés syndiqués de Radio-Canada décident d'appuyer leurs confrères, si ceux-ci doivent recourir à la grève. Les employés de Québec sont partagés entre l'Association des Employés de la Radio et de la Télévision (employés de bureau), l'IATSE (régisseurs, machinistes...) l'Association des Réalisateurs de Télévision et l'Association des Réalisateurs de Radio. Il faut ajouter à ceux-là l'Union des Artistes et l'Union des Musiciens avec qui traite également la Société Radio-Canada.

En plus des 54 employés de NABETT, le déclenchement de la grève affecterait, éventuellement, les 125 cotisants des autres syndicats et plus d'une centaine de collaborateurs occasionnels tels les musiciens, les artistes, les pigistes etc.

Il demeure tout de même que la situation qui prévaudra à Québec durant la grève, si grève il y a, dépendra des décisions qui seront prises par la haute direction. Il suffit de se rappeler que 30% des émissions du canal 11 sont retransmises de Montréal (canal 2).

Il ne faudrait pas oublier de mentionner le canal 5 (de langue anglaise) qui aura lui-aussi à souffrir de quelque manière de la grève, puisque la très grande majorité de ses émissions viennent du réseau anglais de Radio-Canada.

Lors de la dernière grève qui avait sévit à Radio-Canada (les réalisateurs) le réseau avait continué à transmettre des émissions. Il se pourrait que la situation se répète, bien que les techniciens posent tout de même un problème plus grave, puisqu'ils participent directement à toute émission de radio ou de télévision, quelle qu'elle soit. (R. L.)

Etonnement de plusieurs chefs politiques à la suite de la présentation de mémoire des syndicats CSN, FTQ et UCC.

— Lire en page 9

Vallières et Gagnon ont refusé de revenir volontairement à Montréal

NEW YORK. (P.C.) — Deux indépendantistes québécois ont refusé jeudi de retourner volontairement à Montréal et ont en conséquence été envoyés aux cellules sans être admis à la liberté sous caution jusqu'à l'audience du 21 octobre prochain au cours de laquelle ils seront accusés de s'être soustraits à l'autorité d'une puissance étrangère.

Charles Gagnon, âgé de 27 ans, et Pierre Vallières, âgé de 28 ans, de Montréal, ont été arrêtés mercredi alors qu'ils manifestaient avec des pancartes aux abords des Nations unies à New York. La police de Montréal a fait savoir qu'elle désire appréhender ces deux hommes sous des accusations d'homicide involontaire.

La police new-yorkaise a fait savoir qu'elle attend l'arrivée d'officiers de police canadiens munis de mandats contre les deux indépendantistes.

A leur comparution, Gagnon et Vallières firent savoir par l'intermédiaire de leur avocat, Me Robert Ferrara, nommé par le bureau d'assistance judiciaire, qu'ils vont contester les mesures en vue de leur extradition.

Me Ferrara assure leur défense car Vallières et Gagnon ont fait savoir à la police qu'ils désiraient retenir les services d'un avocat mais qu'ils n'en avaient pas les moyens.

On a appris hier que les autorités de l'immigration américaine ont fait décerner contre les deux Canadiens français des mandats les déclarant indésirables.

Ils ont été arrêtés après que la police new-yorkaise eut appris qu'ils avaient commencé une grève de la faim en faveur des détenus du Front de libération du Québec. A l'ONU, ils exhibèrent des pancartes annonçant leur grève de la faim et leur soutien au FLQ.

Le maire Lamontagne entend prendre le "taureau par les cornes"

Une analyse de Serge Gagnon

Le maire Gilles Lamontagne a décidé d'acculer le gouvernement fédéral au pied du mur en convoquant les représentants d'Ottawa à s'asseoir autour de la même table que ceux des gouvernements provincial et municipal, en vue de discuter des implications inhérentes à l'aménagement de la rivière St-Charles.

Lucide dans sa manière de poser le problème, calme et énergique dans l'exposé des amorces de solutions qu'il envisage, le premier magistrat de la vieille capitale a vraiment franchi le Rubicond, (pour ne pas dire la St-Charles) en exprimant sa ferme volonté de prendre le "taureau par les cornes".

L'aménagement de la St-Charles, problème aussi vieux que la Confédération elle-même puisque le gouvernement fédéral s'en est approprié le lit depuis lors, constitue, selon l'expression même du maire, "le problème numéro un" de la ville de Québec, en ce sens que le réaménagement des aires no un, quatre et dix lui est subordonné. En effet, tant que la St-Charles ne sera pas aménagée, l'administration municipale peut difficilement élaborer une planification de ces aires qui satisfasse aux critères de rationalité sur lesquels veut se baser M. Lamontagne pour réaliser le réaménagement de ces différents territoires.

Mais actuellement, le gouvernement fédéral, par les différentes solutions qu'il a proposées à la ville, semble vouloir refiler le problème de tout l'aménagement de la St-Charles à la cité ou au gouvernement provincial, malgré qu'il soit propriétaire du lit de la rivière et qu'à ce titre, il doive assumer des responsabilités, vis-à-vis les citoyens de Québec. Visiblement désireux de s'en tirer à bon compte, le fédéral offre à la ville la propriété du lit de la rivière et partant, la responsabilité. En guise de compensation, Ottawa offre de construire un barrage au coût de $1 million et demi. De cette manière, la ville de Québec devrait seule assumer le coût de l'aménagement, engagement que le maire Lamontagne refuse carrément parce que, dit-il, les Québécois ne sont pas à vendre pour ce prix-là . . .

Mais heureusement, le maire Lamontagne se montre plus conciliant, plus réaliste. En premier lieu, il admet que la ville de Québec, bien qu'elle n'ait pas de responsabilité strictement légale, puisque le lit de la rivière appartient à Ottawa, possède quand même une responsabilité morale due au fait que la majeure partie des égouts de la Capitale se déversent dans la St-Charles. Pour cette raison la cité de Québec envisage de conclure avec les gouvernements fédéral et provincial, une entente tripartite selon laquelle Ottawa, l'Etat du Québec et sa Capitale se partageraient la responsabilité de l'aménagement de cette rivière.

Si on se fie aux récentes déclarations du premier ministre M. Daniel Johnson, à l'effet que son gouvernement n'a pas l'intention de négliger sa Capitale, le maire Lamontagne n'aura sans doute pas beaucoup de difficultés à ranger l'administration provinciale sous sa bannière.

Mais l'aménagement de la St-Charles : c'est pour quand? Tout dépendra de la "bonne foi" des représentants de chaque administration. Vraisemblablement, tout dépendra de la façon dont on répartira le fardeau financier entre les trois échelons administratifs car sa réalisation sera onéreuse.

L'ONU se prononce sévèrement

NATIONS UNIES. — (A.F.P.). — Par 84 voix contre deux Afrique du Sud et Portugal et 19 abstentions, l'assemblée générale des Nations unies a adopté jeudi une résolution avertissant l'Afrique du Sud que toute tentative de sa part de "porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité nationale" du Basutoland et du Betchouanaland serait considérée par les Nations unies comme un "acte d'agression".

Cette résolution, déposée par trente pays africains et asiatiques réitère la profonde inquiétude de l'assemblée de l'ONU devant la grave menace que constitue la politique du gouvernement sud-africain pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de ces territoires qui sont des enclaves en Afrique du Sud.

Elle demande en outre aux pays membres des Nations unies de contribuer au fonds établi par l'assemblée générale pour le développement économique du Basutoland, du Betchouanaland et du Souaziland.

D'AUTRES CADEAUX pour nos abonnés

Deux maisons d'affaires locales offrent des cadeaux a nos abonnés. En effet, la Maison H. Thivierge Le Costumier, 461 est, rue St-Joseph, et le spécialiste pour hommes Jean-Yves Lapointe Enr., 910, rue St-Jean, accordent dix dollars de réduction sur des achats, de la façon suivante :

Chaque jour, des noms d'abonnés sont insérés à travers les annonces classées; les personnes dont les noms sont ainsi publiés n'auront qu'à s'identifier au magasin mentionné le jour où leur nom est publié et elles recevront :

Chez H. THIVIERGE, une remise de $10. sur tout achat d'un manteau ou costume de $100. et plus;

Chez JEAN-YVES LAPOINTE Enr., une remise de $10. sur commande d'un complet sur mesures.

A la fin de la période de quatre semaines, toutes les personnes qui se seront identifiées seront éligibles pour l'attribution ABSOLUMENT GRATUITE, d'un article de la valeur mentionnée ci-haut, au magasin où elles se seront présentées.

SURVEILLEZ LES ANNONCES CLASSEES A TOUS LES JOURS . . . VOUS POUVEZ GAGNER $10.00 ET UNE VALEUR D'AU-DELA DE $100.

l'Action

	Pages
Annonces classées	10
Décès et funérailles	11
Editorial	4
Féminine	20
Finance	8
Horoscope	24
Mots croisés	18
Politique fédérale	12
Politique provinciale	9-15
Nouvelles étrangères	7
Radio, TV et arts	2
Sports	16-17-18

SECTION DE FIN DE SEMAINE : SPORTS • LOISIRS • ARTS, etc.

RIVE-SUD — RIVE-SUD — RIVE-

Pas d'industrie lourde à Québec avant plusieurs années (M. Daneau)

LEVIS. — Je ne vois pas d'industrie lourde à Québec avant plusieurs années a déclaré M. Marcel Daneau. Conférencier invité du club Richelieu Lévis, M. Daneau, économiste et professeur à l'université Laval, a fait cette déclaration après avoir affirmé que la décentralisation industrielle s'effectuera par étapes de Montréal vers Québec en suivant le fleuve Saint-Laurent.

M. Daneau a de plus affirmé que les industriels ne semblent pas attirés par les différentes politiques mises en oeuvre par les gouvernements pour favoriser la décentralisation de l'industrie car les dirigeants de ces industries ne sont pas eux-mêmes intéressés à s'établir dans des régions où ils pourront moins jouir des avantages que procurent les centres les plus populeux et les mieux organisés.

M. Daneau a manifesté son inquiétude relativement au chômage en déclarant que si la tendance actuelle se continue, le nombre de chomeurs qui étaient de 135,000 dans le Québec en 1964 passera à 240,000 d'ici 10 ans.

Afin de prévenir cet état de chose, M. Daneau a soutenu qu'il faudra faire des efforts extraordinaires d'industrialisation.

Le conférencier a mis en relief le fait que depuis dix ans le taux de croissance annuel moyen a varié de 5 à 8% tandis que celui des agriculteurs a diminué de 1% par année depuis 15 ans.

Le conférencier a cité de nombreuses statistiques prouvant que le secteur primaire a connu un accroissement relativement considérable depuis 10 ans, que le secteur secondaire a subi une progression moins vite que celle que l'on pouvait espérer mais que le secteur tertiaire ou celui qui nécessite le moins de formation a connu une progression extrêmement rapide.

M. Daneau divise la province en deux régions pour les fins de son étude : les régions concentriques : Montréal et Québec où l'accroissement est relativement considérable, les régions excentriques formant la balance de la province qui connaissent un développement allant de la lenteur à la stagnation.

En 1964, les investissements privés et publics au Québec ont été de l'ordre de 2,700,000,000, par rapport à $12 milliards pour le Canada. Le conférencier a déploré le fait que notre épargne n'est pas assez considérable pour financer tous ces investissements mais a affirmé que l'on pourrait en financer un pourcentage plus considérable en diminuant nos dépenses de consommation. Il doute cependant que ce moyen soit praticable.

Nominations religieuses dans le diocèse de Ste-Anne

Par décision de Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Sainte-Anne :

— Mgr Léon Bélanger, p.d., a été nommé curé de l'Islet;
— M. l'abbé Jean-Paul Boulanger a été nommé curé de Sainte-Lucie;
— M. l'abbé Candide Normand a été nommé curé de Saint-Clément de Tourville;
— M. l'abbé Robert Painchaud a été nommé aumônier à l'hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière;
— M. le chanoine Charles-Eugène Raymond a été nommé aumônier à l'Institut Chanoine-Beaudet, de Saint-Pascal;
— M. l'abbé Réginald Bérubé a été nommé aumônier au Foyer Bonsecours à l'Islet;
— M. l'abbé Charles-E. St-Onge a été nommé directeur adjoint au département d'Action Sociale de la CCC (secteur français);
— M. l'abbé Emile Bernier, curé de Sainte-Louise, a été nommé conseiller moral près de l'Union Catholique des Cultivateurs.



● La ligue de quilles des employés de la G. T. Davie & Sons de Lauzon est probablement la plus ancienne ligue opérant sur la Rive-Sud puisqu'elle a repris dernièrement ses activités pour la vingt-cinquième fois, au salon de quilles des Chevaliers de Colomb. Afin de souligner l'importance de cette ligue, Lévis Molson Limitée a remis aux dirigeants de la ligue un trophée qui sera remis à celle des cinq équipes qui remportera les honneurs à la fin de la cédule. On reconnait de gauche à droite : M. Philippe Roy, président des Loisirs de G. T. Davie, M. André Lacroix des As de Québec, M. Guy Bélanger de Molson Lévis Limitée, M. Roger Isabelle, responsable de la ligue avec M. Jean-Marc Bussières. (Studio Beaulieu Enr.)

A Québec aujourd'hui

Arts

MUSEE DU QUEBEC — exposition des peintures de Raymond Lasnier — exposition en plein air de l'Association des Sculpteurs du Québec — exposition d'art et d'objets d'usage courant chez les Esquimaux du Québec — exposition de tapisseries françaises contemporaines et exposition du second concours artistique 1966, section des arts gratuits.

LA RESILLE — Félix Leclerc à 9h. p. m. (réservation Secrétariat AGEL)

CRO-MAGNON — André Lemieux à 8h.30 et 10h.30 p. m.

Théâtre CAPITOL — L'Orchestre de Chambre de Moscou à 8h.30 p. m.

CERCLE GOETHE — à 8h. 15 à la salle 0231 du Pavillon des Sciences Humaines le Dr Pierre Thomas, parlera de Johann Wolfgang von Goethe. Une réception suivra au Pavillon Pollack.

ciné BULLETIN

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tirent pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

F — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Patrouille de la violence (AR) à 7.30. Un mari en laisse (A) à 8.45 hres.

CANADIEN. — Galia (P) à 1.00, 3.00 5.00, 7.00, 9.00. Deux sujets courts. Fin à 11.00 hres. (3e semaine).

CANARDIERE. — Samson contre le corsaire noir (T) à 1.05 4.25, 7.40. Le gendarme à New York (T) à 2.40, 6.00, 9.25. Continuelle de 1.05 à 11.05 hres. (7e semaine).

CAPITOL. — Ce soir à 8.30, l'Orchestre de chambre de Moscou. Cet après-midi, fermé. Samedi : L'encombrant Mr. John (D) à 12.40, 4.20, 8.00, Morituri (Le saboteur) (A) à 2.20, 6.00, 9.40. Fin à 11.45 hres.

CARTIER. — Nouvelles à 1.10, 4.25, 7.40. Opération vipère jaune (A) à 1.15, 4.30, 7.50. Solo pour une blonde (—) à 2.55, 6.10, 9.30. Films à venir à 2.50 6.05, 9.20. Fin à 11.00 hres

CINEAC. — Flame and the fire (AR) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

EMPIRE. — Spectacle complet à 12.45, 2.40, 5.50, 6.45, 9.00. Manic 5 (sujet court) à 2.45, 6.50, 9.10. La ronde (P) à 12.50 3.00, 4.55, 7.10, 9.25. Fin à 11.15 hres. (3e semaine).

IMPERIAL. — Jerry chez les cinoques (AA) à 12.45, 3.45, 6.42, 9.42. Sujet court à 2.19, 5.19, 8.16. Meurtre au galop (AA) à 2.25, 5.32, 8.22. Fin à 11.16 hres.

LAIRET. — Nouvelles à 1.10, 4.27, 7.44. Opération vipère jaune (A) à 1.17, 4.34 7.51. Films à venir à 2.50, 6.07, 9.24. Solo pour une blonde (—) à 2.35, 6.13, 9.30. Fin à 11.01 hres.

LE BIJOU. — Sujet court à 6.30. Actualités à 6.40, 8.40. Vacances d'été (AR) à 6.50. Le Cid (AA) à 8.50 hres.

LEVIS. — Rose-Marie (A) à 7.00. Le prince étudiant (AA) à 8.40. Le grand Caruso (AA) à 10.25. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30 : Aux frontières des Indes (AA).

LIDO. — Astronautes malgré eux (A) à 7.30. James Bond 007 contre Dr No (AR) à 9.08. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.00.

PARIS. — La religieuse de Monza (AR) à 12.05, 3.25, 6.30, 10.00. Agent X-17 Top Secret (AR) à 1.40, 5.05, 8.25 hres. (2e semaine).

PIGALLE. — Actualités à 12.30, 3.20, 8.40. Les gorilles (A) à 12.40, 3.30 6.00, 8.50. Le tonnerre de Dieu (A) à 1.45, 4.30. 7.00, 9.50. Fin à 11.30 hres.

PRINCESSE. — Sujet court à 1.00, 6.01. Les Vikings attaquent (AA) à 1.32, 6.33. La chambre des tortures (A) à 3.03, 8.04. Cinq semaines en ballon (T) à 4.22, 9.23. Fin à 11.02 hres.

RIALTO. — Nouvelles à 1.00, 4.22, 7.44. Les éperons noirs (A) à 1.07, 4.29. 7.51. Annonces à 2.27, 5.49, 9.11. Ligne rouge : 7.000 (A) à 2.33, 5.55. 9.17. Fin à 11.06 hres.

SILLERY. — Topkapi (A) à 7.30. La femme de paille (AR) à 9.40. Fin à 11.30 hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15 hres. Matinée à 2.15 hres. (34e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) Morituri (Le saboteur) (A) à 1.10, 3.10, 9.10. L'encombrant Mr John (D) à 3.10, 7.10. Sujet court à 4.45, 8.45. Annonces à 5.05 et 9.05 hres.

ST-ROMUALD. — Chère Brigitte (A) à 7.30. Trois filles à Madrid (AR) à 9.20. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30.

STUDIO 9. — La vieille dame indigne (A) à 7.30, 9.45 hres.

VICTORIA — Les éperons noirs (A) à 1.00, 4.20, 7.45. Ligne rouge : 7.000 (A) à 2.30, 5.45, 9.15. Fin à 1105 hres

Radio Sacré-Coeur

CKCV 1280 — 6.15 a.m.
CHRC 800 — 6.45 p.m.

L'EMISSION TEMOIGNAGE

Samedi, 1er octobre. — Emile Legault, C.S.C. : La surprise de Vatican II.

Lundi, 3 octobre. — Jean Galot, s.j. : Rencontre.

Mardi, 4 octobre. — Emile Muller, s.j. : Une retraite n'est pas une retraite.

Mercredi, 5 octobre. — L'abbé Denis Rivest : "Nous chanterons pour toi".

Jeudi, 6 octobre. — Gaston et Françoise Falisse : Même absent, le père doit être présent.

Vendredi, 7 octobre. — Réal Hogue S.M.M. : Le Rosaire : toujours actuel ou dépassé.

Samedi, 8 octobre. — Françoise Masson : Pourquoi je retourne au Pérou.

Nicotinisme

Les chercheurs affirment qu'il faut fumer régulièrement pendant trois ans, environ, pour contracter définitivement l'habitude du tabac. Environ 10 pour cent des nouveaux fumeurs commencent à s'intoxiquer en 6e année primaire, et seulement 15 pour cent des habitués réguliers du tabac ont cessé de fumer depuis qu'on a trouvé des liens entre le tabac et le cancer.

AUJOURD'HUI
8 hres 30 p.m.
THEATRE CAPITOL
Les Anciens de Laval présentent à l'occasion des Journées des Anciens
Pour la première fois à Québec, un célèbre ensemble de renommée mondiale
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE MOSCOU
chef d'orchestre : Rudolf BARCHAI
au programme : Haendel, Vivaldi, Mozart, Prokofieff
Location ouverte au théâtre


Gagnant de 5 Oscars dont le meilleur film et le meilleure production
34e Grande semaine
RODGERS and HAMMERSTEIN'S
THE SOUND OF MUSIC
production Robert Wise
avec JULIE ANDREWS Christopher Plummer
TODD-AO COLOR by De Luxe
Matinées Mercredi & Samedi Dimanche à 2H.15
Mat.: Mer. - Sam. 2.15h $1.50
Matinée du Dimanche, 2.15h $2.00
Tous les soirs, 8.15h $2.00
Pour vente au groupe, contacter le gérant 656-6593
CINEMA Ste-FOY 656-6592
Centre d'Achat Place Ste-Foy

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
LENTILLES CORNEENNES
(Verre de contact)

AUJOURD'HUI!

VENDREDI

CANAL

7.30 A.M.
4—Musique
8.00
4—Programme St-Georges Côté
8.30
4—36 — 24 — 36
8.45
4—Toast et café
9.45
4—T. V. Bingo
10.00
11—Musique
10.15
4—Ciné-matinée —
"Un de la Légion" — Adultes — Comédie dramatique, avec Fernandel et Robert Le Vigan. Assommé par un malfaiteur, un Marseillais doit prendre la place de celui-ci à la Légion. Trouvailles heureuses. Fernandel en forme.
10.58
11—Aujourd'hui à CBVT
11.00
11—La grande aventure —
"Splendeurs du Japon". — Documentaire sur Tokyo.
11.30
11—Long métrage —
"La vieille fille" — Adultes et adolescents — Comédie dramatique, avec Bette Davis, George Brent et Miriam Hopkins. Jalousie de deux femmes ayant aimé le même homme.
11.45
4—Palmarès (*)
12.14 P.M.
4—Horaire commenté
12.20
4—Actualité
12.28
4—Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.05
11—Téléjournal
1.10
4—Qui suis-je ?
1.15
4—Ciné-feuilleton —
"J'anique aimée"
1.30
4—Féminité
11—Long métrage —
"Le bossu" — Adultes et adolescents — Film de cape et d'épés, avec Jean Marais et Bourvil. Sous Louis XIV, une série d'aventures du chevalier Lagardère.
2.00
5—Music
3.15
4—La sieste —
"Chourinette" — Adultes — Comédie, avec Duvallès et Mireille. Un jeune homme à qui des parents refusent la main de leur fille, décide de se suicider. Théâtral.
2.25
5—Opening
2.30
5—Luncheon Date
3.00
5—Take Thirty
11—Femmes d'aujourd'hui
3.30
5—Edge of Night
4.00
4—Le Zoo du capitaine bonhomme
5—Canada's Story
11—Bobino
4.30
11—La boîte à surprises
5.00
4—Super car
5—Cartoons
11—Roquet belles oreilles — (*)
5.30
4—Les héros du jour
5—Outlook
11—Rue de l'Anse
6.00
4—Où ?
5—Autumn Edition
11—Le Métropolitain

CANAL

6.05
4—Télé-Québec
11—Rond-Point
6.22
11—Météo
6.25
11—Nouvelles sportives
6.29
4—L'air du temps
6.30
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.35
5—Rat Patrol — (*)
6.44
4—Actualité
6.46
11—Aujourd'hui
6.58
4—Editorial
7.00
4—La famille Stone
5—Lost In Space — (*...
7.30
4—En première — (*)
"Les ailes de l'espérance" — Tous — Drame de guerre, avec Rock Hudson et Anna Kashfi. Un aviateur qui a bombardé par erreur un orphelinat allemand se dévouera pour des enfants en Corée. Conventionnel mais soigné.
8.00
5—Get Smart — (*)
11—Les compagnons de Jéhu
8.30
5—The Tommy Hunter Show
11—Cinéma international —
"Deux dans la Steppe" — Adultes et adolescents — Drame de guerre, avec Valery Babiatinski et Assou Nourekenov. Condamné à mort pour lâcheté, un jeune officier a l'occasion de se racheter. Superficiel. Exceilents interprètes.
9.00
5—Friday Night at the Movies :
"Bond or Angels"
9.30
4—Monsieur Banco —
Qui-s musical
10.00
4—Théâtre de Fred Astair
10.15
11—Votre choix
10.45
11—Ils chantent en France (*)
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.14
4—Nouvelles sportives
5—Viewpoint
11.20
4—Où ?
5—Editorial
11—Supplément régional
11.21
5—After 11 :
"Stella"
11.25
4—Heure exquise —
"Au royaume des cieux" — Adultes, avec réserves —Drame social, avec Serge Reggiani et Suzanne Cloutier. Un jeune homme fait évader son amie d'une maison de rééducation. Habile mais superficiel. Bons interprètes.
11.30
11—Nouvelles sportives
11.36
11—Cinéma —
"Strip-Girls" — Adultes, avec réserves — Mélodrame, avec Erika Remberg et Dietmar Schonherr. Les tristes aventures d'une campagnarde venue gagner sa vie à la ville.
12.44 A.M.
5—Siga Off
1.00
4—Fin des émissions
11—Fin des émissions
(*)—Programmes en couleurs

DEMAIN

SAMEDI

CANAL

8.30 A.M.
11—Musique
8.45
4—Musique
9.13
11—Aujourd'hui à CBVT
9.15
4—Horaire commenté
11—Cours Universitaire : Biologie humaine"
9.20
4—Dessins animés
9.30
4—La roulotte du gros Bill
10.00
11—Cours Universitaire: "Civilisation grecque"
10.30
4—Furie
10.45
11—Cours Universitaire: "Littérature anglaise"
11.00
4—Le troisième homme
11.30
4—Destination danger
11—Tour de terre
12.00 P.M.
4—De tout, de tous
11—Pépinot
12.30
4—De Paris à Broadway
5—Music
11—Grandgallo et Petitro
12.58
5—Opening
1.00
5—CBC Sports Presents Championship Series
11—Les coulisses de l'exploit
1.30
4—La Sieste —
"Drôles de phénomènes" — Adultes — Comédie, avec Sophie Desmarets et Philippe Clay. Deux jumeaux font la pluie et le beau temps dans le château de leur grand-mère. Bonne interprétation. — Plaisanterie douteuses.
1.45
11—Les quatre saisons
2.00
5—CBC Sports Presents — (*) Major League Baseball
11—Baseball
3.00
4—Les quatre justiciers
3.30
4—Safari
4.00
4—Les petits bonhommes
4.30
4—Les mystères de la science
4.45
5—CBC Sports Present — Coronation Stakes
11—Echos du sport
5.00
4—Allez-4
5—CBC Sports Presents — Canadian Opem Golf
11—Cinéma —
"On n'aime qu'une fois" — Adultes, avec réserves.

CANAL

6.00
4—Venez donc chez moi
6.15
4—Toute la ville en parle
6.30
4—Court métrage O.N.F. — (*)
5—Teen Club
11—Téléjournal
6.45
4—Actualité
11—Langue vivante
7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—Beverly Hillbillies — (*)
11—Hebdo Sport
7.30
5—Tarzan — (*)
11—Le corsaire de la reine
8.00
4—Les arpents verts — (*)
11—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30
4—A la brunante —
"La Madone aux deux visages" — Adultes, avec réserves — Drame, avec Phillis Calvert et Stewart Granger. Les tristes aventures d'une femme souffrant d'un dédoublement de personnalité. Atmosphère trouble.
5—Great Movies — (*)
"Call Me Bevana"
11—Billet de faveur —
"A l'ombre de l'étoile rouge" — Adultes — Drame de guerre, avec Sonja Ziemann et Brigitte Horney. Pendant la guerre, une jeune femme et son enfant sont pris dans la débâcle. Emouvant. Scènes dures.
10.00
11—Les couche-tard
10.30
5—World of Music
11—Téléjournal
10.46
11—Nouvelles sportives
11.00
4—Actualité — météo et éditorial
5—CBC Sports Presents — CFL : Montreal at Calgary
11—Football canadien — Montréal à Calgary
11.14
4—Nouvelles sportives
11.20
4—Adagio —
"Le tyran" — Adultes.
1.00 A.M.
4—Fin des émissions
1.15
2—CBC-TV News
1.24
5—Sign Off
1.30
11—Fin des émissions
* Programmes en couleurs

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive snd

Logements à louer

ST-ROMUALD face à Sillery, 3, 4 et 5 pièces chauffées ou non, plus chambre de bain, eau chande "220", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408.
62904 9-9 (1 ms) 178 C.L.

Machine à coudre

MACHINES à coudre "Pfaff". Vente et Service. Vos spécialistes, Centre de Couture Couturier Enr. 41, ave. Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
63447 29-9 (1 ms) 120 A.C.L.

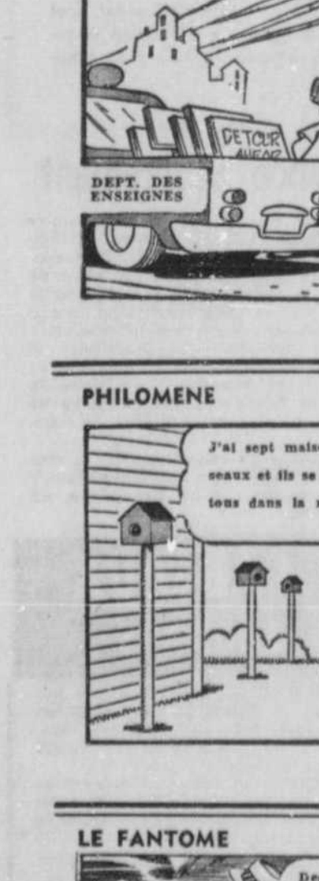
Maisons à vendre

LE [illegible], rue de la Vigie, voisin de la rue Duval. Maisons nouvelles, construites dans un développement tout organisé. Avec ou sans sous-sol fini. Financement selon votre budget. A visiter tous les jours. Informations; J.-L. CARRIER, Tél.: 837-7458.
63364 29-9 (6 fs) 127C.L.

RIVE-SUD, St-Romuald, 3 maisons résidentielles neuves, 5 pièces, moderne. Directement du propriétaire. S'adresser à Tel: 839-8822.
63170 19-9 (1 ms 6 fs) 127C.L.

Autos à vendre

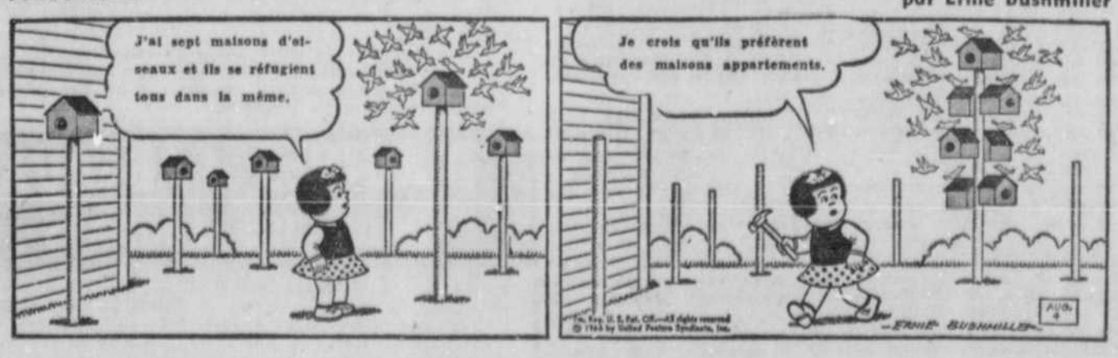
ROND-POINT LEVIS
1965 OLDSMOBILE, hard-top, 1963; Chevrolet, sedan 1965; Volvo, automatique, 1964; Corvair, hard-top; Spécial Chevrolet 1960, $475. Turnel Auto, Rond-Point Lévis, 837-2647.
63323 23-9 (1 ms) A.V. C.L.



LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



QUOI ENCORE ?

Par Nelson LABRIE

Ce serait VACHEment chouette

Mme Indira Gandhi est devant un problème. "Comment faire coexister 500 millions d'hommes et 200 millions de vaches sacrées ?". Le peuple qui meurt de faim demande plus fort que jamais le vote d'une loi interdisant complètement l'abattage des vaches.

Il existe une solution dontM. Pearson devrait faire part à cette pauvre dame. Le Canada va fournir gratuitement chaque année aux Indiens tout son surplus de blé. Les Canadiens anglais vont faire don de leur Cora Beef à Mme Gandhi au lieu de le donner aux p'tits frères de la seconde mère patrie, et de leur côté les Canadiens français vont fournir tous les pois nécessaires pour la soupe quotidienne. En retour les 20 millions de Canadiens recevront chacun 10 vaches sacrées, de quoi leur aider à passer à travers de l'inflation. Voilà !

Pas surprenant !

Arrivé de New York où il a pris la parole devant l'assemblée des Nations unies, le ministre des Affaires étrangères de la France, M. Maurice Couve de Murville, doit être reçu officiellement, à Québec, à un dîner d'Etat au restaurant-terrasse de la rue du Trésor. Qu'on ait choisi ce p'tit coin de la Nouvelle-France pour recevoir le ministre français s'explique assez facilement... Ça sent si bon la France !

Enfin !

Le Canada a décidé d'importer de l'Allemagne de l'Ouest leur fameuse clé silencieuse. Elle est destinée aux maris qui rentrent tard. Elle est en plastique, et très légère, ce qui offre l'avantage de ne pas déchirer les poches du pantalon. Très solide, cette clé peut ouvrir la porte sans faire le moindre bruit. Avant d'être mise en vente il y a déjà une couple d'années en Allemagne, elle a été expérimentée sur 50,000 serrures. On dit de plus qu'il a fallu trois ans pour la mettre au point.

Leur emploi en jeu ?

Les enfants de choeur d'une paroisse de la Beauce ont décidé de ne pas donner suite à leur projet de grève.

Ils ont lu dans les journaux que le Père C.J. de Leede, curé de la paroisse St-Joseph à Leidschendan, faubourg de La Haye, a pris la décision "de faire servir la messe désormais par des fillettes aussi bien que par des garçons."

Boum !... en 1970

Asbestos Corporation Ltd, projette en 1970 de faire sauter un million de tonnes de rochers à Asbestos Hill, sur le détroit d'Hudson, pour extraire chaque année 100,000 tonnes d'amiante. Asbestos Hill est à 1,100 milles au nord de Montréal, par la voie des airs.

Dévoré vif à Charlesbourg

Un homme s'est fait dévorer vivant, hier, par les ours blancs du Jardin zoologique de Charlesbourg, sous les yeux horrifiés de ses deux enfants impuissants à écarter les bêtes féroces qui déchiquetaient le malheureux à travers les barreaux de leur cage. La victime, un médecin de 53 ans, directeur de l'Unité Sanitaire de Rimouski, est mort quelques instants après avoir eu les deux bras arrachés et une cuisse presque complètement dévorée.

Au fait, on allait oublier de préciser que cela se passait le 3 juillet 1939 et que c'est en ces termes que cette tragédie était rapportée le lendemain dans le journal "Le Devoir", de Montréal. Le médecin en question était M. Joseph Germain.

Excusez-la !

Personne ne reprochera aux Américains d'ignorer la langue française, mais cette ignorance vient de produire un bizarre résultat sur la route 616, en Oklahoma. Un confrère de la presse régionale raconte qu'un ami, qui voyageait par là, a aperçu tout à coup en bordure de cette route, le Motel Bordel (sic). Curieux, il est entré et s'est informé; on lui a répondu que les deux propriétaires s'appelaient monsieur BORman et monsieur DELlis. Ils avaient cru ingénieux de choisir les trois premières lettres de leurs deux noms pour en faire Bordel ! (Excusez-la, mais le confrère affirme qu'elle est authentique).

A bâtons rompus

Pour éviter de nouvelles protestations, le maire Lamontagne a décidé que les cocktails parties se feront au lait lors de la prochaine foire provinciale... Plusieurs vieux de la vieille capitale ont décidé de se laisser aller. Avec le syndicalisme qui pénètre sans pompes chez plusieurs croque-morts de la ville, ils n'ont pas l'intention de faire les frais de la première grève... Curieuse coïncidence, un quotidien de Québec va hausser son prix à compter de lundi tout en réduisant son format... Lu dans un grand magasin de Londres : les articles achetés par votre mari quand il fait ses courses seul le samedi sont repris ou échangés le lundi de 10 heures à midi... Selon Philippe de Gaspé Beaubien, l'Expo 67 attirerait environ 5 millions de personnes de plus que prévu par les organisateurs de l'événement international, soit quelque 35 millions... L'Imprimerie de la reine entend profiter de l'année du Centenaire et de l'Expo universelle pour mousser sur le réseau national de télévision la vente et la distribution des ouvrages qu'elle offre aux Canadiens.

Aménagement de la St-Charles

Déception du maire Lamontagne devant l'attitude du gouvernement canadien

Il y eut entente avec le Fédéral en 1912

(S.G.) — La question de la rivière St-Charles remonte fort loin en arrière. Depuis la confédération, il y a eu une entente entre la ville et le gouvernement fédéral qui date de 1912.

En 1912, le gouvernement fédéral confirme sa responsabilité dans un document notarié où il accepte de construire un barrage pour régulariser le niveau de la rivière St-Charles.

Les travaux du barrage commencent en 1912 et sont interrompus à cause de la guerre de 1914.

De son côté, entre 1936 et 1966, la ville de Québec dépense environ $10 millions pour régler le problème des égoûts. "Le fédéral n'a donc pas d'excuse pour négliger de donner suite à la construction du barrage commencé en 1913, selon l'accord de 1912", dit le maire Lamontagne.

En 1962, le ministre des travaux publics du Canada écrit ceci à la ville de Québec: "Il a été décidé que le gouvernement fédéral est disposé à entreprendre la construction d'un barrage et d'une vanne près de l'embouchure de la rivière St-Charles. Il est entendu, cependant, que l'exécution de ces travaux est sous réserve que la cité de Québec consentira à accepter: a) du gouvernement fédéral, la possession du lit de la rivière St-Charles, b) la responsabilité de se charger de toutes les questions d'érosion résultat du barrage, de toutes constructions et de l'entretien nécessaire des murs de soutènement, sauf pour les propriétés fédérales qui pourraient être en cause, et de toutes les réclamations qui pourraient être faites par les propriétaires riverains par suite d'interférence avec la navigation".

Le 12 septembre 1963, le Conseil de ville adoptait une résolution à l'effet d'accepter, en principe, la proposition du ministre fédéral des travaux publics de mai 1912; mais il spécifiait que les frais relatifs à ces plans de construction, la construction elle-même ainsi que ceux de l'entretien et de l'opération du barrage, devraient demeurer à la charge exclusive du gouvernement fédéral. Mais le gouvernement fédéral refuse. Le gouvernement Canadien, le 27 août 1964, y va d'une autre proposition qu'il veut définitive. Cette proposition est que le gouvernement fédéral construira le barrage et la vanne à condition que la ville de Québec consente: a) à accepter la propriété de la partie de la rivière St-Charles qui appartient au gouvernement du Canada; b) accepte la propriété du barrage et de la vanne; c) voit au fonctionnement et à l'entretien du barrage et de la vanne; d) accepte de se charger de toute réclamation qui pourrait provenir de tierces personnes par suite de la construction du barrage et de la vanne; e) accepte les conséquences que la construction du barrage pourrait avoir sur d'autres problèmes municipaux.

Le 8 octobre 1964, le Conseil de ville passe une résolution pour autoriser le maire à signer les actes nécessaires pour la construction, par le fédéral, du barrage et de la vanne projetés sur la rivière St-Charles.



Une partie de la rivière St-Charles

Le problème doit être réglé avec tous les gouvernements concernés

par Serge GAGNON

"La ville de Québec n'a aucune objection à ce que le gouvernement fédéral commence demain matin la construction du barrage de la rivière St-Charles car la Capitale n'a jamais cherché à empêcher le Fédéral de mettre ce projet à exécution".

C'est ce qu'a déclaré en substance hier le maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, au cours d'une conférence de presse portant sur l'aménagement de la rivière St-Charles.

M. Lamontagne, qui faisait allusion à l'offre du gouvernement fédéral selon laquelle il s'engagerait à construire ce barrage au coût d'un million et demi pourvu que la ville de Québec accepte la responsabilité du lit de la rivière St-Charles, donc, de son aménagement, a ajouté que le problème devait se régler globalement avec la participation des gouvernements fédéral, provincial et municipaux concernés.

Le maire a laissé entendre que le problème de l'aménagement de la rivière St-Charles était au centre d'une foule d'autres problèmes étant donné que l'aménagement des aires numéro un (Stadacona), no 4 (St-Sauveur) et no 10 (St-Roch) était intimement lié au problème de la St-Charles, à cause de l'impossibilité dans laquelle se trouvait la ville d'élaborer une planification rationnelle de ces aires sans avoir complété l'aménagement de la St-Charles.

Revenant sur la question de la construction d'un barrage sur la St-Charles et ses inconvénients, M. Lamontagne a lancé : "Je ne suis pas prêt à vendre les contribuables de Québec pour un barrage d'un million et demi".

Selon des estimés qui datent de 1946, l'aménagement complet de la rivière St-Charles aurait coûté, il y a 20 ans, environ $12 millions. Or, tout indique qu'aujourd'hui, le coût d'aménagement ne serait pas inférieur à $35,000,000.

LES EGOUTS

Une fois la rivière St-Charles aménagée, les autorités municipales affirment que dans sa section, la ville de Québec ne doit recevoir aucun égout sanitaire. Le maire Lamontagne a exprimé l'avis que d'ici deux ans, le problème des égouts à Québec serait réglé, les égouts détournés vers le fleuve St-Laurent où deux usines de pompage seront construites.

Quant aux autres municipalités dont les égouts se déversent dans la rivière St-Charles, le maire Lamontagne a suggéré que l'on construise une usine régionale d'épuration des eaux, de façon qu'aucun égout ne se déverse dans la rivière St-Charles.

par Serge GAGNON

Le maire de la Capitale provinciale convoquera pour le 17 octobre prochain, les représentants des gouvernements fédéral et provincial à une réunion tripartite où les autorités de la ville de Québec seront présentes, en vue de discuter de l'aménagement de la rivière St-Charles.

Visiblement déçu de l'attitude du gouvernement canadien sur cette question, M. Gilles Lamontagne a fait parvenir une lettre au ministre fédéral des Transports et Communications, M. G.J. McIlraith ainsi qu'au ministre de la citoyenneté et de l'immigration, M. Jean Marchand, dans laquelle il les invite à prendre part à une table ronde qui, selon la date proposée par le maire, aurait lieu le 17 octobre prochain, à Québec ou à Ottawa, selon les préférences des ministres fédéraux. M. Lamontagne a aussi fait parvenir une invitation au ministre provincial des Finances et des Affaires municipales, M. Paul Dozois, de même qu'aux députés Armand Maltais, J.C. Cantin et Gérard Duquet. Le président du Conseil des Ports Nationaux, M. H.A. Mann a aussi été convoqué.

Des lettres d'informations sont aussi parvenues à MM. Daniel Johnson et Lester Pearson.

Le dindon de la farce

Le maire Lamontagne a déclaré lors d'une conférence de presse donnée hier, que la ville de Québec est prête à prendre ses responsabilités et à faire sa part dans l'aménagement de la rivière St-Charles, mais qu'elle n'entend pas devenir le dindon de la farce. Il a ajouté qu'il faudra que toutes les autorités concernées acceptent de faire face à leurs responsabilités, étant donné l'urgence extrême du problème.

Responsabilité

Selon le maire Lamontagne, le fédéral est propriétaire de la partie du lit de la rivière depuis le fleuve St-Laurent jusqu'à un peu moins d'un mille en amont du pont Scott. C'est donc le gouvernement fédéral qui, selon lui, possède la première et la principale responsabilité de sa propriété, c'est-à-dire de l'aménagement de la rivière St-Charles. Aussi, dans l'optique du maire, les municipalités dans le territoire desquelles coule la rivière possèdent une responsabilité. Ces municipalités sont : Ville Vanier, Duberger, Les Saules, Neufchatel et Loretteville. D'ailleurs, les maires de Ville Vanier et de Duberger seront invités à participer à la réunion.

Enfin, estime le maire, le gouvernement provincial a un rôle à jouer auprès du gouvernemet fédéral pour appuyer la ville de Québec dans son action pour obtenir non seulement la construction du barrage projeté mais aussi l'aménagement complet de la rivière dans la partie qui appartient au Fédéral ou le versement à la ville de Québec d'une subvention globale pour couvrir les frais d'aménagement.

Offre du fédéral

Dans sa dernière proposition à la ville de Québec, le gouvernement fédéral offrait de céder à cette dernière le lit de la rivière St-Charles alors que le gouvernement d'Ottawa aurait construit le barrage de la rivière au coût de $1 et demi million. Le maire Lamontagne avait alors indiqué aux autorités fédérales sa réticence à accepter la propriété du lit de la rivière. "Il m'apparaît que la ville de Québec risque de payer éventuellement terriblement cher une rivière St-Charles qu'on déclare nous offrir gratuitement", a dit M. Lamontagne. En effet, les conditions du fédéral étaient telles que la ville aurait été obligée de se charger de l'aménagement de la rivière, ce qui implique vraisemblablement des déboursés de $35 millions, au moins.

Au cours de sa conférence de presse d'hier, le maire Lamontagne a insisté pour que la question de l'aménagement de la St-Charles soit dépolitisée.

Mairie

L'échevin Alexis Bérubé fera la lutte à Rosaire Tremblay à Giffard

Par Nelson LABRIE

L'échevin Alexis Bérubé a accepté hier soir, devant quelque 50 contribuables de la cité de Giffard, de briguer les suffrages à la mairie, lors des élections municipales du 7 novembre prochain. M. Bérubé a dit qu'il voulait continuer l'oeuvre de Dr Pierre Roy tout en tenant compte d'une évolution normale. Il fera la lutte à M. Rosaire Tremblay, chef du "Groupement populaire".

Aux propriétaires qui sont allés le rencontrer à son domicile son programme était prêt, qu'il avait été scruté à la loupe et qu'il le ferait connaître aux électeurs incessamment.

Précisant que les candidats à l'échevinage qui l'entouraient étaient libres de travailler avec lui, M. Bérubé a ajouté qu'il envisageait un conseil municipal où la jeunesse sera alliée à l'expérience. Ce dernier faisait allusion au jeune âge de quelques-uns des candidats indépendants qui feront la lutte aux prochaines élections. "Je veux siéger, dit-il, avec des gens libres qui n'iront pas demander à qui ce soit quelle décision prendre avant de voter.

En réponse aux questions des journalistes, le candidat à la mairie a laissé entendre qu'il était favorable aux ententes intermunicipales pour certains services municipaux; qu'il était favorable à toute fusion volontaire et enfin qu'il était favorable à la mise sur pied d'une commission intermunicipale de transport en commun, "une commission dont la nécessité ne fait plus de doute", a-t-il précisé.

Par ailleurs, M. Bérubé a signalé qu'il entendait, s'il est élu le 7 novembre, encourager davantage le développement domiciliaire dans la cité de Giffard.

Siégeant à la table du conseil municipal de Giffard depuis 1960, le candidat à la mairie, un employé civil, est également président du syndicat des services hospitaliers de la région.

FAITS DIVERS

Par Guy BAILLARGEON

Deux verdicts de mort accidentelle

QUEBEC — Deux verdicts de mort accidentelle ont été rendus, hier après-midi, à la morgue provinciale à l'issue d'autant d'enquêtes du coroner présidées par le Dr J.-A. Drouin coroner du district de Québec.

Dans un premier cas, il a été établi que M. Raymond Verret, 27 ans, du 691 rue Notre-Dame, à Notre-Dame-des-Laurentides, aavit perdu la vie accidentellement, le 2 septembre dernier, lors d'une tragédie survenue à l'angle du boulevard Charest et du boulevard Henri IV.

Lors de la seconde enquête, le conducteur René Bilodeau, d'Orsainville a été exonoré de tout blâme. Le véhicule de M. Bilodeau avait mortellement heurté la jeune Doris Ouellet, 7 ans, fille de Louis-Philippe, du 8720 Place du Châtelet, à Charlesbourg, le 12 septembre dernier.

Le senquêteurs étaient MM. les détectives R. Liboiron, de Ste-Foy, et J. Morin de Charlesbourg.

x x x

Mortellement blessé par une automobile

ST-JOSEPH — Marc Giguère, 5 ans, de St-Joseph a été mortellement blessé lorsque heurté par une automobile, vers 6 h., hier soir, sur la route 23, dans ce village de la Beauce. Accouru sur les lieux, le Dr F. Bernard a constaté le décès.

Le corps de la petite victime a été dirigé sur les dalles de la morgue Plante où il y a eu un début d'enquête du coroner .Les agents du poste de police provinciale de St-Joseph font enquête.

L'inquiétude est normale chez le prêtre d'aujourd'hui

— le cardinal Roy

par François Demers

Il est normal qu'il y ait des inquiétudes chez les prêtres d'aujourd'hui. Ce sont des hommes de leur temps. Ils portent en commun avec les membres de toutes les autres fonctions sociales, l'inquiétude qu'apportent les transformations rapides de la technique. S'ils sont parfois soucieux, inquiets, voire même bouleversés, c'est qu'ils cherchent à s'adapter, à renouveler tous les domaines de leur apostolat.

C'est en substance le message d'optimisme qu'a livré hier soir Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec par l'entremise de la télévision d'Etat au cours d'une émission enregistrée, de la série "Dialogue", Son Eminence traitait en une première tranche du prêtre d'aujourd'hui à l'heure du Concile.

Une formation plus ouverte qu'on le croit

L'archevêque de Québec a d'abord affirmé qu'on exagérait beaucoup le caractère fermé de la formation des futurs prêtres, en particulier au Grand Séminaire de Québec. Il a rappelé que les professeurs responsables de l'enseignement et de la formation spirituelle en cette institution s'étaient réunis en juin dernier, avec leurs élèves, pour réfléchir sur les moyens de rendre leur enseignement le plus adapté possible et l'organisation de la vie du Séminaire, la plus proche du réel.

Il est réconfortant de savoir, a-t-il dit, qu'une femme fait partie du personnel enseignant au Grand Séminaire. Par ailleurs, le Cardinal Roy a souligné que les jeunes séminaristes sont préparés à leur métier de prédicateurs par des spécialistes de la diction avec les instruments les plus modernes.

Puis, il a révélé que les séminaristes sont initiés au travail d'équipe et aux responsabilités par la formation d'équipes responsables des sports, de la liturgie, etc. Par ailleurs, il a dit que plusieurs séminaristes se rendent les jours de congé dans leurs paroisses pour y enseigner le catéchisme ou y travailler dans des taudis.

Quant à l'intégration des théologiens sur le campus de l'Université, il a souligné que tous les séminaristes sont membres de l'Association générale des Etudiants (AGEL) et qu'ils collaborent avec leurs confrères des autres facultés, dans les domaines compatibles avec la formation d'un futur prêtre.

Finalement, Son Eminence a dit que les séminaristes, l'été, occupent diverses fonctions qui leur permettent de connaître la société : assistance du curé de leur paroisse, moniteurs de terrains de jeux ou de colonies de vacances, officiers dans les camps militaires, secrétaires ou infirmiers dans des hôpitaux, travailleurs de la construction, etc.

Enfin, il a revélé qu'un programme de stages a été établi par les autorités de l'Institution pour mettre leurs étudiants en contact avec les divers milieux auxquels ils auront affaire.

Pour conclure, qu'il n'y avait pas vraiment de graves reproches à faire à la formation que donne le Grand Séminaire de Québec.

Autant de séminaristes qu'il y a 43 ans

Poursuivant son exposé, le Primat de l'Eglise canadienne a affirmé qu'il ne faut pas s'étonner s'il y a une certaine diminution dans le recrutement sacerdotal. Car, a-t-il souligné, plusieurs jeunes ont encore la générosité nécessaire pour se consacrer entièrement au Seigneur. En effet, a-t-il fait remarquer, la situation n'est pas si grave puisque cette année presqu'autant de jeunes sont entrés au Grand Séminaire (33) qu'à l'époque où j'y étais, soit il y a 43 ans.

Certains facteurs favorisent cette baisse, a-t-il précisé; comme les fréquentations précoces et l'influence souvent malsaine du cinéma et de la télévision. De plus, la vie du prêtre aujourd'hui est plus difficile; on ne se gêne pas pour le critiquer.

En 40 ans, seulement 3 ou 4 prêtres ont "défroqué". Quant aux rumeurs qui circulent sur le nombre de prêtres "défroqués", Son Eminence a affirmé que la situation n'est pas aussi alarmante qu'elle peut paraître. Dans notre clergé, a-t-il précisé, au cours des 40 dernières années, sur 1,600 prêtres, seulement trois ou quatre ont demandé à être relevés de leur fonction sacerdotale.

Il a dit par ailleurs qu'il était moins difficile qu'autrefois, en vertu des adoucissements apportés à la loi par le bon Pape Jean, de revenir à l'état laïque. Les raisons pouvant être invoquées étant : le manque de liberté à l'ordination, un accident dans le système nerveux, ou l'avis d'un médecin psychiatre qui affirme qu'il ne peut y avoir d'autres solutions.

Le prêtre d'aujourd'hui s'efforce de ne pas demeurer dans les nuages.

Finalement, l'archevêque de Québec a rappelé que le prêtre d'aujourd'hui s'efforce de répondre à toutes les revendications qui lui viennent du peuple chrétien. Mais, a-t-il dit, on demande souvent au prêtre des choses contradictoires. Il s'efforce quand même, a-t-il dit, de ne pas rester dans les nuages, de vivre le plus près possible de ses frères, pour les servir dans la joie.

Réunion des directeurs diocésains des vocations au Grand Séminaire

Les directeurs diocésains des vocations, représentant 31 diocèses d'expression française du Canada, se réuniront à partir de dimanche soir le 2 octobre au lundi soir, 3 octobre, sous la présidence de Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi et président de la commission épiscopale du clergé, au Grand Séminaire de Québec.

A cette occasion, M. l'abbé Alexandre Renaud, directeur des vocations pour l'archidiocèse de Québec parlera de la mission du prêtre dans le monde actuel après une étude en commission sur ce sujet. De son côté, le Père Lucien Gagné, c.ss.r. du campus interconmunautaire de Cap-Rouge, traitera lundi après-midi des autres voies que le cours classique qui peuvent conduire au sacerdoce.

Parmi les autres représentants, on remarque la présence de M. l'abbé Yvan Desrochers, directeur du centre national des vocations ecclésiastiques (section française) et Mgr Roger Marien, directeur du centre des vocations de Montréal.

Lundi matin, Son Exc. Mgr Paré concélébrera la messe avec tous les prêtres présents. Par ailleurs, il se peut que Son Exc. Mgr Lionel Audet se rende à cette réunion dimanche soir.

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Deux présumés fraudeurs se voient refuser tout cautionnement d'ici leur enquête par M. le juge Garon

Deux hommes se sont vu refuser tout cautionnement, hier, par M. le juge Alphonse Garon, devant qui ils venaient d'être mis en accusation sur 19 offenses criminelles consistant en des charges de conspiration dans le but de frauder diverses personnes ou des corporations ainsi que des charges de vol et de recel.

Les offenses qu'on leur reproche auraient été commises entre le 10 janvier et le 7 février, à Québec, et représenteraient, en argent, une somme de plus de $1,000.

Hier matin, les deux accusés avaient, au préalable été appelés, à la lecture du rôle pour cinq autres charges de fraude et comme leur enquête ne procédait pas, Me Georges Boudreau avait fait une demande d'admission à cautionnement pour ses clients, vu qu'ils étaient détenus en prison depuis quelques semaines déjà.

Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne, s'était objecté à cette demande et avait fait observer que les deux accusés étaient des récidivistes.

Il a alors annoncé que 19 plaintes nouvelles seraient portées contre les deux hommes, au cours de la matinée, chose qui fut faite quelques minutes plus tard.

En conséquence, Jacques Lefort rembourreur de 23 ans, du 320, rue Arago, et André Lachance, commis de bureau de 29 ans, du 902, 2e Rue, Québec, devront demeurer en prison d'ici l'audition de leur enquête préliminaire, dans trois semaines.

La course vers le progrès

C'est devenu une habitude de parler de problèmes nouveaux; on en trouve partout parce que tout change tellement autour de nous. Autrefois, alors que la vie était moins rapide, on prenait le temps de respirer profondément avant de faire un pas, on mettait beaucoup de temps, le temps qu'il fallait, pour se décider à agir.

Mais la course est engagée vers le progrès dans tous les secteurs. Les bailleurs archaïques ont été secoués et confrontés avec une multitude de facteurs nouveaux. Il y avait de quoi énerver beaucoup de gens et plusieurs ont même été pris de panique. Il faut admettre que le changement s'est opéré rapidement et risquait de provoquer de multiples erreurs.

Aucun secteur n'a échappé à cette fébrilité; quand la dimension d'une roue entrant dans un mécanisme doit être changée, c'est tout le mécanisme qui doit être revisé pour d'adapter à cette nouvelle pièce.

On a été particulièrement frappé par tout ce remue-ménage dans le Québec, pour bien des raisons. Nous avions pris soin, plus qu'ailleurs peut-être, de la vieille machine qui faisait marcher notre économie, notre système scolaire, toute notre vie sociale, et nous demeurions convaincus que l'appareil n'était pas encore assez usé pour être changé.

Toujours est-il qu'on s'est retrouvé dans le courant comme tout le monde; plus moyen de dormir, de s'assoupir ou de s'arrêter sans risquer de sombrer.

Prenons le secteur de l'enseignement. Un bon jour on vous dit que le Québec tire de l'arrière, puis le lendemain, on se met en ligne non seulement pour rejoindre les autres, mais encore pour les doubler et gagner la course.

Il a fallu réveiller les enseignants et les commissaires d'écoles, leur proposer des problèmes, leur demander des solutions rapides. Mais tous n'aiment pas courir de la même façon; il y a ceux qui préfèrent les pistes préparés, et ceux qui préfèrent courir dans le champ, au bord des routes, etc. Lorsque les enseignants ont compris ce qu'on allait exiger d'eux, ils ont voulu comme les autres mettre des pièces neuves à la machine et ils se sont syndiqués; conséquemment, les commissions scolaires ont dû elles-aussi changer des pièces.

Oui, une multitude de problèmes nouveaux sont nés de tous ces changements et la mode aujourd'hui, c'est de dialoguer pour trouver des solutions. On essaie plusieurs formules, en constate qu'elles ne conviennent pas, on les rejette, on en essaie d'autres, on revient parfois aux anciennes pratiques qu'on adapte plus ou moins au mécanisme, en attendant de trouver mieux.

Ainsi, c'est dans le cadre d'un dialogue qu'on étudiera en fin de semaine, à la Cité universitaire, le syndicalisme et ses relations avec les commissions scolaires dans le domaine de l'éducation. Notre confrère, Laurent Laplante, rédacteur en chef à l'Action, animera le forum qui se tiendra samedi soir. Nous avons l'intention d'examiner plus tard les conclusions qui se dégageront d'un tel débat.

Roger BRUNEAU

Réflexion sur le terrorisme

Depuis environ trois ans, le Québec possède sa propre équipe de terroristes, qui n'a d'ailleurs rien à envier aux agitateurs d'autres pays. A chaque nouvelle bouffée de violence, il va de soi, comme l'écrit Pierre Jobin dans Le Carabin, que "les éditorialistes des grands journaux, suivis d'un large secteur de l'opinion publique, ont embouché, de nouveau, les trompettes de la modération pour condamner ces jeunes irréfléchis". Nul ne saurait, en effet, approuver le meurtre, l'attentat, l'incendie, la menace. Et pourtant, c'est chez un homme aussi pondéré que Jean Lacroix qu'on trouve cette cruelle franchise : "Il n'y a pas de libération sans contestation. Condamner la violence en général n'est qu'hypocrisie; car on refuse ainsi les ACTES de violence en laissant subsister les ETATS de violence".

C'est à ce niveau me semble-t-il, que s'établissent les affirmations de Pierre Jobin : "Notre belle démocratie bourgeoise laisse à tous le droit de parole et même d'action à condition que ça ne dérange pas vraiment ses structures". Et c'est à force de nier l'évidence, de ne pas voir à quoi nous acculent les non-sens actuels que se multiplient et se généralisent les ETATS de violence. On peut, devant l'entêtement de certaines forces, adopter deux attitudes : les éditorialistes, du haut de leur paternalisme souvent trop facile, peuvent inciter les forces vives de la nation à la patience et à la pondération et ils ne font là que leur plus strict devoir. S'ils l'osaient, ils inciteraient avec tout autant de véhémence les responsables des ETATS de violence à ne pas provoquer chez autrui la tentation des ACTES de violence.

Certains se scandaliseront que Pierre Jobin écrive : "Mais qui aurait de la peine de voir quelques bâtons de dynamite faire le ménage chez Dominion Ayers ? Les travailleurs ont tout essayé sans succès; les journaux les ont soutenus, un temps, mais maintenant plus personne n'en parle. Le pourrissement de la grève pourrait bien forcer les ouvriers à retourner travailler dans les mêmes conditions inhumaines. Et on se surprend quand des bombes explosent ! Combien y a-t-il de cas analogués à celui de la Dominion Ayers au Québec ?" Plusieurs se scandaliseront et verront là une insidieuse invitation à la violence, mais je préfère y voir un appel lancé à ceux qui entretiennent les ETATS de violence. Je dois constater, comme le fait Pierre Jobin, que personne ne souhaite la violence, mais que nous risquons d'avoir à y faire face si certains entêtements persistent.

Il faut pourtant lire Jean Lacroix jusqu'au bout : "Mais si des états de violence sont parfois nécessaires pour renverser des états de violence, ils ne se légitiment qu'autant qu'ils sont eux mêmes ordonnés à la parole et au dialogue". Il y a là plus qu'un sophisme. On trouvera sans doute le moyen de faire de Jean Lacroix un maniaque-à-la-bombe et de moi un autre "risque à la sécurité" ...

Laurent Laplante

Le Vatican et la paix au Vietnam

L'impuissance des Nations-Unies à régler le conflit vietnamien ne fait plus de doute; tous les efforts ont été vainement tentés, depuis les missions diplomatiques, les conférences internationales, le partage du Vietnam Sud et du Vietnam Nord par une ligne tirée au 17e parallèle, jusqu'aux appels des chefs de nations étrangères.

Mais la situation n'a cessé de se gâter et aujourd'hui, il n'est plus une seule nation, qui puisse se dire vraiment étrangère au conflit car ce dernier menace de les entraîner toutes, un jour ou l'autre, dans une guerre universelle et terrifiante.

Sa Sainteté le Pape Paul VI n'a eu de cesse de réclamer la paix dans le monde et dans cette partie effervescente de l'Asie. Il a donné l'exemple de la persévérance en ne laissant passer aucune occasion d'insister sur la nécessité d'un rapprochement entre les forces en présence. Par ailleurs, il eut toujours la sobre prudence de ne blâmer aucun des belligérants ni de les excuser, les invitant plutôt à rechercher avec compréhension les moyens de mettre fin à ce désordre.

Le Vatican a compris mieux que tout autre que le problème vietnamien a dépassé les cadres d'un conflit limité à deux camps où les autres doivent éviter d'intervenir. Et le danger se retrouve là encore: que les interventions diplomatiques des nations étrangères pour tenter de solutionner le problème ne se transforment en des interventions armées qui feraient éclater le volcan déjà en ébullition.

En octobre 1965, Sa Sainteté le Pape Paul VI était reçue aux Nations-Unies où il tentait de persuader les grandes puissances de l'Est et de l'Ouest de dialoguer sincèrement pour établir la paix dans le monde. Bien plus, le Pape s'adressait directement aux nations impliquées dans le conflit vietnamien en adressant des missives personnelles aux chefs d'Etats. Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, fut reçu au Vatican, de même qu'un important personnage religieux de l'Asie, le bonze Nhat Hanh. Plus récemment encore, Paul VI revenait à la charge avec une encyclique.

Et voici maintenant qu'il délègue au Vietnam une mission spéciale composée de Mgr Pignedoli, délégué apostolique au Canada, de Mgr Luigi Dossena, de la secrétairerie d'Etat et de Bernard Jacquelinen, de la congrégation "De propaganda fide". Le Vatican veut par ce geste montrer au monde qu'il n'abandonne pas la partie, qu'il porte un intérêt particulier au peuple vietnamien et qu'il songe, dans l'esprit du Concile, à améliorer ses rapports avec les non-chrétiens.

Les observateurs fondent les plus grands espoirs sur la mission du Vatican. Celle-ci doit représenter Paul VI à une conférence de l'épiscopat vienamien; elle pourra par ailleurs prendre contact avec les autorités locales et déjà, on suppose que ces contacts s'étendront jusqu'aux autorités du Vietnam Nord.

Les déclarations du Vatican sont écoutées partout avec attention et respect; la preuve nous en est fournie chaque jour. Même les nations non-chrétiennes commentent les déclarations du Chef de l'Eglise. Le Vatican, le seul Etat à n'avoir aucun ministère de la guerre, à n'entretenir aucune armée, à ne se lancer dans aucune production d'armes, est peut-être parmi toutes les nations, le seul arbitre valable qui puisse jeter la semence d'une cessation des hostilités et provoquer des négociations qui ramèneront la paix dans cette partie de l'Asie.

Prions Dieu pour que cette mission porte ses fruits.

Roger Bruneau

POINT DE VUE

La guerre peut être conjurée

MAURICE SANSFAÇON
Windsor

"Je suis comme une victime sur l'autel, pour l'Eglise, le Concile, la paix." Paroles de Jean XXIII le deux juin 1963, la veille de sa mort.

"Les laïcs franciscains doivent prendre la tête dans la lutte contre l'injustice et la pauvreté". R. P. Barthélemy Laboirie, o.f.m., le 19 septembre 1965.

"Impossible d'être frère si l'on est humble. Car c'est l'orgueil, si inévitable qu'il puisse paraitre, qui provoque les tensions et les luttes du prestige, de la prédominance, du colonialisme, de l'égoïsme : c'est lui qui brise la fraternité. Et ici notre message atteint son sommet. Négativement d'abord : c'est la parole que vous attendez de nous et que nous ne pouvons prononcer sans être conscient de sa gravité et de sa solennité : jamais plus les uns contre les autres, jamais, plus jamais. L'histoire pacifique, celle qui sera vraiment et pleinement humaine, celle-là même que Dieu a promise aux hommes de bonne volonté. Si vous voulez être frères, laissez tomber les armes de vos mains. On ne peut pas aimer avec des armes offensives dans les mains. Tant que l'homme restera l'être faible, changeant, et même méchant qu'il se montre souvent, les armes défensives seront, hélas, nécessaires." Du discours de Paul VI à l'ONU, le 4 octobre 1965.

Le Souverain Pontife, Jean XXIII, était convaincu que la guerre pouvait être conjurée. Il en est de même pour Paul VI. Il y a cependant, une condition : c'est que nous acceptions le message de Jésus : "(Jean, XV, 5) Sans moi, vous ne pouvez rien faire". Plus il y a d'argent, plus il y a de rancune, de jalousie: et la rancune entre frères c'est le commencement d'une autre guerre. Il ne peut y avoir d'amour du prochain dans un monde où l'argent est maitre. Est-ce que celui qui ouvre une taverne aime réellement son frère ? Il le fait pour l'argent. Lui et son client desséché seront peut-être côte à côte dans le cimetière. Nous n'aurons jamais la paix si nous nous occupons d'accumuler de l'argent pour nos affaires, sans nous occuper de l'enseignement de Jésus sur l'amour du prochain.

"Aujourd'hui, le principal obstacle à l'évolution : c'est l'argent. Il est entendu que Dieu aura le dernier mot. Il est le commencement et la fin. Jésus n'a pas multiplié les piastres; mais les pains et les poissons. Jésus n'a pas dit : Donne-nous l'argent nécessaire; mais : Notre pain quotidien. Un homme arrive avec son corps et il ne repart qu'avec son corps. Le Règne de Dieu n'arrivera pas aussi longtemps que nous nous servirons d'argent. Jésus nous l'a dit bien clairement : "Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent." (Matth. Vi, 24) Vous mépriserez Dieu et aimerez l'argent, ou vous mépriserez l'argent et aimerez Dieu. Cette grande vérité que les hommes n'ont pas comprise et qu'ils ne comprennent pas encore, Jésus l'a révélée à François d'Assise : "Va reconstruire mon Eglise qui tombe en ruine." Jésus s'est servi des petits oiseaux, des lis des champs, et même des petits enfants, pour nous amener à comprendre que sous un système d'argent qui contrôle les hommes, nous ne pouvons trouver la paix sur la terre. Dieu a donné en abondance ce que les hommes ont besoin sans qu'ils aient à s'inquiéter du lendemain, et ceci sans argent. Posons-nous la question : Pourquoi les hommes ne pourraient-ils pas vivre sans argent ? Et qu'est-ce que serait un monde sans argent ? D'abord les hommes pourraient vivre sans se servir d'argent, car c'est la volonté de Dieu que tous les hommes profitent de ce qu'Il a créé pour eux. C'est aussi sa volonté qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. Ceci au point de vue spirituel aussi bien que matériel. Ceci ne sera que sur un système où les hommes seront libres et sans argent. C'est alors que s'exercera la vraie charité à savoir : Ne pas gaspiller la nourriture et tout ce que Dieu nous donne. Jésus a prêché cela sur la terre, et dès son arrivée parmi nous, les anges ont chanté : "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté". Un monde sans argent serait un monde de paix où Dieu aurait la première place. Ce serait une coopérative mondiale où chacun accomplirait son travail librement, car il comprendrait que la vraie charité est là. Plusieurs pensent : Ça serait un vol pour ceux qui ont de l'argent en banque. Nous savons cependant que celui qui a des richesses les a aux dépens de celui qui en manque. Nul ne recevra de récompense parce qu'il aura distribué ses richesses, mais il sera puni s'il ne le fait pas, car c'est son devoir de le faire. Pour la paix du monde nous devons tous tendre vers l'idéal sur la terre : Un monde sans argent." D'une lettre adressée à Jean XXIII le 4 octobre 1962. Aussi longtemps que nous nous contenterons de donner les miettes aux pauvres en croyant avoir accompli notre devoir, nous n'aurons pas la paix. Nous sommes tous pécheurs, et nous devons admettre l'Evangile tel qu'il est.

Les pouvoirs locaux : écoles de leadership

Roger-J. Bédard

Dans un commentaire sur l'élection du 5 juin (1) j'ai affirmé que les candidats de l'Union Nationale étaient beaucoup plus profondément enracinés dans leur milieu que leurs adversaires.

Un ancien ministre a prétendu que cette affirmation ne tenait pas debout. Par tempérament, je suis poli et plutôt bien élevé. C'est toujours avec regret que je contredis les honorables.

Renseignements pris, j'ai pu établir avec certitude que 48 des 108 candidats de l'Union Nationale occupent ou ont occupé récemment des postes de commande dans les municipalités et les commissions scolaires.

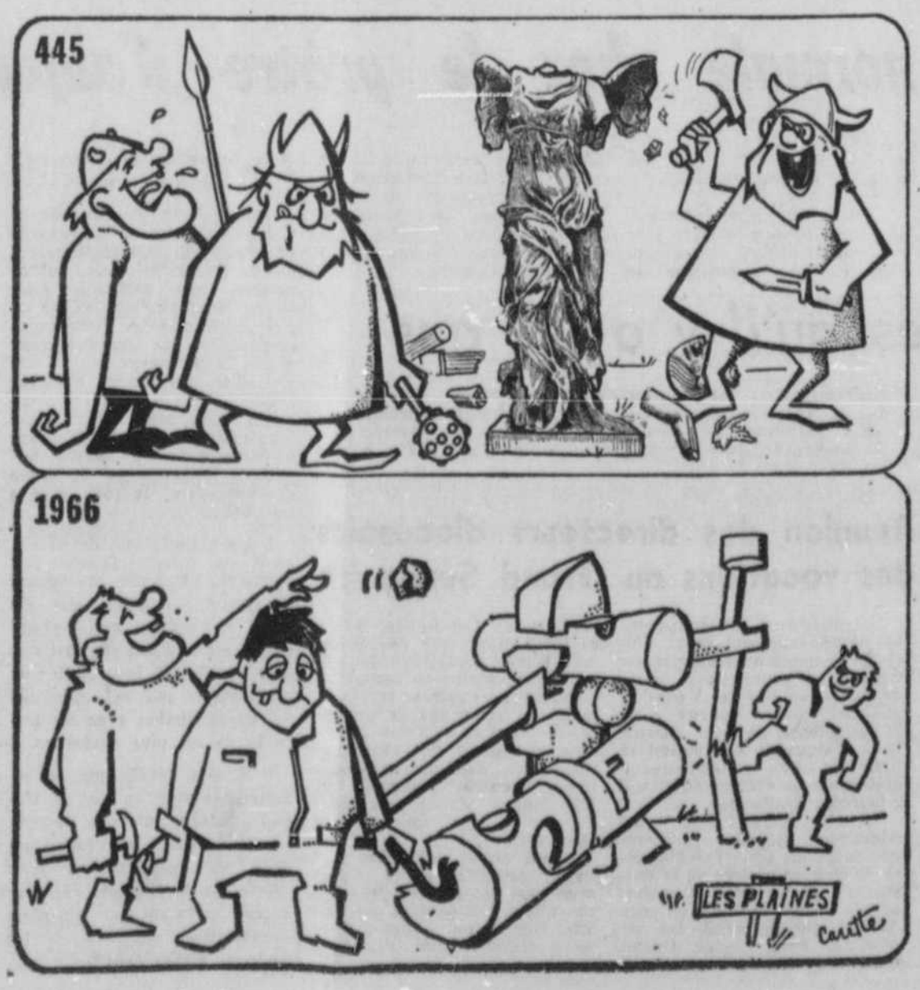
Vingt-huit de ces derniers ont été élus dans leurs comtés respectifs. Douze siègent au conseil des ministres. Une analyse similaire est en cours pour les candidats du parti libéral.

Le Tableau I indique assez clairement que l'U. N. a recruté un nombre remarquable des chefs de file locaux qui ont déjà prouvé leurs aptitudes au leadership politique : —

TABLEAU I

Membre de la Législature	Comté	Nom du candidat	Fonctions municipales ou scolaires
	Argenteuil	Roger Lajeunesse, avocat	juge municipal à Ste-Thérèse '57-'62
•	Beauce	Paul-E. Allard, avocat	maire de St-Joseph de Beauce
•	Berthier	Guy Gauthier, médecin	maire de St-Michel-des-Saints
•	Bourget (Mtl)	Paul Sauvageau, courtier	échevin de la ville de Montréal
	Charlevoix	Jean Warren, assureur	maire de Pointe-au-Pic, préfet du comté de Charlevoix
•	Chauveau	F.-E. Mathieu, comptable	maire de Charlesbourg-Ouest, préfet du comté de Québec, président Union Conseils Comtés
	Deux-Montagnes	J.-G. Bergeron, dentiste	échevin de Deux-Montagnes
	Dorion (Mtl)	Maurice Custeau, gérant	échevin de Montréal '51-'54
	Drummond	Marc-A. Joyal, notaire	sec.trés. ville de St-Cyrille
•	Dubuc	Roch Boivin, médecin	maire de Chicoutimi-Nord '49-'66
	Duplessis	André Haince, gérant	échevin de Sept-Iles
•	Gaspé-Nord	François Gagnon, comptable	secrétaire-trésorier de Cap-Chat, secrétaire comm. scolaire Cap-Chat
	Gaspé-Sud	J.-A. Brochet, marchand	échevin de Rivière-aux-Renards
	Gatineau	J.-Claude Branchaud, marchand	maire des Bois-Francs, ex-préfet de comté de Gatineau
	Hull	Edgar Chénier, courtier	échevin de Hull
	Huntingdon	Alister Somerville, fermier	maire de Hemingford, président com. scolaire Hemingford
	L.-de-la-Madeleine	G. Gingras, commerçant	président com. scol. de St-Alphonse
	Jacques-Cartier	E. Farineau, plombier	échevin de Lachine commissaire écoles Lachine
•	Kamouraska	A. D'Anjou, camionneur	maire de St-Pascal '55-'66
•	Lac-St-Jean	L. Desmeules, quincaillier	maire de Naudville, maire d'Alma
•	L'Assomption	Robert Lussier, médecin	maire de Repentigny
	Laval	Raymond Lagacé, industriel	maire de l'Abord-à-Plouffe '44-'58
•	Laviolette	André Leduc, commerçant	président com. scol. de Grand'Mère
•	L'Islet	Fernand Lizotte, médecin	maire de St-Jean-Port-Joli
•	Maskinongé	Rémi Paul, avocat	greffier de Louiseville '50-'59
	Matapédia	Jean-P. Fiset, assureur	échevin de Causapscal
•	Mégantic	Marc Bergeron, avocat	conseiller juridique de 3 villes
	Mercier (Mtl)	Conrad Touchette, optométriste	échevin de St-Calixte
•	Missisquoi	Jean-J. Bertrand, ovacat	secrétaire-trésorier de Sweetsburg
•	Montmagny	Jean-P. Cloutier, comptable	secrétaire-trésorier de Montmagny
•	Montmorency	G. Tremblay, médecin	maire de Beauport
•	Nicolet	Clément Vincent, agriculteur	maire de Ste-Perpétue, préfet de comté de Nicolet
	Olier (Mtl)	M. Constantineau, gérant	échevin de Ville St-Michel
•	Papineau	Roland Théoret, notaire	maire de Gatineau
•	Pontiac	R. Johnston, commerçant	échevin d'Otter Lake
•	Rivière-du-Loup	Gérard Lebel, avocat	conseiller juridique municipal
•	Roberval	J.-Georges Gauthier, gérant	maire de Chambord, préfet de comté de Roberval
	Saguenay	Ernest Bruyère, administrateur	secrétaire com. scolaire Hauterive
	Ste-Anne (Mtl)	Bruno Lépine, commerçant	échevin de la ville de Montréal
•	St-Henri (Mtl)	C. Martellani, homme d'affaires	échevin de la ville de Montréal
•	St-Jacques (Mtl)	Paul Dozois, assureur	ex-échevin de la ville de Montréal
	St-Laurent (Mtl)	Henri Beaulieu, avocat	juge de Cité de St-Laurent
•	Shefford	Armand Russell, commerçant	maire de St-Joachim '50-'57, maire de Waterloo '57-
	Taillon	Paul Labrosse, technicien	prés. com. scolaire Jacques-Cartier
•	Témiscouata	Montcalm Simard, industriel	maire de Rivière-Bleue, préfet de comté de Témiscouata
•	Terrebonne	Hubert Murray, ingénieur	maire de St-Jérôme
•	Wolfe	René Lavoie, vendeur	commissaire d'écoles de Disraéli
•	Yamaska	Paul Shooner, marchand	échevin de Pierreville

(1) "Post-mortem d'une élection", l'ACTION, 15 juin 1966, p. 4.



Les banalités de Roguin

Sexologie ou Sexualité

La sexologie est une science, la sexualité, une réalité.

L'une a pour objet "l'ensemble des faits biologiques en rapport avec la génération et les processus préparatoires de la génération, et considérés non seulement en dehors de l'individu mais principalement dans l'individu lui-même." (1)

L'autre a pour but l'accomplissement d'une vitalité émotive, psychique et physique réalisée dans un état de volupté qui peut envahir tout l'individu.

Bien intégrée, la sexualité est source de béatitude; mal assumée elle devient l'une des pires sources de refoulement, entrainant alors tout une kyrielle d'insatisfactions et de frustrations.

La différence réside principalement dans l'état de communicabilité ou d'incommunicabilité entre les sujets.

> **Si le matin, dès le réveil, ils ne ressentent pas un plaisir à se revoir; s'ils n'expriment pas, par un regard chaud et une main tendre, la joie d'entreprendre une nouvelle journée; s'ils ne prolongent pas en eux, tout au long du jour, la présence de l'un et de l'autre et si, le soir venu, ils ne connaissent pas le bonheur le partager leurs pensées et de découvrir ensemble de nouveaux mondes culturels et humains; si, au seuil de la nuit, ils ne créent pas un climat d'échange psychique avant l'échange physique — la sexualité ne sera pas entre eux une expression saine de toute leur personne, mais un fragment de leur tête.**

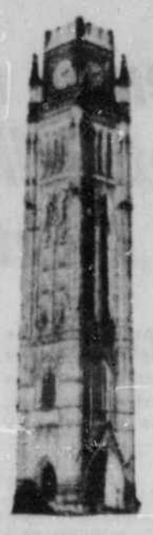
Car ils n'auront pas appris l'art de vivre ensemble ni l'art d'aimer qui se situent entre les pôles du don de soi et de la contemplation de l'autre. Aimer c'est en effet saisir la beauté de l'autre et accepter ses limitations. Cette authenticité crée une communication spontanée et pleine qui permet à la vie sexuelle d'être un échange amoureux. Elle ne se limite plus au contact des corps mais s'enrichit d'une communion psychique d'une grande fluidité haussant l'expression charnelle à un très haut niveau d'intériorité : c'est alors réaliser l'AHANDA hindou "cette félicité extatique accompagnant toute expérience de communion cosmique". (2) L'abandon des deux volontés devient le but de l'univers sexuel allant bien au-delà de l'acte purement charnel qui, privé de l'unité spirituelle, devient vite une habitude egomasturbatoire au lieu d'être un mouvement alto-érotique. C'est dans ces conditions que la sexualité dévie.

Maintenant délivrés de plusieurs Tabous et préjugés au sujet de la sexualité, nous devrions inclure dans la formation académique quelques notions de base de sexologie qui, ajoutées à la philosophie à la psychologie et à la littérature, apprendraient au cerveau de l'étudiant des connaissances indispensables sur l'homme et la vie.

Roguin

(1) La Sexologie, Dr A. Hesnard, Petite Bibliothèque Payot

(2) Le Yoga sexuel, Allan W. Watts, Planète 29.



En direct d'Ottawa



Du mercredi au samedi inclusivement, l'ACTION offre aux quatre grands partis politiques fédéraux, par la voix d'un de leurs représentants, l'occasion de faire valoir leur position dans le domaine de la politique fédérale. Cette chronique sera signée tour à tour par MM. Réal Caouette, R.C.; Robert Cliche, NPD; Auguste Choquette, Ll.; et Martial Asselin, PC.

Définir le canadianisme

Par Auguste Choquette

député libéral de Lotbinière

La C.S.N., la F.T.Q. et l'U.C.C. ont présenté un mémoire fort intéressant au comité de la constitution formé par la législature du Québec.

Le dit comité dont le parrain est l'actuel ministre provincial de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, a eu l'avantage d'entendre de nombreuses propositions formulés relativement au cadre constitutionnel dont notre pays doit être doté.

Par ailleurs, les Etats généraux du Canada français, qui veulent s'affirmer comme la "voix du peuple canadiens-français, convoitent la rédaction d'une nouvelle constitution, considérant l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique comme périmé.

Il y a aussi le document signé Faribeault-Fowler qui mérite de retenir notre attention plus d'une fois.

Enfin, n'oublions pas le substratum juridique et politique des revendications fiscales de M. Daniel Johnson: la nationalité canadienne-française.

De toutes ces élucubrations, de toutes ces philosophies politiques en gestation se dégagent de plus en plus nettement les options suivantes :

1) fédéralisme modifié selon la conjoncture;
2) statut particulier pour le Québec;
3) fédéralisme coopératif;
4) statut quo;
5) centralisation renforcée;
6) Etats associés;
7) indépendance du Québec.

Cette nouvelle terminologie recelle plus qu'une vaine logomachie, elle prend racine dans l'affirmation d'idéals vigoureux.

Pour un député fédéral venant du Québec, il est frustrant de constater que toutes ces manifestations de pensée n'ont pas le Parlement canadien comme foyer idéologique.

En matière constitutionnelle, des initiatives fédérales s'imposent et l'impassibilité ne peut pas être la règle.

Quelles sont les vues officielles du gouvernement d'Ottawa? Il a, par le truchement de ses plus influents porte-parole, manifesté son adhésion au fédéralisme coopératif, qui n'est pas sans inclure un statut particulier pour le Québec auquel le premier ministre Pearson a déjà consacré un magistral discours.

M. Maurice Sauvé, lors de l'émission "Les Affaires de l'Etat", le 29 juin dernier, a parlé d'un nouveau fédéralisme comme étant "la clef de voûte' 'de la politique du gouvernement actuel.

Cependant, la hiérarchie ministérielle est très rétissante au sujet de l'élaboration d'une nouvelle constitution et s'objecte à la création d'un comité parlementaire afin d'étudier les amendements possibles et souhaitables qui seraient apportés à l'A.A.B.N.

Une telle attitude n'a pas l'heur de plaire complètement à toute la jeune députation qui occupe les arrières-bancs du côté libéral.

Toutefois, les objections valables doivent être considérées.

Un tel comité parlementaire risquerait de dégénérer en une foire partisanne; et, de plus, comment viendrait-on à s'entendre sur un texte constitutionnel définitif alors qu'on n'a même pas réussi, après des années d'efforts, à faire l'accord sur une simple formule de rapatriement?

La première objection peut être écartée en ce que le destin du Canada étant l'enjeu, toute approche démagogique et toute prise de position mesquine seraient étroitement surveillées et vite réprouvées par la presse et l'opinion publique. Le fonctionnement du comité québécois n'apporte-t-il pas un réconfort à cet égard?

La deuxième objection serait plus solide si la formule Fulton-Favreau n'avait représenté qu'une simple formalité; or la formule F.-F. était presque une constitution à l'intérieur de la constitution existante et présupposait une interprétation de l'A.A.B.N. qui se heurte à des dissentiments trop profonds.

Il y va du prestige du Parlement fédéral de travailler à répandre une pensée canadienne, à promouvoir un idéal canadien, à définir, en conformité de la conjoncture sociale et politique, le véritable canadianisme; qu'il fasse sienne cette effervescence constitutionnelle qui agite le Québec!

Que le gouvernement du Canada devienne le gouvernement de tous les Canadiens. Pour cela, il se doit de protéger la francophonie et de l'inscrire comme partie intégrante et vitale de la réalité canadienne; sans quoi les Canadiens français, moins emballés qu'autrefois par un idéal canadien, pourraient devenir des apatrides et, conséquemment, chercheraient à se concentrer tous dans un territoire déterminé.

Définir le canadianisme, voilà une tâche onéreuse à laquelle le Parlement canadien se doit de concourir iminemment.

REVUE DE LA PRESSE PÉRIODIQUE

Sélection d'éditoriaux sur l'actualité puisés dans les quotidiens canadiens-anglais et traduits par la Presse Canadienne.

Le Times, Moncton. — L'imposant programme de développement rural dévoilé l'autre jour à Frédéricton, concernant deux régions défavorisées du Nouveau - Brunswick, semble être une formule audacieuse et original visant à s'attaquer au problème de la pauvreté chronique qui, depuis trop longtemps, anéanti les espérances de certaines régions de cette provinces.

Les dépenses totales de $115 millions qui seront faites dans ces deux régions au cours d'une période de 10 ans ne peuvent faire autrement que d'être profitables quoique seul le temps pourra dire dans quel degré ce programme sera avantageux. La plus grande partie du plan concerne les comtés de Gloucester et de Restigouche. Une somme globale de $93,500,000 sera consacrée à la partie nord-est de la province. Dans la région de Mactaquac, ARDA investira un autre $20,900,000.

Tout indique que le programme, qui est rendu possible grâce à la Loi pour favoriser le développement agricole et rural, vise dans une large mesure la population adulte actuelle. L'objectif consiste à rationaliser les structures agricoles actuelles et à hausser les niveaux de l'éducation et les compétences techniques.

Etant donné que le programme d'opportunité égale pour tous instauré par le gouvernement provincial vise principalement la génération montante, il est à espérer que ces deux projets se compléteront et mettront un terme une fois pour toutes aux malheurs économiques qui s'acharnent depuis nombre d'années sur les régions concernées, principalement le nord-est du N.-B. — Le 21 septembre.

• • •

Le Times-Globe, Saint-Jean, N.-B. — L'un des handicaps les plus graves que les provinces atlantique aient eu a subir de la part d'Ottawa c'est la tendance du gouvernement central d'appliquer des politiques économiques nationales qui étaient excellentes pour les provinces centrales mais très mauvaises pour les Maritimes.

Voici un exemple chronique : Les barrières tarifaires ont été élevées au cours des années dans le but de protéger l'industrie du centre du Canada tout en faisant très peu de cas des Maritimes si ce n'est de couper nos échanges commerciaux nord-sud et de hausser notre coût de la vie.

Au cours des dernières années, chaque fois que la marmite économique se mettait à bouillir dans le centre du Canada, Ottawa ordonnait "de baisser le feu partout" même si dans les Maritimes, la marmite commençait à peine à mijoter.

Les dernières décisions prises par les autorités fédérales pour combattre l'inflation ne font que poursuivre cette politique injuste et peu clairvoyante. L'argent est devenu plus rare pour maintenir le contrôle sur la prospérité économique ontarienne. Le gouvernement a réduit les dépenses nationales prévues dans de nombreux secteurs et il a remis à plus tard plusieurs projets de travaux publics et autres programmes d'un bout à l'autre du pays. Cela a eu pour effet de porter un dur coup à notre région du Canada où le chômage était déjà élevé et où également le secteur des affaires luttait pour se maintenir et pour prendre de l'ampleur dans la mesure du possible afin d'absorber un certain nombre des sans-travail. — Le 19 septembre.

Méfiez-vous des pilules amaigrissantes

Un petit comprimé pour couper l'appétit, c'est tentant! Mais cela vaut-il que vous risquiez votre santé morale et physique? Car, c'est un fait, certaines pilules peuvent vous rendre malade. Ce qui compte, ce sont les bonnes habitudes alimentaires. Si vous êtes de ceux qui ont besoin de maigrir, ne manquez pas de lire cet article instructif dans Sélection du Reader's Digest d'octobre!

Paquet



NOTRE SERVICE REGULIER
de livraison tous les jours

excepté le lundi Départ à 8 hres	Québec Haute-Ville, Sillery, Ste-Foy, Cap-Rouge, Basse-Ville, Limoilou, St-Pascal, Vanier, Charlesbourg, Orsainville, N. Dame des Laurentides, Lac Beauport.
COTE DE BEAUPRE	Giffard, Beauport, Everell, St-Grégoire, Villeneuve, Ste-Thérèse de Lisieux, Courville, Boischatel, Ange-Gardien, Château-Richer, Ste-Anne, St-Joachim, Beaupré, St-Michel de Beauport, Lac John.
RIVE NORD	Loretteville, Ancienne-Lorette, Champigny, Neuchâtel, Village Huron, Camp Valcartier, Valcartier Station, Valcartier Village, Lac St-Charles, Val St-Michel, St-Emile, Château d'Eau, Charlesbourg-Ouest, Duberger, Ville Les Saules, Shannon, Ville Bel-Air.
RIVE SUD	Lévis, Lauzon, Bienville, St-David, Hospice Guay, New-Liverpool, St-Romuald, Charny, Chaudière Bassin, Chaudière Station, Soresto, Breakyville, St-Rédempteur, St-Thélesphore, Villieu.

Mardi, jeudi, samedi St-Henri, St-Louis-Pintendre, St-Jean-Chrysostome.	Jeudi seulement LAVAL	Vendredi seulement St-Nicolas, St-Etienne de Lauzon.	Mardi, jeudi, samedi St-Augustin, Neuville, Les Ecureuils, Donnacona.

Marchandises lourdes
DEPART TOUS LES JOURS (Excepté le lundi)
DEPART A 8 HEURES Québec, Haute-Ville, Sillery, Ste-Foy, Cap-Rouge.
DEPART A 8 HEURES Orsainville, Québec Basse-Ville, Limoilou, Charlesbourg, N.D. des Laurentides, Lac Beauport, Vanier.

Banlieue

MARDI, JEUDI, SAMEDI	MERCREDI, VENDREDI (Départ à 8 heures)	MERCREDI, VENDREDI (Départ à 8 heures)
Giffard, Beauport, Villeneuve, Ste-Thérèse-de-Lisieux, Courville, Evorell, St-Grégoire, Boischatel, Ange-Gardien, Château-Richer, Ste-Anne de Beaupré, St-Joachim, Beaupré, Lac John.	Lévis, Lauzon, Bienville, St-Romuald, Charny, Chaudière Bassin, Chaudière Station, St-Rédempteur, St-Télesphore, St-Louis-de-Pintendre, St-Jean-Chrysostome, St-Henri, Breakyville, St-David, New-Liverpool, Ville-Guay, Villieu, Soresto.	Loretteville, Neuchâtel, Les Saules, Ville Duberger, Ancienne-Lorette, Champigny, Camp Valcartier, Valcartier Village, Valcartier Station, Lac St-Charles, Val St-Michel, St-Emile, Ville Bel-Air, Château d'Eau, Charlesbourg-Ouest.

LE JEUDI SEULEMENT départ à 8 heures: Laval
VENDREDI départ à 8 heures: St-Etienne-de-Lauzon, St-Nicolas.

HEURES D'AFFAIRES: ST-ROCH: TOUS LES JOURS DE 9H. A 5H.30 EXCEPTE LES JEUDI ET VENDREDI FERMETURE A 9H.30 P.M. — PLACE LAURIER: DE 9H.30 A 5H.30 EXCEPTE LES MARDI, JEUDI ET VENDREDI FERMETURE A 9H.30 P.M.

RELEX/156

Q

octroi de
BOURSES
universitaires

est admissible *tout citoyen canadien bilingue, encore aux études ou déjà employé, ayant obtenu, dans les sept dernières années, un baccalauréat d'une université du Québec.*

L'Hydro-Québec offre des bourses annuelles pour l'obtention de maîtrises, de licences ou de doctorats, ou pour la poursuite de recherches post-doctorales dans les domaines suivants: génie, sciences sociales ou politiques, sciences pures, économie ou commerce.

Ces bourses varient entre $4 000 et $6 000 par année selon qu'il s'agit d'une maîtrise, d'une licence, d'un doctorat ou de recherches post-doctorales. Elles sont renouvelables pour une ou deux années, selon le cas.

L'examen des candidatures sera confié à un jury de personnalités éminentes ne faisant pas partie du personnel de l'Hydro-Québec.

Pour obtenir de plus amples renseignements, écrire à l'adresse suivante:

LES BOURSES DE L'HYDRO-QUÉBEC,
a/s du secrétaire du comité de sélection,
75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Qué

General Motors du Canada

Moyenne des ajustements de prix des autos de $43

OSHAWA, Ont. (PC) — La General Motors of Canada a divulgué mercredi les prix de tous les modèles 1967 de ses voitures de tourisme. La moyenne des ajustements de prix est de $43. Ceux-ci tiennent compte de l'incidence des accessoires facultatifs rendus courants et des produits améliorés.

Les prix de liste de 1966 de l'équipement facultatif rendu courant sur les voitures de tourisme de 1967, inclus dans l'ajustement des prix, varient de $5 à $88 et la moyenne est de $32. Cet équipement comprend un avertisseur de danger à quatre directions, un rétroviseur anti-éblouissement, des rétracteurs, des ceintures du siège avant, et des changements de dimension des pneus pour permettre une pression de gonflement unique en vue du maximum d'usage normal, ainsi que quelques articles pratiques. En certains cas, des accessoires qui faisaient partie de l'équipement courant ont été supprimés et les prix réduits en conséquence.

Sécurité assurée

En plus de rendre courants sur tous les modèles de 1967 certains accessoires facultatifs on a amélioré plusieurs articles rattachés à la sécurité et autres produits. Au nombre des 29 dispositifs de sécurité nouveaux ou améliorés se trouvent un arbre de direction amortisseur, le premier que l'industrie annonce : en cas de grave collision frontale, l'arbre de direction fléchit à un rythme contrôlé lorsque la pression du choc s'exerce à une extrémité ou l'autre. Ces dispositifs comprennent également des freins à double cylindre, moteur avec avertisseurs lumineux, ce qui ajoute grandement à la sécurité et à la sûreté du véhicule : un des cylindres contrôlera les freins avant et l'autre, les freins arrière, de sorte que le freinage de deux roues sera assuré lorsque l'un ou l'autre circuit est endommagé ou brisé et qu'un avertisseur lumineux signale une panne.

Ont aussi été ajoutés des verrous de dossier de strapontin pour tenir en place le siège avant du coupé et le second siège de la familiale; un dispositif protecteur à la poignée de la porte avant pour empêcher, lorsqu'elle est convenablement fermée, d'ouvrir celle-ci par inadvertance ou dans l'affolement d'un accident; des fils électriques fusibles pour diminuer les dangers d'incendie et faciliter les réparations électriques; un avertisseur de changement d'allée, dispositif que commande le conducteur et qui fonctionne de pair avec le levier du clignoteur pour indiquer l'intention de changer d'allée sur une grande route. Tous les modèles seront munis de serrures à cinq arrêts pour prévenir le vol.

Prix inférieurs

Les prix ajustés des voitures de tourisme de 1967 sont inférieurs aux prix de 1966 des accessoires facultatifs intégrés à l'équipement courant en 1967, plus un ajustement pour le coût des améliorations aux produits. Aussi, le client bénéficiera-t-il des économies de la production massive que nécessite l'accroissement du volume de ces accessoires et produits améliorés. Toutes les voitures GM fabriquées au Canada seront dotées des mêmes dispositifs de sécurité que les voitures fabriquées aux Etats-Unis.

Les prix de sept modèles son réduits. Les ajustements de prix d'autres modèles varient de $26 à $89. Il s'agit des prix de liste à l'usine, avant taxes de ventes fédérales et provinciales.

Les ajustements de prix ne tiennent aucunement compte de l'augmentation des gages et bénéfices marginaux qui surpassent de 6 pour cent ceux d'il y a un an.



● NATIONS UNIES — (Téléphoto UPI) — Le sous-ministre Tun Abdul Razak de la Malaisie a demandé d'appuyer la conférence asiatique sur le Vietnam. Il a demandé que la Chine Rouge soit admise aux Nations unies sans que cela mette dans l'embarras la Chine Nationaliste. Sur la photo, on remarque, à l'arrière-plan, le secrétaire U Thant, le président Abdul Rahman Pazwak et le sous-secrétaire C.V. Narasimhan.

Guerre du Vietnam

Commun dénominateur entre la pensée de la France et celle du secrétaire général Thant

Par GEORGES WOLF

NATIONS UNIES (A.F.P.) — Le soin mis par le représentant des Etats-Unis, M. Arthur Goldberg, a répondre immédiatement au discours prononcé mercredi par M. Maurice Couve de Murville devant l'Assemblée générale des Nations unies donne la mesure du retentissement qu'a connu, dans le forum mondial de New York, l'exposé de politique du ministre français des Affaires étrangères.

Le retentissement a été considérable. "Le discours français" comme on l'appelle dans le jargon des couloirs onusiens, est l'événement du jour. Il est analysé et commenté dans toutes les consultations et dans toutes les conversations dont les Nations-Unies sont le cadre. Il sera assurément un des documents de référence de tout échange de vues qui pourrait se produire à l'ONU sur la guerre du Vietnam.

A cet égard, on a constaté d'emblée un commun dénominateur entre la conception de la guerre du Vietnam exposée par M. Couve de Murville et la pensée exprimée par U Thant dans le testament politique que fut sa déclaration du premier septembre annonçant sa démission: le problème qui se pose est celui de la survie du peuple vietnamien. Le langage utilisé sur ce point par le ministre français a causé parmi tous les groupes de l'Assemblée une émotion authentique.

LE TALION

La réaction des Etats-Unis s'est exprimée dans l'allocution prononcée par M. Goldberg en exercice du droit de réponse : extrême courtoisie envers la France, son gouvernement et sa représentation aux Nations unies, mais très ferme quant au maintien du principe fondamental de la position américaine vis-à-vis d'éventuelles négociations de paix: pas de concessions sans réciprocité.

Ce fut, selon certaines interprétations, un rejet de l'appel français à une générosité américaine qui créerait le "fait nouveau" qui, seul, rendrait possible la négociation et la paix.

S'il paraît évident que la réaction américaine est celle aussi des délégations des pays qui approuvent à des titres divers la politique mise en oeuvre par les Etats-Unis dans le Sud-Est asiatique, d'autres délégations représentant surtout des pays afro-asiatiques d'indépendance relativement récente savent gré au ministre français des Affaires étrangères d'avoir rappelé un des éléments caractéristiques de la guerre du Vietnam souvent oublié dans les flots de propagande et de polémique que cette guerre suscite: Pas plus qu'on ne peut imaginer une défaite de la "puissante amérique", on ne saurait concevoir "le renoncement d'un peuple qui veut son indépendance".

RESISTANCE NATIONALE

Il a toujours été difficile aux Etats-Unis de convaincre un auditoire international comme celui de l'ONU que la guerre du Vietnam était destinée à châtier des agresseurs. Cela sera rendu encore plus malaisé par l'avis exprimé par le ministre français, confirmant devant l'Assemblée générale le caractère de "résistance nationale" que le général de Gaulle avait attaché, dans son discours de Pnom Penh à la lutte menée par des Sud-Vietnamien contre le gouvernement de Saïgon. Tout particulièrement pour les représentants du tiers monde à l'ONU, cet aspect de la guerre du Vietnam revêt une importance politique et psychologique capitale.

Il convient de signaler enfin que les passages que le ministre français des affaires étrangères a consacrés à la renaissance en Europe des relations que la guerre froide avait rompues et qui pourraient s'épanouir si rien ne vient les "interrompre de l'extérieur" ont suscité des commentaires très favorables de la part de nombreux diplomates des pays européens, scandinaves et de démocratie populaire.

Dans d'autres milieux, ces passages ont été accueillis avec les réserves que l'on nourrit envers les conceptions françaises telles qu'elles sont caractérisées par la formule de "l'Europe de l'Atlantique à l'Oural".

A bord de capsules américaines

Des Occidentaux pourraient faire des expériences spatiales conçues dans leur propre pays d'origine

WASHINGTON (A.F.P.) — Des savants du monde occidental pourraient effectuer à bord de capsules spatiales américaines des expériences conçues dans leur propre pays d'origine, déclare-t-on mercredi de source autorisée américaine.

Il s'agit là d'une mise au point consécutive à certaines interprétations des propos tenus mardi par le Dr James Webb, directeur de la NASA. Ce dernier avait alors fait la proposition précitée. Mais comme au même moment le président Lyndon Johnson et le chancelier Ludwig Erhard discutaient à Washington de la collaboration spatiale germano-américaine, des commentateurs avaient pu penser que le chef de la NASA invitait tout particulièrement des savants allemands à bord de futurs vaisseaux spatiaux américains.

Dans la nuit de mardi à mercredi, un porte-parole de l'agence spatiale avait exposé que M. Webb n'avait fait que suggérer que soient exécutées, à bord de véhicules américains, des expériences conçues par des savants étrangers et confiées par eux aux Etats-Unis.

Mercredi, les milieux autorisés ont précisé que, dans un avenir indéterminé, des savants étrangers pourront prendre place eux-mêmes à bord de cabines spatiales américaines pour y effectuer les expériences.

John Glenn avait lui-même invité, il y a plusieurs années, des cosmonautes russes à accompagner dans l'espace des confrères américains. Cette offre n'a pas été acceptée, concluent les milieux autorisés. Mais les progrès de la technique spatiale occidentale permettent, dès maintenant, d'envisager le jour où des savants de l'ouest voleront et travailleront à bord de capsules américaines.

Une commission tripartite devrait prendre les responsabilités du Conseil des ports nationaux

MONTREAL. — (P. C.) — M. Paul-Emile Sauvageau, député de l'Union nationale à la législature québécoise, a demandé qu'une commission tripartite présidée par un représentant de la ville de Montréal prenne immédiatement les responsabilités du Conseil des ports nationaux, dans la métropole.

"C'est par ce seul moyen que nous réussirons à mettre de l'ordre dans le fouillis qui existe sur nos quais," a-t-il déclaré au cours d'une interview. "La situation, telle qu'elle est actuellement, est non seulement entachée d'un illogisme total, mais elle est aussi sans espoir."

M. Sauvageau, qui est également conseiller municipal, a ajouté que la majorité des directeurs du Conseil des ports nationaux étaient "des gens de l'extérieur de la métropole, qui n'ont aucune notion des problèmes réels."

"A presque tous les points de vue, il y a des lacunes sur les quais du plus grand port intérieur du monde. Il n'y a presque pas de sécurité, la surveillance est une farce, tous les bâtiments tombent en ruine et chaque fois que survient un travail d'urgence on doit demander les services municipaux.

"Les gens qui dirigent les activités du port sont désignés par le gouvernement fédéral; la plupart du temps, ces gens sont ailleurs au pays et ils sont intouchables."

Ils sont intouchables à un tel point que Montréal doit les accepter, même s'ils mettent tout sens dessus dessous.

UNE CAMPAGNE

M. Sauvageau se retire comme conseiller municipal le mois prochain pour occuper son siège à Québec comme député de Bourget. Il a indiqué son intention de mener une campagne provinciale en faveur de la création d'une commission tripartite, composée d'administrateurs fédéral, provincial et municipal, qui sera chargée de diriger les activités du port.

"Une telle commission doit comprendre des représentants fédéral et provincial à cause le la nature du port, mais l'administration des quais doit être laissée entièrement aux mains de la ville.

"Qu'importe les enquêtes ou les commissions royales, elles ne font rien qui vaille. Il faut endever au Conseil des ports nationaux la responsabilité des quais de la métropole."

Il a fait allusion à l'équipement inadéquat de lutte contre les incendies dans le port et au transport négligent de matières explosives jusqu'aux quais à travers le centre de la ville.

Réduire les heures de travail supplémentaires au maximum

VICTORIA (P.C.) — Le premier ministre, M. W.A.C. Bennett, a annoncé, au cours d'une conférence de presse, son intention de forcer les travailleurs et les employeurs de cette province à réduire au maximum le nombre de leurs heures de travail supplémentaires.

En ma qualité de premier ministre, dit-il, j'ai donné instruction au ministre du Travail de faire cesser cette pratique du surtemps, dans toute la province".

Voulant faire comprendre qu'on l'avait bien compris la première fois, il répéta : "Notre but est d'empêcher que les travailleurs fassent du surtemps".

Cette conférence de presse a été donnée 24 heures avant que M. Bennett ne prenne l'avion à destination de la Grande-Bretagne et de l'Europe continentale. Son voyage doit durer deux semaines.

UNE MENACE

Aux termes de la législation ouvrière de la Colombie-Britannique, les employeurs doivent obtenir un permis spécial du gouvernement, s'ils veulent faire travailler leur personnel plus de 44 heures, dans une semaine.

C'est de cet instrument que le gouvernement créditiste de M. Bennett entend se servir, semble-t-il, pour répondre à l'appel qu'a lancé dernièrement le gouvernement fédéral, demandant aux provinces d'employer tous les moyens à leur disposition pour faire échec à l'inflation, au chômage et aux problèmes du crédit.

Déjà, tous les services gouvernementaux de la Colombie-Britannique ont reçu instruction de s'en tenir à la semaine de travail régulière, et il est prévu que les prochains contrats accordés par le gouvernement à des entreprises privées contiendront une clause limitant le nombre d'heures de travail hebdomadaire des employés.

Lorsque les journalistes ont demandé à M. Bennett s'il croyait sincèrement que les mesures dont il est fait ci-haut mention, y compris le refus d'émettre des permis de travail supplémentaire, pourraient faire diminuer sérieusement cette pratique, le premier ministre a répondu qu'il était prêt à présenter un texte de loi réellement efficace aux députés, lors de la reprise de la session parlementaire, "si cela se révèle nécessaire".

Entre-temps, M. Bennett s'en remet à la compréhension des employeurs, auxquels il demande de faire preuve de bonne volonté.

Lancement de "Gemini-11" retardé

CAP KENNEDY, Floride. — (A. F. P.) — La NASA revise activement ses plans de sortie spatiale pour "Gémini-11" et retardera de ce fait de quelques jours la date de ce lancement qui était jusqu'ici fixé au 31 octobre. Il pourrait être remis au 14 novembre.

L'agence spatiale renonce en tout cas, purement et simplement, à utiliser lors de ce vol de quatre jours le "fauteuil volant" "A.M.U." Astronaut Maneuvering Unit dont l'expérimentation devait être le clou de la randonnée du capitaine de vaisseau James Lovell et du commandant d'aviation Edwin Aldrin.

Il s'agit d'un appareillage de 160 livres aussi complexe que perfectionné qui devait accroître considérablement l'autonomie d'Aldrin, le futur "nageur spatial" de "Gémini-12".

L'extrême fatigue, la transpiration excessive de Richard Gordon, son prédécesseur lors de "Gémini-11", le 13 septembre dès ses premiers ébats dans le vide, ont forcé la NASA à reviser ses plans de prochains exercices extra-véhiculaires. Gordon avait dû réduire à 44 minutes sa marche spatiale qui avait été prévue pour près de 2 heures. Son camarade Eugene Cernan, le 5 juin, avait été de même obligé de raccourcir son activité hors-cabine quand la transpiration se condensa sur la face intérieure de sa visière de plexiglas, le privant virtuellement de toute visibilité.

Il n'est pas certain que la NASA raccourcisse substantiellement la durée de la marche spatiale d'Aldrin. Mais il est sûr que les exercices prévus seront considérablement simplifiés de façon à exiger le strict minimum d'efforts de cet astronaute.

NASA, également se familiarisera d'ici là avec le délicat problème du travail dans le vide extra-atmosphérique qui nécessite des efforts physiques de très loin supérieurs à tout ce qu'avaient pu prévoir les savants américains dans leurs études les plus poussées.

Tout cela reconnaissait le Dr Robert Gilruth, directeur du centre spatial de Houston, en commentant l'essoufflement totalement imprévu de Gordon dès les premiers instants de sa marche cosmique : "prouve que nous ne savons pas tout ce que nous devrions au sujet de ce phénomène".

Le héros de la mésaventure concédait alors qu'il avait effectivement passé, à 300 kms d'altitude, trente pénibles minutes à effectuer une simple besogne qui ne requérait pas trente secondes au sol.

Aldrin utilisera donc en novembre le simple pistolet directionnel de Gordon. "L'A.M.U." atendra sans doute les premiers vols humains du programme "Apollo" en décembre, ou au début de 1967.

Ottawa : enquêteur nommé sans trop de publicité

OTTAWA (P.C.) — Avec un minimum de publicité, le cabinet Pearson a nommé, récemment, un avocat de la capitale, M. John P. Nelligan, pour conduire une enquête sur des irrégularités qui auraient été commises lors de la modernisation de l'équipement d'une des plus grosses centrales de chauffage au Canada, celle qui assure la climatisation de tous les édifices du gouvernement sur la colline parlementaire, à Ottawa.

Le ministre des Travaux publics avait accordé un contrat de $404,000 à Consumer's Gas Co., le printemps dernier, pour que cette compagnie modifie l'équipement de la chaufferie de façon à ce qu'on y brûle du gaz, plutôt que du charbon.

La Consumer's Gas a, ainsi que le spécifiait son contrat, pris possession de certaines pièces d'équipement qui ne trouvaient plus usage dans le système modernisé, mais un certain nombre de pièces de rechange auraient été vendues sans soumission, à un prix peut-être discutable avec l'autorisation de l'assistant de l'ingénieur-chef de la chaufferie, M. John L. Hanlon.

Le sous-ministre des Travaux publics, M. J.-C. Lalonde, à qui l'on demandait quelle était la valeur des pièces de rechange concernées, a répondu simplement :

"Je n'en ai pas la moindre idée. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons nommé le commissaire"

Exercice de lutte contre les sous-marins

LONDRES (A.F.P.) — Sept pays participent actuellement à un exercice aéro-naval de lutte contre les sous-marins qui comprend une période d'instruction entamée deepuis le 19 septembre à Londonderry, Irlande du Nord, et une série de manoeuvres en haute mer, annonce le ministère britannique de la Défense.

La Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne de l'Ouest, le Canada, les Pays-Bas, le Portugal et la Norvège participent à cet exercice qui a reçu le nom — code de "Pluie silencieuse".



VOULEZ-VOUS...

- Bâtir une carrière profitable d'assureur ?
- Établir une clientèle permanente ?
- Offrir un service complet de protection personnelle ?

DEVENEZ PRÉVOYANTS !

LE GROUPE PRÉVOYANTS

CONSULTEZ
Les Prévoyants du Canada
ET
LA PERSONNELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
Case postale 8500, Québec, Qué.

TORONTO?

ALLEZ-Y PAR AIR CANADA!
HUIT ENVOLÉES
PAR JOUR! ALLER, CLASSE ECONOMIQUE $36

Vitesse et confort: voilà ce que vous offre AIR CANADA vers 35 villes du Canada et 8 grandes villes des Etats-Unis. Voyagez rapidement, arrivez reposé: avec AIR CANADA, même les voyages d'affaires deviennent voyages de plaisir!

Note: si votre épouse et/ou votre famille voyage avec vous, vous pouvez économiser 25% ou plus avec les tarifs réduits pour familles, sur tous les vols vers toutes les destinations d'Amérique du Nord desservies par Air Canada. *Consultez votre agent de voyages, ou appelez AIR CANADA, à Québec: 692-0770 et à Chicoutimi: 543-7788.*

AIR CANADA

COURS GRATUITS AUX ADULTES

offerts par le ministère de l'éducation du Québec



CHOIX DE QUATRE COURS

A - Cours élémentaire: De la 1ère à la 7e année.

B - Cours secondaire: 8e et 9e — cours général et scientifique.
10e et 11e — cours général et scientifique
11e année — cours commercial.

C - Cours de langues: COURS DE BASE: Pour les personnes qui ont une faible connaissance de l'anglais ou du français.
COURS SPÉCIAL DE CONVERSATION: Pour les personnes qui veulent améliorer leur diction, se former davantage l'oreille et ajouter à leur conversation.

D - Cours aux travailleurs sans emploi: Ces cours, aux niveaux de la 5e à la 10e année inclusivement, sont offerts aux adultes en chômage dans le but de leur faciliter un réemploi et leur permettre de s'adapter aux changements technologiques et industriels.

N.B. Pour informations supplémentaires et inscriptions à ces cours, veuillez communiquer avec votre commission scolaire régionale.

Φ

Le Conseil de sécurité fait confiance à M. Thant

NATIONS UNIES (AFP) — Au cours d'une séance privée, les membres du Conseil de sécurité ont adopté hier un communiqué faisait confiance au secrétaire général U Thant, se félicitant qu'il soit disposé à rester à son poste jusqu'à la fin de l'année et ajoutant qu'une déclaration par laquelle U Thant s'annoncerait disposé à accepter un autre mandat en tant que secrétaire général leur donnerait pleine satisfaction".

Voici le texte du communiqué adopté par les quinze membres du Conseil de sécurité:

"Après s'être consultés, les membres du conseil de sécurité ont été d'accord pour se féliciter de la déclaration faite par le secrétaire général, le 19 septembre, selon laquelle il est disposé à envisager de demeurer à son poste jusqu'à la fin de la 21ème session de l'Assemblée générale; en outre, étant donné le rôle important et positif joué par le secrétaire général, U Thant, dans l'activité de l'organisation des Nations unies, les membres du Conseil de sécurité déclarent lui faire confiance et considèrent qu'une déclaration par laquelle U Thant s'annoncerait disposé à accepter un autre mandat en tant que secrétaire général leur donnerait pleine satisfaction".

L'EQUIVOQUE

"Le secrétaire général a pris connaissance avec une profonde gratitude du communiqué issu par le Conseil de sécurité et, bien entendu, étudiera cette question très sérieusement", tels sont les termes laconiques dans lesquels U Thant a répondu au plus solennel des appels qui lui sont prodigués depuis le premier septembre dernier de demeurer à un poste dont il s'est démis.

Il semblerait ainsi qu'une nouvelle fois, l'équivoque apparait dans les intentions du secrétaire général des Nations unies. Elle se profile derrière le fait que M. Thant n'a pas refusé d'emblée la nouvelle offre qui lui était présentée. Il aurait pu le faire très courtoisement, selon sa manière, mais fermement. Il aurait aussi pu garder le silence. A vrai dire, il garde toutes les possibilités qu'il s'est acquises en plaçant le Conseil de sécurité devant l'extrême difficulté de lui trouver un successeur dans la situation internationale actuelle.

L'appel qui a été adressé a U Thant est à la fois pressant et imposant. Il représente en effet un sentiment unanime du Conseil de sécurité et une telle confluence d'attitudes est rarissime même si l'on admet que les Etats-Unis et l'Union soviétique souhaitent le maintien de M. Thant à son poste pour des raisons diamétralement opposées.

Mais c'est aussi le dernier appel. Il ne peut plus s'en produire d'autres sans que l'insistance auprès du secrétaire général démissionnaire ne prenne des allures d'expédient. La décision que M. Thant prendra au lendemain du communiqué du Conseil de sécurité du 29 septembre sera nécessairement irrévocable. Le sentiment prévaut à l'Assemblée générale des Nations unies que cette décision en dernier ressort dépendra de l'amélioration ou de la détérioration des possibilités d'acheminer la guerre du Vietnam vers un dénouement négocié.

WASHINGTON (A.F.P.) — Selon des chiffres en provenance de Saigon le niveau de l'infiltration communiste du Nord-Vietnam vers le Sud serait passé de 4,500 ou 5,000 hommes par mois au début de l'été dernier, à 6,000 environ à présent.

Un commando nationaliste force un avion à changer de route

BUENOS AIRES (A.F.P.) — Un commando de nationalistes argentins a obligé hier un avion régulier à changer de route et à atterrir aux îles Malouines (Falkland) colonies de la Couronne britannique, dans l'Atlantique-sud que revendique depuis plusieurs années l'Argentine. L'incident se produit alors que le duc d'Edimbourg se trouve à Buenos Aires où il préside les championnats du monde d'équitation.

Le commando qui appartient au groupe "Condor — pour la récupération des Malouines" a envoyé en cours de vol un télégramme au président de la compagnie argentine "Aerolineas Argentinas" à laquelle appartient l'appareil dérouté, pour exprimer sa décision de lutter sans défaillance pour que les îles soient rendues rapidement par la Grande-Bretagne.

Le chef de l'opération, le journaliste de 25 ans, Dardo Cabo, a fait diffuser de Port Stanley une proclamation dans laquelle il affirme l'intention de son groupe de rester aux Malouines "pour réaffirmer par sa présence la souveraineté nationale".

Le commando comprend également Maria Cristina Verrier, journaliste et auteur, âgée de 27 ans.

Jusqu'à présent, les autorités gouvernementales n'ont donné aucune indication officielle sur les mesures qu'elles comptaient prendre contre le groupe.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne en Argentine, sir Michael Creswell, a été reçu par le président de la république, mais la teneur de la conversation n'a pas été révélée.

Les autorités des "Aerolinas Argentinas", qui ont sollicité par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères, l'autorisation pour l'appareil de regagner le continent, craignent que ce retour ne soit impossible faute de carburant.

On ignore encore à Buenos-Aires le sort réservé aux passagers 32 personnes dont cinq enfants de l'avion dérouté.

Passagers

Trente-deux passagers, dont cinq enfants, se trouvaient à bord de l'appareil, un DC-4 régulier qui faisait route vers Rio Gallegos dans le sud du pays.

"Aerolineas Argentinas" a confirmé que l'avion parti dans la nuit de Buenos Aires, avait atterri à Port Stanley, la capitale des Malouines, mais n'a donné aucun détail sur la façon dont le commando a forcé l'équipage à abandonner sa route. On croit savoir cependant que la compagnie a demandé aux autorités britanniques de Port Stanley d'autoriser le retour de l'appareil à Rio Gallegoy.

Le 8 septembre 1964, un pilote civil argentin d'origine irlandaise, Miguel Fitzgerald, avait atterri à Port Stanley à bord d'un petit avion de tourisme et après avoir planté un drapeau argentin, était revenu à Rio Gallegos qui se trouve à 400 milles des îles disputées.

Liberté religieuse abordée au congrès de Théologie

CITE DU vatican ATP — Le congrès international de Théologie du concile a abordé aujourd'hui le thème de la liberté religieuse, après avoir achevé la discussion de la Théologie du salut et du péché originel.

Sur la liberté religieuse, qui fit l'objet de débats animés au concile, l'assemblée a entendu une conférence du Père Jésuite américain John Courtney Murray, qui à la différence des autres orateurs, s'est exprimé en anglais et non en latin. Le père Joseph Fuchs, Jésuite, consulteur de la congrégation pour la doctrine de la foi, illustrant les aspects théologiques de la liberté religieuse, a mis celle-ci en rapport aussi bien avec la liberté des chrétiens qu'avec la liberté de l'Eglise.

Parlant du problème de l'introduction du principe de l'évolution du monde dans l'histoire du Salut, le père Jésuite G. Alszeghy a déclaré qu'il faut éviter deux extrêmes opposés, d'une part l'opinion que le salut est essentiellement la perfection de l'âme et que la résurrection du corps est un simple complément et d'autre part l'opinion suivant laquelle l'évolution et le progrès technique du monde sont au centre de l'histoire du Salut.

Traitant du péché originel, le père Jésuite Maurice Flick a réaffirmé la doctrine traditionnelle, impliquant la nécessité du baptême pour la Salut, comme l'a fait le Père rédemptoriste Robert Koch, qui a rappelé les conséquences pour le genre humain du péché du premier homme et de la première femme.

L'assemblée a été présidée par Mgr Marco McGrath, évêque de Santiago de Veraguas au Panama, qui a donné lecture d'une dépêche du pape remerciant les congressistes de leur message.

Grands progrès réalisés au Vietnam, selon M. Rusk

WASHINGTON AFP — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk pense que de "grands progrès" ont été réalisés l'année dernière au Vietnam.

En particulier, a-t-il poursuivi, "nos efforts militaires sont couronnés d'un succès croissant'.'

C'est devant la commission sénatoriale des crédits, réunie à huis clos, que le chef du département d'Etat a fait mercredi cette déclaration dont le texte a été publié par le département d'Etat.

Par ailleurs, devant la presse réunie à l'issue de sa déposition, M. Rusk a évoqué l'appel lancé mardi par le sénateur William Fulbright à l'arrêt de bombardement du Nord-Vietnam. Il s'agit là, a-t-il dit, d'une "suggestion dont nous sommes au courant et que nous avons toujours à l'esprit". Mais les suspensions de raids, comme la "pause" au début de cette année, a poursuivi le secrétaire d'Etat, n'ont abouti à aucun adoucissement des exigences de l'ennemi.

Faits divers

Battu et volé

QUEBEC — Un individu a été battu par quatre ou cinq jeunes gens, vers 10 hres 20, hier soir, à l'entrée du Collège des Jésuites, près de la rue Fréchette. Après avoir asséné plusieurs coups de points au visage de leur victime, les apaches ont disparu en emportant le porte-feuille du plaignant, qui contenait la somme de $6.00.

Par ailleurs, la Sûreté municipale signale que plusieurs bicyclettes ont été rapportées volées. Une enquête a été instituée dans chaque cas. Les sapeurs n'ont effectué aucune sortie au cours de la nuit.

x x x

Vol d'armes à feu

QUEBEC — Un vol d'armes à feu a été constaté, à bonne heure ce matin, dans les locaux du magasin Handy Andy, au 305 de la rue Fleury.

Les individus ont pu effectuer leur forfait en fracassant la vitre d'une fenêtre du rez-de-chaussée. Le nombre de carabines et le montant du vol n'ont pas été déterminés.

x x x

Un bambin est électrocuté et son frère brûlé

SEPT-ILES — Un bambin de 6 ans a été électrocuté et son frère de 7 ans a subi de graves brûlures lorsqu'un câble d'acier sur lequel les deux bambins étaient à se balancer est entré en contact avec des fils à haute tension, vers 11 h., hier avant-midi.

La police municipale a identifié la jeune victime comme étant Albert Thériault, fils de René. Le blessé est Robert Thériault.

Au moment de l'accident, les deux frères revenaient de l'école avec des compagnons de même âge qu'eux. C'est en tentant de porter secours à son frère que Robert a été brûlé.

Le choc électrique a privé la ville de Sept-Iles d'électricité pendant près d'une heure. Une enquête a été instituée.

Bambin heurté par une auto

NEUFCHATEL — Daniel Parent, 5 ans, fils de Fernand du 18 rue Linteau, à Neufchâteul, a subi des blessures lorsqu'il a été heurté par une automobile, vers 4 h. 45, hier après-Midi, sur le boulevard Saint-Claude.

Ce sont les ambulanciers de la maison Falardeau qui ont transporté le blessé à l'hôpital St-Ambroise de Loretteville. Les policiers de Neufchâtel ont fait les constatations d'usage.

x x x

Elle tue son enfant et se suicide

ST-GEORGES — Une mère de famille de 36 ans, souffrant d'une violente dépression nerveuse a été trouvée morte près du corps ensanglanté de son bébé d'un an, dans la ville de St-Georges de Beauce.

Selon les premiers rapports des agents du poste de St-Georges, il s'agirait d'un meurtre suivi d'un suicide. La petite victime a été trouvé inerte, le corps étendu sur le plancher de la cuisine. L'enfant aurait eu le corps transpercé de plusieurs coup de couteau. La malade aurait pour sa part réussi à s'enlever la vie en s'ouvrant les veines de la main gauche.

C'est le père de famille qui a fait ces macabres découvertes en entrant chez lui pour diner. Il a aussitôt communiqué avec les policiers. Sur les lieux, le Dr J.-M. Chamberland n'a pu que constater le décès de la mère et de son enfant.

Les deux corps ont été transportés à la morgue provinciale de Québec où le Dr Richard Authier devait pratiquer les autopsies, dès ce matin.

Selon la police, la mère souffrait d'une violente dépression nerveuse. Elle avait donné naissance à un second enfant, il y a quelques mois, mais ce dernier n'était pas à la maison au moment du drame.



L'Hydro-Québec, génératrice de bien-être

L'électricité, c'est la vie quotidienne du XX[e] siècle. Musique, chaleur, repos, lumière ajoutent à l'harmonie des jours l'inestimable sécurité d'un parfait confort. Les appareils abondent. L'Hydro-Québec met l'électricité et ses avantages à la portée de toutes les bourses et contribue largement au bien-être du foyer.

Dans vos projets d'avenir, pensez électricité.

RELEX/138



Les progrès du coopératisme sont à la hauteur du Québec

Même si c'est devenu un lieu commun que de parler de l'importance du mouvement coopératif au Québec, et que la plupart des gens sont maintenant de plus en plus sensibilisés au rôle de ces institutions dans notre économie, il n'est pas superflu d'attirer l'attention du public sur leurs activites. C'est d'ailleurs pour répondre à ce besoin que le gouvernement du Québec vient de rendre publiques les statistiques financières des coopératives au Québec dont les lecteurs de l'Action trouveront un compte rendu dans le présent numéro. Et c'est dans le même but que nous commentons ici le dit rapport.

A première vue on serait tenté de reprocher aux caisses populaires leur politique de prêts. En effet, celle-ci semble de beaucoup plus conservatrice que celle des caisses d'économie ou de la "Cendel Credit Union League". Alors que les premières prêtent au delà de deux fois plus sur hypothèque que sur reconnaissance de dettes (Hyp : $503.2 millions et Billet : $204.5 millions), la Fédération des Caisses d'économie prête $17.9 millions sur billet en regard de $2.8 millions sur hypothèque et la "Cendel" va plus loin encore avec $12.6 millions sur billet contre $1.3 million sur hypothèque. Il est donc évident que les Caisses populaires risquent beaucoup moins lorsqu'elles consentent des prêts et on peut présumer que le niveau moyen de l'emprunteur moyen est plus élevé puisqu'il est plus souvent propriétaire d'une maison ou d'un immeuble quelconque.

Il faut se méfier cependant et ne pas tirer de conclusions hâtives, c'est-à-dire basées sur les chiffres d'une seule année. En effet, une étude de la courbe constituée par la répartition des prêts au point de vue sectoriel, c'est-à-dire sur billet par rapport à l'hypothèque, démontre une évolution radicale de la politique de prêts qui est la plus générale chez les différentes caisses populaires membres des fédérations. En effet, nous avons publié il y a quelques mois, des chiffres démontrant que les caisses populaires avaient, au cours des deux dernières années, littéralement renversé la vapeur et avaient mis l'accent sur les prêts sur reconnaissance de dette plutôt que sur les prêts sur hypothèques. C'est là un processus qui ne peut se faire du jour au lendemain, cependant, et ce n'est qu'au bout de quelques années que nous pourrons voir les véritables résultats.

D'autre part, même si le rapport entre le volume des prêts sur hypothèque et celui des prêts sur billets est encore de 2.1, il faut tenir compte d'autres facteurs qui contribuent à rétablir l'équilibre, du moins par rapport aux autres organismes coopératifs d'épargne et de crédit. Ainsi, il est à noter que les caisses populaires enregistrent le plus grand nombre de prêts (69,721 sur un total de 207,016) dans la classe des prêts de $1,000. à $5,000 alors que les caisses d'économie ont surtout prêté dans la classe de $200. à $500. (7,362 prêts sur 27, 328) et que la "Gendel" a suivi la même politique avec 7,015 prêts dans la classe des $200 à $500 sur un total de 23,926 prêts en 1965. Sans condamner ces deux organismes qui, en fait, prêtent selon leurs moyens et selon les besoins de leurs membres, il fallait souligner ce fait parce qu'il contrebalance pour une bonne part, la disproportion entre les deux genres de prêts.

Pour ce qui est des prêts sur hypothèques, on se rend compte, à la lecture de l'analyse des prêts publiée dans le rapport, que les caisses d'économie et la "Cendel Credit Union League" y jouent un rôle négligeable avec une quarantaine de prêts chacune au cours de 1965. D'autre part, les caisses populaires ont consenti plus de 26,000 prêts dont le plus grand nombre, soit 7,375, dans la classe des $2,500 à $5,000. Ceci ne tient pas nécessairement au fait que les caisses populaires préfèrent le secteur hypothécaire pour sa plus grande sécurité. Le facteur de la demande joue pour beaucoup dans l'établissement d'une politique de prêts. Si les sociétaires des caisses populaires demandent eux-mêmes à leurs caisses de leur prêter sur hypothèque, on aurait mauvaise grâce à jeter le blâme sur l'organisme. Et ce facteur joue certainement pour une part.

En définitive, sans pousser plus loin cette étude comparative des différentes institutions oeuvrant dans le secteur de l'épargne et du crédit selon la formule coopérative, on doit constater que les trois principaux agents, soient les caisses populaires, les caisses d'économie et la "Cendel Credit Union League" totalisent un actif global de l'ordre de $1,350,000,000. Ces mêmes institutions ont placé ou investi en 1965 quelque $316 millions surtout dans les titres obligataires et elles ont prêté à leurs sociétaires un total de $347,750,788.

A la fin de cette même année, les caisses d'épargne et de crédit ont réalisé des trop-perçus de $13,400,670.

Jean d'Autane

Second trimestre

Redressement du P.N.B. attribué surtout aux majorations de prix

OTTAWA. (P.C.). — Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que le produit national brut a marqué un redressement au cours du deuxième trimestre de 1966, accusant une hausse de 1.6 pour-cent comparativement au premier trimestre. Cette hausse est attribuable dans une large mesure à la majoration des prix.

Au cours des mois d'avril, mai et juin le produit national brut s'est élevé à $57,008,000 sur une base annuelle comparativement à $56,112,000,000 pour le trimestre précédent.

La montée des prix est à l'origine de .1 pour cent de la hausse précitée. La hausse du premier trimestre comparativement au dernier trimestre de 1965 est de 44 pour-cent, mais la hausse des prix a eu pour effet de réduire ce gain à trois pour-cent.

L'incidence des affaires et des deux paliers de gouvernement, provincial et municipal a continué de progresser de façon appréciable à l'intérieur du produit national brut, qui mesure la valeur marchande des produits finis et des services.

AUTOMOBILES

Une baisse marquée de la demande dans le secteur des automobiles neuves, qui a une influence prépondérante sur la conjoncture économique a eu pour effet d'abaisser le niveau des dépenses affectées aux produits finis et aux services.

La baisse des ventes d'automobiles neuves a été plus particulièrement marquée en Ontario, où les acheteurs se sont empressés de se procurer des véhicules neufs avant le 1er avril, date d'entrée en vigueur de la hausse de la taxe de vente.

La perte d'intérêt observée dans ce secteur aux Etats-Unis pourrait, selon le Bureau fédéral de la statistique avoir eu une certaine influence sur les exportations d'automobiles canadiennes après un premier trimestre remarquable à cet égard.

La production d'automobiles a ralenti à un degré moindre que la demande, ce qui a entraîné une accumulation de véhicules, notamment chez les vendeurs de voitures d'occasion.

La somme totale des dépenses personnelles indique une légère hausse qui a été totalement annulée par la hausse des prix.

Les dépenses gouvernementales ont augmenté d'environ 2 1-2 pour-cent, cette hausse étant particulièrement significative aux niveaux provincial et municipal.

Pour ce qui est des revenus, les traitements et salaires ont augmenté de deux pour-cent; soit la hausse la moins prononcée depuis le dernier trimestre de 1964. Les profits accusaient une baisse fractionnelle bien qu'étant demeurés à un haut niveau.

LA CONGREGATION DES FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE

District St-François-Xavier
Pointe-du-Lac

Avis de rachat total par anticipation le 1er novembre 1966

Emission d'obligations $390,000. — Série "B" 5% — 5½% datées du 1er mai 1957

LA CONGREGATION DES FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE, district St-François-Xavier, Pointe-du-Lac, ci-après appelée "la Corporation", donne par les présentes avis que conformément aux pouvoirs qui lui ont été attribués par un acte de fiducie, d'hypothèque, de gage et de nantissement, dit acte de fiducie principal, reçu devant Me Alain Voizard, notaire, le 11 août 1955, et enregistré à la division d'enregistrement des Trois-Rivières sous le no 190, 242, et par un acte de fiducie supplémentaire reçu devant Me Gilles-Guy Garceau, notaire, le 25 avril 1957, enregistré à la division d'enregistrement de Trois-Rivières sous le no 199,659, exécutés par la Corporation en faveur de la Société d'Administration et de Fiducie, fiduciaire, la Corporation rachètera par anticipation le premier novembre mil neuf cent soixante-six (1er novembre 1966), date dite de rachat, toutes les obligations en cours de son émission d'obligations série "B" d'un montant principal de $390,000. — 5% — 5½%, datées du 1er mai 1957 et échéant du 1er novembre 1957 au 1er mai 1967 inclusivement, émises en vertu dudit acte de fiducie supplémentaire, au prix du pair (100% de leur valeur nominale) avec en plus l'intérêt couru jusqu'à la date dite de rachat, sur présentation et remise desdites obligations, avec y attachés tous les coupons d'intérêt échéant le 1er novembre 1966 et subséquemment.

Le capital et les intérêts desdites obligations seront payables à tout bureau de la Banque Provinciale du Canada dans la province de Québec, au choix du porteur.

Les détenteurs sont en conséquence requis de présenter leurs obligations, avec coupons attachés, pour paiement et rachat à la date, aux endroits et de la manière ci-dessus mentionnés.

Avis est en outre donné qu'à compter du premier novembre mil neuf cent soixante-six (1er novembre 1966) les susdites obligations de la Corporation cesseront de porter intérêt.

QUEBEC, le 21 septembre 1966.

Par ordre et pour le compte de la Corporation.
SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE, fiduciaire,
113, rue St-Pierre,
Québec 2, P.Q.

TRUST GENERAL DU CANADA

DIVIDENDE No 150

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de $0.25 par action privilégiée a été déclaré par le Conseil d'Administration. Ce dividende sera payable le 15 octobre 1966 aux actionnaires privilégiés inscrits à la fermeture des livres le 30 septembre 1966.

MAURICE MYRAND, c.a.
Trésorier.
Montréal, le 30 septembre 1966.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 309-497
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
LEVIS TIRE SHOP INC.,
Demandeur,
vs
MARCELIN BOUCHARD,
Rue Les Saules, Lauzon,
Défendeur.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause seront vendus en justice par encan public, le 11ème jour d'octobre 1966, à 3 heures de l'après-midi, à Rue Les Saules, Lauzon.

Lesdits biens consistent en : T.V., chesterfield, lazy-boy, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, ce 20 septembre 1966.
LECLERC & LECLERC, H.C.S.
BOITE POSTALE 8, Qué. 4

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 309-460
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
GERARD NADEAU,
Demandeur,
vs
LAURENT LAFLAMME,
Rang Les Forts, Lauzon,
Défendeur.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause seront vendus en justice par encan public, le 11ème jour d'octobre 1966, à 11 heures de l'avant-midi, à Rang Les Forts, Lauzon.

Lesdits biens consistent en : Auto, licence 5B-8843.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, ce 20 septembre 1966.
LECLERC & LECLERC, H.C.S.
BOITE POSTALE 8, Qué. 4

FONDS MUTUELS

Par la Presse CANADIENNE

Adanac	2.50	2.73
Andreae Equity	3.01	3.29
All Cdn Con	6.51	7.13
All Cdn Div	8.28	9.07
American Growth	4.95	5.41
Associated Investors	3.22	3.27
Beaubran	36.00	39.09
Canadian Growth	5.31	5.84
Canada Security	4.79	5.26
Cdn Gas Energy	9.61	10.53
Cdn Investment Fund	3.62	3.98
Cdn Trusteed	4.59	5.02
Canafund	47.13	49.49
Champion Mutual	6.37	6.92
Collective Mutual	5.38	5.85
Commonwealth Intl	9.28	10.17
Commonwealth Intl Lev	8.59	9.41
Corporate Investors	5.21	5.69
Divessified Income A	1.27	1.40
Diversified Income B	5.09	5.59
X Dividend Shares	3.29	3.61
Dominion Compound	4.00	4.35
Dominion Equity	5.34	5.56
X Dreyfus	11.63	12.69
Entares Investment	—	—
European Growth	6.09	6.95
Federated Financial	4.05	4.43
Federated Growth	5.47	6.27
Fonds Collectif A	6.57	7.14
Fonds Collectif B	4.39	5.45
Fonds Collectif C	7.42	8.06
Fonds Desjardins A	4.44	— —
Fonds Desjardins B	4.71	— —
Fraser	9.35	9.90
Gls Compound	7.32	8.04
Gls Inc	3.50	3.83
Growth Equity	4.59	5.02
Growth Oil and Gas	12.83	— —
Guardian Growth	4.38	4.98
Harvard	8.97	9.75
Investors Growth	8.11	8.82
Investors Intl Mutual	5.27	5.73
Investors Mutual	4.53	4.92
X Keystone Cust S-1	19 18	20.92
X Keystone Cust S-4	5.06	5.53
X Keystone Cust K-2	6.04	6.60
Keystone of Canada	7.06	7.76
Le Fonds P.E.P.	3.94	4.29
Molson M Fund	3.33	3.60
Mutual Bond	8.18	8.55
Mutual Accumulating	4.78	5.23
Mutual Income	5.75	6.29
Natural Resources	—	—
One William Street	14.32	— —
Pret et Revenu Mutual	6.50	7.11
Provident Mutual	5.55	6.03
Raddison	4.33	4.76
Regent Fund	7.38	8.07
Research Investment	13.40	14.65
Saving Investment	6.50	7.11
Exec Fund of Canada	6.34	6.93
X TV Electronics	8.69	9.47
Timed Investment Fund	6.09	6.35
United Accumulative	8.28	9.05
Universal Svgs Equity	4.87	5.32
Western Growth	4.78	5.22

X: Fonds américains

Fonds américain

Affil Fund	7.91	8.56
American Bus Shares	3.79	4.11
Boston Fund	8.66	9.46
Bullock Fund	13.39	14.68
Keystone Cust S-1	19.18	20.92
Keystone Cust S-4	5.06	5.53
Keystone Cust K-2	6.04	6.60
Mass Inv Growth K-2	9.75	10.66
Wellington Fund	12.77	13.92

Cotés en $ U.S.A.

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h. hier matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes : Wealthy $2.00, Wolf River $2.25, McIntosh $2.75 à $3.25, Pommettes $3 à $3.25 la bolte à verger.

Aubergines : $3.00 à $4.00 le boisseau.

Betteraves : .50 à .60 la douzaine de paquets, $1.25 à $1.50 les 50 livres.

Blé d'Inde : .35 à .38 la douzaine.

Brocoli : $3.00 à $3.50 la douzaine.

Carottes : .50 à .60 la douzaine de paquets, $1.00 à $1.25 les 50 livres.

Chicorée et escarole : $1.00 à $1.25 la douzaine.

Céleri : $3.00 à $3.50 le cageot de 24.

Choux de Bruxelles : $3.75 à $4 les 16 pintes.

Choux : Verts $1.25 à $1.50, Rouges et Savoie $2 pour 16.

Choux fleurs : $2.00 à $2.50 la douzaine.

Choux chinois : $1.75 à $2 la douzaine.

Citrouilles : $2 à $3 la douzaine.

Courges : marrow $1 à $1.25 la douzaine, Hubbard $3.00, Pepper $2 la douzaine.

Epinards : $1.25 à $1.50 le boisseau $2.00 à $2.25 les 12 cellos de 10 onces.

Laitue : Boston ou Romaine $1.50 à $1.75 les deux douzaines, Iceberg, $1.75 à $2 le cageot de 18.

Navets : $1.75 à $2.00 le sac de 50 livres, $2.25 à $2.50 le boisseau.

Poireaux : .75 à .90 la douzaine.

Oignons : échalotes et gros, 70 à .75 la douzaine, $2.50 les 50 livres.

Panais : $3.50 à $4.50 le boisseau, $2.00 la douzaine de cellos de 24 onces.

Persil : .75 la douzaine de paquets.

Piment : vert doux $2 à $4 la boîte.

Pommes de terre : nouvelles lavées $1.50 à $1.75 le boisseau, .90 à $1 les 50 livres.

Radis : .50 à .60 la douzaine de paquets, $2 les 30 cellos de 8 onces.

Tomates : rouges $1.25 à $1.75, roses .50 le panier de 11 pintes.

Change

Autriche (schilling	4.19¾ cents
Belgique (franc)	2.16¾ cents
Angleterre (livre)	$3.01¼
Bulgarie (lev)	92.41½ cents
Tchécoslovaq. (couronne)	15.15 cents
Danemark (couronne	15.68 cents
France (franc)	21.90 cents
Allemagne (mark)	27.11 cents
Hollande (florin)	29.86 cents
Hongrie (forient)	00.30 cents
Italie (lire)	0.01737 cent
Mexique (peso)	8.67 cents
Norvège (couronne)	15.13 cents
Pologne (zloty)	27.03¼ cents
Roumanie (leu)	18.01¾ cents
Suède (couronne)	20.92 cents
Suisse (franc)	24.98 cents
Etats-Unis (dollar)	$1.07¼
Vénézuela (bolivar libre)	24.10 cents
Yougoslavie (dinar)	08.65 cents

Cote des grains

MARCHE A TERME

Clôture du 29 sept. 1966

WINNIPEW

	Ouv.	Hzut	Bas	Clot.
LIN:				
Oct.	2.94½	2.95	2.94	2.94
Dec.	2.97	2.97½	2.96¾	2.97¼
May	3.06¼	3.06½	3.06	3.06¾
¼uil.	3.06¾	3.06¾	3.06½	3.06½
GRAINE DE COLZA				
Nov.	2.68¼	2.69½	2.67¼	2.68½
¼anv.	2.68¼	2.70	2.67¾	2.68¾
Mars	2.68¼	2.68¾	2.66¾	2.67¼
Mai.	——	——	2.68¼	2.68
AVOINE				
Oct.	93½	93½	93	93
Déc.	91	91¾	91	91⅝
Mai.	89¾	90¼	89⅝	90
ORGE:				
Oct.	1.34⅜	1.35½	1.34¼	1.35¼
Déc.	1.33	1.33⅝	1.32¾	1.33⅜
Mai.	1.33½	1.34	1.33½	1.34
juil.	——	——	1.33¼	1.33½
SEIGLE:				
Oct.	1.23½	1.25¼	1.23¾	1.25¼
Déc.	1.26½	1.28¼	1.26¾	1.28½
Mai.	1.34⅝	1.35¾	1.34⅜	1.35¾
juill.	1.36	1.36¼	1.36	1.36

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE: 2 CW 92¾; ex 3 CWN 3 CW et ex 1 fourragère 89¾; 1 fourragère 89; 2 fourragère 86; 2 fourragère 83; mélangée 57.

ORGE: 1 et 2 CW 6-rang et 1 CW 2-rang 1.35½; 2 CW 2-rang et 3 CW 6-rang 1.33½; 3 CW 2-rang et 1 fourragère 1.31¾; 2 fourragère 1.29½ ; 3 fourragère 1.26½.

SEIGLE: 1 et 2 CW 1.25; 3 CW 1.20; 4 CW 1.06¼; ergoté 1.03¼; rail 1.25¼.

LIN: 1 CW 2.93¼; 2 CW 2.80¾ 3 CW 2.62; rail 2.94.

GRAINE DE COLZA: No 1. CDN 2.68 ½; No 2 CDN 2.51 ½.

Le dollar

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a cédé 1-64 à 92 52-64 au regard de 92 59-64 jeudi dernier.

La livre sterling a cédé 1-16 à $2.79 1-8.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a gagné hier 1-32 à $1.07 3-4.

La livre sterling était inchangée à $3.00 3-4.

BONS DU TRESOR

OTTAWA (PC) — Les nouveaux billets du Trésor à 91 jours mis en vente hier : $105 millions à un prix et rendement moyens de 98.766 et 5.01 pour cent, soit une situation identique à la semaine précédente. Pour [illegible] millions, ils ont été vendus à 97.497 et 5.15 pour cent au regard de 97.491 et 5.19 pour cent la semaine précédente.

Toronto

TORONTO (PC) — La cote était de nouveau déprimée à la Bourse de Toronto hier alors que l'indice des valeurs industrielles est tombé à son plus bas niveau depuis deux ans et demi.

Cet indice a en effet cédé 1.20 à 142.70, tombant à son plus bas niveau depuis le 24 mars 1964.

Le virement a été de 2,767,000 actions au regard de 5,589,000 mercredi.

Inco a perdu deux points à 84 et Aluminium 1 3-4 à 49 3-8.

Aux banques, Impériale de Commerce a cédé 1 1-8 à 55 et Royale 7-8 à 63 7-8 cependant que Montréal et Nouvelle-Ecosse ont baissé de 1-2 à 32 1-2 et 63 1-2.

L'indice des pétroles de l'Ouest a cédé 1.85 à 104.38. Home A et Canadian Superior ont baissé de 1 1-4 à 19 et 22 3-8 cependant que Scurry Rainbow a perdu 7-8 à 19.

Parmi les aurifères, Dome a gagné un point à 46 et Kerr-Addison 3-8 à 13.

Frobex a gagné 13 cents à $2.26 et Area 14 cents à $2.20.

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Acad Uran	3500	4½	4½	4½
Accra	2000	14½	14½	14½
Acme Gas	1700	33	32	32
Agena Mg	5000	21	20	20
Agnico	3700	140	140	140
All Pitch	9200	20	19½	19½
Am Lardet	1000	26	26	26
Am Moly	4000	52	52	52
Ang Ruyn	500	160	160	160
Ang UD	18200	104	99	103
Ansil	2000	9	9	9
Area	59100	239	210	229
Argosy	9500	54	52	52
Armore	1266	24	21½	21½
Arcadia	2000	28	27	27
Atl C Cop	7200	125	117	117
Aunor	2500	310	300	305
Bankeno	640	99	99	99
Bankfield	4000	12	12	12
Barnat	100	58	58	58
Bary Expl	300	23	23	23
B-Dqu	200	25	25	25
Belcher	500	42	42	42
Belletere	1000	24	24	24
Bethlm	3500	630	615	620
Bidcop	1000	6	6	6
Big Nama	1000	33	33	33
Black Bay	5000	12	10	11
BL Hawk	4600	89	86	89
Bounty Ex	891	19	19	19
Braiorne	750	235	228	230
Brunswk	2885	10¼	10¼	10¼
Bunker H	500	20	20	20
C Mines	23124	17	15	15½
Camflo	1900	390	385	390
Camp Chib	50	560	560	560
C Tung	2000	140	140	140
C Faraday	420	291	291	291
C jamison	1700	110	110	110
Cdn Keely	7000	7	7	7
C Lencourt	3500	15	15	15
C Malart	500	10	10	10
Cdn Nisto	6500	23½	22	22
Candor	11100	26	24	25
Can-fer	1000	72	72	72
Captain	9000	13	13	13½
Cassiar	485	15	14⅞	15
Cent Pat	1000	142	140	140
Chestvi	49200	26	23	24
Coch Will	8050	320	295	299
Coin Lake	2000	31	31	31
Comb Met	1000	21½	21½	21½
Coniagas	200	50	50	50
Coniaur	1051	25	25	25
Conigo	2100	16	16	16
Con-Key	5000	9	9	9
C Bell	26833	11	8	10½
Cons Brew	31	15	15	15
C Hall	11450	80	73	73
C Mrbn	11900	230	210	225
C Mogul	700	350	340	340
C Morism	4600	225	221	222
C Neg	14200	19	18	19
C Nichi	21500	18	16	18
C Rambler	100	190	190	190
C Red Pop	2000	19	18	18
Conwest	2200	605	600	600
Coprcorp	3000	61	61	61
Cop Fields	898	128	123	124
Cop-M	35100	19	18½	19
Coulee	1000	34	34	34
Cpwic	10200	22	20	21
Craigmt	200	12½	12½	12½
Catland	2500	24	24	24
Crowpat	3000	14	14	14
Daering	6000	14	12½	14
Deer Horn	1500	26	25	25
D'Elda	12800	80	79	79
Denison	1983	57	56½	56¾
Dickns	800	425	420	425
Discovry	300	175	175	175
Dome	600	46	46	46
Donalda	1500	15½	15½	15½
Dunraine	500	53	53	53
Duvan	1000	10	10	10
East Sull	1735	670	655	655
F'west T	2000	10	10	10
F Mar	300	295	290	290
F Ornda	14475	38	36	37
Frncoeur	300	10	10	10
Frobex	71248	235	211	226
Genex	46050	20	18	18
Glacier	1000	8	8	8
Glenn Exp	1000	13	13	13
Goldray	2000	76	75	75
Goldrm	47000	87	84	84
Gortdrm	9200	205	200	205
Gradore	1000	36	36	36
Granduc	100	380	380	380
Granisle	325	465	460	460
Green Fnt	3400	33	32	32
Gulch	1600	13	12½	12½
Gulf L	500	8½	8½	8½
Gunnar	350	180	175	180
Hard Rock	3600	11	11	11
Hasaga	500	13	13	13
Hastings	825	165	162	165
Headway	8000	21½	20½	21½
Heath	26500	8	7½	8
High-Bl	730	910	900	900
Hollinger	1367	20¼	19¾	20
Huds Bay	325	69¾	69½	69¾
Int Bibis T	1350	96	95	96
Iron Bay	200	245	245	245
Iso	300	141	140	140
Jaye	21500	18	17	18
Jelex	6300	29	28	28
Joliet	10500	32	31	31
jonsmith	1000	17	17	17
Joutel	1600	86	86	86
jowsey	8031	88	87	88
Kam Kotia	200	350	345	350
Ker Ad	29015	13	12¾	13
Kelly Dad	1000	45	45	45
Lab Min	110	28½	27½	27½
Kid Coper	3100	52	51	51
L Dufault	7807	925	870	900
Lakehead	5000	26½	26	26
Lake Lyn	286	22	22	22
L Osu	1000	12	12	12
La Luz	180	18¾	18¾	18¾
Leitch	1915	615	590	590
LL Lac	975	190	190	190
Lorado	2700	110	106	106
Louvicot	7000	24	23	24
Macassa	700	215	210	215
Madsen	900	125	121	125
Malartic	100	65	65	65
Marchant	3500	190	175	180
Martin	6000	43	42	42
Match	3250	9	8	8
Mattgmt	1300	14	13¾	13¾
Maybrun	7000	15½	15	15
Mc Adam	500	55	51	51
Mc Intyre	200	96¾	96¾	96¾
McWat	2500	42	41½	41½
Mentor	700	69	69	69
Merrill	700	86	85	85
Meta	3500	10½	10	10½
Metal Min	600	120	120	120
Midrim	9000	39	37	37
Min Ore	19500	12½	12	12
Mt Wright	4200	33	32	32
Multi-M	1700	194	190	194
Nealon	16500	13½	13	13½
New Ath	1083	22	22	22
New Bid	3100	5	5	5
New Cal	3300	35	33½	33½
Newconx	1500	610	570	570
Nenx w	16200	115	99	99
N Goldvue	1000	6½	6½	6½
N Harri	5000	11½	11	11
N Hosco	200	270	266	266
N Impri	13700	146	142	144
New Jason	1000	5	5	5
N Kelore	3000	9	8½	9
Newlund	9000	19½	19	19½
N Mylama	7700	21	19½	20
Newnor	500	10½	10½	10½
N Que Rag	1400	515	505	505
N Sen	26700	29	27½	27½
New Taku	100	28	28	28
Nick Rim	1700	13½	12½	12¾
Norbaska	1200	55	55	55
Norbeau	2800	95	95	95
Norgold	6500	11	10½	10½
Norlex	5000	17	16½	17
Normetal	140	405	405	405
Norpax	18500	12	10½	10½
N Bordu	1000	10	10	10
Northcal	9000	37	35	35
North Exp	2540	70	68	70
Northgat	3775	500	485	490
N Rank	4000	29½	28½	28½
N Rock	1020	25	25	25
North Can	100	155	155	155
N Beauc	560	36	36	36
Osaska	8500	11	9½	10
O'Brien	2400	119	115	119
Opemska	350	970	960	960
Orchan	900	290	282	282
Osisk	83700	69	65	65
Pamour	3500	175	175	175
Param	31100	15	13	15
Patino	606	990	980	980
Pax Int	2500	20½	20	20
Pce Exp	27000	22	21	22
Priess	37800	16½	16	16½
Perron	1075	9	8	8
Pick Crow	157	16	12	12
Pine Point	395	59	58½	58½
Placer	1225	24	24	24
Preston	375	14	13¾	14
Probe M	3000	19¼	19½	19½
Prdex	10500	10	9	9
Pyramid	1930	620	610	610
QMI	1200	216	216	216
Que Lith	500	215	215	215
Que Man	6300	30	30	30
Q Matta	61675	115	104	115
Quemont	150	990	990	990
Quonto	3000	6	5	6
Radiore	2800	58	55	58
Rayro	23200	154	145	154
Reeves	1060	200	200	200
Rio Algom	1285	24	23¾	23¾
Rio Pr	100	98	98	98
Rio Alg c w	1175	12	12	12
Rix Athab	4000	24	22½	22½
Rockwin	6700	119	115	115
Roman	6350	14½	13¾	13¾
Rowan Cn	4000	8½	8	8½
Ryanor	1500	13	12	12
Sarimco	600	15	15	15
Satel	53200	41	36	37½
Sherritt	2587	455	445	445
Sil Eureka	301	126	126	126
Sil Miller	2500	17	17	17
Silmq	100575	81	78	79
Sil Stand	200	80	80	80
Siscoe	530	340	340	340
Steep R	2395	510

La FCTT demande au gouvernement fédéral d'amender la loi afin de permettre aux provinces d'instituer des loteries d'Etat

ST-HYACINTHE (P.C.) — La Fédération canadienne des travailleurs du textile, affiliée à la Fédération des Syndicats nationaux, demandera au gouvernement fédéral de produire une nouvelle législation permettant aux provinces d'instituer des loteries d'Etat si elles le désirent. L'organisme prétend que cette mesure permettrait au Québec de défrayer le coût de l'assurance-santé sans faire porter le fardeau aux contribuables. On souhaite aussi que les autorités de la vieille capitale exercent des pressions continues auprès d'Ottawa en vue de l'obtention d'une loterie.

Voilà l'une des principales résolutions prises hier par les 135 délégués de la FCTT réunis en congrès à St-Hyacinthe. Les tisserands québecois recommanderont aussi que les taxes scolaires et municipales imposées aux propriétaires de maisons unifamiliales soient déductibles des impôts provinciaux et fédéraux. On veut aussi déduire du revenu imposable 75 pour cent des dépenses inhérentes aux travaux de réparation et d'amélioration.

Les participants à la rencontre ont aussi manifesté l'intention d'exiger du gouvernement fédéral une table d'impôt plus simplifiée au chapitre des revenus inférieurs à $8,000. Au point de vue du syndicalisme pur, les congressistes ont déploré le fait que la fédération n'ait pas suffisamment tenu compte du principe "à travail égal, salaire égal". L'assemblée souhaite que ses dirigeants fassent pression auprès du gouvernement du Québec pour que ce principe soit inséré dans les articles du bill 67. Cependant, les membres sont d'avis qu'il faudrait obtenir l'assentiment de la fédération pour ce faire.

OUVRIERES

Dans une allocution, Mme Yvette Rousseau, vice-présidente du groupement syndical, reprochait au Canada de ne pas avoir été parmi les 43 signataires de la convention internationale de 1962. Selon Mme Rousseau, la clause de parité figurait dans le texte de cette entente.

Mme Rousseau a de plus fait remarquer que toutes les provinces canadiennes, à l'exception du Québec et de Terre-Neuve, sont dotées d'une loi promulguant que les femmes ont droit à la même rémunération que les hommes pour l'exécution d'un même travail.

La vice-présidente continua en déclarant que la FCTT avait fait des efforts sérieux en vue de faire connaître ses objections au travail de nuit par la femme. L'un des principaux arguments évoqués au cours de l'année est que le travail de nuit est une condition anormale de travail et que, conséquemment, "il est très difficile de concevoir un travail humain et des conditions humaines de travail pour l'ensemble des ouvrières du Québec si un groupe de ces femmes, par nécessités économiques, doit subir une injustice dénoncée par les conventions internationales". Le 31e congrès de la FCTT doit prendre fin aujourd'hui.

A la suite du mémoire de la CSN, la FTQ et l'UCC

Etonnement des chefs de partis politiques non conformistes

MONTREAL (P.C.) — Les conclusions du mémoire remis mercredi au premier ministre Johnson par les syndicats CSN, FTQ et UCC concernant la constitution ont suscité un étonnement marqu échez les chefs des partis politiques non conformistes.

Les états généraux ont préféré s'abstenir de tout commentaire. M Jacques-Yvan Morin, le président, a déclaré qu'il ne peut pas se prononcer, ses fonctions l'obligeant à ne pas prendre position sur cette question.

M. Michel Pelletier, directeur général de l'organisme, a déclaré qu'il valait mieux que les dirigeants et les employés des états généraux ne commentent pas le document étant donné que leur rôle était précisément de recueillir des témoignages de ce genre. Il a néanmoins déclaré qu'il était très sain que les syndicats prennent position sur les problèmes constitutionnels, quelle que soit cette position.

Le président du RIN, M. Pierre Bourgault, a déclaré qu'il était étonnant de voir ces centrales syndicales prendre une option politique aussi importante tout en proclamant ouvertement qu'elles ne veulent pas faire de politique, du moins dans les cas de la CSN et de l'U.C.C.

M. Bourgault en a profité pour inviter MM. Marcel Pépin, Louis Laberge et Lionel Sorel, à un débat public sur l'indépendance.

P.S.Q.

M. Jean-Marie Bédard, président du parti socialiste du Québec, a dit qu'en lisant les résumés du mémoire, il avait été "étonné de voir qu'il écarte une idée fondamentale : la reconnaissance du droit de la nation canadienne-française à l'autodétermination".

Nier ou ignorer ce droit, a-t-il déclaré, c'est situer le Québec dans un état de dépendance, celui-là même qui a résulté de la conquête de 1759 et qui est inscrit dans la constitution de 1867. Sans ce droit, Québec ne peut pas se séparer ni même s'associer au Canada anglais; il n'est pas reconnu comme un état souverain.

Et c'est précisément parce que constitution actuelle nie au Québec le droit à l'auto-détermination que le PSQ la rejette. Il est étonnant que des centrales syndicales n'affirment pas, ne réclament pas ce droit fondamental, a dit M. Bédard.

N.P.D.

Pour M. Robert Cliche, leader québécois du Nouveau parti démocratique, ce qui est étonnant ce n'est pas que le mémoire des trois syndicats préconise un "fédéralisme adapté" à la situation nouvelle qui existe au pays aux plans économique, politique, culturel. Tous les hommes politiques du Québec, sauf M. Bourgault, veulent une telle chose, a-t-il déclaré : avec des nuances selon des modalités différentes et sous des formules différentes, c'est là une chose qu'ils ont en commun.

Ce qui est étonnant, d'après le chef du NPD, c'est que le mémoire s'arrête là où le véritable problème se pose: quels sont les mécanismes nouveaux qu'il faut mettre sur pied pour assurer une nouvelle division des pouvoirs entre Ottawa et les provinces qui soit conforme à la réalité d'aujourd'hui pour construire un Canada à l'intérieur duquel chaque province aura une espèce de "statut particulier", c'est-à-dire pourra assumer ses responsabilités et se développer conformément à ses besoins et aux besoins de l'ensemble du pays.

Le grand défaut des hommes politiques à cet égard, a précisé M. Cliche, c'est qu'ils ne font qu'émettre de "glorieuses banalités" qui ne mènent nulle part. Ce qui importe, c'est de trouver quels sont ces mécanismes nouveaux qu'il faut établir pour répondre aux besoins d'aujourd'hui. Tous les partis politiques devraient travailler à inventer des solutions : c'est par des études faites par des spécialistes qu'on y parviendra et non avec le "bla-bla-bla" des politiciens".

LIBERAUX

Du côté de l'opposition officielle, il n'a pas été possible d'obtenir des commentaires de l'ex-ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie qui préside le comité de la constitution de l'Assemblée législative et qui est un spécialiste des questions constitutionnelles étant l'auteur d'un important ouvrage sur le sujet.

M. Pépin s'en prend à la procédure par injonction

ST-HYACINTHE — (P.C.) — M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, a ouvertement pris à partie jeudi soir la procédure par injonction et ceux qui l'utilisent.

Portant la parole devant les membres de la Fédération canadienne des travailleurs du textile réunis en congrès à St-Hyacinthe, le leader syndical a accusé les tribunaux d'être utilisés par le gouvernement pour améliorer son "bargaining power". Il a déploré le fait que la magistrature doive servir d'outil au pouvoir public.

Dans le même optique, M. Pepin a exprimé l'idée que les injoncitions constituaient un moyen habile d'interdire les choses permises par la loi.

"Nous n'avons pas de véritable code du travail," a-t-il ajouté. "On se sert d'anciennes règles pour appliquer la loi à de nouveaux problèmes."

Droit anglais

Il a mentionné de plus que l'injonction tenait du droit anglais et qu'elle était appliquée dans le contexte du code civil qui, lui, est d'origine française.

Qualifiant la situation d'illogique, le président de la CSN dit aussi que ce procédé juridique doublait le code criminel. La loi ne spécifie aucun nombre précis de piqueteurs devant une usine et aucune règle précise ne défend à quelqu'un de déambuler sur la rue, fut-il muni d'une pancarte. Pourtant toutes ces dispositions sont trangressées grâce à l'injonction.

"Ce n'est plus le législateur qui fait le droit, mais le juge et on est surpris de voir les travailleurs s'interroger sur le bien-fondé de tels procédés."

Il a exhorté une fois de plus les juges à ne pas être les jouets des patrons. Interrogé à l'issus de la conférence, M. Pepin a déclaré qu'il n'entrevoyait aucune formule autre que celle déjà existante et a insisté sur le respect intégral du droit de grève.

Il a dit aussi croire à l'arbitrage en certains cas et que l'on devrait s'en référer plutôt à la puissance économique pour régler les conflits, advenant un arrêt de travail.

"La partie qui courbe le dos la première est celle qui a perdu le combat, c'est aussi simple que cela."

"Ceux qui accusent la CSN d'avoir trahi certains intérêts des travailleurs ne savent pas ce dont ils parlent," fut sa seule réponse aux accusations logées il y a quelques temps par M. Pierre Bourgault, président du RIN.

Le piquetage à l'usine de la société Coronation

Mesure pour faire face à un lock-out

Un porte-parole syndical a déclaré jeudi que les quelque 100 travailleurs qui ont installé des lignes de piquetage à l'usine de la société Coronation dans cette localité située à 20 milles au nord de Montréal ne sont pas en grève mais qu'ils font face à un lock-out ayant été empêchés de se rendre à leur travail.

M. Jacques Boucher, représentant du Congrès canadien du travail de Montréal, a déclaré que les portes de l'usine avaient été fermées vendredi et que les ouvriers s'étaient vus refuser l'entrée de l'usine lundi quand ils ont tenté de retourner au travail.

M. Boucher a aussi affirmé que les actes de violence qui ont éclaté mercredi à l'usine n'avaient pas été causés par les membres du syndicat de l'usine mais "par des bandits amenés sur les lieux par la direction de la compagnie afin de briser les lignes de piquetage".

Les membres des autres syndicats de la région de Ste-Thérèse auraient été tellement en fureur par suite de la présence de ces "bandits" qu'ils se seraient introduits dans l'usine, a-t-il expliqué.

M. Boucher a affirmé que tous les membres de la locale 1634 du Syndicat de l'industrie de l'alimentation assistaient à une réunion syndicale au moment des incidents.

INJONCTION

Jeudi, la compagnie a présenté une demande d'injonction intérimaire restreignant à deux hommes les lignes de piquetage, a révélé M. Boucher.

M. Boucher a révélé que la requête avait été acceptée par la Cour des sessions de St-Jérôme, mais que le syndicat contestera la décision le 6 octobre.

Il a expliqué que le Syndicat des employés de l'industrie de l'alimentation avait été reconnu comme agent négociateur des employés de l'usine mais que la gérance avait refusé de la reconnaître et qu'elle avait signé le 6 mars un contrat avec un syndicat dominé par la compagnie.

Les travailleurs dont les salaires s'échelonnent entre 80 cents et $1.10 l'heure, ont tenu une "réunion d'étude" le 20 septembre afin de protester contre le refus de la compagnie de négocier avec leur syndicat, a-t-il déclaré.

M. Boucher a raconté que la société Coronation a ensuite renvoyé quatre employés menaçant en même temps de les renvoyer tous si d'autres "réunions d'étude" avaient lieu. Une autre ayant été tenue vendredi les portes de l'usine ont été fermées et les travailleurs n'ont pu reprendre leur travail depuis.

Pour diminuer la tendance inflationniste

Mesures insensées du ministre des Finances (S. A. Little)

OTTAWA (P.C.) — Le ministre canadien des Finances vient de décréter l'application de mesures absolument insensées, sous prétexte de diminuer la tendance inflationniste, déclarait, jeudi, le président d'un syndicat qui groupe près de 100,000 membres.

M. Stanley A. Little, de l'Union canadienne des employés de la fonction publique, a en effet émis un communiqué affirmant que la politique du gouvernement Pearson fait bon marché de l'effet anti-inflationniste qu'on pourrait tirer d'une augmentation de la productivité de nos industries.

"Le ministre, en diminuant les subventions à la recherche et en retardant la mise en application du programme fédéral de bourses aux universitaires, vient de prendre les pires mesures qu'il pouvait décréter en pareilles circonstances", dit M. Little.

Le président de l'Union faisait allusion au projet récemment annoncé du ministre Sharp, de réduire les subventions à la recherche dans les industries canadiennes, et de remettre à plus tard un programme d'aide aux universitaires qui coûterait $10,000,000.

Ce programme d'octroi de bourses aux étudiants a été promis par le parti libéral, lors des deux dernières campagnes électorales, et le gouvernement avait finalement promis de le mettre en application cet automne, avant que M. Sharp annonce un nouveau délai, justifié, selon lui, par le besoin de diminuer les dépenses gouvernementales, en considération des poussées inflationnistes de ces derniers mois.

Productivité

Si l'on veut augmenter la productivité de nos industries et empêcher les coûts de grimper, il est évident, dit M. Little, que l'effort de recherche, tant pure qu'appliquée, ne doit pas souffrir de diminution.

M. Little affirme que, contrairement à la position qu'affiche M. Sharp, on devrait lancer une campagne en vue d'accélérer l'effort de recherche. L'octroi de bourses aux universitaires, selon lui, s'inscrit évidemment dans la même ligne de pensée.

Affirmant que le gouvernement fédéral "continue de se vautrer dans les eaux dangereuses que constituent les expédients politiques qui se contredisent à brève échéance", M. Little déclare :

"On ne peut s'empêcher de penser que M. Sharp, en prenant la décision de rayer certaines dépenses de son budget, a choisi un domaine où il se croyait à l'abri des critiques, dans le seul but de faire croire au public que le gouvernement fédéral a un programme efficace de soutien de la croissance économique".

Elaborer une politique rationnelle d'aménagement des ressources naturelles

GRANBY. — (P. C.) — Avec une production annuelle se chiffrant à plus de un milliard de dollars, l'industrie forestière constitue l'élément de base de notre prospérité. Le gouvernement de la province et particulièrement le ministère des Terres et Forêts, se voient placés devant un impératif sérieux : celui d'élaborer une politique rationnelle d'aménagement de nos ressources naturelles.

C'est en ces termes que s'est exprimé M. Claude Gosselin, ministre des Terres et Forêts, en s'adressant jeudi soir à quelque 500 délégués lors du banquet de clôture du congrès annuel de l'Association forestière des Cantons de l'Est.

Le ministre a continué, affirmant que la forêt n'avait plus la même signification qu'autrefois. Parlant d'une époque moins fertile et plus ouverte à la piraterie en forêt, il a souligné que la population à certaines époques s'était prêtée à des pratiques de gaspillage qui ont entraîné des pertes considérables.

Si à l'époque, la forêt était considérée comme une richesse illimitée, il faut aujourd'hui reviser cette conception et envisager l'avenir de la forêt en tenant compte de son importance dans la vie économique de notre province.

L'action du ministère des Terres et Forêts doit être orientée de façon à assurer la pérennité de notre patrimoine forestier. Le ministre a informé les délégués que des réformes majeures s'imposaient au niveau des pépinières provinciales afin de mettre à la disposition du public le plus grand nombre de plants destinés au reboisement des terrains privés. Il a souligné l'importance de cette question en disant que les Cantons de l'Est ont des territoires forestiers de 5,000 milles carrés dont plus de 4,000 milles carrés appartiennent à des particuliers.

Le ministre a terminé en disant que notre forêt était l'héritage commun de tous les Québecois et le patrimoine de chacun. C'est pourquoi il fallait veiller à protéger cette précieuse richesse naturelle.

Intervention gouvernementale réclamée

Les grévistes de Pointe-aux-Trembles ont demandé l'intervention du Ministère des Affaires municipales, après la tenue de la troisième réunion de négociations sans qu'aucun résultat positif n'ait été apporté au conflit.

Devant le refus du Conseil de Ville de Pointe-aux-Trembles de recevoir les grévistes en entrevue, devant ce qu'ils appellent les élans démagogiques du maire de la municipalité, devant surtout l'impossibilité de négocier avec deux représentants patronaux qui n'ont pas de mandat défini, et qui se contredisent, les employés municipaux en grève depuis plusieurs jours demandent que le ministère impliqué se charge de faire revenir l'ordre dans cette situation.

La partie syndicale reproche aux représentants patronaux, Me Poupart et M. Arthur Matteau, de ne pas avoir un mandat clair et défini, et de se contredire d'une fois à l'autre, l'un refusant ce que le premier a accordé.

Ce qui se produit quand vous dormez

Saviez-vous que le sommeil comporte quatre stades plus ou moins profonds? Saviez-vous que certains savants croient possible que nous arrivions à réduire notre sommeil à ses stades essentiels, en éliminant tout à fait les stades légers? Pourrons-nous jamais supprimer le sommeil? A quel moment rêvons-nous? Renseignez-vous sur les passionnantes recherches faites en ce domaine. Lisez Sélection du Reader's Digest d'octobre!

La FTQ réclame une revision de la loi des accidents de travail

La Fédération des Travailleurs du Québec a demandé au ministre du Travail, M. Maurice Bellemarre, une revision complète de la loi des accidents du travail du Québec.

Le directeur des services sociaux de la FTQ, M. Robert Lavoie, a fait parvenir en ce sens une lettre au ministre en date du 21 septembre, dans laquelle il affirme qu'il ressort de l'enquête conduite par Mlle Claire Dutrisac, de La Presse, dans les mines de l'Abitibi qu'il s'agit d'une loi désuète qui doit être reconçue conformément aux recommandations du mémoire syndical de 1961.

La FTQ est intervenue rapidement à la suite de la publication d'une série d'articles de Mlle Dutrisac sur les problèmes des accidents du travail au Québec.

M. Lavoie soutient que les quelques améliorations apportées à la loi depuis la publication de ce document sont pour la plupart restées inopérantes. Il cite, à l'appui de sa prétention, trois exemples d'inefficacité de ces nouvelles dispositions légales :

1 — La représentation ouvrière au sein des associations de prévention qui est toujours inexistante à cause de l'intransigeance de ces associations. C'est ce qu'avait prévu d'ailleurs le député de Champlain, dans sa réplique au ministre du travail d'alors, M. Carrier Fortin, en date du 15 juillet 1964.

2 — L'obligation pour le médecin de produire son rapport dans les six jours suivant un examen ou traitement à un accidenté.

3 — L'obligation pour l'employeur de remettre une copie de la déclaration de l'accident au réclamant, et la rédaction de cette dernière dans la langue du réclamant.

L'expérience a démontré, poursuit le porte-parole de la FTQ, qu'aucun de ces changements, non plus que d'autres que nous pourrions citer ici, n'a été mis en application par les individus en cause.

M. Lavoie rappelle au ministre du travail que la revision de la loi des accidents du travail se fait régulièrement en Saskatchewan, à Terre-Neuve et en Alberta. En outre, écrit-il, des commissions royales ont fait enquête sur cette question, au cours des dernières années, en Ontario, en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Nouvelle-Ecosse.

Au Québec, dit-il, on fait du rapiécage depuis 1931.

Le directeur des services sociaux de la FTQ se dit d'accord avec M. Bellemarre qui, le 14 juillet 1964, déclarait à l'assemblée législative que notre loi des accidents du travail était rendue à une période décisive, qu'il devrait y avoir présentement un comité qui étudierait véritablement les problèmes qu'ont à rencontrer les commissaires et les représentants des ouvriers dans l'application de la loi.

Enfin, M. Lavoie fait savoir au ministre qu'après avoir assisté récemment, à Victoria, au congrès des commissions d'accidents du travail IAIABC, il est en mesure d'affirmer que la loi québécoise se détériore et que le Québec est en train de glisser au dernier rang des provinces canadiennes en ce qui a trait à la protection et aux indemnisations accordées aux travailleurs.

CONCOURS "De L'Action à CJLR"

Les gagnants d'hier :

Mme M. Tremblay, 418, Boisseau, Québec 8. ..... $10.00

Mme Albert Gagnon, 824, Chanoine Scott, Québec 10. ..... $50.00

Mme Miville Daigle, 124, Boul. Lamontagne, Ville Bélair, ... $10.00

Mlle Albertine Champagne, 2737, d'Estimauville, Québec 5. ..... $00.00

Mme Omer Dignard, 391, Montmartre, Québec 8. ..... $50.00

$935. distribués à date

"de l'Action à CJLR" $15,000 EN PRIX

POUR PARTICIPER A CET EXTRAORDINAIRE CONCOURS ACHETEZ LES PRODUITS



PRODUIT-VEDETTE de la semaine

Lisez l'Action Ecoutez CJLR

$10,000 EN ARGENT

$5,000 EN PRIX

POUR PARTICIPER :

Procurez-vous les produits des commanditaires et remplissez les coupons qui paraissent dans L'ACTION. A l'avenir, nous publierons DEUX COUPONS portant le même numéro; un le mercredi et un deuxième un autre jour. Adressez à :

CONCOURS DE L'ACTION A C.J.L.R.
3, Place Jean-Talon — Québec 2, Qué.

PROCUREZ-VOUS LES PRODUITS DES COMMANDITAIRES

Chaque semaine dans le courrier de la semaine une lettre sera choisie au hasard et le gagnant recevra la



2e SEMAINE
UN PHONO PORTATIF à transistor Westinghouse - N° 109ACIA - d'une valeur de ..... $100.

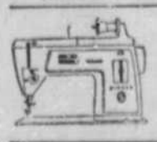


3e SEMAINE
UNE BAGUE A DIAMANT OPERA d'une valeur de ..... $250.

4e SEMAINE
UN RICHE TAPIS ou UN CREDIT chez EMILIEN ROCHETTE & Fils Ltée - d'une valeur de ..... $300.



5e SEMAINE
UNE CUISINIERE de Luxe Westinghouse - N° KFG3A - d'une valeur de ..... $375.



6e SEMAINE
UNE MACHINE A COUDRE SINGER - Touch & Sew - N° 600 - d'une valeur de ..... $425.

7e SEMAINE
UN VOYAGE DOUBLE A ROME PAR B.O.A.C. - d'une valeur de ..... $1100. (non échangeable - non remboursable)



8e SEMAINE
Le courrier accumulé pendant les 8 semaines sera utilisé pour déterminer la personne chanceuse et celle-ci recevra une



CAMARO SPORT 1967 offerte par B. L. P.

$10.00 pour vous... cherchez votre nom!

Cinq noms d'abonnés sont publiés dans cette page; si le vôtre y est, identifiez-vous chez JEAN-YVES LAPOINTE ENR., 910, rue Saint-Jean (2e étage) et bénéficiez d'une remise de $10. sur l'achat d'un complet sur mesures.

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS!

l'Action 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 25 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.



.... UNE MINUTE, je dois aller consulter les pages sportives de L'ACTION; je ne me souviens plus qui doit gagner ce combat !

Animaux à vendre

CHIENS et chats à vendre. Pour informations; Tél.: 842-5063 ou 842-4805.
63489 30-9 (12 fs) 10

CHATS siamois à vendre, habitué à être propre. Pour informations, s'adresser à; 5534, CHATEAU RICHER; Tél.: 824-4857.
63451 30-9 (4 fs) 10

Agents demandés

AGENTS pour vente de produits d'aluminium Orléans: Portes, fenêtres, auvents, déclin d'aluminium (clapboard) produits bien connus, aucun capital requis, territoire limité. Ecrire à MUR AVI INC, M. E. Couture, 911 St-Jean, Québec.
63443 29-9 (12 fs) 6

Appartements à louer

ST-JEAN-BAPTISTE, beau petit flat 2 appartements, (cuisinette et chambre), chauffé, meublé, bon pour femme ou homme âgé. $12.00 par semaine. S'adresser 590 ST-PATRICK.
63348 24-9 (12fs) 13

2 GRANDES PIECES bien éclairées, vue magnifique, chauffées, eau chaude, entrée privée, entièrement meublées. Pour informations; Tél.: le soir après 6 heures 529-7865, pour le jour 529-2086.
63388 27-9 (12 fs) 13

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec, Tél.: 523-4637, demandez M. André Lepage.
63400 29-9 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802 — Soir : 523-9620.
63362 27-9 (1 ms) 15

DISPOSONS de capital sur 1ère et deuxième hypothèque. Transactions rapides et confidentielles. CORPORATION IMMEUBLES et HYPOTHEQUES DE QUEBEC INC. Courtiers, 836 Myrand, 683-4451 ou 681-2404. Demandez M. J.-Ernest Poulin.
62720 31-8 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 466, de la Couronne, — 529-4982.
63240 26-9 (1ms) 15

J. ASSELIN,
10, Christie, Québec.

PARTICULIERS

PREMIERE et "deuxième" hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 875-3741.
63240 26-9 (1ms) 15

THIBEAULT & ASS. INC.

MEMBRE: Better Business Bureau, malgré restrictions actuelles du crédit, pouvons consentir prêts d'accomodation, conditions raisonnables, première, deuxième hypothèque. Consultation gratuite, service à domicile, aucune commission, aucun frais d'évaluation. Prêt protégé en cas: décès, maladie, accident, chômage, grève, embarras financier, 285 est St-Joseph, bureau 522-6464, soir 623-0508.
63008 10-9 (1ms) 15

PRETS tous genres: Personnels, temporaires, pour construction. Jour, Soir: 837-3543 — 837-4701. F. Savard.
62933 12-9 (1 ms) 15

FINANCE rapide pour tous besoins, 1077 Route de l'Eglise, Ste-Foy, 656-6821, 635-9956, Villeneuve, notaire.
62921 7-9 (l. mer. v. au 4-11) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir, estimé gratuit. Desrochers et Frères. — 527-7337.
62765 2-9 (1 ms) 18A

A vendre — Divers

ENREGISTREUSE à disques, combinée avec radio et amplificateur 10 watts, A l'adresse du public et guitare électrique. S'adresser: M. ALEXANDRE DENIS, St-Ubald, cté Portneuf. Tél.: 107.
63333 24-9 (12fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photos-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6102.
63089 19-9 (1 ms) 21

CONCENTRES "Du Chef Syl", indispensables pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon appelez: 663-3548.
62700 6-9 (1 ms) 21

Ameublement neuf à prix d'occasion vérifié, lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $53.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $63.80. Laveuses $98.00, stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis. Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, télévision $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir M. Morin, au FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
62975 12-9 (1 ms) 21

A SACRIFIER, pour balance de termes $21.75, comprenant ameublement neuf 20 morceaux. Demandez M. Cimon. Tél.: 529-9648.
62971 9-9 (1 ms) 21

CONTINUEZ les versements, $24.75 pour ménage de 3 appartements, comprenant 20 morceaux encore entreposés. Vendrais en bloc ou séparément. Demandez: GREGOIRE, Tél.: 626-1102.
63125 16-9 (1 ms) 21

PORTES ET FENETRES d'aluminium à vendre, conditions faciles de paiement si désiré. Estimé gratuit. Pour informations MUR-AVI INC., 911 St-Jean, Québec 4. Tél.: 523-0952.
63230 20-9 (12 fs) 21

UNE ROBE DE MARIEE, grandeur 11 ans. Deux éviers, en acier émaillé pour cuisine et pour chambre de bain, avec chantepleures. Pour informations; Tél.: 823-2489.
29-9 (3 fs) 21

TABLE de billard à vendre, presque neuve, prix dérisoire. Pour informations; Tél.: 524-1945.
29-9 (3 fs) 21

POELE blanc à l'huile à vendre. Pour informations; s'adresser à Tél.: 849-3275.
29-9 (3 fs) 21

FOIN à vendre, mille balles. Pour informations; Tél.: 623-4902.
63442 28-9 (12 fs) 21

A vendre — Divers

ENCHERES MARCEAU ENR. VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
62919 12-9 (1 ms) 21

MEUBLES

APPAREILS électriques vendus à bas prix. Payons comptant vos meubles défraichis. Vendons neufs à crédit. — CROTEAU LIMITEE, 25 st-Joseph Est, Québec. Tél.: 525-9426.
63123 17-9 (1 ms) 21

GARAGES EN TOILE

Evitez les corvées de neige cet hiver
Procurez-vous un garage
VICTORIEN DESCHAMPS
100, rue Deschamps
Beauport. Tél.: 663-0565
62772 1-9 (1 ms) 21

PALETOTS ET COMPLETS neufs, valant $60.00, à sacrifier $20.00 l'unité. Variété pointure et couleur. Premier arrivé, premier servi. S'adresser à N.-E. PAPILLON ENR. 560 St-Jean, Québec 4.
63453 29-9 (12 fs) 21

LIT continental usagé de 1 mois seulement. Pour informations; s'adresser à Tél.: 523-2951.
28-9 (3 fs) 21

TABLE de cuisine extensible en bois blanc aussi foyer de plâtre, très bon marché. Pour informations; Tél.: 837-4216.
28-9 (3 fs) 21

VALISES de voyage, lampe sur pied, veston bleu marine "blazer" 18 ans. Pour informations; Tél.: 681-7737.
30-9 (3 fs) 21

ANTIQUITES, armoires de coin, commodes, set de chambre pin sculpté, etc. Candélabres, milliers d'articles, vente et achat; Tél.: 832-8129. ST-NICOLAS, Trans-Canadienne, Jonction St-Rédempteur (1ère maison gauche).
63491 30-9 (12 fs) 21

COFFRES-FORTS neufs, à partir de $65.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
63398 29-9 (1 ms) 21

FILMS documentaires sonores 16 m.m. grande valeur historique. 4 bobines de 30 minutes. Actualité, années 1937 à 1946. Parfaite condition. S'adresser: 2090, Bourbonnière; Tél.: 527-7891.
63263 21-9 (12 fs) 21

A vendre ou à louer

ST-ROCH, à louer ou à vendre, maison de chambre, 12 pièces. Pour informations; Tél.: 522-1877.
63761 21-9 (12 fs) 24

Bicycles

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRARD BICYCLE, 176 Chabot. Ville Vanier. 683-9719.
63396 29-9 (1 ms) 28

MAURICE MONTGRAIN,
352, Dolbeau, Québec.

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn. Rémac, Boston Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide, L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
63017 15-9 (1 ms) 35A.

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4945.
63018 15-9 (1 ms) 35A.

Chambres à louer

STE-FOY, 2 chambres (double) près de Place Laurier. Pour informations; Tél.: 656-1404.
63411 27-9 (12 fs) 44

CHAMBRE, permis de cuisine pour dames âgées, bon chez soi, endroit idéal; accès aux autobus, Stationnement gratuit. Pour informations; Tél.: 681-5165.
63410 27-9 (12 fs) 44

Chambres et pension

CHAMBRE et pension si désiré. Deux soeurs ou deux amies, étudiante coiffeuse, dame âge moyen, avec pension. Bon chez-soi, centre commercial, prix modique; Tél.: 523-8573.
63474 30-9 (12 fs) 46

Chevaux à vendre



Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B
Achetons aussi à prix raisonnable tous chevaux pour abattre.
ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés.: 837-9239 — 837-8989
Tél. Bureau : 837-7124
63019 16-9 (j. v. s. au 12-11) 55

Clavigraphes

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT inc., 535 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
63025 19-9 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER. Québec. — Tél.: 527-5158.
62906 9-9 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
63399 29-9 (1 ms) 60

Ecoles

INSTITUT THOMAS INSTITUTE
JOUR ET SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL. Tél.: 522-7490.
63182 23-9 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE. Méthode à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau. INSTITUT LATIN "836", rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
62769 2-9 (1 ms) 81

Ecole de danse

ECOLE de danse Yvon Martel Enr., cours privés, technique et pratique. Escompte 50% sur le 1er cours. 704 St-Jean. 523-3592.
62927 7-9 (1 ms) 81A

Femmes, filles deman.

ATTENTION MESDAMES

Sans expérience de la vente, vous pouvez gagner de l'argent pour Noël, en offrant près de chez-vous les cosmétiques AVON.

TERRITOIRES LIBRES: dans comtés de Lévis, Beauce, Lotbinière, Mégantic, Nicolet et Yamaska. Pour informations; Mme Marie Després, Case Postale 37, Sillery, Québec 6.
29-9 (j. v. s. au 10-12) 90

SERVEUSE de table pour bar-salon, salle à manger. S'adresser en personne à: 1132 ROUTE NATIONALE (2), Ancienne Lorette. Tél.: 872-2705.
63193 20-9 (12 fs) 90

TRAVAIL facile à domicile, possibilité de gagner $100.00 chaque mois. Pour détails écrire à: AGENCES C. A. B., C.P. 3064, St-Roch, Québec.
62802 6-9 (1 ms) 90 j.n.o.

PREPAREZ-VOUS UN JOYEUX NOEL
Vendez les cosmétiques Avon et ses ensembles-cadeaux! Territoires exclusifs, près de chez vous.
523-7706
TERRITOIRES LIBRES: DANS St-Louis de France, Ste-Ursule, Beauport, Courville, Ville Vanier, Ville Belair.
30-9 (1 fs) 90

Hommes demandés

IMPORTANTE maison d'affaires de Montréal ouvrant nouvelle succursale à Québec, aurait ouverture pour jeune homme de 18 à 25 ans, possédant auto, salaire intéressant, très belle chance d'avancement. Pour entrevue, demandez: M. JACQUES LECLERC à 524-6061 ou 524-5039, le soir 626-5206.
63351 24-9 (6fs) 105

VOYAGEURS demandés, pour importante maison de disques, aucune expérience de la vente requise. Belle personnalité. Auto nécessaire. Bon entrevue: M. CHAMPOUX, 524-6061, le soir 524-3100.
63444 28-9 (6 fs) 105

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

a des emplois vacants pour célibataires de 18 à 30 ans, dont la taille est d'au moins 5'8", qui ont une onzième année complétée ou plus et remplissent les conditions physiques requises. Les intéressés s'adresseront au

bureau de la Gendarmerie, le plus rapproché ou au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa 7, Ontario.

63280 23-9 (24-26-30-9) (1-3-14-15-17-28-29-31-10) 105

TECHNICIENS DIPLOMES
Spécialisés en Ferblanterie, ajustage mécanique, menuiserie ou construction et électronique exigés par une grande compagnie minière dans les Cantons de l'Est, pour travail intéressant et formateur dans le département d'entretien, aussi Atelier Mécanique. Conditions de travail très avantageuses, salaire attrayant. Nombreux bénéfices marginaux.
S'adresser par écrit au:
Gérant de l'Embauchage, Canadian Johns-Manville Co. Ltd., Asbestos, Qué.
30-9 (3 fs) 105

Hommes demandés

VOYAGEUR EN PHARMACIE
POUR LA VILLE DE QUEBEC

Situation exceptionnelle pour homme pouvant accepter responsabilités.

Vente de produits pharmaceutiques — expérience dans vente au détail nécessaire.

Doit être bilingue.

Salaire. Généreux boni, voiture, dépenses, pension.

Toutes les réponses traitées confidentiellement. Pourquoi ne pas vous informer ?

Téléphonez à M. Spencer ou M. Crossley, à Montréal : 861-2316
samedi et dimanche, 1er et 2 octobre
(accepterons appels à frais virés)

SHERMAN LABORATORIES LTD
P. O. Box 667,
Windsor, Ont.
63475 30-9 (2 fs) 105

Commerce à vendre

EPICERIE licenciée, bon poste, chiffre d'affaires, $115,000. Propriétaire. Pour informations; Tél.: 623-3283.
63276 22-9 (12 fs) 66

BOUTIQUE à bois à vendre, avec ou sans machinerie, terrain commercial, 100 x 120, prix sacrifice. Tél.: 663-7626 ou 623 4513.
63331 24-9 (12fs) 66

HAUTE-VILLE, épicerie boucherie licenciée, comptant $4,000.00. Balance facile. Pour informations: Tél.: 524-3579.
62622 24-8 (1 ms 6 fs) 66

CORDONNERIE bien équipée à vendre, pour cause de décès. Clientèle établie depuis 15 ans. Tél.: 523-6250 — 720, 11e Rue, St-Fidèle.
63391 27-9 (12 fs) 66

SPECIALISTE pour enfant, place centrale, local luxueux, air climatisé, établi depuis 5 ans, $3,000.00. Pour informations; Tél.: 523-9637.
63266 21-9 (12 fs) 66

A QUI LA CHANCE ?
RUE ST-PAUL, restaurant licencié, bien équipé, affaires $50,000. par année. Seulement $10,000. pour comptant. Pour informations; s'adresser à Casier 2022 L'ACTION.
63390 27-9 (6 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez : COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
63054 16-9 (1 ms) 66 j.n.o.

REFRIGERATEUR, poêle à patates et bancs de restaurant à vendre. Pour informations; Tél.: 842-2692.
63242 21-9 (12 fs) 66

VRAIE occasion directement du propriétaire. Restaurant licencié à vendre. Pour informations; Tél.: 529-0069.
63242 21-9 (12 fs) 66

RESTAURANT transportable, construction neuve avec équipement complet. S'adresser à 1385 Dorchester-nord, Québec. Tél. : 522-2793.
63322 23-9 (12 fs) 66

COMPTOIR-LUNCH, bien équipé, bon chiffre d'affaires, avec logement. Pour informations, s'adresser à Tél. : 524-0515.
63318 23-9 (12 fs) 66

MAGNIFIQUE garage, 6 milles de Québec, très bien situé, bon chiffre d'affaires, stock et outillage complet, grand terrain. Pour informations; Tél.: 832-4288.
63445 28-9 (12 fs) 66

URGENT
TRES bon commerce, épicerie boucherie licenciée, très bien située. Vraie cause de maladie, faut vendre à tout prix. Toute offre raisonnable sera acceptée avec bonnes conditions à acheteur sérieux. Directement du propriétaire. Ecrire à Casier 2025, 3 Place Jean-Talon, Québec 2.
63487 30-9 (2 fs) 66

J.-L. MESSIER,
2808, Beauvoir, Québec.

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
62803 6-9 (1 ms) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
63188 26-9 (1ms) 74

DIVERS

Bouillon "Du Chef Syl" pour malades vieillards, gouters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon. Tél.: 663-3548.
62700 6-9 (1 ms) 75

ENCHERES BROCHU INC
ACHETONS, vendons machinerie de toutes sortes et de tout. Pour informations; s'adresser à 905, Ave Royale, BEAUPORT. Tél.: 667-0101.
63120 15-9 (1 ms) 75

NOUVELLE invention à vendre, pour faire fonctionner un automobile sans carburateur. Pour informations; Tél.: 626-4870.
63403 27-9 (6fs) 75

Ecoles

COURS de culture physique, dames, demoiselles seulement, cours privés, lundi au vendredi, 6 à 9 hres p.m. Prof. Henri Gagnon, 1675 François 1er, Québec 3. Tél.: 529-3807.
63419 28-9 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
62807 6-9 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse, 530 St-Jean, 524-8220. Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées.
63235 26-9 (1ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE, 8e à 11e année garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
62804 6-9 (1 ms) 81

ECOLE BLUTEAU cours commercial bilingue jour et soir, 8e à 13e année. Spécialités; conversation anglaise, initiation aux affaires, classement. Plaçons nos élèves. 473, Cabandière, 524-3215.
63176 20-9 (1 ms) 81

STENOTYPIE, cours du jour et du soir. Renseignez-vous au sujet de nos cours d'été en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec, 175, rue St-Jean, Tél.: 524-7619.
63027 19-9 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2802.
62917 12-9 (1 ms) 81

Garages

GARAGE hivernement quartier Belvédère $35.00 pour la saison. Pour informations; Tél.: 527-0656.
29-9 (3 fs) 99A

Hommes, femmes dem.

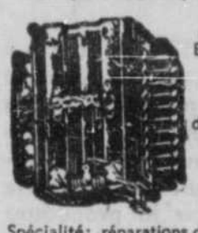
COUPLE demandé: Donnerait logement gratuit à un couple sans enfant, pour prendre soin de propriété. Pour informations; s'adresser à: M. Paul Bureau, Québec "Inn", Tél.: 656-0330.
63296 24-9 (6fs) 106

Immeubles

AVONS acheteurs pour tous genres de commerce, propriétés, Corporation Immeubles et Hypothèques de Québec Inc., courtiers, 836 Myrand, 683-4451 ou 681-2404. Demandez: M. J.-Ernest Poulin.
62721 31-8 (1 ms) 111

Instruments de musique

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Orgues électriques Electrohome
Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc.
Spécialité: réparations d'accordéons de toutes sortes.
Tél.: 525-8601
63395 29-9 (1 j. s. au 27-10) 115

Logement à louer

ST-SAUVEUR, logement 3 appartements, bain, moderne. Libre immédiatement, prix $45.00 par mois. Situé rue CHATEAUGUAY. Aussi autre 3 pièces $35.00. S'adresser à Tél.: 524-8314.
63328 24-9 (12fs) 118

GIFFARD, 5 pièces, 2ième étage, entrée "220", sécheuse. Prix $70.00 par mois. Libre. S'adresser Tél.: 828-2074 ou 663-6065.
63456 29-9 (6 fs) 118

NEUFCHATEL, 5 pièces "220" grand terrain, 2e étage $50.00 par mois. Pour informations; Tél.: 683-7990.
63320 23-9 (12 fs) 118

A CHARNY, logement 7 pièces, libre immédiatement, 3e étage, prélarts fournis. Pour informations; Tél.: 832-8792.
28-9 (3 fs) 118

VILLE DUBERGER, 4 pièces, plus chambre de bain, "220" eau chaude. Libre 1er novembre. Pour informations; Tél.: 527-9574.
63389 27-9 (6 fs) 118

COURVILLE, 2e étage, 5 pièces, "220" $38. par mois, libre 1er octobre. Pour informations; Tél.: 661-3523.
63418 27-9 (6 fs) 118

3 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, Libre immédiatement. Pour informations; Tél.: 661-3438.
63416 27-9 (12 fs) 118

RUE DUROCHER, 5 pièces 2e, pas de bain, adultes, libre immédiatement. Pour informations; Tél.: 683-8415.
63472 30-9 (4 fs) 118

ST-SAUVEUR, logement de 4 pièces, plus salle de bain, libre immédiatement, $60.00 par mois. S'adresser à 332, St-Bonaventure, Tél.: 529-3569.
63467 29-9 (12 fs) 118

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 4 pièces, non chauffé, réparé à neuf. Libre immédiatement. Pour informations; Tél.: 523-3396.
63488 30-9 (12 fs) 118

ST-PIE X, 5 pièces chauffées, peint à neuf, sortie de laveuse, sécheuse, premier mois gratuit. Pour informations; Tél.: 661-4200.
63493 30-9 (2 fs) 118

Logements meublés à louer

ST-PASCAL, appartement à louer, flat meublé, entrée seule. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-7704.
63350 24-9 (12fs) 118E

Local à louer

SALLE à louer, 262, rue Caron, meublée, piano, tables, chaises, capacité 125 personnes. Aussi entrepôt. S'adresser à Tél.: 523-3370, le jour.
63186 24-9 (12 fs) 119 A

Maisons à louer

LAC BEAUPORT, 4 pièces, plus salle de bain, meublée, chauffage électrique. Entièrement remis à neuf. Location à l'année. Pour informations; Tél.: 849-8755 ou 522-6090.
28-9 (3 fs) 126

Maisons à vendre

ST-ALBERT-LE-GRAND, 2 logements 4½ pièces, fini brique-plâtre, sous-sol à finir, grande cour, chauffage eau chaude, thermostat, $14,500. aucun intermédiaire. Conditions. Tel: 626-0267.
63330 24-9 (6fs) 127

Hommes demandés

VOYAGEUR EN PHARMACIE
POUR LA VILLE DE QUEBEC

Situation exceptionnelle pour homme pouvant accepter responsabilités.

Vente de produits pharmaceutiques — expérience dans vente au détail nécessaire.

Doit être bilingue.

Salaire. Généreux boni, voiture, dépenses, pension.

Toutes les réponses traitées confidentiellement. Pourquoi ne pas vous informer ?

Téléphonez à M. Spencer ou M. Crossley, à Montréal : 861-2316
samedi et dimanche, 1er et 2 octobre
(accepterons appels à frais virés)

SHERMAN LABORATORIES LTD
P. O. Box 667,
Windsor, Ont.
63475 30-9 (2 fs) 105

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
63179 20-9 (1 ms) 127

STE-FOY, maison à revenus à vendre, 5 logements. Directement du propriétaire. S'adresser à Tel: 651-1031.
63168 17-9 (14fs) 127

CHARLESBOURG Est, 6 pieces meublées, grand terrain, lac artificiel, prix d'occasion. RAYMOND BELANGER. Tél.: 525-5352.
62808 6-9 (1 ms) 127

LIBRE A L'ACHETEUR
CHARLESBOURG, Maisons neuves, 5 pièces, bonl fédéral. Acompte $400. — COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Tél.: 529-8120 ou 529-8121.
62766 2-9 (1 ms) 127

ILE D'ORLEANS, 9 pièces, garage $12,000. CHATEAU RICHER, 2 logements $7,500. St-Urbain, 2 logements $10,500. St-Alexandre 6 pièces, $6,500. St-Apolinaire 8 pièces, garage $3,000. LUCIEN COURTIER 656-6471 ou 653-9945.
29-9 (2 fs) 127

VERITABLE occasion, maison à vendre 6 logements, maison brique, grand terrain, quatre garages, coin de rue, près d'un boulevard, direct du propriétaire. Ecrire à Casier 2020 L'ACTION Qué.
63194 26-9 (12 fs) 127

ST-PASCAL, près Canardière, 5 logements de 4 pièces chauffés, plus excellent poste d'épicerie licencié. Acompte $10,000. 2e hypothèque, direct du propriétaire. Pour informations; Tél.: 623-5079.
63408 27-9 (12 fs) 127

CHARLESBOURG
BUNGALOW, 5 pièces, salle de bain, chauffage central, propriétaire transféré, doit vendre à prix très raisonnable. Pour informations; s'adresser à Tél.: 623-7981.
63412 28-9 (4 fs) 127

ST-DAVID 6 pièces, plus garage, terrasse, terrain, gazonné et clôture, belle vue sur le fleuve. Pour informations; Tél.: 837-9243.
63496 30-9 (12 fs) 127

MAURICE MAGNAN,
5345, 1ère Avenue, Charlesbourg.

Maisons demandées

PROPRIETES demandés. Avons acheteurs sérieux. 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
63401 29-9 (1 ms) 128

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
63189 26-9 (1ms) 138

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd. 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
63187 26-9 (1 ms) 127

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
63099 19-9 (1 ms) 137

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
63026 19-9 (1 ms) 140

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !
MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier, Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. La CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
62809 6-9 (1 ms) Mdses Sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 837-839, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
62918 12-9 (1 ms) Mdses Sèches

On demande à acheter

ACHETERAIS piano, modèle récent, marque réputée, bon état. Pour informations: Tél.: 626-3643.
30-9 (2 fs) 155

LEON JEAN,
1880, Hardy, Québec.

On demande travail

HOMME retraité du service Fédéral, demande emploi de bureau. Salaire peu exigeant. Pour informations; Tél.: 527-2096.
30-9 (3 fs) 156A.

Professionnels

NOUVEAU service d'infirmier de Québec Enr, pour malades à domicile, maison convalescents, Service privé, traitement de toutes sortes, 24 heures par jour. Pour informations; Tél.: 523-4858.
63442 28-9 (12 fs) 176

Propriétés à vendre

VENTE d'une propriété à revenus, en Floride. Les intéressés pourront téléphoner d'ici au 20 octobre à: 837-4437. Après cette date, écrire à 2243 Adams St., Hollywood, FLORIDE.
28-9 (2 fs) 178

Psychologie

DEPRESSION, peine d'amour, nerveux, insomnie, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude. Centre de Conceptologie et psychologie, 750 Est St-Joseph, 524-5849.
62925 7-9 (1 ms) 179A

Réceptions, noces, anniversaires, etc.

Le CHATEAU BEL-AIR est l'endroit idéal. Pour réservations, s'adresser à Tél.: 828-2221.
63146 19-9 (1 ms) 183A

Réparations de laveuses

REPARATIONS laveuses conventionelles, automatiques, sécheuses, poêles 220, toutes marques. Centre des Aubaines Enr., 291 Est St-Vallier, 523-3760.
62924 7-9 (1 ms) 188A j.n.o.

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES. 239, St-Vallier ouest. Tél.: 529-9648.
62914 12-9 (1 mes) 188A

Rembourrage

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
62916 12-9 (1 ms) 189

Réparations diverses



REPARATION
de valise de toutes sortes.
S'adresser à :
CORDONNERIE CONRAD BILODEAU
956 Ave Cartier — Tél. : 522-4620
63358 30-9 (2 fs) 190

Restaurants

BANLIEUE — Beauport, équipé machines prêtes à opérer, bâtisse neuve, 60 x 26 avec soubassement sur terrain 150 x 285, cause: santé. Aussi automobile Monarch 1957. Tél.: 663-0127.
63262 21-9 (12 fs) 192

Roulottes

ROULOTTE, grandeur 51 x 10 pieds, équipement neuf au complet en parfaite condition, s'adresser YVES LEGARE, garage TEXACO, Donnacona; Tél.: 285-1441.
63495 30-9

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

1962 CORVAIR Monza "900" sport, automatique, bon état, radio $790. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

VOITURES USAGEES de toutes marques, 1962 à 1965, avec aucun comptant. Pour informations; demandez M. BRUNEAU, Tél.: 681-4631.
62980 8-9 (1 ms) A.V.

1963 RENAULT R-8, 15,000 milles radio $790. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

MOTEUR et TRANSMISSION automatique, en bon état, de Buick 1955 et de Dodge 1956 les deux Hard-Top, avec carrosserie, aubaine. Tél.: 525-4769.
24-9 (6fs) A.V.

1965 PARISIENNE "Huit" Hard Top, 2 portes, toit venyl, équipée comme neuve $2750. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

FRADET AUTO, Achetons, vendons, échangeons. 105, Boul. Hamel. Tél.: 681-6281.
62976 9-9 (1 ms) A.V.

1956 STATION WAGON Dodge "6", bon mécanique, $150. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

1955 DODGE sédan "six" automatique radio, $175. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

1965 STATION WAGON Chevelle "6" sedan peu de millage, première peinture. $1875. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

OCCASION 1956 "88" OLDSMOBILE Hard-Top, automatique, équipé $250. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

OCCASION — 1957 Buick Hard-Top, automatique radio $275. S'adreesser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

AUBAINE — 1958 Chevrolet sedan "6" automatique radio $375. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

1962 RENAULT sedan en bon état $390. Vraie aubaine. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

CHRRELER Windsor 66, 2 portes, Hard-Top, servo-fwin, servo-direction, 2 double Eagle, prix $3.300. Tél.: 653-3380 - 653-8121.
63417 27-9 (6 fs) A.V.

PONTIAC 1964, 4 portes, V-8, chauffe-moteur, direction-servo, radio en avant et en arrière. Très bonne condition. Prix $1850. L'abbé GASTON LAPOINTE 837-3508 ou 837-2978.
63356 24-9 (6fs) A.V.

Voitures d'occasions

Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix

AUTOMOBILES INC.
1240 Boul. Charest Ouest
681-0671
63402 30-9 (1 fs) A.V.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GTA-66-11235
pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.)
le mardi, 11 octobre 1966

FOURNITURE D'ANTIGEL

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 27 septembre 1966

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

AST-66-11236
pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.)
le mardi, 11 octobre 1966

FOURNITURE
DE TRANSFORMATEURS
DE DISTRIBUTION
MONTES SUR SOCLE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars ($4,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 27 septembre 1966

1966 FORD V-8 automatique, comme neuf, radio $2450. S'adresser 1299 Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

RINFRET AUTOS

1966 Valiant, 1965 Pontiac, 1964 Corvair décapotable, 1964 Chevrolet, 1963 Thames, 1962 Austin Sprite, 1962 Volkswagen, 1962 Consul, 1960 Vauxhall, 1959 Oldsmobile convertible, 210 rue Du Pont, Québec, Tél.: 333-4768.
63016 15-9 (1 ms) A.V.

1955 petit CADILLAC sedan, équipé, en bon ordre, $350. S'adresser: 1299, Dorchester nord, Québec.
63352 24-9 (6fs) A.V.

1966 ROVER "2000" T.C.

1965 Pontiac Convertible, 1965 Oldsmobile Hard Top, 1965 Volvo, 1963 Renault R-8, 1964 Volkswagen, 1964 Renault, 1964 Comet Gallenté, 1964 Viva, 1963 Chevrolet sedan, 1963 Dodge G.T., convertible, 1963 Volkswagen "1500", 1961 Anglia, 1960 Pontiac sedan, 1959 Mercédès sedan. TURMEL AUTOMOBILE, 1385, rue Dorchester-nord, Québec Tél.: 522-2793 et Rond Point Lévis, angle St-Edouard, Trans Canada. Tél.: 837-2647.
6-9 (1 ms) A.V.

HUDON AUTOS

AVEC GARANTIE. — 1966 Ford sédan 1966 Ford Hard-Top, 1965 Camionnette Chevelle, 1965 Pontiac, 1964 Pontiac, 1964 Camionnette Chevrolet, 1964 Décapotable Pontiac, 1964 Buick, 1963 Pontiac, 1963 Chevrolet décapotable, 1963 Renault, 1962 Vauxhall, 1962 Corvair, 1962 Renault, 1962 camionnette Pontiac, 1961 Volkswageu panel, 1961 Gordini, 1961 Monarch, 1960 Oldsmobile, 1960 Chevrolet, 1959 Lark, 1959 Vauxhall "6", 1958 Chevrolet, 1958 Pontiac, 1957 Buick, 1956 Buick, 1956 Dodge Custom Royale, 1956 Dodge camionnette, 1956 Oldsmobile, 1956 Pontiac, 1955 Cadillac, 1955 Dodge, 1955 Buick et plusieurs autres. 1299 DORCHESTER, Coin Julien, Tél.: 525-4769.
19-9 (1 ms) A.V.

Autobus

AUTOBUS 1957 Dodge, 18 passagers. Autobus Prévost, avec sièges d'écoliers, 30 passagers. PAUL MAHEUX, 75, Boul. Charest est, Québec. Tel.: 523-4167.
63233 24-9 (6 fs) AUT.

Réparations autos, voit.

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE

BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél.: 523-3370.
62397 22-8 (1 mer. v. au 19-10) R.A.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
62805 6-9 (1 ms) A.A.

Autos demandés

BEAULE Automobile. Achats, ventes, tous genre, 25, 3e Avenue, 529-8477.
63060 15-9 (1 ms) A.D.

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET, 210 DU PONT, QUEBEC. Tél.: 523-4708.
62770 2-9 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT. Hudon Autos Enr., 1299, Dorchester-Nord coin Julien. Tél.: 525-4769.
62806 6-9 (1 ms) A.D.

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "CONSTRUCTION D'INSTALLATION D'ECLAIRAGE D'AEROPORT COMPRENANT L'INSTALLATION D'UN SYSTEME INDICATEUR VISUEL DE PENTE D'APPROCHE SUR LA PISTE 06-24 A L'AEROPORT DE QUEBEC, ANCIENNE-LORETTE, P. Q.", seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 13 octobre 1966, pour les travaux ci-haut mentionnés à l'Aéroport de Québec, Ancienne-Lorette, P. Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur régional, Ministère des Transports, chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, P. Q., sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. BARBEAU,
Directeur régional,
Services de l'Air.

Ministère des Transports,
Aéroport international de
Montréal, Dorval, P. Q.
Le 27 septembre 1966

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GTA-66-11234
pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.)
le mardi, 11 octobre 1966

FOURNITURE D'HUILE
COMBUSTIBLE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de huit mille dollars ($8,000.), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 27 septembre 1966

Toit de convertible

SPECIALITE: Toit de convertible, vitres d'autos. DUOLITE AUTO TOP, 215, 2e Avenue. Tél.: 523-4207.
63177 20-9 (1 ms) T.D.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & Fillion Ltée, Débosselage peinture, vitrage, 1600, Dorchester 522-3256 ou 683-9998.
62767 2-9 (1 ms) D.P.

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC
(No : 475-3-461)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

1e— QUE, pour les raisons prévues à l'article 426, paragraphe 1er, de la Loi des Cités et Villes, le règlement 475 est réputé avoir été approuvé par les électeurs, à l'assemblée publique tenue le 13 septembre 1966, à 7.00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg;

2e— QUE le dit règlement amende le règlement 251 et ses amendements, pour modifier les zones B-7-U, B-5-Y, C-1-Y et D-14-Y, et créer en conséquence les zones D-15-U et D-23-Y.

3e— QUE les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du soussigné;

4e— QUE le dit règlement entre en vigueur aujourd'hui, jour de sa publication.

Charlesbourg, ce 30 septembre 1966.
Le Greffier de la Cité :
PIERRE-G. DORION, avocat.

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC
(No : 482-1-459)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

1e— QUE le Conseil de la Cité de Charlesbourg, à sa séance du 26 septembre 1966, a adopté le règlement no 482 relativement à des extensions aux contrats 66-V-01 et 66-V-02, comprenant des travaux de construction de chaines de béton, de scellement et de revêtement bitumineux sur une partie de la 458me Rue-ouest, sur une longueur approximative de 170 pieds, le tout suivant le plan VC-112 de l'ingénieur de la Cité, et l'emprunt au montant de $2,000.00 pour en payer le coût;

2e— QUE les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du soussigné;

3e— QUE le Conseil a fixé au 13 octobre 1966, à 7.00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, l'assemblée publique à laquelle les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables sont convoqués pour approuver le dit règlement 482, ou pour demander que ce règlement soit soumis aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, par voie de scrutin, conformément à l'article 593 de la Loi des Cités et Villes.

Charlesbourg, ce 30 septembre 1966.
Le Greffier de la Cité :
PIERRE-G. DORION, avocat.

AVIS LEGAL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 318-184
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
AVIS RENT A CAR,
Demanderesse,
vs
JEAN-MARC LETARTE,
Défendeur.

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 11 octobre 1966, à dix heures de l'avant-midi, à Charlesbourg, 8785, Place des Laurentides.

Les dits biens meubles et effets consistant en : téléviseur, orgue électrique, fauteuils, divan, tables, lampes, radio, etc . . .

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 30 septembre 1966.
LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

CITE DE QUEBEC

AVIS

Bureau de la Prévention des Incendies
Quartier : Limoilou

Avis, par le présent donné, qu'en vertu des règlements 312A, 312B, de la Cité de Québec, toutes les cheminées de ce quartier seront ramonées à compter du 14 octobre 1966.

Par ordre,
J.B. Voiselle, Directeur,
Service des Incendies,
Hôtel de Ville,
Québec, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 8598-F
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de : LES EDITIONS SILLERY LIMITEE, corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires à 785, boul. Hamel Nord, Notre-Dame de Lorette, Ancienne-Lorette, anciennement à 1679, Chemin St-Louis, Sillery,
DEBITRICE.

AVIS DE VENTE

Avis est par les présentes donné comme suit :

Mardi, le 4 octobre 1966, à 2 heures de l'après-midi, seront vendus par encan public, sur les lieux à la place d'affaires du débiteur au 785, boul. Hamel Nord, Notre-Dame de Lorette, les item suivants, savoir :

ITEM A —
fonds de commerce comprenant : enveloppes, cartes, papier, encre d'imprimerie, produits chimiques divers, etc. VALEUR : $1,413.38 (pour être vendu en bloc).

ITEM B —
Ameublement, comprenant classeurs, dactylographe Underwood, machine à additionner Burrough, horloge de temps, coffre-fort, table et chaises, (pour être vendu en détail).

ITEM C —
Machinerie et outillage, comprénant : Binding machine, perçeuse, relleuse, plieuse, perforeuse, strip-printer, compteurs (5), lots de caractères, duplicateur Gestalith, New challerized 50" drill, linotype modèle 5 A, brocheuse Bostick, machine à coller, brûleur de plaques et divers autres item (pour être vendu en détail).

Ces item seront offerts en vente au plus haut et dernier enchérisseur.

L'inventaire peut être examiné en tout temps en s'adressant au bureau des syndics soussignés et les item ci-haut mentionnés seront visibles le matin de la vente de 9 heures à midi.

CONDITIONS DE PAIEMENT :
ARGENT COMPTANT.

QUEBEC, 21 septembre 1966.
RENE LEFAIVRE &
ALBERT VERROEULST,
111, Côte de la Montagne,
QUEBEC.
SYNDICS.

SERVICES SPÉCIAUX

Fleurs José — Coin Henri-Bourassa (anardière) — 523-6901 — 623-2950 — FLEURISTE

63236 26-9 (1. mer. v. au 23-11) S.S.

DIAMANTS
de haute qualité

BAGUES de FIANCAILLES
REDUCTIONS jusqu'à 50%
Certificat de garantie, police d'assurance et
ET UN JONC GRATIS
credico

BIJOUTIER HORLOGER
Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Québec
coin Mgr Gauvreau. Tél.: 524-1372
(19-29-9) 10-10) S.S.

AVIS

AVIS est donné par la corporation de la Ville de la Pocatière, comté de Kamouraska, qu'elle s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi accordant à la dite corporation des pouvoirs spéciaux et en particulier pour modifier certaines clauses d'imposition de taxe contenues dans les règlements d'emprunt effectués pour l'exécution de travaux municipaux.

QUEBEC, ce 6 septembre 1966.
GUY PINSONNAULT, avocat,
Conseiller juridique de la corporation.

LES SYNDICS DE LA PAROISSE DE ST-BRUNO

Emission de $130,000.00 datée du 1er décembre 1954
3½ 4 4¼%
échéant par séries du 1er décembre 1955 au 1er décembre 1969 inclusivement

AVIS DE RACHAT PAR ANTICIPATION le 1er décembre 1966

Les Syndics de la Paroisse de St-Bruno, ci-après nommés "LA CORPORATION", par les présentes donnent AVIS que conformément au droit que la Corporation s'est réservé dans l'acte de fiducie souscrit par elle en faveur de la Société d'Administration et de Fiducie, comme fiduciaire, le 29 novembre 1954, devant le notaire J.-A. Plourde, sous le N° 15,521 de son répertoire et enregistré au bureau d'enregistrement du Lac St-Jean Est ,sous le N° 59,357, la Corporation rachètera, par anticipation, le premier décembre mil neuf cent soixante-six (1966), date dite de rachat, des obligations pour une valeur globale en capital de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000.00), lesquelles, en vertu du dit acte de fiducie, ont été désignées par tirage au sort, le 16 septembre 1966, comme les suivantes : —

4½% - 1969 -
4 x $ 500. Nos D22-53-71-77 $2,000.00
3 x $1,000. " M56-74-75 3,000.00
$5,000.00

émises aux termes de l'acte de fiducie ci-dessus mentionné et qui resteront alors en circulation en payant le prix de cent pour cent (100%) de leur valeur nominale en principal plus les intérêts courus à la dite date de rachat, sur présentation et remise de ces dites obligations, avec y attachés, les coupons d'intérêts échus et à échoir à tout bureau de la Banque Canadienne Nationale dans la Province de Québec.

Les porteurs des dites obligations sont en conséquence requis de les présenter pour paiement en rachat, à la date, à l'endroit et en la manière ci-dessus indiquée.

De plus, la Corporation donne avis qu'elle déposera chez le fiduciaire ou au crédit du fiduciaire, à la banque susmentionnée, à la date ou avant la date de rachat, les fonds requis pour effectuer le rachat des dites obligations en capital et intérêts courus, tel que susdits, de sorte que, à compter de la date fixée pour le rachat, soit le 1er décembre 1966, tous les coupons d'intérêts attachés à ces obligations, échéant à une date postérieure au 1er décembre 1966, deviennent, en conséquence, nuls et sans effet.

DONNE A QUEBEC, ce seizième jour de septembre 1966.

LES SYNDICS DE LA PAROISSE DE ST-BRUNO

Par ordre : Arthur Beaumont, secrétaire-trésorier.

CITE DE ST-ROMUALD D'ETCHEMIN

APPEL D'OFFRES

Le Conseil municipal de la Cité de St-Romuald d'Etchemin recevra jusqu'à 4 heures de l'après-midi, le 18 octobre 1966, à l'adresse ci-dessous, des offres à forfait, que le Conseil prendra en connaissance à une séance qui sera tenue à 8 heures P.M. le même jour, pour la fourniture et la pose de conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, sur une longueur approximative de 3,500 pieds, sur les resubdivisions du lot 30-2.

Ces offres devront être déposées suivant les formules fournies par la Cité et sous enveloppes cachetées et marquées "Soumissions pour travaux d'aqueduc et d'égout".

Les plans et devis et formules requises pourront être obtenues à l'adresse ci-dessous contre un dépôt de $10.00 non remboursable. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque payable à l'ordre de la Cité de St-Romuald d'Etchemin, tiré sur une banque ou Caisse Populaire et certifiée pour au moins dix (10%) du prix proposé. Le Conseil ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Saint-Romuald d'Etchemin,
Le 29 septembre 1966.
Antoine Gosselin, sec. trés.
1247, rue Commerciale,
St-Romuald, Cté., Lévis, Qué.

Province de Québec,
Cité de Giffard.

AVIS PUBLIC AUX ELECTEURS PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES DE LA CITE DE GIFFARD, SITUES DANS LA ZONE Ha-24

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jacques Simoneau, greffier de la Cité de Giffard,

1°. QUE le conseil de la dite Cité a adopté en première lecture à la séance du 30 août 1966 et en deuxième lecture, le 6 septembre 1966, le REGLEMENT NUMERO 473 amendant le règlement de zonage numéro 228 et ses amendements pour la zone Ha-24 seulement, afin d'autoriser la construction de maisons uni-familiales d'un étage et demi.

2°. QUE le dit règlement a été soumis à une assemblée publique des électeurs propriétaires, le 27 septembre 1966, et comme aucun électeur a demandé que le dit règlement soit soumis à leur approbation, par voie de référendum, le règlement numéro 473 est réputé avoir été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables.

3°. Les intéressés pourront prendre connaissance du dit règlement numéro 473 au bureau du soussigné.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

FAIT ET SIGNE A GIFFARD, ce 28e jour du mois de septembre 1966.
Jacques SIMONEAU,
Greffier de la Cité.

Funérailles de M. M. Moore

A l'hôpital du St-Sacrement, le 4 septembre 1966, est décédé à l'âge de 63 ans, M. Maurice Moore, employé civil au ministère des Travaux publics, époux de dame Julia Gravel, de St-Narcisse de Lotbinière.

Outre son épouse il laisse dans le deuil, ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Thomas Moore (Yvonne Guay), de Drummondville, Léo Moore, (Cécile Vanasse), de Long Island, N. York, Albert Moore (Claire Bourré), de Amenia, New York, Welly Moore (Anne Lespey), de Nipigeon, Ontario, Aurius Moore (Lucina Laterreur), de St-Narcisse, Hervé Moore (Yvette Guay), de Drummondville, Albert Nadeau (Alice Moore), de St-Bernard, cté de Dorchester, Armand Fortier (Marguerite Gravel), de St-Lambert, Lévis, Alexandre Gravel (Mariette Paquet), de St-Narcisse.

Son service eut lieu le 7 septembre en l'église de St-Narcisse. M. l'abbé Morin, curé de la paroisse fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés Méthot et Lionel Nadeau.

Décès de Mme J. Tremblay

Mme Jacques Tremblay, née Marie-Paule Couture, demeurant au 127, rue Du Sault, à St-Romuald, est décédée le 28 septembre 1966 à l'hôpital Laval, à l'âge de 37 ans et 11 mois.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses parents : M. et Mme Thomas Couture, de Saint-Jean Chrysostome; ses beaux-parents : M. et Mme Auguste Tremblay de Matane; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Paul-Emile Couture (Lucille Croteau), de St-Romuald; M. et Mme Philippe Couture (Noëlla Plante), de Charny; M. et Mme Jean-Charles Couture (Noëlla Caloret), de St-Romuald; M. et Mme Maurice Demers (Rose-Alma Couture), de St-Romuald; M. et Mme Philippe Allen (Léonide Couture), de St-Isidore; M. et Mme René Cadoret (Léontine Couture), de St-Romuald; M. et Mme Alphonse Couture (Yvonne Cadoret), de Charny, M. et Mme Rosaire Cadoret (Pierrette Couture), de St-Romuald; M. et Mme Ernest Couture (Charlotte Gagnon), de Eliot Lake, Ontario; M. et Mme Rosaire Couture (Louisette Côté), de St-Jean-Chrysostome; M. et Mme André Couture (Suzanne Couture), de St-Jean-Chrysostome; M. et Mme Gérard Labrie (Annette Tremblay), de Cornwall; M. et Mme Charles Tremblay (Mireille Gagné), de St-René de Matane; M. et Mme Camille Perreault (Anne-Marie Tremblay), de Montréal; Mme Lafayette Bernier (Ghislaine Tremblay), de Matane; M. et Mme Ernest Tremblay (Lucille Poitras), de Wawa, Ont.; M. et Mme Jean-Paul Labrie (Jacqueline Tremblay), de Port-Cartier; M. Paul Tremblay, de Sudbury, Ont.; M. Jean-Yves Tremblay, de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée à 96, rue de la Fabrique, à St-Romuald.

Les funérailles auront lieu samedi, en l'église de St-Romuald.

L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Ltée.

Satellites dans le ciel

La division de l'astronomie du ministère des Terres et Forêts annonce le passage de satellites artificiels.

Echo II: Ce soir, à 20 h. 40, passage bas à l'Est (à la verticale à Antigonish, Iles-de-la-Madeleine, Natashquan), direction S-N; à 22 h. 38, passage bas au NO (à la verticale par 92° de longitude), direction SO-NE; dimanche soir, à 20 h. 00, passage bas à l'Est (à la verticale à St-Jean T.-N.), direction S-N; à 21 h. 47, hauteur moyenne au NO (à la verticale à Sudbury, Cochrane), direction SO-NE.

Pageos: Ce soir, à 22 h. 23, passage élevé (à la verticale à Prescott, Buckingham, Mont-Laurier, Clova); direction SO-NE; dimanche soir, à 19 h. 31, bas à l'Est, direction S-N; à 22 h. 33, passage à hauteur moyenne au NO (à la verticale à North-Bay, Rouyn-Noranda, La Sarre), direction SO-NE.

Cours du soir de la C.E.C.Q.

La C.E.C.Q. offrira encore cette année des cours du soir, à l'intention des adultes.

Ces cours ont pour but d'aider les étudiants adultes qui ont l'ambition d'obtenir des certificats d'études de 9e et 11e années qui seront sanctionnés officiellement par le ministère de l'Education, section des adultes.

Il y aura des cours de récupération dans les principales disciplines (sciences, mathématiques, français, anglais), si un nombre suffisant d'inscriptions le justifie.

Les personnes intéressées sont priées de faire leur inscription lundi, le 3 octobre, entre 7.30 hres et 9.30 hres, à l'école Cardinal-Roy, 5 rue Lee.

Service des signaux

EN MONTANT

ESCOUMINS, 122 — 10.45-29 Helen Evans, Tobias Maersk 20.00-29, Imperial Quebec 22.00-29, Uni Lininets 20.00-29, Leto 01.00-30, Cabahawk 21.00-29, Port Melbourne 07.00-30, Figaro 06.00-30, Norskdrott 16.00-30.

QUEBEC, O — Arthur Stove 17.00-29, Charny 21.00-29, Hildegard Dorenkamp 18.30-29, Manchester Freighter 13.45-29, Sunriver 16.30-29.

EN DESCENDANT

SOREL, 100 — Pass. 11.25-29 J. Edouard Simard, Départ. 12.50-29 Krasnokammesk, 12.00-29 Silver Isle.

TROIS-RIVIERES, 68 — Départ 12.00-29 Meaford.

BATISCAN, 81 — 12.30-29 Willowbranch, 12.30-29 Rivière Ouelle.

GRONDINES, 41 — 11.00-29 Lundefjell, 16.15-29 Mont Ste-Marie.

avis de décès

BEDARD. — A Québec, le 29 septembre 1966, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Carmelle Bédard, épouse de M. Wilfrid Bédard, demeurant à Pont-Rouge.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ du salon funéraire Julien & Fils Enr., à 8 heures 45, pour l'église de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.
30-9 (2 fs)

BILODEAU. — A St-Isidore, cté de Dorchester, le 28 septembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Romuald Bilodeau, époux de dame Anastésie Roberge.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures p.m.

Départ des salons funéraires Gonzague Valois & Fils Enr. à 3 heures 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial.
29-9 (2 fs)

BOULET. — A Amos, Abitibi, le 27 septembre 1966, à l'âge de 50 ans et 10 mois, est décédé accidentellement M. Armand Boulet, fils de dame Aldéa Boulet et de feu M. Arthur Boulet.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures 30.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 3 heures 15, pour l'église St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.
29-9 (2 fs)

BRULOTTE. — A Québec, le 26 septembre 1966, à l'âge de 51 ans et 1 mois, est décédée Mlle Eva Brulotte, fille de feu M. Napoléon Brulotte et de feu dame Salomé Therrien, demeurant à 460, St-François est, autrefois de Lauzon.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 30.

Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon, à 11 heures 15, pour l'église St-Joseph de Lauzon et de là au cimetière paroissial.
29-9 (2 fs)

CAOUETTE. — A Montmagny, le 28 septembre 1966, à l'âge de 78 ans et 4 mois, est décédé M. Joseph Caouette, époux de dame Rita Gamache, demeurant à 28, St-Jacques, Montmagny.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Marcel Ruelland, 31, de la Fabrique, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.
29-9 (2 fs)

CARBONNEAU. — A Beauport, le 28 septembre 1966, à l'âge de 73 ans et 9 mois, est décédé M. Edgar Carbonneau, époux de dame Maria Mercure, demeurant à 76, rue Langevin.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beauport, à 11 heures 15, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.
28-9 (3 fs)

COTE. — A Giffard, le 29 septembre 1966, à l'âge de 80 ans et 4 mois, est décédée dame Eugénie Dubé, épouse de feu M. Louis Côté, demeurant à 1962, rue du Monument, Giffard.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale, Giffard, à 8 heures 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.
29-9 (3 fs)

DOUVILLE. — A Ville Duberger, le 29 septembre 1966, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Marcel Douville, époux de dame Rita Laperrière, demeurant à 8850, Duberger.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires J. D. Bouchard Enr, 2290, ave. Royale, Courville à 8 heures 30, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière Charlesbourg.
2-9 (2 fs)

GAGNON. — A Québec, le 27 septembre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. C.-O. Gagnon, fonctionnaire du gouvernement provincial retraité, époux de feu dame Alphonsine Giguère, demeurant à 449, 82e Rue ouest.

Les funérailles auront lieu samedi, le 1er octobre, à 11 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 115, 80e Rue est, à 10 heures 55, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière St-Charles.
28-9 (3 fs)

LABONTE. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 28 septembre 1966, à l'âge de 65 ans et 3 mois, est décédée dame Albertine Roy, épouse de feu M. Diogène Labonté.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Marcel Ruelland, 31, de la Fabrique, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.
30-9 (2 fs)

LABRECQUE. — A l'hôpital Laval, le 28 septembre 1966, à l'âge de 78 ans et 4 mois, est décédée dame Emérina Lambert, épouse de M. Pierre Labrecque, demeurant à Ste-Anastasie.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires André Couture, Ste-Anastasie, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Anastasie et de là au cimetière paroissial.
30-9 (1 fs)

MARCOTTE. — A l'hôpital Général, le 28 septembre 1966, à l'âge de 72 ans et 8 mois, est décédée Mlle Béatrice Marcotte, fille de feu M. Charles-Borromée Marcotte et de feu dame Corinne Hamel, demeurant autrefois à St-Raymond.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.

Départ du salon funéraire de l'hôpital Général à 10 heures, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial.
29-9 (2 fs)

PARENT. — A St-Isidore, cté de Dorchester, le 28 septembre 1966, à l'âge de 72 ans et 6 mois, est décédée dame Alice Jolicoeur, épouse de M. Ernest Parent.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures p.m.

Départ des salons funéraires Gonzague Valois & Fils Enr., à 10 heures 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial.
29-9 (2 fs)

RHEAUME. — A Château-Richer, le 28 septembre 1966, à l'âge de 62 ans et 6 mois, est décédé M. Henri Rhéaume, ex-employé au ministère de la Voirie, époux de dame Luce Gravel, demeurant à 7987, avenue Royale, Château-Richer.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Coopérative des Frais Funéraires, 7851, avenue Royale, à 3 heures 45, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial.
29-9 (3 fs)

THIBODEAU. — A l'hôpital Jeffery Hale, le 29 septembre 1966, à l'âge de 71 ans et 3 mois, est décédée Mme Alida Doyon, épouse de feu M. Wilfrid Thibodeau, demeurant à 2225 de la Ronde.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Paul-H. Tremblay, 698, 5e rue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 30-9 (2 fs)

TREMBLAY. — A l'hôpital Laval, le 28 septembre 1966, à l'âge de 37 ans et 11 mois, est décédée dame Marie-Paule Couture, épouse de M. Jacques Tremblay, demeurant à 127, rue Du Sault, St-Romuald.

Les obsèques auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, rue de la Fabrique, à 9 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.
28-9 (3 fs)

TURGEON. — A l'hôpital Notre-Dame de la Protection, Ste-Marie de Beauce, le 28

Mise en cause du leadership

Danger de désintégration du parti conservateur

HALIFAX. (P.C.) — Le député conservateur Robert C. Coates attribue la crise du leadership qui sévit actuellement dans le parti conservateur à des pressions émanent des milieux financiers de Tronto.

M. Coates, qui prenait la parole devant un groupe de militants conservateurs, a dit que ces pressions ont la même origine que celles qui ont failli amener le renversement de M. Diefenbaker, en 1963, c'est-à-dire "Bay Street".

Une partie de l'explication qu'a fournie M. Coates réside dans le fait que la remise en question du leadership de M. Diefenbaker, au congrès de novembre prochain, ne pourrait avoir comme résultat que de provoquer la désintégration du parti, dont les libéraux et le NPD sauraient certainement tirer bon parti.

M. Coates, qui est député de Cumberland depuis 1957, s'est attaché à faire l'éloge de son chef, disant qu'il a sauvé l'unité du parti à deux reprises, en plus de lui donner une philosophie "attrayante", aux yeux du corps électoral.

Selon M. Coates, l'administration Diefenbaker a attaqué de face les problèmes qui se sont posés sur la scène fédérale, mais il semble que certaines décisions n'ont pas eu l'heur de plaire aux financiers de Bay Street.

"Il a toujours été visible qu'on a connu une réorientation trop à gauche, sous M. Diefenbaker, mais cette inquiétude n'a jamais été communiquée au grand public".

APPEL A LA PRUDENCE

Par opposition, M. Coates attribue le fait que son parti n'a détenu qu'une moyenne de 49 des sièges des Communes, entre 1935 et 1957, au maintient d'un programme politique rétrograde, parce que trop attentif aux désirs de Bay Street.

"Maintenant, nous retrouvons à l'oeuvre les mêmes personnages qui étaient à l'origine des crises de 1963 et 1965; les libéraux doivent être très contents de l'apprendre, eux qui, peu de temps avant le discours de M. Camp, ont eu toutes les difficultés du monde à colmater un semblable mouvement de scission, qui se développait à l'intérieur de leur propre parti".

Les conservateurs, selon M. Coates, devraient être très prudents, avant de prendre la décision de remettre en question le rôle de leur leader: ils ne devraient pas s'aventurer trop loin sans s'assurer de pouvoir remplacer M. Diefenbaker par quelqu'un qui pourrait leur faire gagner autant de sièges aux Communes.

M. Coates s'adressait aux participants à une réunion conservatrice, dans le nouveau comté d'Halifax.



• **AUGMENTATIONS — Par suite d'une importante réorganisation du système de solde et d'indemnités des forces armées régulières, des relèvements de solde entreront en vigueur le 1er octobre a annoncé le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, hier. Plus de 100,000 officiers et hommes en bénéficieront. Les deux augmentations réunies font que $63.6 millions de plus seront consacrés au budget de la Défense à l'avenir. Nous voyons ici M .Hellyer au moment de la conférence de nouvelles et, à sa gauche, M. Léo Cadieux, ministre associé. (Téléphoto UPI)**

"Progrès énorme" dans la lutte contre les ravages causés par l'arriération mentale (Jacques)

MONCTON. (PC). — Le président de l'Association canadienne pour les enfants arriérés dit qu'un "progrès énorme" a été accompli, au pays, cette année, dans la lutte contre les ravages de l'arriération mentale.

Accordant une conférence de presse à l'occasion de l'ouverture de la neuvième Conférence canadienne sur l'arriération mentale, hier, M. Robert Jacques s'est félicité du succès de l'Association qu'il dirige, dans la campagne qu'elle a entrepris afin de s'assurer l'appui financier des industriels canadiens.

La campagne que mène actuellement l'Association veut amasser la jolie somme de $15,000,000, afin de "financer 14 différents projets de recherche destinés à aider les arriérés mentaux".

Les efforts de l'Association, dit M. Jacques, ont également été orientés en fonction d'une tentative en vue d'améliorer l'état des connaissances du grand public, en ce qui a trait aux problèmes des enfants retardés.

Maintenir les prix au même niveau que ceux des Américains, sinon

Le Canada s'expose à une dévaluation de son dollar

Ottawa (PC) — Le Canada s'expose à une nouvelle dévaluation de son dollar, a déclaré jeudi un économiste, en raison de la hausse des prix.

L'économiste, M. Eward Neufeld, qui témoignait devant le comité mixte des prix a la consommation, a soutenu que la dévalution du dollar canadien et un taux de chômage très élevé seront les deux seuls choix qui se présenteront au Canada s'il ne réussit pas à maintenir ses prix à un niveau correspondant aux prix américains.

M. Neufeld, professeur à l'Université de Toronto, a attribué la poussée inflationniste au Canada depuis 1963, à la tendance des Canadiens d'acheter trop.

"Mais, a-t-il précisé, cette tendance prend du recul depuis sept ou huit mois, tandis qu'un nouveau danger inflationniste a pris corps, celui des augmentations prononcées des salaires".

Le professeur Neufeld, considéré comme expert des questions de politique monétaire, a insisté sur la nécessité pour le Canada de s'inspirer de la politique américaine de directives gouvernementales sur les prix et les salaires.

"Pour stabiliser les prix canadiens devant les augmentations de prix à travers le monde, il faudrait, a-t-il dit, de rigoureuses mesures qui pourraient éventuellement ralentir la croissance économique".

D'autre part, si on permettait que les prix canadiens augmentent plus rapidement que les prix mondiaux ou que ceux des Etats-Unis, il faudrait s'attendre, a déclaré M. Neufeld, "à une fuite des capitaux, une réduction de nos réserves monétaires, un déficit accru dans la balance des comptes, et à la dévaluation".

Le point culminant de la "détérioration des prix canadiens", selon le professeur Neufeld, s'est situé en février dernier.

La relation entre les prix canadiens et américains de vente en gros est actuellement la même que ce qu'elle était en 1963, a-t-il dit.

Toutefois, un adoucissement intervenu au cours des derniers sept ou huit mois pourrait demeurer sans effet en raison d'une nouvelle poussée sur les prix résultant des récentes augmentations des salaires, a-t-il expliqué.

Pour combattre la tendance inflationniste, le professeur Neufeld a proposé un système de directives des prix et salaires favorable à "une discussion intelligente des questions économiques pertinentes entre les syndicats et le patronat".

Vietnam: c'est aux Etats-Unis de provoquer une conférence de la paix – Fulbright

OTTAWA (P.C.) — Le sénateur américain William Fulbright a déclaré, jeudi, que les Etats-Unis poseraient "un geste sage" en suspendant, une fois encore, les bombardements contre le Nord-Vietnam.

Le sénateur américain, qui intervenait dans les discussions de la 12e conférence annuelle des parlementaires du Commonwealth, a souligné qu'il déplorait "la réponse partiellement négative de Moscou et du Nord-Vietnam" aux propositions américaines en vue d'une dé-escalade de la guerre.

M. Fulbright, président du comité sénatorial américain des Affaires étrangères, a affirmé que ces propositions américaines présentées par M. Arthur Goldberg, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, s'inspiraient d'une attitude "modérée".

Toutefois, la réponse négative de Hanoï et de Moscou à ces propositions ne pouvait pas mettre fin à ces avancés.

Puisque les Etats-Unis sont la puissance la plus forte engagée dans la guerre au Vietnam, il incombe au gouvernement américain de continuer des initiatives en vue de provoquer une conférence de paix, a-t-il dit.

"Parce que nos adversaires sont intransigeants et rudes, celà ne doit pas nous empêcher de tenter par tous les moyens raisonnables d'en arriver à un cessez-le-feu et à une conférence", a déclaré le sénateur américain.

Il a soutenu que si les bombardements étaient suspendus et que le Front de libération national était accepté comme principal interlocuteur à la table des négociations, le gouvernement américain aurait fait "un long chemin pour satisfaire toute exigence légitime des adversaires".

Si, par ailleurs, les propositions de l'ambassadeur Goldberg étaient rejetées, le gouvernement américain pourrait de nouveau solliciter le concours des gouvernements de la Grande-Bretagne et de l'URSS, en vue de réunir à nouveau la conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine, a dit M. Fulbright.

Il a ajouté qu'un renforcement de la Commission internationale de contrôle et de surveillance serait approprié, comme mesure destinée à contribuer à la fin du conflit vietnamien.

M. Fulbright a déclaré être disposé à "aller, en vérité, fort loin", dans le but d'amener les parties à la table de négociation.

"Je crois, a-t-il affirmé, que la question du prestige américain et de nos actions passées à cet égard, bien qu'elle reste significative, devrait être minimisée en raison du très grand risque que pose l'escalade continuelle de cette guerre".

• ARTICLES de Bureaux
• CENTRE D'IMAGERIES
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèques
• ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
399, de la Canardière
Tél.: 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

De retour de voyage

Winters: il est possible d'investir dans des pays communistes avec espoir de participer aux profits

OTTAWA (P.C.) — Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, estime qu'il y a possibilité, pour des Canadiens, d'investir dans des entreprises des pays communistes de l'Europe de l'Est, avec espoir de participer aux profits réalisés.

Au retour d'un voyage de deux semaines en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie, en Bulgarie et en Hongrie, le ministre a dit, au cours d'une conférence de presse, que ces pays satellites de la Russie étaient désireux de continuer à acheter du blé canadien, même si les récoltes sont meilleures cette année, en Europe.

Ces pays, poursuit M. Winters, veulent adopter de nouvelles politiques économiques qui favoriseront une production accrue.

Ils désirent également obtenir des investissements étrangers et seraient particulièrement heureux d'obtenir des investissements canadiens ou d'autres pays du monde occidental, jusqu'à une proportion de 49 pour cent d'une entreprise, avec promesse de participation aux profits réalisés.

Les principaux domaines où ces investissement seraient bienvenus sont le caoutchouc synthétique, les textiles, les produits chimiques et les accommodations touristiques.

M. Winters a ajouté que les pays de l'Europe orientale achèteront du blé canadien, encore cette année, malgré une bonne récolte, afin de protéger leur réserve pour leurs besoins futurs. Ces pays, toutefois, aimeraient exporter davantage vers le Canada, afin de balancer leur commerce international.

Le ministre a également révélé que des négociations sont actuellement en cours, afin de permettre à la Banque mondiale de financer l'achat, par la Yougoslavie, d'un réacteur nucléaire fabriqué au Canada. Si l'entente est conclue, il s'agira de la première vente du genre à un pays situé derrière le rideau de fer.

A la suite de cette tournée dans les pays mentionnés, le ministre a dit que le Canada tentera de participer plus activement aux foires et expositions commerciales qui y auront lieu.

"Nous avons d'excellentes chances de promouvoir notre commerce, a conclu M. Winters, et j'invite instamment les Canadiens à profiter de cette occasion".

Inciter l'entreprise privée à consacrer plus d'argent à la recherche (George Hees)

PETERBOROUGH (P.C.) — Le gouvernement fédéral devrait inciter l'entreprise privée à consacrer plus d'argent à la recherche, a déclaré, hier soir, l'ancien ministre du Commerce dans le cabinet Diefenbaker, M. George Hees.

S'adressant aux membres d'une association conservatrice étudiante, à l'Université de Trent, M. Hees s'est dit d'avis que les gouvernements devraient considérer comme un devoir impérieux, le fait de contribuer à la recherche menée par l'entreprise privée, et même de refuser toute aide aux entreprises qui ne font pas de recherche.

"Les industries qui n'essaient pas d'améliorer leurs produits ne devraient pas avoir accès aux deniers publics", a déclaré M. Hees.

Le député de Northumberland a souligné que l'avenir de l'économie canadienne dépend de sa facilité à passer du stade de la mise en valeur des richesses naturelles à l'établissement d'un véritable complexe de l'industrie manufacturière.

VOYAGEUR BILINGUE DEMANDE

Pour visiter industries et grossistes.

TERRITOIRE: Québec, Chicoutimi, Lac St-Jean, Cote-Nord, Gaspésie, Trois-Rivières, Cantons de l'Est.

Automobile fournie plus dépenses, salaire et boni.

Ecrire en donnant Curriculum Vitae à:

M. Paul Garneau, Division de Montréal
SCYTHES & CO. Ltd
799, De La Commune, Montréal 3, Qué.

La population du montréal métropolitain demeure la plus imposante au Canada

OTTAWA (P.C.) — La population du Montréal métropolitain est toujours la plus imposante au Canada, bien que celle du Toronto métropolitain et de ses environs augmente plus rapidement.

Les résultats préliminaires du recensement effectué au mois de juin dernier qu'a publiés hier le Bureau fédéral de la statistique donnent les chiffres suivants pour ces deux importantes agglomérations:

Région métropolitaine de Montréal: 2,418,984, soit une hausse de 14.6 pour cent depuis le recensement de 1961, alors que la population atteignait 2,109,509. La population de la ville de Montréal proprement dite au mois de juin dernier était de 1,216,205 âmes comparativement à 1,191,062 en 1961.

Région métropolitaine de Toronto: 2,145,637, soit une hausse de 17.5 pour cent depuis le recensement de 1961, alors que la population atteignait 1,824,481. La ville de Toronto proprement dite compte une population de 661,995 comparativement à 672,-407 en 1961, mais la population du Toronto métropolitain a augmenté de 1,618,787 à 1,870,568.

PRINCIPAUX CENTRES

La liste des 12 centres les plus populeux du pays n'a subi aucun changement.

Vancouver, qui vient au troisième rang compte une population de 884,095 âmes au regard de 790,165, en 1961.

Winnipeg a doublé le cap des 500,000, sa population ayant grossi de 475,989 à 505,255. La population de la ville d'Ottawa représente près d'un demi-million puisqu'elle se chiffre par 489,392 âmes au regard de 429,-750 en 1961.

C'est la cinquième liste des populations par cités, villes, villages, cantons et paroisses donnant les résultats préliminaires du recensement effectué au mois de juin. Le Bureau fédéral de la statistique souligne qu'il ne s'agit là que de conclusions préliminaires parce qu'il est possible que certaines modifications soient apportées avant la publication des résultats définitifs.

Le recensement de cette année avait principalement pour but de recueillir des données en ce qui a trait à la population et quelques autres informations.

Tous les 10 ans, un recensement plus complet, portant sur tous les aspects économiques est tenu. Le prochain doit avoir lieu en 1971.

La liste publiée hier comprend 7 autres villes dont la population était de 150,000 habitants et plus en 1961. Dans chaque cas, les chiffres s'appliquent à des régions métropolitaines.

Voici les résultats du dernier recensement au regard des chiffres du recensement de 1961 inscrits entre parenthèses:

Hamilton	447,197	(395,189)
Québec	407,731	(357,568)
Edmonton	398,587	(337,568)
Calgary	328,258	(279,062)
Windsor	211,037	(193,365)
London	206,568	(181,283)
Halifax	198,387	(183,946)

La direction et le personnel de la Compagnie

L. HUOT HUILES INC.

remercient leur distinguée clientèle pour la sympathie témoignée lors du décès de leur président

M. LIONEL HUOT

et désirent informer le public que

LA COMPAGNIE CONTINUERA SES OPERATIONS COMME PAR LE PASSE

Signé: La Direction

Véhicules fabriqués pour être démolis facilement

Pour épargner un choc trop violent en cas de collision

TORONTO. — (P.C.). — Un spécialiste des mesures de sécurité sur les automobiles et au service de la Ford a affirmé que délibérément les véhicules étaient fabriqués de façon à être démolis facilement, afin d'épargner aux passagers un choc trop violent en cas de collision.

Le Dr John Versace, de Darborn, au Michigan, a déclaré hier devant 600 omnipraticiens réunis en congrès que les automobiles étaient construites de façon à se replier afin de réduire le choc.

Dans un autre discours, le Dr Morton Shulman, coroner en chef de Toronto, a souligné qu'au nombre des différentes marques d'automobiles la Volkswagen détenait le record pour le pourcentage des morts à la suite d'accidents de la circulation, à Toronto.

Il a indiqué que le pourcentage des morts à la suite d'accidents impliquant des Volkswagen était le double du pourcentage des véhicules de cette marque dans les rues de Toronto, ou que 5.2 pour cent des véhicules torontois étaient des Volkswagen et que 11 pour cent des victimes de la route dans le Toronto métropolitain voyageant à bord de ces véhicules. Il a souligné que ces chiffres prouvaient bien qu'il est plus dangereux de voyager à bord de petites autos.

Un porte-parole de Volkswagen du Canada Ltée a refusé de faire tout commentaire.

Selon le Dr Versace, les nouveaux dispositifs de sécurité sur les voitures ne seront en fait que de nouvelles occasions pour les voyageurs de se blesser et de se tuer. "On ne peut pas concevoir qu'il soit possible d'avoir un accident à 30 ou 40 milles à l'heure sans quelques égratignures".

"Si l'on installe des tableaux de bord bien rembourrés, on enlève des moyens de contrôle, avec les appuies-têtes on empêche le chauffeur de se retourner pour voir à droite ou à gauche et les ceintures de sécurité provoquent une dislocation du bas du corps".

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

CALENDRIER

VENDREDI, 30 septembre 1966
S. Jérôme

Demain:
S. Rémi

SOLEIL: Lever: 5.57 Coucher: 5.42
LUNE: Lever: 6.44 Coucher: 7.41

Les marées de vendredi le 30
Hautes: 7.48 a.m. — 8.05 p.m.
Basses: 3.03 a.m. — 3.19 p.m.

Les marées, samedi, 1er octobre
Hautes: 8.19 a.m. — 8.33 p.m.
Basses: 3.35 a.m. — 3.46 p.m.

PHASES DE LA LUNE D'OCTOBRE
Dernier quartier le 7, à 8 h. 07 a.m.
Nouvelle lune le 13, à 10 h. 52 p.m.
Premier quart. le 21, à 0 h. 34 a.m.
Pleine lune le 29, à 5 h. 00 a.m.

N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

PARTAGEONS

'notre joie de vivre'

en 4 versements

40 organismes × 12 mois = 4 chèques... Est-ce trop?

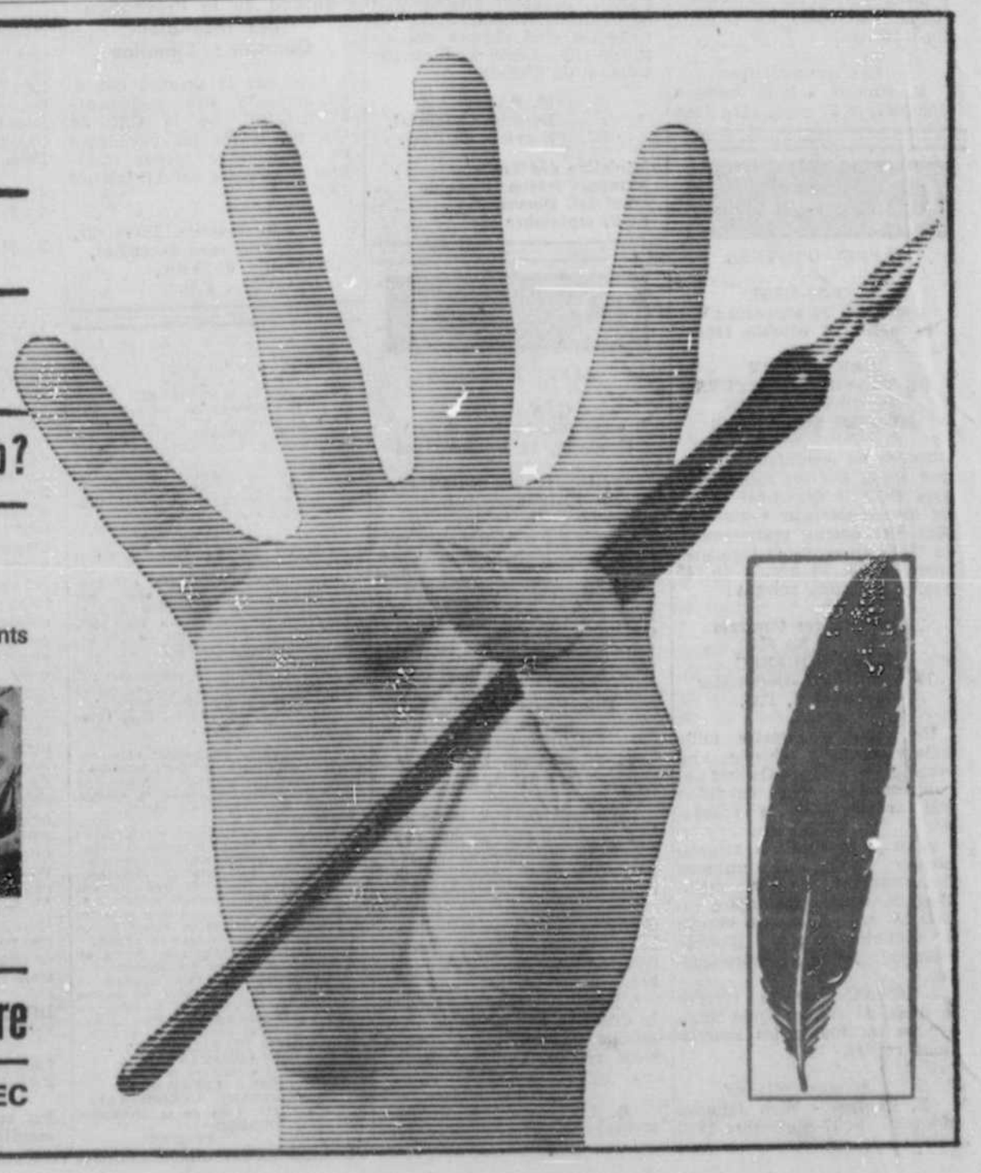
Souscrire à la campagne de la Plume rouge, c'est investir dans une « assurance bien-être » pour tous.
40 organismes travaillent pendant 12 mois pour la société entière (loisirs, vieillesse, famille, santé, accueil, placements d'enfants, etc.).
Cette année, souscrivez votre « assurance bien-être » en quatre versements



LOISIRS SANTÉ FAMILLE VIEILLESSE

Objectif: $950,000.00 **Du 2 au 10 octobre**

CONSEIL DES OEUVRES ET DU BIEN-ÊTRE DE QUÉBEC



LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES **l'Action**

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures



Contrat de vente de la résidence du Foyer-Patro de Rivière-du-Loup à la Régionale du Grand-Portage

La Corporation du Foyer-Patro de Rivière-du-Loup vous fait part des nouvelles nominations au sein de son personnel qui se chiffre maintenant à près de la centaine de collaborateurs.

La résidence actuelle et l'ancien Foyer-Patro logent plus de 440 étudiants venant de 27 comtés différents :

Chambly, Kamouraska, L'Islet, Témiscouata, Saguenay, Bonaventure, Québec, Duplessis, Rivière-du-Loup, Matane, Rimouski, Chicoutimi, Gaspé-Nord, Montmagny, Gaspé-Sud Matapédia, Trois-Rivières, Lac St-Jean, St-Maurice, Montréal Mégantic, Charlevoix, Lotbinière, Montmorency, Beauce, Edmundston, Ile D'Anticosti.

Il est à remarquer que pour la première année 68 techniciens en sports et loisirs, choisis sur le territoire partant de Trois-Rivières à Gaspé, Côte-Nord et Côte Sud, entreprennent des études au niveau préuniversitaire sous la responsabilité de l'Ecole de Métiers de Rivière-du-Loup en collaboration avec le Foyer-Patro, coeur de la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup. Pour la 2e année consécutive, plus de 60 étudiants et étudiantes poursuivent également un cours de cuisine professionnelle.

Le 18 août le contrat de vente de la résidence du Foyer-Patro de Rivière-du-Loup à la Commission scolaire régionale du Grand-Portage a été passé devant le notaire Lucien Bédard, ont annoncé MM. Ernest Ouellet,



président de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage et M. Rosaire Gendron, président de la Corporation du Foyer-Patro de Rivière-du-Loup.

La Commission Scolaire Régionale profitant d'une subvention de $1,173,850.00 provenant du gouvernement de la province de Québec qui récupère à son tour 75% du gouvernement fédéral ,en vertu d'un accord sur la formation technique et professionnelle, aura à débourser $196.366.66 sur le coût total de la vente de $1,370,196.66.

Cette résidence occupant un volume de 763,920 pieds cubes, contient 80 chambres doubles et 184 chambres simples pouvant accommoder 344 étudiants. Cet édifice de 6 étages, érigé sur pilotis, mesure 380 pieds de longueur, 37 de largeur et 85 de hauteur. De couleur blanche, entièrement construite en béton armé à reliefs décoratifs, la résidence présente un équilibre de formes et de lignes qui s'harmonise bien avec l'exemple du complexe sportif et éducatif. Cette résidence a été construite par l'entrepreneur Pelletier et Martin de la Pocatière sous la surveillance des architectes Lagacé et Massicotte de Rivière-du-Loup.

Cette entente a été faite entre les deux corporations pour le grand bien de la population scolaire qui fréquente les écoles de la Cité des Jeunes. Point n'est besoin de dire que dès la première année d'opération, la Résidence est occupée à sa capacité normale par les étudiants qui poursuivent des études secondaires et pré-universitaires. Cette résidence rend ainsi service à toute la population scolaire du territoire du Grand-Portage.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER



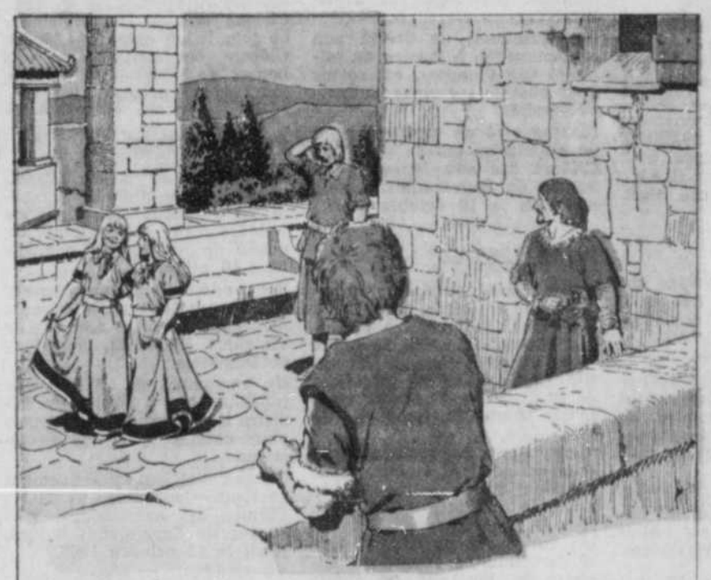
Résumé : Les filles du prince Vaillant, Karen et Valeta, ont tellement entendu souvent les troubadours chanter des romances qu'elles ont décidé de tomber en amour avec un jeune homme de belle apparence, sire Howard.



Karen mène la romance de sa manière sans détours : "Etes-vous marié ?" demande-t-elle pendant que Valeta bat des pupilles et montre ses fossettes : "Avez-vous déjà été en amour ?" "Donnez-nous à chacune un souvenir que nous placerons près de notre coeur," dit Karen. "Vous pouvez porter mon foulard dans les tournois ou bien tuer un dragon en notre honneur," suggère Valeta.



"C'est notre fenêtre qui est là," murmure Valeta avec un doux sourire triste. "Si vous désirez nous donner la sérénade ce soir, nous vous jetterons une rose." Howard n'a pas dit un mot et il lui est impossible de rire de cet incident. Les jumelles sont si sûres d'elles-mêmes qu'il a l'impression d'avoir été annexé.



Le prince Arn, retournant du champ de pratique, regarde cette scène, mais ce n'est pas cette romance en herbe qui retient son attention; c'est l'autre guetteur. Mordred surveille les jumelles comme un aigle humain.



Vaillant et sa famille ont de nombreuses fois fait échouer les machinations traîtresses de Mordred, et ils connaissent bien sa nature cruelle et rancunière. Il ne laissera rien qui puisse le dissuader d'avoir sa revanche.



Il y a un autre incident qui appelle vengeance. Du haut d'un balcon duquel les jumelles essaient de jeter des vers sur les gens qui se trouvent dans le jardin, elles sont témoin d'un infâme exemple de tromperie : Howard marche près d'une femme, et pis encore, il y prend plaisir !



"C'est un fourbe. Nous lui avons donné notre amour et il nous a brisé le coeur !" crie Karen tragiquement.
"C'est une séductrice," dit la gentille Valeta, "Nous la noierons dans l'étang des lys. C'est plus romantique."
Prochainement : LE TRAVAIL DE L'AMOUR.

























Un orignal encombrant

NORTHFIELD, Mass. (P.A.) — Les gardes-chasse ont aujourd'hui un problème à solutionner : quoi faire d'un orignal adulte qui a élu domicile sur la ferme de M. Harold Newton, à Northfield.

Les représentants du département des Ressources nationales du Massachusetts ont indiqué qu'il est possible qu'ils tentent de le droguer au moyen d'un projectile spécial. Ce qui adviendra ensuite, ils l'ignorent. Il est probable qu'ils tenteront de transporter l'animal dans la forêt dans un camion.

Des centaines de spectateurs ont visité la ferme afin de voir l'animal.

M. Newton a déclaré que l'orignal s'était montré hostile quand il avait tenté de faire entrer dans l'étable son troupeau de 200 vaches. Le fermier affirme que le visiteur rend les vaches nerveuses et que déjà la production du lait de son troupeau a diminué.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Ministère de la Voirie

Projet Q.L.-20

Ensemencement, torchage, et perrés cimentés sur la route Transcanadienne dans la paroisse de Saint-Michel de Vaudreuil, comté de Vaudreuil et Saint-Joseph de Soulanges, comté de Soulanges.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $25.00 non remboursable à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $22,000,00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 19 octobre 1966.
Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 8440, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

—

Projet 5298-66

Terrassement et gravelage d'une section du chemin Crête de Coq, dans la paroisse de Sainte-Ursule, comté de Maskinongé. Longueur de 1.61 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $8,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 12 octobre 1966.

—

Projet 3284-66

Terrassement et gravelage du chemin Sherbrooke-Est-Lennoxville, dans la ville de Lennoxville, comté de Sherbrooke. Longueur de 0.76 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $5,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 19 octobre 1966.

—

Projet 1248-66

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins dans les municipalités de Sainte-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, Notre-Dame de Mont-Carmel et Saint-Maurice, comté de Champlain. Longueur de 5.66 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $6,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1966.

—

Projet 1249-66

Revêtement en béton bitumineux des routes du 4ème Rang et Saint-Pierre, dans la paroisse de Saint-Tite, comté de Laviolette. Longueur de 3.15 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $5,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1966.

—

Projet 1252-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 25 et route de Comté, dans les municipalités de Saint-Philémon, Saint-Magloire et Sainte-Sabine, comté de Bellechasse. Longueur de 6 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $11,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1966.

Projet 2250-66

Revêtement en béton bitumineux de la route Centrale dans la paroisse et le village de Saint-Pascal et le canton de Woodbridge, comté de Kamouraska. Longueur de 2.41 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $2,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1966.

—

Projet 2251-66

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins dans la paroisse de Saint-Michel de Squatec et le village de Saint-Joseph de la Rivière Bleue, comté de Témiscouata. Longueur de 2.24 milles.
Sont admis à causionnement ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $2,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1966.

—

Projet 3275-66

Pavage mince, type "Low Cost" sur divers chemins, dans les paroisses de Sainte-Agathe et Saint-Gilles et les villages de Saint-Agapit et Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $16,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 13 octobre 1966.

—

Projet 4230-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 8, dans la paroisse de Sainte-Scholastique, comté de Deux-Montagnes. Longueur de 1.73 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Ile-Jésus.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $2,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 13 octobre 1966.

—

Projet 4233-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 41, dans la paroisse de Saint-Canut, comté de Deux-Montagnes. Longueur de 4.65 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Iles-Jésus.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $3,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 13 octobre 1966.

—

Projet 5287-66

neux de divers chemins dans les Revêtement en béton bitumiparoisses de Lavaltrie, Saint-Barthélemy, Saint-Zénon et Saint-Damien, comté de Berthier. Longueur de 8.63 milles.
Sont admis à suomissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $8,600.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 13 octobre 1966.

—

Projet 5288-66

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins dans les paroisses de Saint-Jean de Matha, Sainte-Mélanie, Sainte-Marcelline, Sainte-Emélie de l'Energie et Saint-Côme, comté de Joliette. Longueur de 10.08 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $11,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 13 octobre 1966.

—

Projet 5291-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 31, dans la paroisse de Saint-André-d'Argenteuil et le village de Saint-André-Est, comté d'Argenteuil. Longueur de 1.46 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Ile-Jésus.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,100.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 12 octobre 1966.

—

Projet 8278-66

Revêtement en béton bitumineux de diverses rues, dans la ville de Princeville, comté d'Arthabaska. Longueur de 0.90 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1966.

—

Projet 8280-66

Revêtement en béton bitumineux des chemins 1er Rang, 2e Rang et de l'Eglise, dans les municipalités de Grantham-Ouest, Wendover & Simpson et Saint-Edmond de Grantham, comté de Drummond. Longueur de 1.38 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,200.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1966.

—

Projet 9280-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section du boulevard Baillargeon, dans la ville de Saint-Luc, comté de Saint-Jean. Longueur de 1.25 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Iberville, Napierville, Laprairie et Saint-Jean.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 13 octobre 1966.

—

Projet 9281-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section du chemin Rang Sainte-Anne, dans la paroisse de Saint-Alexandre, comté d'Iberville, Napierreville, Laprairie et Saint-Jean.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 13 octobre 1966.

—

Projet 9283-66

Revêtement en béton bitumineux de la rue Whitney et du chemin East Franklin, dans le village de Frelighsbourg et la paroisse de Saint-Armand Est, comté de Missisquoi. Longueur de 1 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Brôme, Missisquoi et Shefford.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $600.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 13 octobre 1966.

—

Projet 9286-66

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins dans le canton de Franklin, canton et village de Hemmingford et paroisse de Saint-Anicet, comté de Huntingdon. Longueur de 3.70 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 13 octobre 1966.

—

Projet 1002-66

Aménagement d'un bureau au garage central de la Voirie, sur le boulevard Pierre Bertrand, dans la municipalité de Charlesbourg-Ouest, comté de Chauveau.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoilou, Louis-Hébert et Saint-Sauveur.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 13 octobre 1966.

—

Projet 1253-66

Terrassement et gravelage du chemin de la Rivière à la Lime, dans la paroisse de Sainte-Geneviève de Batiscan, comté de Champlain. Longueur de 1.20 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $5,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 19 octobre 1966.

—

Projet 1256-66

Terrassement et gravelage de la route du Lac Pierre Paul, dans la paroisse de Saint-Tite, comté de Laviolette. Longueur de 0.80 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,300.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 19 octobre 1966.
Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

—

Projet 7221-66

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans la paroisse de l'Ascension de Notre-Seigneur, la ville de Desbiens, les villages de Hébertville-Station, Saint-Jérôme, Lac à la Croix, et la cité d'Alma, comté de Lac Saint-Jean. Longueur de 1.89 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Lac St-Jean, Roberval et Dubuc.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $3,900.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1966.

—

Projet 7225-66

Revêtement en béton bitumineux de la route de raccordement à la route No 15 et du chemin du rang 6, dans la municipalité de Colombier, comté de Saguenay. Longueur de 1.5 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Matane, Rimouski, Saguenay et Duplessis.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 13 octobre 1966.

—

Projet 7226-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section du boulevard St-Luc, dans la ville de Chicoutimi et le canton Tremblay, comté de Dubuc. Longueur de 1.39 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Lac St-Jean, Roberval et Dubuc.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 13 octobre 1966.

—

Projet 7227-66

Revêtement en béton bitumineux des chemins Rang St-André, Rang St-Benoit, St-Cyriac et de l'Eglise, dans la paroisse de St-Dominique de Jonquière et le canton de Kénogami, comté de Jonquière. Longueur de 5.24 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Lac St-Jean, Roberval et Dubuc.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $8,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1966.

—

Projet 7228-66

Revêtement en béton bitumineux du chemin Lac Clair, dans le canton Tremblay et la paroisse de St-Honoré, comté de Dubuc. Longueur de 0.52 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Lac St-Jean, Roberval et Dubuc.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $890.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1966.

—

Projet 8259-66

Revêtement en béton bitumineux du chemin Principal dans le village de Daveluyville, comté d'Arthabaska. Longueur de 0.84 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummondville, Richelieu, St-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 13 octobre 1966.

—

Projet 8268-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route No 1 et divers chemins, dans les cantons de Granby et Ste-Cécile de Milton, la ville de Waterloo et le village de Stukely, comté de Shefford. Longueur de 4.40 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Chambly, Rouville, Verchères, Taillon, Brôme, Missisquoi et Shefford.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 13 octobre 1966.

—

Projet 8275-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la nouvelle route No 21 et de divers chemins, dans les paroisses de St-Mathias, Notre-Dame de Bonsecours, St-Césaire, St-Paul d'Abbotsford et le village de Richelieu, comté de Rouville. Longueur de 7.436 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Chambly, Rouville, Verchères et Taillon
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $7,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1966.

—

Projet 8276-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section du chemin St-François-St-Majorique, dans la paroisse de St-François du Lac, comté d'Yamaska. Longueur de 1.42 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummondville, Richelieu, St-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,400.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1936.

—

Projet 3221-66

Terrassement et gravelage d'une section de la route No 3 (approches Est du pont Devlin) dans le village de Deschaillons, comté de Lotbinière. Longueur de 0.17 mille
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoilou, Louis-Hébert et St-Sauveur.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $2,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 19 octobre 1966.

—

Projet 3278-66

Terrassement et gravelage d'une section de la route No 34, dans la municipalité de Winslow-Sud, comté de Frontenac. Longueur de 0.83 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $5,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 19 octobre 1966.

—

Projet 4181-66

Installation d'un système d'éclairage routier au carrefour des routes Nos 2 et 17 et du boulevard Cardinal Léger, dans la ville de Pincourt, comté de Vaudreuil.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $5,600.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 19 octobre 1966.

—

Projet 4214-66

Terrassement, fondation et revêtement en béton bitumineux du carrefour de la route no 401 et du chemin de la Rivière Rouge, dans la paroisse de Saint-Ignace de Côteau du Lac, comté de Soulanges. Longueur de 1.05 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $9,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 19 octobre 1966.

—

Projet 4222-66

Terrassement et gravelage du chemin Grand Rang Est, dans la paroisse de Saint-Rédempteur, comté de Vaudreuil.
Longueur de 0.93 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,200.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 19 octobre 1966.

—

Projet 4224-66

Réaménagement et embellissement (terrassement, gravelage et revêtement bitumineux) de l'intersection de la Montée Saint-Jean et de la Route Transcanadienne; et construction de la rue Pulp and Paper, dans la cité de Pointe-Claire, comté de Robert Baldwin.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $3,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 19 octobre 1966.

—

Projet 4234-66

Drainage du ruisseau Marcil, sur la route No 29, dans la municipalité de Ste-Marthe sur le Lac, comté de Deux-Montagnes. Longueur de 0.49 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Ile Jésus.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $6,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 19 octobre 1966.

—

Projet 5152-66

Installation d'un système d'éclairage routier sur la route No 19 à la sortie sud du pont sur la rivière St-Maurice, dans la municipalité de Shawinigan-Sud, comté de St-Maurice.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,200.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 19 octobre 1966.

—

Projet 5217-66

Terrassement et gravelage d'une section du chemin Mazabazua — Lac Sainte-Marie, dans le canton d'Aylwin, comté de Gatineau. Longueur de 1.59 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $9,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 19 octobre 1966.

—

Projet 5282-66

Terrassement et gravelage d'une section du chemin Campbell's Bay — Otter Lake, dans le canton Litchfield, comté de Pontiac. Longueur de 1.84 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $13,000.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 19 octobre 1966.

—

Projet 5284-66

Terrassement et gravelage du chemin Haut du 2e Rang dans la paroisse de Charette, comté de St-Maurice. Longueur de 0.26 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, St-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 19 octobre 1966.

—

Projet 5285-66

Terrassement, fondation et revêtement en béton bitumineux des voies C, D et E à l'intersection de la nouvelle route No 18 et 41 et le chemin Bas Petite Ligne, dans les paroisses de St-Esprit et St-Alexis, comté de Montcalm. Longueur de 1.26 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $5,600.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 19 octobre 1966.

—

Projet 6230-66

Terrassement (1ère classe), sur la route No 58, dans le canton Entremont n.o. (Parc de la Vérendrye), comté de Pontiac. Longueur de 0.19 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.
Un versement de $10.. non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $2,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 19 octobre 1966.

—

Projet 7222-66

Terrassement et gravelage d'une section de la route No 16, dans la paroisse de Bagotville et le canton de Chicoutimi, comtés de Dubuc et Chicoutimi. Longueur de 3 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $32,000.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 26 octobre 1966.

—

Projet 8281-66

Terrassement et gravelage du chemin Michaudville, dans la paroisse de St-Bernard, comté de St-Hyacinthe. Longueur de 2.05 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummondville, Richelieu, St-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $13,600.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 26 octobre 1966.

—

Projet 8282-66

Travaux d'aqueduc dans la rue Montplaisir en vue de l'approvisionnement d'eau pour le parc des Voltigeurs, dans les cantons de Wendover et Simpson, comté de Drummond.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, St-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,300.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 19 octobre 1966.

—

Projet 5293-66

Revêtement en béton bitumineux du chemin St-Sixte, dans le canton de Lochaber, comté de Papineau. Longueur de 0.74 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.
Un versement de 10.00 non remboursable à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé au cautionnement de soumission exigé : $650.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1966.

—

Projet 5295-66

Revêtement en béton bitumineux du chemin Bryson — Portage du Fort, dans le canton de Litchfield, comté de Pontiac. Longueur de 2.79 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,300.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1966.

—

Projet 7229-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route No 15, dans les villes de Baie-Comeau et Hauterive, comté de Saguenay. Longueur de 1.40 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Matane, Rimouski, Saguenay et Duplessis.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances ,est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $7,700.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 13 octobre 1966.

—

Projet 5296-66

Terrassement et gravelage d'une section de la route No 30, dans la municipalité de Morin Heights, comté d'Argenteuil. Longueur de 0.95 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Deux-Montagne, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Ile-Jésus.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $6,900.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 19 octobre 1966.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

—

Projet Q.M.-23

Installation d'un système d'éclairage routier, sur la route Transcanadienne, dans les municipalités de Saint-Michel, Saint-Lazare, Sainte-Madeleine de Rigaud et ville de Rigaud, comté de Vaudreuil.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal au Canada.
Un versement de $25.00 non remboursable à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $25,000.00
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 26 octobre 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 8440, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

Propriété Succ. Arthur Tremblay

Vente d'une maison (1½ étages), située aux 724-26, 121ième Rue, Montmorency, comté de Québec.

La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances pour le plein montant de la soumission.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 9 novembre 1966. Clôture des soumissions à 10 heures du matin (h.a.e.) le 18 octobre 1966.

—

Propriété Benoit Mercier

Vente d'une maison (2 étages) et d'un hangar, situés au 404, Ruel, Montmorency, comté de Québec.

La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances pour le plein montant de la soumission.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir ces bâtisses avant le 9 novembre 1966.

Clôture des soumissions à 10 heures du matin (h.a.e.) le 18 octobre 1966.

—

Propriété de G. Edouard Mathieu

Vente d'une maison (2 étages), située au 408 Avenue Ruel, Montmorency, comté de Québec.

La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances pour le plein montant de la soumission.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 9 novembre 1966. Clôture des soumissions à 10 heures du matin (h.a.e.) le 18 octobre 1966.

—

Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements s'adresser:

Bureau de la Voirie
Route Ste-Claire
(Boul. Pierre-Bertrand)
Charlesbourg-Ouest
QUEBEC

Fernand J. Lafontaine, Ing.
Le Ministre de la Voirie

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation

Génie rural
Hydraulique agricole

Projet no 12183-43-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau LAVOIE et branches, en la municipalité de la paroisse de Saint-Alexandre, comté de Kamouraska.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 1 (Alléghanys), soit les districts électoraux de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

—

Projet no 8998-44-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau RUISSEAU FORTIN — LA LOUTRE et branches, en les municipalités des paroisses de Sainte-Cécile du Bic et de Saint-Fabien, comté de Rimouski.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 3 (Rimouski — Côte Nord), soit les districts électoraux de Matane, Rimouski, Saguenay et Duplessis.

—

Projet no 6680-45-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau DUBE, en la municipalité de Saint-François-Xavier, comté de Rivière-du-Loup.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 1 (Alléghanys), soit les districts électoraux de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

—

Projet no 4640-46-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau GRAND RUISSEAU et branches, en les municipalités de Sainte-Jeanne de Pont-Rouge, de Cap-Santé et du village de Saint-Basile-Sud, comté de Portneuf.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 6 (Jacques-Cartier), soit les districts électoraux de Charlevoix, Montmorency et Portneuf.

—

Projet no 13826-47-667

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau L'ILE MADAME et branche, en la municipalité de la paroisse de Saint-Ignace de Loyola, comté de Berthier.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 10 (Laurentides Est), soit les districts électoraux de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm.

—

Pour chacun de ces projets, les documents nécessaires sont obtenus du chef de la division de l'Hydraulique Agricole, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, bureau 413, Hôtel du gouvernement, Québec.

Un versement de $10, sous forme de chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission.

Garanties: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalant à 10 p. 100 du montant total de la soumission. Clôture des soumissions: 2 h. 30 de l'après-midi (h.a.e.), bureau D-617, Hôtel du gouvernement, Québec, LE JEUDI, 13 OCTOBRE 1966.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roméo Lalande,
Sous-ministre associé
de l'Agriculture et de la Colonisation.

Ministère des Travaux publics

Projet No 55-66

CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME (une travée de 25'), sur la rivière Dumais, à Lorrainville, comté de Témiscamingue. Site: Rang VI, lot 33 route No 62.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, ou Témiscamingue.

Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis au ministère des Travaux publics, Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable (aux soumissionnaires seulement) sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Clôture des soumissions à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec, LUNDI, LE 24 OCTOBRE 1966.

GARANTIE: Cautionnement de soumission au montant de $5,000.00 avec soumission. A la signature du contrat: Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Ministère des Finances

Assurance responsabilité
Appel d'offres —
Assurance No 11

RISQUE: Blessures corporelles
LIMITE: $250,000.

ORGANISME: Ministère de l'Education.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de $5.00 (chèque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.
Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: $100.
Clôture des soumissions: 11 a.m. (h.a.e.) lundi, le 17 octobre 1966.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des assurances, ministère des Finances, bureau 15-C, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Contrôleur des assurances
Charles Faure

—

Service Général des Achats

Projet No 1515

Spectrophotomètre et accessoires
Ministère de l'Education
Montréal
Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 14 octobre 66
(Temps réglementaire)

—

Projet No 1516

600 Grosses de crayons à bille
Ministère du Conseil Exécutif
Québec
Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 14 octobre 66
(Temps réglementaire)

—

Projet No 1517

Equipement de laboratoire scolaire (optique)
Ministère de l'Education
Tracy
Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 14 octobre 66
(Temps réglementaire)

—

Projet No 1518

Equipement de laboratoire scolaire (mécanique)
Ministère de l'Education
Tracy
Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 14 octobre 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1519

Equipement de laboratoire scolaire (mécanique)
Ministère de l'Education
Hauterive
Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 14 octobre 66
(Temps réglementaire)

Projet No 1520

Equipement de laboratoire scolaire (optique)
Ministère de l'Education
Hauterive
Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 14 octobre 66
(Temps réglementaire)

—

Projet No 1521

Contrat d'impression pour 575,000 Formules tabulatrices (stock tabs)
Ministère des Finances
Québec
Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 14 octobre 66
(Temps réglementaire)

—

Projet No 1522

Carburants
Ministère de la Voirie
Victoriaville, Cté Arthabaska
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants qui opèrent leur commerce dans le comté de Arthabaska.
Clôture des soumissions: 11.00 a.m. 14 octobre 1966
(Temps réglementaire)

—

Projet No 1523

Carburants
Ministère de la Voirie
St-Louis de Blandford,
Cté Arthabaska
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants qui opèrent leur commerce dans le comté de Arthabaska.
Clôture des soumissions: 11.00 a.m. 14 octobre 1966
(Temps réglementaire)

—

Projet No 1524

Calcium en sacs
Ministère de la Voirie
St-Jean Port Joli
Comté L'Islet
Clôture des soumissions: 11.00 a.m. 14 octobre 1966
(Temps réglementaire)

—

Projet No 1525

Découpeuses mécaniques
Ministère des Affaires Municipales
Notre-Dame de Lorette
Clôture des soumissions: 11.00 a.m. 14 octobre 1966
(Temps réglementaire)

—

Projet No 1526

216 Fauteuils
Ministère de la Santé
Drummondville
Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 14 octobre 1966
(Temps réglementaire)

—

Projet No 1527

Ameublements de bureaux
Ministère des Travaux Publics
Montréal
Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 14 octobre 1966
(Temps réglementaire)

—

Projet No 1528

Carburants
Ministère de la Voirie
Camp 7 — Comté Montmorency
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants qui opèrent leur commerce dans le comté de Montmorency et Ville de Québec
Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 14 octobre 1966
(Temps réglementaire)

—

Projet No 1529

80 — Classeurs verticaux en acier
Ministère des Travaux Publics
Montréal
Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 14 octobre 1966
(Temps réglementaire)

—

Projet No 1530

Table à radiographe
Ministère de la Santé
St-Eustache
Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 14 octobre 1966
(Temps réglementaire)

—

Projet No 1531

Appareil à développer les films radiologiques
Ministère de la Santé
St-Eustache
Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 14 octobre 1966
(Temps réglementaire)

—

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 585, Boulevard Charest Est, Québec.

Le Directeur,
Georges Bussières.

Surplus à disposer

Projet No S-2

Section disposition des surplus

Service général des achats
Province de Québec.

Sous réserve de vente ou retrait préalable, le Service général des achats demande des soumissions pour la vente "telle quelle et sur place" d'une presse "Mailander" "Ideal", no 3 K série no 3809 — 3827, format de la plaque 41 3/8" X 45 1/4", format de la feuille 30 1/8" 44 1/8", format d'impression 28 3/4" X 43 1/4", format minimum de la feuille 15" X 21 5/8"

Cette presse est remisée à l'entrepôt du Ministère des Travaux Publics, 725 ouest, Boulevard Henri Bourassa, Montréal.
Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 18 octobre 1966

—

Pour ce projet, les documents nécessaires peuvent être obtenus au Service général des achats, Bureau des appels d'offres, 585 est, Boulevard Charest, Québec.

Le Directeur
Goerges Bussières.

DU PERSONNEL

Sténographes judiciaires

Ministère de la Justice — Traitement jusqu'à $7,700 selon l'expérience. — 11e année. Minimum de 150 mots à la minute en sténographie ou en sténotypie (français ou anglais). Age 25 à 45 ans au 1er décembre 1966. Concours permanent 2-11.40

—

Conservateur adjoint

Bibliothèque Saint-Sulpice — Montréal — Ministère des Affaires culturelles — Traitement jusqu'à $11,000 suivant l'expérience — Baccalauréat en bibliothéconomie plus un bon nombre d'années d'expérience de l'organisation et de l'administration d'une bibliothèque. Concours 66-1157. S'inscrire immédiatement.

—

Bibliothécaires

Divers ministères — Traitement jusqu'à $8,800 — 4 postes vacants à la Bibliothèque Saint-Sulpice à Montréal. Un responsable des publications officielles et un responsable du catalogue. 2 autres postes de bibliothécaires. — A Montréal, 1 poste à la Caisse de Dépôt et Placement et 1 poste à la Commission des Accidents de Travail. — A Sherbrooke, 1 poste à l'Institut de Technologie. — A St-Hyacinthe, 1 poste à l'Institut de Technologie Agricole. Baccalauréat en bibliothéconomie avec ou sans expérience. Concours permanent 0-Y3.10 S'inscrire immédiatement.

—

Professeurs

Conservatoire de Musique et d'Art dramatique du Québec — Traitement jusqu'à $12,220 d'après les titres et l'expérience professionnelle, artistique et pédagogique. — Il y a des postes disponibles dans plusieurs disciplines à Québec, Montréal et Trois-Rivières. Le candidat doit remettre des photocopies de toutes ses attestations d'études et d'expérience qu'il veut faire valoir lorsqu'il se présente sur invitation devant le jury chargé de ce concours. Concours permanent 0-93

—

Directeur général adjoint

Direction du Financement scolaire — Ministère de l'Education — 3 postes vacants à Québec. Un responsable du Service des Budgets — Traitement jusqu'à $13,600 suivant l'étendue de l'expérience. — 2 postes d'analyste — Traitement jusqu'à $11,000 suivant l'expérience. Concours 66-1165. S'inscrire immédiatement.

—

Directeurs

Du Service de l'Orientation des placements des enfants — Du Service des Ressources à l'enfance et à la jeunesse — Traitement jusqu'à $13,600 — Ministère de la Famille et du Bien-Etre social. Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme et vaste expérience du secteur de l'enfance et de la jeunesse exceptionnelle. Concours 66-1162. S'inscrire immédiatement.

—

Chefs de division

Traitement jusqu'à $11,000 — Ministère de la Famille et du Bien-Etre social. — Postes à Québec — Jeunes délinquants et protection de la jeunesse — Institutions pour handicapés non éducables — Foyers nourriciers et foyers de groupes — Centres d'observation et de dépannage — Crèches et foyers d'adoption — Centres de rééducation — Cliniques et probation — Assistance publique. Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme et bon nombre d'années d'expérience dans un domaine connexe — Concours 66-1163. S'inscrire immédiatement.

—

Des conseillers industriels

Ministère de l'Industrie et du Commerce — Traitement jusqu'à $11,200 — 4 postes vacants à Montréal: industrie chimique, industrie mécanique, produits chimiques et techniques de l'exportation. — 1 poste vacant à Québec: industrie des matières premières. De préférence diplôme en génie, en commerce ou en économie; connaissances et expérience dans le champ d'activités concerné. Concours permanent 0-Y-9.90

Chef de service de probation

Auprès d'une Cour du Bien-Etre social — Traitement: $6,200 - $7,200 — Ministère de la Famille et du Bien-Etre social — Postes à New Carlisle, St-Joseph de Beauce, Valleyfield — Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme avec une expérience du travail auprès des jeunes — ou diplôme de socio-pédagogie, d'auxiliaire social, d'aide social avec plusieurs années d'expérience pertinente et administrative — Age 25 à 50 ans. Concours 66-1164. S'inscrire immédiatement.

—

Moniteurs

Centre Berthelet Montréal — Ministère de la Famille et du Bien-Etre social — Traitement jusqu'à $5,100 suivant l'expérience — Diplôme de onzième année — Limite d'âge: 21 à 35 ans au 1er septembre 1966. Concours permanent 9-09.50

—

Inspecteur de chaudières à vapeur et d'appareils à pression

Ministère du Travail — Postes à Montréal — Traitement jusqu'à $7,200. Posséder un certificat d'inspecteur ou un certificat de mécanicien première classe ou être admissible à l'examen du Bureau des Examinateur pour l'obtention de ces certificats. Concours permanent 8-71.80. S'inscrire immédiatement.

—

Examinateurs

Ministère des Transports et Communications — Traitement jusqu'à $4,800 — Postes à Montmagny, St-Joseph de Beauce, Shawinigan, Ville-Marie, La Sarre et Chicoutimi. 11e année — Permis de chauffeur — Avoir au moins 23 ans au 31 décembre 1966 — 6 années d'expérience dans un travail exigeant des connaissances éprouvées des dispositions du Code de la Route. Concours permanent 6-61.25

—

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec ou 1454, rue de la Montagne, Montréal, et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études ou, lorsque requis, d'appartenance à une association professionnelle, seront considérées.

En traitement électronique des données

Postes à Québec et Montréal

Surveillant: Section perforation

Jusqu'à $7,700 — Onzième année et plusieurs années d'expérience pertinente. Concours permanent.

—

Assistant-surveillant: opérateur d'ordinateurs (hommes seulement)

Jusqu'à $7,700 — Onzième année et plusieurs années d'expérience pertinente. Concours permanent.

—

Opérateurs d'ordinateurs

Jusqu'à $6,700 — Onzième année et quelques années d'expérience pertinente. Concours permanent.

—

Opérateurs de machines conventionnelles

Jusqu'à $4,150 — Onzième année et quelques années d'expérience pertinente. Pour les postes à Montréal, un supplément de $700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

—

Chefs d'équipe: opérateurs de perforatrices (femmes seulement)

Jusqu'à $5,100 — Dixième année, deux années d'expérience pertinente et pouvoir maintenir un rythme de production élevée. Pour les postes à Montréal, un supplément de $700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

—

Opérateurs de perforatrices junior, intermédiaire et senior (femmes seulement)

Jusqu'à $4,150 — Dixième année et pouvoir maintenir un rythme de 6,000 à 10,000 frappes à l'heure. Pour les postes à Montréal, un supplément de $700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opérateurs de perforatrices stagiaires (femmes seulement)

Jusqu'à $2,600 — Dixième année et connaissance de la dactylographie. Pour les postes à Montréal, un supplément de $700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

—

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études seront considérées. Pour toutes ces fonctions, bien vouloir mentionner le numéro de concours 2-91.

Recherche de la coordination en matière scolaire (Bertrand)

Par Jean Martel

Le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, a dit hier que les ententes d'association qui avaient été conclues entre des institutions d'enseignement privées et des commissions scolaires régionales n'avaient pas du tout été imposées, mais étaient le fruit d'une recherche de la coordination en matière scolaire en vue de mieux servir le bien commun.

Le ministre a fait remarquer que son parti politique, l'Union Nationale, s'était d'ailleurs prononcé en faveur du maintien des institutions privées.

M. Bertrand a fait ces déclarations hier, à Québec, au moment où il a annoncé que le gouvernement venait d'approuver seize projets d'association entre des maisons d'enseignement privées et des commissions scolaires régionales.

Soulignons qu'une "mission" avait été chargée par le gouvernement de rendre possibles ces ententes d'association.

M. Bertrand a dit qu'il avait insisté auprès des membres de cette "mission" pour que soit respectée la liberté des institutions privées qui ont voulu s'associer à des commissions scolaires régionales.

ENTENTES

Le ministre de l'Education a déclaré que les ententes d'association portent sur les services à rendre aux élèves, les conditions d'aide, les normes, le financement, le personnel, la formation d'un comité conjoint, etc.

Le coût global des ententes s'élève à $6,221,000.

RECOMMANDATIONS

La "mission" a fait dans son rapport des recommandations au ministère de l'Education.

Elle demande que soit prévu un dispositif permettant d'associer les parents au travail des comités conjoints (un comité conjoint est prévu dans chaque entente d'association).

La "mission" croit que l'on devrait constituer un groupe de travail pour étudier les modalités d'application du régime d'association dans le territoire sous la juridiction de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec et de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Elle recommande que soit constitué, au niveau provincial, un groupe de travail chargé de procéder à une analyse détaillée des coûts de l'enseignement dans les institutions associées et dans les institutions privées qui projettent de s'associer, de façon à dégager objectivement le coût réel pour le gouvernement de la généralisation du régime.

L'ENFANT

M. Jean-Jacques Bertrand a dit qu'il existait dans le programme de l'Union Nationale un principe qu'il faudrait étudier: c'est celui qui énonce que la subvention gouvernementale pour les fins scolaires doit être reliée à l'enfant.

INTERLOCUTEURS VALABLES

Le ministre a souhaité que les associations de parents s'unissent davantage de façon à éliminer la multiplication de tels groupements. La multitude de mouvements de parents crée des embêtements au gouvernement lorsqu'il demande un délégué des parents pour siéger à un comité. Plusieurs associations présentent alors leur propre délégué. Le gouvernement sait lequel choisir.

Situation déplorable du Parti Conservateur au Québec

Par Jean Martel

M. Marcel Bureau, adjoint du directeur du parti progressiste conservateur du Canada, a déclaré que la situation du parti dans le Québec était déplorable. Il a ajouté que quelques-unes des causes de l'absence de vie du parti dans la province étaient le manque d'organisation permanente et la campagne menée au Québec contre le chef, M. Diefenbaker.

M. Bureau, qui est venu hier rencontrer les journalistes à la tribune de la presse parlementaire à Québec, a dit qu'au congrès du parti en fin de semaine il y aurait des résolutions visant à modifier la constitution canadienne, d'autres sur le bilinguisme et le biculturalisme et une autre proposant des changements à l'association provinciale du parti conservateur.

Bien d'autres résolutions seront soumises aux congressistes. Nous avons su par d'autres sources que sera présentée une réolution appuyant la politique du président national du parti, M. Dalton Camp, qui est d'avis que la question de la chefferie devrait être mise en cause régulièrement, à l'occasion d'un congrès national.

D'après les propos de M. Bureau, il semble que des personnes appuyant M. Diefenbaker fourniront à celui-ci l'occasion de venir souvent à Québec.

Parlant de l'organisation du parti dans la province, M. Bureau a déclaré qu'il y aurait très bientôt à Québec une personne qui serait chargée à plein temps de l'organisation du parti. Eventuellement, le travail de ce militant s'étendrait jusqu'à Trois-Rivières.

LE CONGRES

M. Bureau a déclaré que jusqu'à hier il y avait 791 personnes qui s'étaient inscrites au congrès de l'association du Québec du parti conservateur, qui se tiendra à Québec en fin de semaine.

Le thème du congrès est l'économie canadienne et québécoise. L'association provinciale n'a pas tenu de congrès dans la province depuis 1962.

Soulignons que M. Diefenbaker adressera la parole dimanche et que M. Camp est invité au congrès, mais qu'il ne prononcera pas de discours.



● NOMINATION PAR L'EPISCOPAT DU CANADA — Ottawa — L'abbé Charles E. St-Onge, 41 ans, prêtre du diocèse de Ste-Anne, vient d'être nommé par l'Assemblée des Archevêques e tEvêques du Canada, directeur adjoint du Département d'Action Sociale, à la Conférence Catholique Canadienne, organisme qui regroupe tous les Cardinaux, Archevêques et Evêques du Canada. Cette nomination vient d'être rendue officiellement publique, à Ottawa, par le Secrétaire général de l'Episcopat canadien, M. l'abbé Charles E. Mathieu. L'abbé St-Onge entrera en fonction ces jours-ci et sera le collaborateur immédiat de l'abbé Jean-Guy Hamelin, directeur actuel du Département d'Action Sociale.

Les Québécois n'ont pas l'air de vouloir préparer leur ville pour l'Expo

Par Pierre Pourchelle

L'Expo 67, ce sera pour la ville de Québec comme si le Carnaval durait six mois, car elle recevra chaque jour de 50,000 à 100,000 visiteurs. Mais les Québécois ne semblent pas se soucier de préparer leur ville comme il se doit pour cet événement.

Les économistes qui ont fait des recherches pour tâcher de déterminer l'ampleur des répercussion de l'Expo 67 ont trouvé qu'elles s'étendraient à un rayon de 600 milles de Montréal, et que la ville de Québec serait celle qui en bénéficierait le plus.

Dans cette optique, M. Jacques Archambault, coordonnateur des projets spéciaux pour l'Expo, a reproché aux Québécois de ne pas procéder assez vite dans l'organisation des préparatifs. Il s'adressait hier midi aux membres du Club Kiwanis de Québec.

M. Archambault estime que l'Expo attirera 40,000,000 de visiteurs au Canada l'an prochain, avec des pointes de 500,000 visiteurs pendant les jours de fin de semaine les plus chargés.

Il a émis quelques remarques assez curieuses quant à la possibilité de loger tous ces touristes. Déjà, les hôtels de la Métropole déclarent qu'ils n'auront pas de places disponibles pour la durée de l'Expo. Mais on a constaté à la dernière Exposition Universelle, celle de Bruxelles en 1958, que les chambres d'hôtels n'avaient été remplies que dans la proportion de 60 pour cent. On pourra donc encore trouver où se loger pendant la période de l'Expo, et la recherche sera facilitée par la création de Logexpo qui s'occupera de tenir à jour les disponibilités en matière de logements.

Mais il ne suffit pas de s'occuper de l'affluence de touristes à Montréal, car il y aura affluence aussi à Québec, et il serait grandement temps de songer à prendre des mesures adéquates pour répondre à la demande.

Avec le Carnaval de Québec qui attire d'immenses foules chaque hiver, les Québécois semblent s'être accoutumés à l'affluence subite de centaines de milliers de visiteurs, et c'est peut-être la raison pour laquelle ils ne réagissent pas aussi visiblement. Un semblant d'organisation donnerait cependant un sentiment de sécurité aux dirigeants de l'Expo qui ont de nombreux points d'interrogation à faire disparaître.

M. Archambault a aussi parlé de l'alimentation de ces millions de touristes, et de la stabilité des prix. Les prix ont été fixés pour les restaurants qui sont dans l'enceinte de l'Expo et il est fort probable que les restaurants extérieurs ne pourront pas exagérer leurs prix.

On sait déjà que le gouvernement s'occupera de fixer les prix des logements et qu'il n'y aura plus de raison de craindre des abus dans ce sens.

Le Québec peut se libérer sans violence

DESCHAMBAULT — Le Conseil Economique du comté de Portneuf tiendra au cours du mois d'octobre trois réunions de consultation et d'information, auxquelles sont invités les autorités municipales et scolaires de toutes les paroisses du comté ainsi que les membres de tous les corps intermédiaires, hommes d'affaires, industriels et commerçants.

La première de ces réunions doit avoir lieu le 4 octobre à Ste-Catherine, à la salle du grand collège, à l'intention des municipalités de Saint-Raymond, Bélair, Val Saint-Michel, Pont-Rouge, Saint - Raymond paroisse, Saint-Léonard, Rivière-à-Pierre et Ste-Catherine.

La deuxième assemblée qui se tiendra le 12 octobre pour les paroisses du sud du comté, soit celles qui longent le fleuve, aura lieu à Donnacona. Enfin la troisième réunion aura lieu à Saint-Alban, le 19 octobre, pour les municipalités de l'ouest du comté.

Lors de ces séances de consultation et d'information, qui seront présidées par le maire J. Raoul Mathieu de Donnacona, des représentants du Conseil d'Orientation Economique et du ministère de l'Industrie et du Commerce seront également présents.

Selon un rapport gouvernemental

Les coopératives ont suivi la marche ascendante de l'économie du Québec

"Il semble que les coopératives et particulièrement les caisses d'épargne et de crédit ont suivi la marche ascendante de l'économie de Québec."

"L'augmentation du produit intérieur brut, la politique des salaires sont des facteurs pour la propension à l'épargne. Ainsi, il y a entre 1964 et 1965 une hausse de 13% dans l'épargne, section des Caisses populaires."

Voilà ce qui est déclaré dans une brochure publiée par le bureau de la statistique du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, brochure intitulée "Les coopératives au Québec" dans laquelle sont publiées les statistiques financières pour l'année 1965.

Le rapport souligne que l'actif du bilan des trois groupes étudiés, c'est-à-dire les Caisses populaires, les Caisses d'économie et la "Cendel Credit Union league" a accusé une augmentation générale par rapport à l'année 1964.

Cependant, l'examen de chaque poste du bilan permet de constater l'inégalité qui existe entre l'importance qu'accorde chaque groupe à un même poste.

Ainsi, les prêts sur reconnaissance de dettes sont de l'ordre de $204.5 millions par rapport à un actif total de $1,305-100,000. dans les caisses populaires, de $17.9 millions par rapport à $25.5 millions dans les caisses d'économie et de $12.6 millions par rapport à $15.4 millions dans "Cendel Credit Union League".

Placements

L'analyse du bilan permet aussi de constater que les trois groupes ci-dessus mentionnés effectuent leurs placements surtout dans les obligations des municipalités et des commissions scolaires.

La politique de chacun des groupes est différente cependant puisque les Caisses populaires placent dans les titres obligataires de préférence à moyen terme, c'est-à-dire pour une période ne dépassant pas dix ans, alors que les Caisses d'économie et la "Cendel Credit Union league" préfèrent investir à plus long terme.

Revenus et dépenses

Toutes les caisses d'épargne et de crédit retirent leurs revenus des mêmes poste, c'est-à-dire des intérêts sur prêts, des intérêts sur placements et des intérêts reçus des caisses centrales ou des fédérations.

Quant aux dépenses, à l'exception de "Cendel Credit Union League" qui, n'ayant pas ou peu d'épargnes, ne paie pas d'intérêt, ce sont les intérêts payés sur épargnes et les frais d'administration qui constituent les plus gros déboursés pour toutes les caisses d'épargne et de crédit.

Autres coopératives

En plus des coopératives d'épargne et de crédit qui sont sans contredit les piliers du mouvement coopératif au Québec, il existe des coopératives dans de nombreux autres secteurs tels que l'agriculture, la consommation, les forêts, l'habitation, les pêcheries, etc.

De ces secteurs coopératifs, ce sont les coopératives agricoles qui sont de loi les plus importantes tant par leur nombre que par leur valeur globale.

Et les rédacteurs concluent leur rapport en rappelant l'importance du rôle que joue le mouvement coopératif dans l'économie québécoise.

l'Action sportive



Par Jacques REVELIN

Vive les Canadiens mais vive aussi l'autonomie !



Au moins dix mille personnes seront attirées dimanche vers le Colisée, à l'occasion du passage des Canadiens de Montréal. Leur visite devenue traditionnelle est certainement très appréciée, et pas seulement à cause de la présence de Jean Béliveau au sein du club toujours dirigé par Toe Blake. L'équipe montréalaise n'est-elle pas la détentrice de la coupe Stanley et la championne incontestée de la ligue Nationale ? La voir évoluer au moins une fois par année à Québec n'est pas un luxe pour une population sportive retenue à l'écart du hockey majeur.

Beaucoup de gens viendront de la côte de Beaupré pour regarder jouer Gilles Tremblay. Nombreux seront ceux qui descendront du Saguenay et du Lac St-Jean pour saluer Jean-Claude Tremblay. Il viendra également beaucoup de monde de la Beauce, du Bas du Fleuve, de Charlevoix et de Portneuf, car le Tricolore a toujours constitusé et sera longtemps encore une grande attraction.

Mais...

A ce plaisir occasionné par cette visite se mêlera cependant un certain dépit, ou une sorte de réserve. Parmi l'assistance se trouveront la plupart des fidèles supporteurs des As de Québec, ceux qui depuis 1959 ont soutenu le club local dans sa difficile intégration au circuit américain. Même les plus déçus du printemps dernier seront sans doute là. Ils seront de retour au Colisée pour revoir autant les Canadiens que les As, peut-être même davantage les joueurs qui, durant l'hiver prochain, seront sous la direction de Phil Watson.

Pour la plupart des partisans des As, cette vision des gliets tricolores des Canadiens aiguisera le ferme désir d'indépendance s'amplifiant dannée en année, à Québec, sur le plan du hockey. Depuis deux hivers surtout le voeu d'une séparation complète s'est généralisé et une enquête menée par l'Action l'hiver dernier mit pleinement à jour le besoin, la nécessité d'une complète autonomie des As.

Impossible jusqu'alors, cette liberté peut désormais devenir une réalité. Après sept ans de patients efforts, le club local peut se renforcir lui-même, car très suffisants sont les jeunes joueurs dignes de prendre la relève.

Les Québécois, c'est évident, seront beaucoup plus intéressés à soutenir "leur" club. Déjà frustrés par leur éloignement de la L.N.H., ils ne veulent plus se sentir encore à la remorque de la métropole, comme dans tous les autres domaines d'ailleurs.

Cet autonomisme n'est pas nécessairement le reflet d'un étroit esprit de clocher mais beaucoup plus un besoin logique d'affirmation. Si la situation était contraire, c'est un confrère montréalais qui écrirait ces mots. Par l'engagement de Phil Watson, ce goût d'indépendantisme a nettement décuplé et désastreux seront les résultats si, d'ici le mois de mai 1967, les As ne sont pas uniquement dépendants... des As.

Athlète prestigieux mais sûrement pas exemplaire



Jacques Anquetil est redevenu le ROI des rois du cyclisme international au terme d'une saison qui ne fut pourtant pas sa plus glorieuse. Son rétablissement au sommet s'est effectué en fin de semaine dernière, quand il a remporté pour la 9e fois de sa carrière le Grand Prix des Nations, l'une des classiques les plus "pures" du cyclisme.

La classe de cet athlète du vélo est si élevée qu'il peut, lorsqu'il le veut accomplir les plus grands exploits. Voilà pourtant un champion qu'on hésite à prendre pour exemple car Jacques Anquetil remporte des succès depuis plus de dix ans tout en défiant les règles auxquelles tout compétiteur doit en principe se soumettre pour se maintenir dans la meilleure forme physique.

Ainsi, samedi dernier, veille du Grand Prix des Nations, Anquetil prit part à un dîner de presse au cours duquel il estomaqua (?) tous les convives. Durant le repas passablement copieux il se désaltéra en buvant tour à tour du champagne, du vin et de la bière. Il en ingurgita tellement qu'un journaliste ne pu s'empêcher de déclarer ceci : "C'est écoeurant ! Je n'ai jamais vu ça..." Le lendemain pourtant il se présenta au départ de l'épreuve dans un état propice à l'accomplissement d'un exploit.

Quand on s'étonne devant lui de ses dérèglements alimentaires (et autres), Anquetil réagit aussitôt en disant : "Vous ne comprendrez donc jamais qu'un homme qui force autant que moi tous les jours peut manger et boire ce qu'il veut." Les preuves sur lesquelles il s'appuie sont nombreuses. L'exemple le plus récent remonte aux derniers championnats du monde disputés en Allemagne. Encore une fois la veille de l'épreuve routière, Anquetil, son compatriote Stablinski et l'Allemand Rudi Altig s'offrirent une fiesta "du tonnerre". Or, le lendemain, Altig fut couronné champion du monde en battant de justesse Anquetil. Le troisième "fêtard" fut presque aussi brillant en se classant au cinquième rang...

Tous les athlètes n'ont évidemment pas une telle santé de fer...

Des nageuses françaises concurrencent "Brigitte"



De nombreux athlètes sont actuellement rassemblés à Mexico où vont se dérouler des épreuves préolympiques devant permettre aux compétiteurs de s'habituer au climat et à l'altitude de la capitale mexicaine.

Dans le lot des participants des deux sexes, ce sont les nageuses françaises qui attirent, semble-t-il, la plus grande attention au point qu'elle sont déjà consolées des échecs possibles en ayant gagné une bataille, celle de la presse.

Kiki Caron a provoqué jusqu'ici les titres les plus percutants dans les journaux du pays. Le quotidien "Heraldo" l'appelle "Noire fiancée". Par ailleurs, une double page lui a été consacrée dans le journal "Esto" qui se demande si la mythologie comptait des sirènes aussi belles que Kiki Caron...

Trois autres de ses compatriotes sont également l'objet de commentaires flatteurs, en raison de leur élégance et de leur charme. Brigitte Bardot sera outrée d'apprendre qu'elle a tant de concurrents sur le sol où elle a tourné le film "Viva Maria !"...

En souplesse...

● Le passage à Québec de Jean Vuarnet a été reconfirmé. Il sera dans la cité de Champlain le 7 octobre en compagnie de son épouse (et de ses films). C'est au centre des loisirs St-Sacrement qu'il donnera sa conférence. Rappelons qu'il est le créateur de la position "de l'oeuf"...

Phil Watson active le réchauffement des As

(Par Jean Pouliot)

Phil Watson a retourné quatre juniors aux soins de Len Corriveau et a ainsi atteint le nombre minimum de 30 joueurs, nécessaire pour tenir des pratiques en deux groupes. Les quatre juniors, qui pourront dès aujourd'hui pratiquer avec leurs coéquipiers de la prochaine saison, sont les joueurs de défense Onil Boutin et Claude Rondeau, les ailiers Ronald Gosselin et John Paris.

LES JUNIORS

Len Corriveau a donc effectué son choix pour la joute hors-concours de dimanche à Chicoutimi contre les Saguenéens de Germain Munger. Il utilisera les cerbères Jacques Plante et Gilles Gilbert, les défenses Claude Rondeau, Pat White, René Lavigueur, Onil Boutin, Serge Bernard, et soit Gaétan Gagné, soit Christian Delisle et Gilles Beaulieu, les ailiers gaucnes Yvon Drapeau, Henri Genois, John Paris et Jean-Pierre Poitras, les ailiers droits Ronald Gosselin, Denis Marion, Jean Bruneau et Claude Genest.

LES AS

Pour les pratiques d'aujourd'hui, Phil a réparti son matériel de la façon suivante:

De 8h.30 à 10 heures et de 1h.30 à 2h.30, on verra les cerbères Gilles Banville et Fernand Rivard, les duos défensifs John Hanna — Réjean Maltais et Pat White — Gilles Lapointe, et les lignes d'attaque Jocelyn Hardy — Gilbert Tremblay — Bill Sutherland, Gilles Renaud — J.-Yves Cormier — Wayne Hicks et Doug Senior — Yvon Lacoste — Guy Dufour.

De 10h.30 à midi et de 2 à 4 heures, ce sera au tour des gardiens Ronald Gilbert et Jacques Plante, des paires d'arrière-gardes Jim Morrison — Gilbert St-Laurent et Roger Pelletier — Raymond LaRose, des trios offensifs André Lacroix — J.-Guy Gendron — Clément Labrecque, Cleland Mortson — Simon Nolet— Pierre Gagné, Yvon Juneau — Claude LaForge — René Drolet.

Georges Roy et Claude Messara, respectivement pilote et président des Castors de Sherbrooke, ont assisté aux pratiques d'hier, dans l'intention de se voir assigner par les As les deux gradués juniors que les règlements de la ligue Provinciale Senior les oblige à faire signer cette année. Ils n'ont pas caché leur intérêt en Roger Pelletier, mais les As auraient de plus hautes intentions à son sujet.

VS CANADIEN

Le Canadien a fait connaître l'alignement qu'il utilisera contre les As dimanche. Les cerbères Charlie Hodge et Lorne Worsley se partageront la tâche dans les filets. Toe Blake utilisera six défenses, soit Jacques Laperrière, J.-C. Tremblay, Ted Harris, J.-G. Talbot, Terry Harper et Jim Roberts.

Douze avants seront aussi de la partie, à savoir Jean Béliveau, Ralph Backstrom, Dick Duff, Claude Larose, Yvan Cournoyer, Claude Provost, Bob Rousseau, Henri Richard, Dave Balon, Gilles Tremblay, John Ferguson et Léon Rochefort.

Selon les nouvelles publiées à Montréal, Don Johns et Gordie LaBossière viendraient définitivement aux As, alors que Gary Bauman et Noël Price seraient prêtés au moins pour la joute de dimanche. Cependant, Frank Carlin a déclaré qu'il ne s'agissait que de suppositions, l'alignement final dépendant des dernières pratiques du Canadien pour les joueurs qui sont considérés sur la limite.

Foi aux anciens

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal comptent 38 joueurs à leur camp d'entraînement au Forum, mais ils enverront les anciens dans la mêlée samedi soir lorsqu'ils recevront les Red Wings de Détroit dans un match hors-concours.

Les détenteurs de la coupe Stanley ont pratiqué durement pendant toute la semaine, mais, après les séances de jeudi, le pilote Toe Blake a révélé que son alignement serait composé des joueurs réguliers de l'an dernier, plus les derniers venus Noël Price et Léon Rochefort.

Blake a expliqué que, même si les juniors renommés tels Danny Grant et Mickey Redmon méritaient une chance de s'affirmer, il s'en tiendrait "à la crème" parce que les Wings possèdent une avance d'une semaine à l'entraînement.

CHANGEMENT

Pour la première fois depuis lundi, le pilote montréalais a brisé la routine des deux joutes quotidiennes inter-équipes.

Hier après-midi, il a formé plusieurs trios qui pratiquaient leur offensive.

Les ailiers Dave Balon et Léon Rochefort ont retrouvé le centre Henri Richard avec lequel ils avaient formé un trio fort effectif lors de la finale de la coupe Stanley le printemps dernier.

Robert Rousseau, Dick Duff et Yvan Cournoyer ont formé un autre trio tandis que Ralph Backstrum était flanqué de John Ferguson et Claude Larose, joueurs qui ont évolué ensemble pendant une grande partie de la saison dernière.

Le capitaine Jean Béliveau jouait en compagnie de Gilles Tremblay et Claude Provost.

Les gardiens Lorne Worsley et Charlie Hodge affronteront les Wings même si l'on compte de nombreux autres cerbères dans le camp.

J.-C. Tremblay, Jean-Guy Talbot, Ted Harris, Terry Harper et Noël Price seront les défenseurs.



● Il sera en face de Phil WATSON, dimanche prochain.

Rudes contacts entre les Bruins et les Red Wings

HAMILTON PC — Les Bruins de Boston ont vaincu les Red Wings de Detroit 4-2 hier soir, lors d'un match hors-concours disputé devant 3,910 amateurs.

C'était le deuxième gain des Bruins en trois essais tandis que les Red Wings subissaient leur premier revers dès leur première joute.

La recrue Bobby Orr, Murray Oliver, Pit Martin et Wayne Connelly ont compté les buts des vainqueurs tandis que Gilles Marotte contribuait à trois aides.

Alex Delvecchio et Dean Prentice ont réussi les buts des Wings dans ce rude match marqué de 25 punitions, y compris des majeures à Bert Marshall, des Wings, et Martin ainsi que des mauvaises conduites à Floyd Smith, des Wings et Orr.

Les Wings étaient privés des services de Gordie Howe, qui sera absent pendant une semaine à la suite d'une blessure au genou subie à l'entrainement.

Incidemment, Johnny Bucyk a été choisi le capitaine des Bruins", selon le pilote Harry Sinden.

Les Rangers commencent à disperser leurs réserves

Les Rangers de New York ont réduit leur effectif de huit joueurs, hier.

Jim Murray, Ken Turlik et Rick Hextall se rapporteront aux Knights de Knoxville, tandis que Bob Blackburn et Marc Dufour rejoindront le camp du Vancouver, de la ligue de l'Ouest.

George Hayes évoluera avec Fort Knox, de la ligue Internationale.

Billy Haway et Don Snider ignorent encore où ils joueront.

Les Rangers ont ainsi leur personnel de 62 à 42 joueurs.

CARL BREWER

Les gouverneurs de la ligue Nationale de hockey, qui avaient contremandé une assemblée prévue le 27 septembre à New York "en raison du manque d'informations sur certains points à discuter", se réuniront dans la métropole américaine le 20 octobre.

Brian O'Neill, administrateur délégué du circuit, a déclaré hier que la réunion va coïncider avec l'ouverture des Rangers de New York, le 19 octobre

Il a ajouté que, même si le programme de la réunion n'avait pas été précisé, le cas de Carl Brewer, défense suspendue par les Maple Leafs de Toronto, sera étudié.

Brewer a été suspendue en 1965 quand il a quitté le camp d'entrainement des Leafs et n'a pas joué depuis ce temps. Il tente présentement de recouvrer son statut d'amateur afin de s'aligner avec l'équipe nationale du Canada.

O'Neill a dit que la façon de combler les rangs des six nouvelles équipes du circuit à l'occasion de l'expansion prochaine "n'était pas programmé" pour le moment.

Les six villes américaines, Los Angeles, San Francisco — Oakland, St-Louis, Pittsburgh, Philadelphie et Minneapolis-St-Paul, ont versé $2,000,000 chacune comme droit d'entrée dans le circuit, ce qui inclut les droits à 20 joueurs par équipe, mais la direction de la LNH n'en est pas encore arrivé à une formule satisfaisante dans le but de fournir ces joueurs aux nouvelles formations.

(P. C.)

Une épreuve automobile qui s'annonce très spectaculaire

On s'attend à ce que des vitesses jamais encore enregistrées dans les compétitions locales de courses de côtes soient atteintes dimanche, lors de la Course de Côte O'Keefe de Ste-Agathe 1966, à Ste-Agathe-des-Monts, au nord de Montréal.

La compétition de Ste-Agathe est officiellement considérée comme course de côte par CASC, et les points de celle-ci compteront pour le championnat régional de courses de côte 1966. Selon Jean Belle Rose, directeur de la course, le parcours ressemble plus à ceux qu'on emploie normalement pour les compétitions de slalom et de vitesse en circuit fermé.

La longueur totale de la piste s'étend sur les rues Larocque et Nantel à l'intérieur des limites de la Ville de Ste-Agathe. La majeure partie du parcours est sur terrain plat, et c'est à cause de cela que Belle Rose prédit que des vitesses au-delà de 100 milles à l'heure seront atteintes. La longueur du parcours du centre de la ville de Ste-Agathe le long du Lac des Sables, aller et retour, est de 1.75 mille, soit le plus long parcours de course de côte de la province.

Les coureurs feront de grandes vitesses à leurs propres risques, de dire Belle Rose, car la plus longue portion unie du parcours serpente le Lac des Sables et à certains endroits à quelques pieds sinon quelques pouces de l'eau, ce qui pourrait fort bien obliger le coureur trop confiant ou téméraire à se mouiller les pieds. Il ajoute que, à titre de précaution supplémentaire, la patrouille de sécurité nautique de Ste-Agathe sera en devoir sur le lac, dans ces environs.

Les coureurs amphibies auront cependant la consolation de savoir que de nombreux spectateurs pourront être témoins de leur baignade imprévue. En effet, le centre récréatif municipal des Petites Alpes, sans doute le meilleur endroit pour ceux qui assisteront à la compétition O'Keefe dimanche, offre une vue parfaite de la partie du parcours qui longe le lac. Du haut des Petites Alpes, on peut voir le parcours presque au complet de la ligne de départ et d'arrivée au centre de la ville jusqu'au chiffre 8 au milieu de la piste d'où s'effectue le retour à la ligne d'arrivée.

On s'attend aussi à ce que ce parcours peu ordinaire annule l'avantage que possède normalement la voiture légère et rapide dans la course de côte, procurant ainsi une chance égale de succès à la voiture plus lourde.

A Ste-Agathe, les voitures sports et les sedans seront divisées en trois classes : jusqu'à 1150 cc.; de 1150 à 2500 cc. et 2500 cc. et plus. Les voitures modifiées et de formule seront aussi divisées en trois classes : jusqu'à 1000 cc.; de 1000 cc. à 1300 cc. et 1300 cc. et plus. Des trophées et des bourses O'Keefe seront remis aux gagnants.

Coquetel sportif

FOOTBALL

VANCOUVER (PC) — Le pilote Dave Skrien, critiqué parce que ses Lions de la C.-B. n'ont remporté que deux gains en 10 parties cette saison, a reçu hier un vote de confiance de la part des directeurs et des joueurs. Skrien, qui fait partie du personnel d'instructeurs des Lions depuis 1958, est encore sous contrat pour une autre saison.

BASEBALL

ROCHESTER (PC) — Dick Williams, nouveau gérant des Red Sox de Boston, a été choisi le "gérant de l'année" dans la ligue Nationale.

GOLF

NEW YORK (PA) — A la suite d'un examen médical, le golfeur Arnold Palmer a appris qu'il devait prendre les choses plus aisément au golf et dans ses autres affaires.

AUTOMOBILE

WATKINS GLEN, N. Y. (AFP) — L'Américain Phil Hill, ancien champion du monde des conducteurs, remplacera son compatriote Jerry Grant au volant de la deuxième voiture "Eagle" équipée d'un moteur "Coventry-Climax" dans le Grand Prix Automobile des Etats-Unis qui sera couru dimanche à Watkins Glen.

Cours d'instructeurs à l'O.T.J. de Québec

La première activité au programme pour la prochaine saison de hockey à la Fédération des Loisirs de la Région de Québec consistera en la présentation de cours pour la formation des instructeurs de hockey.

Ces cours sont donnés afin de permettre aux organismes de loisirs et à tous ceux qui s'occupent de la promotion du hockey amateur chez les jeunes, de se former des moniteurs compétents.

Les cours théoriques, d'une durée de 17 heures, seront tenus au Petit Amphithéâtre des Sciences de l'Ecole Cardinal-Roy, au Parc Victoria et les cours pratiques, d'une durée de 8 heures, auront lieu à l'Aréna du Parc Victoria.

Les cours se donneront de 9.00 heures de l'avant-midi à 5 heures et 30 de l'après-midi, les samedi 15, 22 et 29 octobre, de même que le 5 novembre prochain.

Depuis plusieurs années, le Service Hockey de la Fédération des Loisirs organisent de tels cours, et plus de 300 moniteurs, venant de tous les endroits du diocèse de Québec, en ont bénéficié dans le passé.

Tous ceux qui désirent suivre ces cours devront présenter leur inscription, au plus tôt, en s'adressant au Service Hockey de la Fédération des Loisirs de la Région de Québec, 56 rue St-Pierre, Suite 100, Québec 2, Que.

HOCKEY BANTAM

La ligue de hockey bantam de la Cité de Québec opérera encore cette année à l'Arena du Parc Victoria sous les auspices de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec.

Mike Griffin et René Labonté dirigeront les destinées de ce populaire circuit bantam.

Quatre équipes formeront les cadres de cette ligue qui ouvrira ses hostilités dimanche après-midi, le 9 octobre prochain, à l'Arena du Parc Victoria, où toutes les joutes de cédule prendront l'affiche.

La première période d'essai, pour tous les joueurs bantam intéressés à joindre les rangs de cette ligue, sera tenue à l'Arena, samedi, le premier octobre de 2 heures à 5 heures de l'après-midi.

Cette invitation est lancée à tous les jeunes joueurs de hockey qui sont résidents de la Ville de Québec et qui sont nés après le 31 mai 1952. Chacun devra apporter son certificat de baptême, ses patins et son gouret et se rapporter à l'instructeur en chef, René Labonté, pour 1 heure et 30, samedi après-midi.

L'équipe de Castors bantam de la Cité de Québec, qui représentera Québec au tournoi bantam de Montréal, sera choisie parmi les joueurs de ce populaire circuit.



Le fameux champion mondial de descente Jean Vuarnet sera à Québec, vendredi soir prochain, le 7 octobre, au Centre de Loisirs St-Sacrement, à 8.30 hres p.m.

Jean Vuarnet commentera lui-même trois intéressants films :

1—Une Savoie si proche.
2—Technique de descente.
3—Ski d'été.

L'admission sera de $1.00



HIER

Exhibition à Hamilton
Boston (LNH) 4 Détroit (LNH) 2

AUJOURD'HUI

Exhibition à Londre
New York (LNH) vs Boston (LNH)
Exhibition à Rochester
Toronto (LNH) vs Rochester
Exhibition juniors
Sorel (LJP) à Port-Alfred (LJS)
Sherbrooke (LJP) à Thetford (LJP)

Ligue de quilles Jeunesse Limoilou

J.B. Bédard	10
Patrick Délisle	10
Pharmacie André Gosselin	8
Paul Debaumont	6
J.M. Gosselin	6
Parent Chaussures	4
Rest. L'Oasis	3
Taverne Limoilou	1
Robert Goulet	186.2
Wilfrid Pageau	175.5
Robert Gosselin	166.1
René Bilodeau	162.0
Roland Deschênes	161.3
Yvon Gosselin	159.4

COLISÉE
Tél.: 525-9979 — 525-5129
Exhibition de Hockey
DIMANCHE 2.30 p.m.
★ CANADIEN ★
N.H.L.
— vs —
★ AS de QUEBEC ★
Billets de Saison en vente dans les DEPOTS jusqu'à 1.00 p.m., samedi. Priorité aux détenteurs jusqu'à ce moment-là. Billets Réservés en vente dans les DEPOTS jusqu'à 7 heures samedi soir. — Au COLISEE, jeudi, vendredi, samedi jusqu'à 5 heures. Dimanche, contrôle ouvert à 10.00 a.m.
● RES.: Loges $3.25
Mezz. $2.50 et $2.00
Balcon $1.60
(Taxe & Ch. de Service incl.)
*Mercredi le 12 — 8:15 p.m.
EXHIBITION vs TORONTO
LIGUE JR "A" — 8.15 p.m.
*DIM. le 9 — vs SOREL
*MAR. le 11 — vs SHAWINIGAN
(Adm. Gén. Adul. $1.35 - Enf. 50c



● Les As n'ont pas manqué de cerbères durant leur période d'entrainement. On reconnait dans l'ordre habituel Gilles Banville, déjà bien connu; Jacques Plante, qui retournera aux As juniors; Fernand Rivard et Ronald Gilbert qui garderont chacun une période dimanche avec Gary Bauman. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

GROS GIN MARCHAND
LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITÉE

Les Dodgers triomphent grâce à un record de Sandy Koufax

ST-LOUIS (P.A.) — Les Dodgers de Los Angeles ont augmenté à deux parties leur avance en tête de la ligue Nationale hier soir alors que Sandy Koufax a limité les Cards de St-Louis à quatre coups sûrs en l'emportant 2-1. Koufax est devenu le premier lanceur dans l'histoire du baseball majeur à atteindre le chiffre de 300 retraits au bâton à trois reprises quand il a retiré Curt Flood sur trois prises dans la 4e manche de la joute d'hier soir contre les Cards de St-Louis.

Koufax, qui avait commencé la partie avec un total de 294 retraits au bâton, a atteint le chiffre magique en retirant Flood sur le compte de 0-2.

Koufax avait enregistré 305 retraits en 1963 et 382 en 1965.

Walter Johnson, des Sénateurs de Washington, et Rube Wadell, des Atletics de Philadelphie, étaient auparavant sur un pied d'égalité avec Koufax, ayant enregistré, chacun, deux saisons de 300 retraits au bâton.

Koufax, qui avait retiré ses trois rivaux au bâton dans la 4è manche, a répété l'exploit dans la 6è reprise, terminant le match avec un total de 13, ce qui était la 14è fois cette saison et la 96è dans sa carrière où il retirait 10 frappeurs et plus dans une même joute.

Flood l'a d'ailleurs privé d'un blanchissage avec un circuit dans la 7è manche.

Les Dodgers ont compté leur premier point à l'aide de trois simples dans le 2è engagement et leur second avec deux autres simples dans la 5e reprise.

Les Dodgers peuvent remporter leur deuxième titre successif dès ce soir s'ils triomphent des Phillies à Philadelphie et si les Giants battent les Pirates de Pittsburg à San Francisco.

L. Angeles 010 010 000—2 9 0
St-Louis 000 000 100-1 4 1

Koufax et Roseboro; Jackson, Woodeshick 7 Hoerner 9 et McCarver. G—Koufax 26-9. P—Jackson 13-15. Cir: St-l—Flood 10.

ASTRONAUTES RECRUES

CINCINNATI (PA) — Le lanceur Don Wilson a remporté une victoire dès sa première tentative dans les majeures hier soir alors que les Astros de Houston ont vaincu les Reds de Cincinnati 3-2 grâce aux circuits de Chuck Harrison et Aaron Pointer.

Wilson a limité les Reds à cinq coups en six manches comme lanceur de relève, retirant sept rivaux au bâton.

Harrison a réussi son circuit à la suite d'un simple de Sonny Jackson dans la 6è reprise tandis que Pointer l'imitait dans le même engagement avec son premier circuit sous la grande tente.

Art Shamsky a produit les deux points des Reds à l'aide d'un circuit dans la 7è reprise également.

Houston 000 002 100—3 7 0
Cincin. 000 000 200—2 5 1

Bruce, Wilson 3 Farrell 9 et Bateman; Nuxhall, Osteen 9 et Pavletich. G—Wilson 1-0. P—Nuxhall 6-8. Cir: Hstn-Harrison 9 Pointer 1; Cin-Shamsky 21.



● **L'expression de Willie Mays pourrait bien s'appliquer à la situation des Giants de San Francisco dans la course au championnat. Il ne s'agit toutefois que d'un réflexe passager croqué par le photographe après que le célèbre voltigeur eut visité le parterre pour éviter d'être frappé par un lancer de Tony Cloninger, des Braves d'Atlanta.** (Téléphoto UPI)

Mauch LES attend

PHILADELPHIE (PA) — Gene Mauch entend bien transformer le stade Connie Mack en tombeau pour les Dodgers de Los Angeles qui s'amènent ce soir pour l'ouverture de leur dernière série de la saison.

Désappointé à la suite du double revers de ses Phillies de Philadelphie aux mains des Pirates de Pittsburgh mercredi soir, Mauch a préparé son personnel de lanceurs en vue de la visite des Dodgers.

"Nous ferons certes notre possible, a dit Mauch hier. Quant aux Pirates, ils n'auront qu'à s'occuper des Giants de San Francisco. Nous n'avons aucune préférence ici et nous jouons pour gagner."

On sait que les Dodgers tentent de se maintenir en avant des Pirates dans la course au championnat de la ligue Nationale.

Pour leur part, les Phillies, qui ne peuvent améliorer leur classement d'ici la fin de la saison régulière, sont, d'autre part, menacés par les Braves d'Atlanta. Ces derniers veulent certes s'assurer une meilleure part des recettes de la série mondiale.

LANCEURS

"Nous n'affichons guère un bon record contre les Dodgers", a ajouté Mauch, dont les Phillies présentent une fiche de 5-10 contre les meneurs du circuit, soit 3-3 localement et 2-7 à Los Angeles.

"Nous enverrons dans la mêlée Chris Short, 18-10, vendredi soir, Ray Culp, 7-4, ou Rick Wise, 5-6, samedi, enfin, Jum Bunning, 19-13, dimanche", a révélé Mauch.

De leur côté, les Phillies affronteront deux gauchers dans la série, car Claude Osteen doit lancer ce soir, le droitier Don Drysdale, samedi et Sandy Koufax, dimanche si la course au championnat n'est pas encore terminée.



WATSON ET BLAKE D'ACCORD

Au début de la semaine, nous demandions à Phil Watson si quelqu'un était pour tenir les statistiques des joueurs durant les parties intra-clubs qui se disputent à l'entrainement : "On les tient, a-t-il répondu, mais je ne veux pas que vous publiez les compteurs".

Comme nous lui demandions le pourquoi de cette restriction, il expliqua : "Si tu te mets à publier ça, tous les gars vont oublier la défensive; ça va être à qui compterait le plus."

Le problème qu'il prévoyait s'est présenté mercredi à l'entrainement du Canadien. Les journaux de la Métropole ont publié à grand renfort de tapage les compteurs depuis le début de l'entrainement, et Blake a été obligé de rappeler ses joueurs à l'ordre quand Léo Thiffault y est allé de quatre buts.

"Tout le monde compte des buts, a déclaré Blake, mais personne ne semble intéressé à la défensive aujourd'hui. Les joueurs donnent l'impression d'avoir conclu un marché, soit "laisse-moi compter et je te laisserai compter en retour."

C'est très cela, Jean-Maurice.

UNE KID-LINE

Le surnom de "kid line" a dû être attribué à une centaine de lignes d'attaques depuis les beaux jours de Conacher-Jackson-Primeau, et cette fois-ci, ce sont les As juniors qui verront sûrement un de leurs trios surnommé de cette façon.

Paul Dumont et Len Corriveau ont en effet décidé de garder avec l'équipe une quatrième ligne d'attaque, formée de deux joueurs de 16 ans et un de 17 ans. Il s'agit du centre Gilles Beaulieu, de l'ailier gauche Jean-Pierre Poitras et de l'ailier droit Claude Genest.

En plus de pousser dans le dos des trois premières lignes et d'empêcher tout relâchement dû à ce qu'un joueur se sente trop assuré de son poste, la 4e ligne pourra se maintenir en condition en attendant la formation de la ligue Junior Spéciale. Et même si les trois joueurs sont alors assignés à une équipe de ce circuit, on peut être assuré de les voir pratiquer avec le grand club et d'épuiser leurs parties d'essai, voire même de graduer de façon définitive avant la fin de la saison.

D'ailleurs, il ne faudrait pas se surprendre de voir Phil Watson adopter la même stratégie avec le club pro, après les succès qu'il a connus avec la ligne Cullen-Stanfield-Gaudet à sa première saison à Buffalo.

.. UN CERCLE PEU VICIEUX ...

Ayant accumulé une certaine réserve durant les beaux jours que vient de connaître le Club de Courses de Québec, le gérant-général Claude Brissette, de concert avec le secrétaire Guy Cloutier, a décidé d'augmenter les bourses à la piste locale.

Il s'ensuit que les conducteurs vont aux courses et que les parieurs gagent davantage, ayant une confiance illimitée dans les résultats. Il en résulte aussi une augmentation dans le pari et de nouveaux fonds dans la réserve. Il s'agit d'un cercle peu vicieux dont bien des organisations sportives aimeraient à se vanter.

L'ANECDOTE DU JOUR

Nous avons bien aimé celle du réserviste des Cubs de Chicago qui a dit à Pee-Wee Reese avant la partie télévisée d'un océan à l'autre samedi dernier : "Veux-tu dire à ma mère que même si elle ne me voit pas jouer, je suis encore avec le club."

ICI ET LA

Terry Reardon a commencé la liste des signatures des Clippers avec les deux vétérans Ken Schinkel et Aldo Guidolin. — Les Braves juniors de Sherbrooke pourront compter sur deux joueurs qui s'alignaient avec le Verdun l'an dernier, Jean Filiatrault et Yves Rémillard. — Maurice Marchand soutient que Ed Hoekstra a pris sa retraite pour enlever un problème de prononciation à Bob Boudreau.

A Baltimore, on a vendu les billets pour les 3 parties séparément, afin d'accommoder trois fois plus de clients pour la série mondiale.



Pour les manches médianes

Cartes d'identité des Orioles de Baltimore

DICK HALL

Dick Hall a joué comme voltigeur et 3e but de 1952 à 1957 : en fait, il a eu l'occasion de jouer à toutes les positions, sauf receveur.

Il a connu sa meilleure saison en 1964 avec une fiche de 9 victoires et une seule défaite, et une MPM de 1.84. Même si sa fiche ne fut pas aussi spectaculaire l'an dernier, il garda un bon contrôle avec 79 retraits au bâton contre 11 buts sur balles.

Ce qu'il considère sa meilleure partie fut contre Roger Maris à la 154e partie de la saison 1961, alors que Roger était à la recherche de son 60e circuit. Il le retira sur trois prises puis lui fit frapper un ballon dans la droite. "J'aurais pu m'en tirer en lui donnant des buts sur balles, explique-t-il, mais je ne lui envoyai que des prises, aucune balle."

Le géant de 6'6½" a connu un mal de bras cette année ce qui a forcé Bauer à acquérir Fisher. Hall a une fiche de 6-2 et 7 parties sauvées mais sa MPM est de 4.07.



DICK HALL
36 ans — Lanceur droitier
6' 6½" — 200 lbs
Frappe de la droite

MOE DRABOWSKY

Né en Pologne, Moe Drabowky a atteint Baltimore via le Canada. C'est en effet à Vancouver l'an dernier qu'il a impressionné suffisamment un dépisteur des Orioles pour se mériter une autre chance dans les majeures avec son 4e club en 10 ans.

Chaque fois où il a eu du trouble dans les majeures, Moe a retrouvé son aplomb dans les mineures où il a travaillé ferme au lieu de se décourager. Son travail a fait l'objet d'éloges de Bauer durant le camp d'entrainement et lui a valu sa chance en relève.

Il a su en profiter et il monte présentement une fiche invincible, 6-0, la seule du Baltimore. Sa moyenne de points mérités est à 2.95. Il a un contrôle merveilleux avec 94 retraits au bâton contre seulement 27 buts sur balles.

Ne soyez même pas surpris de le voir comme frappeur de relève, car il a une moyenne de .350.



MOE DRABOWSKY
31 ans — Lanceur droitier
6' 3" — 190 lbs
Frappe de la droite



HIER

Ligue Nationale

Los Angeles 2, St-Louis 1
Houston 3, Cincinnati 6

Ligue Américaine

Kansas City à Baltimore (pluie)
New York à Washington (pluie)
Détroit 5, Californie 4 (mercredi)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Los Angeles à Philadelphie (s)
San Francisco à Pittsburgh (s)
Houston à New York (s)
Atlanta à Cincinnati (s)
Chicago à St-Louis (s)

Ligue Américaine

Minnesota à Baltimore (2, s)
Cleveland à Californie (s)
New York à Chicago (s)
Kansas City à Détroit (s)

LES CLASSEMENTS

Ligue Nationale

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	94	65	.591	—
Pittsburgh	92	67	.579	2
San Francisco	90	68	.570	3½
Philadelphie	85	74	.535	9
Atlanta	83	76	.522	11
St-Louis	80	79	.503	14
Cincinnati	75	82	.478	18
Houston	70	89	.440	24
New York	65	93	.411	28½
Chicago	59	100	.371	35

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
x-Baltimore	96	60	.615	—
Détroit	88	71	.553	9½
Minnesota	86	72	.548	11
Chicago	82	77	.516	15½
Cleveland	70	79	.503	17½
Californie	78	81	.491	19½
Kansas City	71	86	.452	25½
Washington	71	88	.447	26½
Boston	72	90	.444	27
New York	68	88	.436	28

x—Champion

LANCEURS PROBABLES

LIGUE NATIONALE

Houston Dierker 10-7 à New York Fisher 10-14, soir.
Los Angeles Osteen 17-13 à Philadelphie Short 18-10, soir.
San Francisco Marichal 24-6 à Pittsburgh Fryman 12-9, soir.
Atlanta Kelley 7-4 à Cincinnati Pappas 11-11, soir.
Chicago Jenkins 6-7 à St-Louis Carlton 9-3 ou Hughes 1-1, soir.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland Hargan 13-9 à Californie Chance 11-17, soir.
New York Downing 9-11 à Chicago Kliages 1-0, soir.
Kansas City Nash 11-1 à Détroit Wilson 18-11, soir.
Minnesota Grant 12-13 et Merritt 6-14 à Baltimore Palmer 15-9 et McNally 13-5, soir.

Gérants réengagés

BALTIMORE (P.A.) — Hank Bauer, qui a conduit les Orioles de Baltimore à leur premier championnat dans la ligue Américaine cette saison, a signé un nouveau contrat de deux ans.

On croit que Bauer recevra $50,000 par saison, soit une augmentation de $10,000 à $12,000.

Bauer, âgé de 44 ans, en est à sa troisième saison à la barre des Orioles. Lorsque les Orioles ont terminé au troisième rang à deux parties des Yankees de New York, en 1964, Bauer a été choisi gérant de l'année dans la ligue Américaine. Les Orioles ont également fini au troisième rang la saison dernière.

Selon le vice-président Harry Dalton, "Bauer est un des gérants les mieux rémunérés dans les majeures".

AVEC LES BRAVES

ATLANTA (P.A.) — Billy Hitchcock, qui a dirigé une poussée tardive des Braves d'Atlanta à la suite de son engagement en qualité de gérant le 9 août, a signé un nouveau contrat d'un an hier, a révélé, hier, le gérant général John McHale.

Avec Détroit ?

BIRMINGHAM, Alabama — (PA) — Selon le Birmingham News, Mayo Smith, dépisteur au service des Yankees de New York, serait le gérant des Tigers de Détroit, de la ligue Américaine, en 1967.

L'ancien gérant du Philadelphie et du Cincinnati serait embauché en fin de semaine.

Smith est dépisteur des Yankees depuis 1959.

Les Tigers ont eu trois gérants cette saison, feu Charley Dressen, Bob Swift et Frank Skaff, qui a succédé à Swift lorsque ce dernier est tombé malade.

La bière au goût du jour...





Les sports à LAVAL

Soccer Interuniversitaire

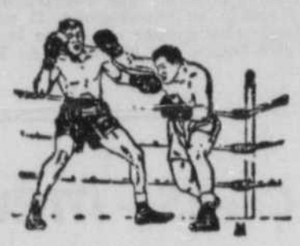
De plus en plus le soccer se gagne des fervents parmi les jeunes du Québec; l'éternel "ballon coup-de-pied" que chacun a déjà eu l'occasion de pratiquer à l'école primaire, laisse place maintenant à ce grand sport d'équipe que l'on appel Soccer. Aujourd'hui plusieurs collèges présentent un calibre respectable en ce domaine; les professeurs d'éducation physique l'enseignent de façon modifiée chez les jeunes du niveau primaire et secondaire; la ligue Québec-District jouit déjà de l'appui encourageant de nombreux sportifs. Et tout récemment l'Université Laval donnait de l'importance à ce sport en inscrivant une équipe dans la division-est de l'Ontario-Quebec Athletic Association.

Samedi, le 1er octobre, le public québécois pourra voir à l'oeuvre les porte-couleurs de Laval aux prises avec les représentants de l'Université de Montréal. La rencontre est prévue pour 3 heures p.m. sur le terrain des Pères Spiritains, 2555 chemin des Quatre-Bourgeois. Cette joute promet d'être enlevante: on se souvient que l'automne dernier, lors d'une partie hors-concours les joueurs de l'équipe montréalaise n'avaient pu sortir vainqueurs que par la faible marge d'un point au dépens de Laval.

Lors d'une entrevue, l'instructeur Jiovanni Marcolin nous révélait que d'abord et avant tout, il ne visait pas le championnat avec la jeune équipe de Laval; l'essentiel, dit-il est de bien figurer dans le circuit. Grâce à un entrainement soutenu, il cherchera à mettre l'accent sur le jeu scientifique; chaque joueur doit comprendre l'importance de la passe, de la position, de l'esprit sportif, de la tenacité constante, et du sens du jeu d'équipe.

Tout ceci semble constituer les principaux éléments d'une méthode adéquate au bon lancement de la nouvelle équipe de Laval à l'intérieur du circuit interuniversitaire où évolueront quatre équipes, soit Universités Queen's et McGill en plus de Montréal et Laval.

Le public en général est invité à se rendre sur les lieux où un spectacle combinant la force et l'ingéniosité lui procurera sûrement des moments agréables.



Par la Presse Associée

Jornetown, Penn. — Buster Mathis, 250, de Grand Rapids, Mich., a arrêté Earl Averett, 193, de Canton, Ohio, en 3 rounds.

Scranton, Penn. — Billy Dolphin, de Dunmore, Penn., a gagné par décision sur Norman Smith, Hempstead, N.-Y., en 6 rounds.

Rochester, Minn. — Jim Beattie, de St-Paul, a knockouté Sonny Andrews, de Boston, lors d'un match de poids-lourds; Duane Horsman, de Chatfield, Minn., a gagné par décision sur Tom Caldwell, en 10 rounds d'un match de poids-moyens.

Avec les RANGERS

KINGSTON (PC) — Bob Plager et Earl Ingarfield ont accepté hier les conditions des Rangers de New York pour la saison 1966-67.



LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695

John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé à Montréal

TOUT POUR LES CHASSEURS



Les vrais amateurs savent où s'adresser lorsqu'il s'agit d'accessoires pour la chasse . . . là où il faut aller d'abord, La Maison d'Armes à Feu de Québec Enr.

Notre spécialité

AJUSTEMENT DE CARABINES

Carabines de toutes marques

MUNITIONS : DOMINION WINCHESTER et REMINGTON

La plus ancienne et la plus importante maison du genre à Québec.

Armuriers recommandés par :

Savage Arms Corp., Remington Arms Co., O.F. Mosberg and Son, Browning Arms Co., Winchester Arms.

Ouvert vend. jus. 9 h. p.m.—sam. jus. 5 h. p.m.

MAISON D'ARMES À FEU DU QUEBEC ENR.

181, rue St-Paul, Québec — 692-1300

CATALOGUE GRATIS SUR DEMANDE



Ligue d'Aiguillon

RECORDS DE LA SEMAINE

HOMMES

SIMPLE: Nazaire Avoine 179
TRIPLES: Michel Vachon 434

FEMMES

SIMPLE: Nicole Légaré 156
TRIPLE: Nicole Légaré 394

EQUIPES

SIMPLE: Proulx 629
TRIPLE: Vachon 1769

MOYENNES HOMMES

	PJ	Moy.
1—Michel Vachon	3	144.2
2—André Gauvin	3	136.0
3—Lucien Chrétien	3	131.2
4—Nazaire Avoine	3	127.3
5—Roger Arteau	3	126.2
6—Marcel Proulx	3	125.0
6—Roméo Belleau	3	125.0
8—Laurent Paquet	3	121.2
9—Gaston Coté	3	120.2
10—Réjean Belleau	3	119.0
11—Phil. Desmeules	3	112.1
12—Jean-B. Coté	1	112.0
13—Roger Baker	3	111.2
14—Jean-G. Giguère	3	96.2
15—Pierre Verreault	3	94.0
16—Yves Gauvin	3	78.2
17—Richard Tremblay	3	53.1

FEMMES

	PJ	Moy.
1—Nicole Légaré	3	131.1
2—Gisèle Paquet	3	123.0
3—Mme Paul Marois	3	119.1
4—Mme Ph. Desmeules	3	109.1
5—Cécile Lelièvre	3	103.2
6—Micheline Renaud	3	102.1
7—Cécile Dumont	3	101.2
8—Mme B. Thibault	3	100.0
9—Gh. Debellefeuille	3	98.1
10—Lyne Gagné	3	95.1
11—Mme Paul Tremblay	3	90.2
12—Mme Debellefeuille	3	67.2
13—Pierrette St-Michel	3	59.0

FONDS DE VOTRE LIGUE $15.00

DIVISION DES EQUIPES

EQUIPE No 1: BELLEAU

1—Mme F. Debellefeuille
2—Mme Philippe Desmeules
3—Philippe Desmeules
4—Réjean Belleau
5—Roméo Belleau (CAPITAINE)

EQUIPE No 2: GAUVIN

1—Pierrette St-Michel
2—Mme Jean-Paul Marois
3—Micheline Renaud
4—Pierre Verreault
5—André Gauvin (CAPITAINE)

EQUIPE No 3: GIGUERE

1—Gisèle Paquet
2—Lyne Gagné
3—Jean-Baptiste Coté
4—Yves Gauvin
5—Jean-Guy Giguère (CAPITAINE)

EQUIPE No 4: PAQUET

1—Richard Tremblay
2—Gaston Coté
3—Mme Paul Tremblay
4—Nazaire Avoine
5—Laurent Paquet (CAPITAINE)

EQUIPE No 5: PROULX

1—Cécile Dumont
2—Mme Beaudoin-Thibault
3—Roger Arteau
4—Lucien Chrétien
5—Marcel Proulx (CAPITAINE)

EQUIPE No 6: VACHON

1—Ghislaine Debellefeuille
2—Roger Baker
3—Nicole Légaré
4—Cécile Lelièvre
5—Michel Vachon (CAPITAINE)

CLASSEMENT

EQUIPES	G	P	Pins	Pts
1—Vachon	2	1	1769	3
2—Belleau	2	1	1600	3
3—Paquet	2	1	1542	3
4—Proulx	1	2	1755	1
5—Gauvin	1	2	1732	1
6—Giguère	1	2	1517	1



HIER

Aucune joute

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
San Francisco à Los Angeles (s)

LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'Est

	PJ	G	P	N	Fp	Pc	Pts
Ottawa	9	8	1	0	189	93	16
Hamilton	8	6	2	0	164	87	12
Montréal	9	4	5	0	80	149	8
Toronto	9	2	7	0	111	202	4

Conférence de l'Ouest

	PJ	G	P	N	Fp	Pc	Pts
Régina	11	7	4	0	251	192	14
Edmonton	11	5	5	1	174	215	11
Winnipeg	10	5	5	0	166	167	10
Calgary	11	4	6	1	113	158	9
Vancouver	10	2	8	0	164	198	4

LIGUE NATIONALE
Conférence de l'Est

	G	P	N	Fp	Pc	Moy.
St-Louis	3	0	0	73	48	1.000
Dallas	2	0	0	80	24	1.000
Philadelphie	2	1	0	71	43	.667
Pittsburgh	1	1	1	78	75	.500
Cleveland	1	2	0	86	69	.333
Washington	1	2	0	54	88	.333
New York		2	1	58	121	.000
Atlanta	0	3	0	34	70	.000

Conférence de l'Ouest

	G	P	N	Fp	Pc	Moy.
Green Bay	3	0	0	69	36	1.000
Baltimore	2	1	0	77	61	.667
Los Angeles	2	1	0	63	55	.667
Détroit	2	1	0	45	30	.667
San Francisco	0	1	1	34	56	.000
Minnesota	0	2	1	60	86	.000
Chicago	0	2	0	20	45	.000

Ligue Intercollégiale

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Jean Eudes	1	1	0	0	23	12	2
St-Lawrence	0	0	0	0	0	0	0
Séminaire	1	0	1	0	12	33	0

DOMINATION AMÉRICAINE DANS L'OMNIUM CANADIEN

VANCOUVER (PC) — Les Américains Hugh Royer et Tom Weiskopf ont causé des surprises lors de l'ouverture de l'Omnium canadien hier, le premier en prenant les devants et le deuxième en annonçant soudainement son retrait.

Royer, qui n'a jamais été un grand boursier du golf au cours de ses six ans de participation, a réussi un 68, trois sous la normale, sur le parcours détrempé de 6,907 verges, ce qui lui a permis de devancer Rex Baxter, fils, par un coup.

Homero Blancas, Dick Crawford, Tom Aaron, Randy Glover et Dan Massengale étaient sur un pied d'égalité avec des 70 tandis que Weiskopf devait se contenter d'un 71 en dépit de deux eagles sur le premier neuf.

Par ailleurs, les favoris Billy Casper et Jackie Nicklaus n'ont pu faire mieux que des 76 et 73 respectivement.

CANADIENS

Chez les Québécois et Canadiens plus connus, on remarquait Adrien Bigras, de Rosemere, avec un 77, Jack Bissegger, de Montréal, avec un 75, et Damien Gauthier, de Montréal, qui n'a remis sa carte de pointage après un premier neuf de 45, ainsi que George Knudson, de Toronto, avec un 71, Al Balding, de Toronto, avec un 74, Stan Leonard, avec un 78, et Alvie Thompson, de Toronto, avec un 75.

John Johnston, de Vancouver, a dominé 10 amateurs inscrits avec une fiche de 72.

Royer a déclaré qu'il n'avait raté qu'un seul birdie au cours de sa ronde, soit au 16e trou.

Le champion actuel Gene Littler n'a pu faire mieux qu'un 74.

Un groupe de 143 golfeurs avait pris le départ hier, mais le nombre était réduit à 140 après cette première ronde à la suite du retrait de Weiskopf, Gauthier et M. C. Fitts, qui se sont tous deux abstenus de remettre leur carte après des premiers neufs désastreux.

RETRAIT

Après avoir réussi quelques coups spectaculaires hier, Tom Weiskopf s'est retiré de l'Omnium canadien "parce que la santé est plus importante que la première bourse de $20,000."

"Je souffre de malaises à l'estomac, j'ai perdu 20 livres au cours des trois dernières semaines, je prends huit pilules et deux tranquillisants quotidiennement et je me marie en octobre", a déclaré le golfeur américain de 23 ans, qui avait calé deux eagles sur le premier neuf.

"J'ai les nerfs en boule et je n'ai aucun goût pour le golf, ce qui est assez difficile à expliquer à quelqu'un qui ne participe pas à des tournois chaque jour."

Weiskopf, qui a participé à 27 tournois cette année et a récolté des bourses dépassant les $38,000, a ajouté qu'il effectuerait un retour "après avoir revu mes parents et amis et avoir pris quelques bons repas".

Il a réussi un spectaculaire 32, quatre sous la normale, sur le premier neuf hier, mais a dû se contenter d'un 39, quatre au-dessus de la normale, sur le chemin du retour. Il n'accusait qu'un retard de trois coups sur le meneur d'alors Hugh Royer.

"Je n'abandonne pas à la suite d'un incident survenu aujourd'hui", a conclu Weiskopf.

Retour du football au stade municipal

Le football effectuera un retour au stade municipal après une absence de quelques années! C'est en effet à cet endroit que sera disputée la deuxième rencontre de l'Association Athlétique Intercollégiale (région de Québec).

Les Titans de ST-JEAN EUDES, victorieux à leur première rencontre de la saison, affronteront les Tigres du ST. LAWRENCE COLLEGE samedi le 1er octobre, à compter de 2h.00 p.m.

Les étudiants de Limoilou n'ont pas encore disposé de la formation anglaise de Ste-Foy, ces derniers l'ayant emporté de justesse dans leurs deux rencontres de la saison passée. On peut donc s'attendre à une vive lutte de la part de tous les joueurs.

On est prié de noter qu'un prix d'admission est imposé lors des rencontres au stade (0.25), ceci afin d'aider les organisateurs à rencontrer les dépenses occasionnées pour disputer des joutes à cet endroit.

Les étudiants, et le public québecois en général, sont invités à se rendre nombreux à cette rencontre qui promet d'être chaudement disputée.

Le SEMINAIRE DE QUEBEC demeure inactif durant la présente fin de semaine.

Gomez à Cleveland?

SAN DIEGO (PA) — Selon le journal Union de San Diego, l'instructeur Preston Gomez, des Dodgers de Los Angeles, serait le prochain gérant des Indiens de Cleveland. George Strickland est le gérant intérimaire des Indiens, ayant succédé à Birdie Tebbetts, qui a abandonné son poste le mois dernier. Gomez est devenu instructeur des Dodgers en 1965, après avoir piloté les filiales des Yankees de New York pendant deux saisons.



Victoire chanceuse de Mario Andretti

TRENTON (New Jersey). — Alors qu'il menait depuis le départ de la course, Mario Andretti arrêta sa Brabham-Brawner-Ford à son stand au 192e tour des 200 milles de Trenton (formule Indianapolis), soit huit tours avant l'arrivée: il n'avait plus d'essence et était obligé de faire un cours ravitaillement! Les mécaniciens se précipitèrent sur la voiture pour y déverser quelques litres de carburant avant que Jim McElreath, qui talonnait Andretti ne puisse prendre le commandement, et sans doute enlève la course. McElreath était alors leader du Championnat des Etats-Unis. Le ravitaillement d'Andretti était catastrophique . . .

C'est alors qu'à la surprise générale, McElreath s'arrêta à son tour pour se ravitailler! Les deux compères étaient donc placés sur un pied d'égalité. Leurs suivants immédiats étaient loin (deux tours) et, d'ailleurs, ils furent également contraints de s'arrêter peu avant l'arrivée pour ajouter de l'essence. Il s'agissait d'Al Unser et de Dick Atkins.

Andretti put donc repartir en tête et remporter sa 7e victoire de la saison, tandis que le malheureux McElreath perdait plusieurs places, son arrêt s'étant prolongé.

Classement: 1— Andretti (Brabham-Brawner-Ford); 2— Al Unser (Lotus Ford); 3— Foyt (Thompson-Ford), etc.

Puissant renfort pour le Québec XV

PAR PIERRE POURCHELLE

Le Club de Rugby de Québec, qui doit affronter les Barbarians samedi à Montréal, s'est considérablement renforcé avec la venue de joueurs expérimentés ayant joué dans d'autres pays.

On a remarqué une certaine "francisation" du club avec l'arrivée d'Alain Huet et d'Albert Cauberghs, ce dernier évoluant avec brio à la touche. Une autre recrue française qui semble de taille se nomme Joseph Annette, qui a joué à Pau, une ville renommée pour le rugby. Il a un gabarit à faire réfléchir l'adversaire. Un autre Français, Fernand Gilles, vient de Bordeaux, autre ville où le rugby tient une place prépondérante. Rapide et agile de ses mains, il devrait pouvoir apporter une contribution va'able au rugby québecois.

Quatre excellentes recrues de langue anglaise se nomment Dave Reynolds, de Birmingham, en Angleterre, Gordon Rainey, qui a déjà joué à Montréal, Bill Erikson, qui a joué avec l'équipe de Deep Rivers et Francis Whyte, de Nouvelle-Zélande.

Erikson a déjà évolué avec la formation québecoise et son expérience s'est fait sentir dans la mêlée, qu'il dirige en jouant en seconde ligne. Les trois autres se sont présentés à l'entrainement de mercredi soir et l'on peut déjà dire qu'ils tiennent leur place dans une équipe. Reynolds, que l'on a essayé comme demi d'ouverture, semble déjà avoir passablement de métier à ce poste.

Michel Smith, un Canadien est nouveau pour le rugby, mais il semble avoir toutes les qualités athlétiques pour ce jeu.

Il ne fait aucun doute que le club pourra constituer une solide formation avec ce potentiel et que l'on verra du beau rugby à Québec... quand les formations montréalaises voudront bien se déplacer.

Car il est arrivé la semaine dernière que le club Westmount de Montréal ne s'est pas rendu dans la Vieille Capitale et qu'il n'y a pas eu de joute.

Les Québecois y ont gagné deux points, mais ils auraient préféré les gagner sur le terrain. Après trois joutes, ils ont gagné contre Tracy, perdu à Granby et obtenu les points contre Westmount.

Avec les renforcements récents, il ne fait aucun doute qu'ils donneront du fil à retordre aux Barbarians et ils espèrent revenir avec une victoire pour évoluer la semaine prochaine sur les Plaines d'Abraham contre l'équipe Montréalaise de Macdonald.

Quant aux points, l'actif du Québec XV est de 61 et le passif de 13.

Photos-Finish du Pari-Double



COURSE No 1

No 8 Intrusion C. (Marcel Brosseau) 4.0 3.00 3.20 No 3 J.N.U. (Laurier Hamelin) 3.00 2.70 — No 4 Grace Rag (Claude Denault) 4.10.

Ont aussi couru: Guy Put Jr. Demon Day, Lusty Tom, Tourbillon, Front Page Mir.

Temps: :31.3 1.06.3 1.39.2 2.12.1.

COURSE No 2

No 1 Little Hawk (Marc Aubin) 16.90 8.30 6.60 — No 7 Selkirk (Pierre Noël) 8.30 5.10 — No 6 Janet's Pride (Leonard Duquette) 6.80.

Ont aussi couru: Level Lady, Bozo Elkington, Chief Moken, Dawn's Early Light, Knight Flight.

Temps: :31.3 1.05.4 1.39.4 2.12.3.

Pari-double: No 8 Intrusion C. — No 1 Little Hawk $48.10.

COURSE No 3

No 1 Québec Bri (André Côté) 3.40 2.8) 2.90 — No 3 Doc Red (Wilbrod Hébert) 3.20 2.30 — No 5 June Bel (G. Mallard) 5.40.

Ont aussi couru: Teenie Adio, Linda C. Chief, Dot's Happy, Merry Cadet, Gilbert Mir.

Temps: :31.4 1.04.3 1.37.3 2.11.3.

COURSE No 4

No 4 Eros (François Blouin) 23.40 5.40 4.20 — No 2 Canny Pate (Nicol Tremblay) 2.80 2.50 — No 3 Freddie Volo (Roland Bruyère) 2.70.

Ont aussi couru: Indian Creed, Shadydale Peach, Crystal Key, Princeling, Bill Johnston.

Temps: :31.4 1.04.4 1.38.3 2.11.3.

Quinella: No 2 Canny Pate — No 4 Eros $25.20.

COURSE No 5

No 5 Fuller Hanover (Eddy White) 7.70 4.00 3.80 — No 9 Billy Hayes (Charles Semple) 3.20 2.60 — No 4 Son June (Leonard Duquette) 3.90.

Ont aussi couru: Winged Freight, Largo Hanover, Bonjour Mir, Pee Wee Adios, Bonny Gold n'a pas terminé.

Temps: :32.1 1.04.4 1.37.3 2.10.3.

COURSE No 6

No 1 Braids (Michel Giguère) 12.20 4.80 2.60 — No 7 Little Miss Jerry (Edouard Bradette) 6.50 4.70 — No 2 Dannybee (Pierre Noël) 3.10.

Ont aussi couru: Gait Wat Express, Golden Spark, Thunder Hanover, Van Brewer a été retiré.

Temps :31.2 1.04.1 1.36.3 2.08.4.

COURSE No 7

No 7 Armbro Nibble (Jean-Paul Courchesne) 28.50 8.60 5.20 — No 2 Knockout Mir (Jean Cyrenne) 4.50 2.60 — No 3 Janet's Son (Michel Giguère) 3.10.

Ont aussi couru: Jinks Worthington, Merrie Victor, Ennis Hanover, Dolph Hanover, Miss Havana Who a été retiré.

Temps: :33 1.06.3 1.39.4 2.12.4.

Quinella: No 2 Knockout Mir — No 7 Armbro Nibble $41.20.

COURSE No 8

No 4 Jay Arden (Jean Cyrenne) 5.90 3.30 2.50 — No 2 Lady Champ (Yvon Catellier) 3.60 2.50 — No 1 Ebby Hal (Raymond Demers) 2.60.

Ont aussi couru: Christian Abe, Lusty Hal C., Money Bugs, Charlie Adios, Oteca's huck.

Temps: :32 1.06.3 1.38.2 2.10.1.

COURSE No 9

No 1 Lord Bri (Nicol Tremblay) 6.00 3.80 2.80 — No 2 Conference Mir (Yvon Catellier) 3.40 2.70 — No 4 Sally Abe (Simon Pleau) 4.10.

Ont aussi couru: Ben's Gift, Meadow Whitey, Ives Hope.

Temps: :31.2 1.04 1.36.3 2.07.2.

COURSE No 10

No 2 Dee Dee Adios (Jean Claude Martineau) 20.70 9.20 2.80 — No 4 Irish Peter (Raymond Roberge) 7.70 3.70 — No 5 Dale Will (Eddy White) 2.4[illegible].

Ont aussi couru: Park Review, Jo G.D. Ruth C. Cadet, Blacky Ibaf.

Temps: :32 1.[illegible].3 1.39.4 2.11.2.

Exacta No 2 Dee Dee Adios — No 4 Irish Peter $156.70.

● Première course : no 8, INTRUSION C



● Deuxième course : no 1, LITTLE HAWK

MOTS CROISES

PROBLEME No 213

HORIZONTAL

1—Poète persan né à Chiraz — Tour d'une spirale.
2—Rupture des glaces d'un fleuve gelé — Haut.
3—Cou — Rivière de France — Pronom personnel.
4—Suc tiré d'une chose par pression — Chiquenaude sur le nez — Préfixe.
5—Ville de Turquie — Réformateur tchèque né à Husinetz — Insecte qui vit dans les fourrures.
6—Commune de Suisse — Monnaie japonaise.
7—Coffret pour serrer les bijoux — Avec douceur (Mus) — Conjonction.
8—Noeud principale difficulté d'une affaire — Préfixe — Prénom féminin.
9—En les — Petit cigare cylindrique — De taille élevée.
10—Action de rire — Anc. épée longue et étroite.
12—Dieu de la mythologie scandinave — Adj. possessif — Train, manière d'aller.
13—Beau — Coiffure villageoise — Ville d'Allemagne.
13—Conjugaison — Oiseau passereau — Louanges.
14—Enlever de force — Chef-lieu d'arr. (Morbihan).
15—Grande étendue de terre où ne croissent que des plantes sauvages — Contraindre les mouvements du corps.

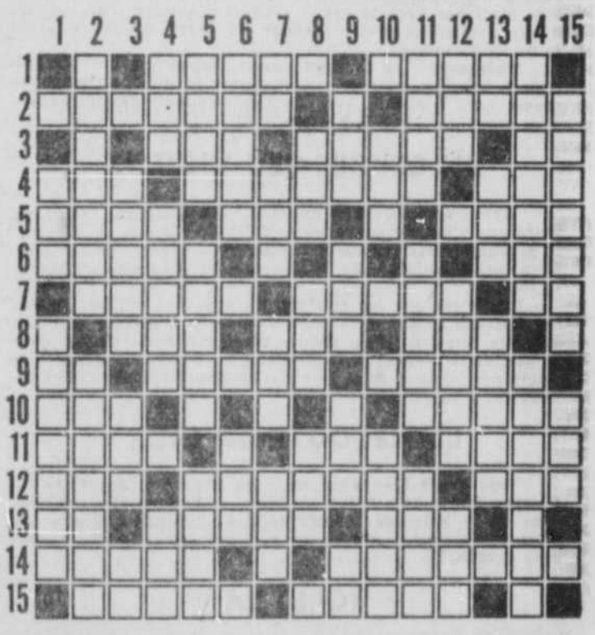
VERTICAL

1—Action de jouer — Prendre furtivement le bien d'autrui.
2—Variété de feldspath — Qui concerne les astres.
3—Dans le relief karstique des Grandes Causses, dépression fermée — Argile rouge — Interjection pour encourager.
4—Pillage d'une ville — Petit oiseau des îles Canaries — Bois pour soutenir les tonneaux.
5—Chaland à fond plat — Euphorbiacée — Grande civière.
6—Nom que les musulmans donnent à Dieu — Fleuve de France.
7—Etui de métal — Sur — Cabriolet — De peu de valeur.
8—Tamis de crin — Verso, revers — Adj. possessif.
9—Préposition — Ce qui frappe l'ouïe — Semblable — Article.
10—Poème — Préposition.
11—Partie d'une serrure — Tranche — Signe — Grosse moulure ronde.
12—Lieu entourée d'eau — Large, bien ouvert — Titre anglais de noblesse.
13—Note de la gamme — Planche de bois — Caverne, retraite des bêtes féroces.
14—Altérée par l'air — Qui n'a pas de courant.
15—Interprétation — Adj. démonstratif.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots croisés Par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 212

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	O	L	T	■	F	L	A	N	C	■	B	A	N	C
2	E	■	A	A	R	■	A	R	I	O	N	■	N	E	O
3	R	E	C	U	■	C	E	P	E	E	■	T	U	■	■
4	A	R	S	■	P	A	R	T	■	L	I	E	■	P	■
5	M	E	■	A	C	E	R	E	■	E	■	B	A	L	E
6	E	■	A	N	T	O	I	N	E	■	P	A	R	E	R
7	■	G	R	A	I	N	■	T	U	F	■	H	E	R	E
8	C	A	R	■	F	■	A	T	■	P	■	S	O	I	T
9	A	R	E	C	■	H	E	M	■	S	O	E	S	■	■
10	R	E	T	I	F	■	L	E	G	I	S	T	E	■	H
11	O	R	E	L	■	P	■	R	A	T	E	E	■	S	E
12	T	■	R	■	P	I	C	■	D	U	R	■	B	E	L
13	T	E	■	C	A	L	O	T	■	E	■	K	E	P	I
14	E	L	U	■	T	E	N	I	R	■	B	A	T	■	C
15	R	A	T	A	■	R	E	N	E	E	■	N	E	P	E



LES ECHECS

C'est simple, mais il fallait y penser

Le diagramme d'aujourd'hui illustre la combinaison finale de la partie Réti-Bogolioubov, au tournoi de New-York (1924). Après 1 Ff7, le Roi noir joue à h8, parce que même le sacrifice de la Dame n'empêche pas le mat : 1..., Dxf7; 2 Dxf7, Rh8; 3 Dxf8‡, Txf8; 4 Txf8 mat. Mais en jouant à h8, le Roi perd une deuxième protection sur f8 et c'est la même chose. En effet : 1..., Rh8; 2 Fé8 et le mat en f8 ne peut être paré.

No 290966 P.-H. N.



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



JEUNE D'ESPRIT ESPRIT DE JEUNES

MOBILISATION SPIRITUELLE du 4 OCTOBRE



La "Journée de la Paix" et les jeunes

OCTOBRE nous arrive, cette année, porteur d'une invitation spéciale. D'un appel qui prend les accents, l'urgence d'un S.O.S. De quoi s'agit-il ?

C'est la coutume pour le pape, à l'approche du mois du Rosaire, de presser tous les fidèles de recourir à Marie, de lui confier les intentions de l'humanité aux prises avec tant de difficultés, de misères, de menaces, parfois de sanglants conflits. Pie XI, Pie XII, Jean XXIII n'y ont pas manqué. Paul VI, à son tour, prend occasion de l'anniversaire de sa mission et de son message personnel à l'Assemblée générale des Nations-Unies, pour lancer une "Journée de la paix", fixée au 4 octobre prochain.

Dans les foyers, les institutions scolaires, les paroisses, les mouvements de jeunesses, cette convocation de tous les catholiques, pour ne pas dire de tous les croyants, à une offensive de prière n'est-elle pas censée provoquer, de la part des enfants et des adolescents comme de celle de leurs aînés, une fervente réponse à l'appel du Souverain Pontife, porte-parole le plus valable de l'angoisse et de l'espérance des hommes d'aujourd'hui ?

Il ne devrait pas être dit, encore moins prouvé, que vous, les jeunes, vous vous intéressez médiocrement à une mobilisation spirituelle de cette envergure. Au contraire vous montrerez-vous empressés et fiers d'apporter votre dynamisme. Compréhensifs et engagés. Capables même d'entraîner ceux et celles qui hésiteraient à se rallier, par défaut de réflexion, de conscience, de générosité, de solidarité . . .

Pourquoi pas ?

Ce mardi 4 octobre est, par ailleurs, la fête d'un grand apôtre de la concorde et de la fraternité, saint François d'Assise, patron officiel de l'Action catholique. Tous tournés vers le Prince de la Paix, le Christ sauveur, vers Marie, Secours des chrétiens et Reine de la paix, comment ne pas répéter cette brûlante invocation attribuée au Poverello : "Seigneur, faites de moi un instrument de votre paix. . ." Si ça commence au foyer, à l'école, dans les cercles étudiants, ça peut aller très loin, n'est-ce paz !

La fin du XXe siècle est entre les mains de Dieu. Entre les vôtres aussi, puisque votre âge mûr la marquera de façon décisive. Dès maintenant, vous pouvez, vous devez travailler pour qu'elle s'ouvre sur des horizons de clarté, d'harmonie, d'entraide, sur d'exaltantes promesses ,de rassurantes perspectives .Vous en connaissez la condition ? Le monde que vous aurez à édifier doit rester attentif aux indications de la conscience et respectueux d'un ordre social où les droits de Dieu soient pleinement reconnus en même temps que les droits de l'Homme. Vaine, sans cela, toute promotion à un juste équilibre d'ordre et de liberté. Irréalisable aussi, sans cette clairvoyance ,ce courage, cette patience, cet amour des "faiseurs de paix" (les "pacifiques" des Béatitudes), renouvelés sans cesse aux sources de la prière.

Pour que demain soit moins sombre, moins inquiétant, plus serein, plus prometteur; pour que l'optimisme des jeunes ne soit pas déçu, mais davantage justifié, répondons tous à l'appel du Père universel.

Jean-P. LEMIEUX

Le saviez-vous ?

QUESTIONS

Nous vous invitons, vous et vos amis, à répondre aux quatre questions suivantes portant sur vos connaissances générales :

1. Cette année, pour la première fois, la Conférence mondiale des Guides et Eclaireuses, qui sera le 19e, se tiendra en Asie. Où et quand ?
2. Le palais de Lambeth, à Londres, est la résidence officielle de . . . ?
3. Après les récentes découvertes de gaz naturel en Mer du Nord, on vient de trouver également un important gisement de gaz naturel sur terre en Angleterre. Dans quelle région ?
4. Qu'est-ce qu'un mazurka ?

REPONSES

1. **A Tokyo, au Japon, du 28 septembre au 9 octobre inclusivement**
2. **De l'archevêque de Cantorbéry.**
3. **Dans le Yorkshire, dans le nord-est de l'Angleterre.**
4. **Une danse polonaise à trois temps. Nombre de Polonaises furent composées par Chopin comme morceaux de piano pour concerts.**

JEUNESSE "NOUVELLE VAGUE"

L'AUTO

par Georgette Durand



L'hypnotisme du volant

Sont-ils enthousiastes ou dépressifs ces jeunes "nouvelle vague" qu'emporte la vitesse au volant ? Non pas tous, bien sûr, mais un bon nombre semblent hypnotisés par la roue qu'ils tiennent en mains. Les voilà lancés comme des rois de l'asphalte. On a envie de leur crier : GARE ! Mais ils sont déjà loin, faisant crisser les pneus de leur voiture au premier détour.

Toujours plus vite

Alors, on se prend à réfléchir : Qu'est-ce donc qui enlève ces jeunes à une telle vitesse? Est-ce la fureur de vivre ? le désir de connaître un "suspense" à la James Bond? Qu'est-ce, en définitive, qui pousse la jeunesse, avec tant de surexcitation, vers du toujours plus vite et du toujours nouveau ? . . .

On pourrait peut-être croire que c'est le siècle, comme certains disent. D'autres finissent par conclure que de nombreux adolescents ressentent une sorte d'insatisfaction profonde, qui se manifeste grâce à l'auto, dont ils sont, à bord, seuls maîtres après Dieu.

Certains penseraient que les jeunes sont survitaminés et qu'il faut bien un défoulement quelque part. L'occasion toute trouvée ne serait-elle pas ,en l'occurrence, l'auto obéissant au moindre réflexe de son conducteur ?

Mais, peut-être aussi que l'affaire n'est pas si simple. Quelques-uns opteraient plutôt pour l'idée que l'auto ainsi conduite est, effectivement, une protestation contre tout et rien, contre les lois, les conseils, les souhaits, bref une manifestation pétaradante d'opposition, voire de goût pour l'anarchie, à moins que ce ne soit la réalisation d'un rêve de vitesse un peu trop égocentrique, qui oublie le code de la route ou qui s'en fout tout simplement, avec le secret espoir de n'être pas rattrapé au radar ! . . .

Il se peut aussi que le jeune, filant à vertigineuse allure et prenant soin de ne pas se laisser doubler, réponde inconsciemment à une espèce de défi intérieur qu'il se serait lancé, depuis le jour, peut-être, où il a vu, encore petit gars, tel individu réussir, sans être pris, à rouler à tombeau ouvert !

Qui dira les vrais mobiles . . . et l'influence des adultes ?

Qui détectera les mobiles exacts des jeunes épris de vitesse ? Ces motifs peuvent varier beaucoup, tout comme les impératifs qui poussent à des vitesses folles nombre d'adultes. Et ici, que d'histoires routières ne seraient pas à déplorer chez les jeunes si leurs parents avaient su ou savaient eux-mêmes utiliser l'auto, non comme un défouleur systématique, mais comme un très utile moyen de locomotion qui ne doit pas détruire, mais servir !

Jeunes gentilshommes au volant

Et pourtant, il est des jeunes — qui n'en connaît pas ? — qui se montrent déjà de vrais gentilshommes au volant. Sans attendre de recevoir certificat, médaille ou citation, ils respectent leur vie et celle des autres. Et combien parmi ces adolescents dont on ne saura jamais les noms ont acquis une place de choix dans les mémoires de nombre de piétons ou d'automobilistes envers qui ils se sont montrés courtois ! En échange de leur prévenance, ils n'ont peut-être pas retiré un regard de gratitude de la personne qu'ils auront protégée et obligée. Mais même s'ils ne reçoivent pas la moindre marque d'appréciation, qu'ils sachent que c'est aussi à eux-mêmes que leur geste a rendu service, car chaque fois qu'ils ont fait preuve de prudence et de gentillesse sur la route, ils ont enraciné un peu plus profondément en eux l'habitude du respect de l'autre, de l'attention à autrui.

"Un bon prochain"

Suis-je un "bon prochain" ? devrait se demander, à la manière Martin Luther King, tout chauffeur d'automobile, et a fortiori, le conducteur-débutant, si régulièrement porté à étancher sa soif de vitesse, d'un coup d'accélérateur. S'il se sent responsable non seulement de sa voiture, s'il en a une, ou de celle de papa qu'il emprunte, mais surtout des vies humaines qu'il risquerait de faucher en un clin d'oeil, il résistera, non sans lutte au début, mais de plus en plus aisément par la suite, à la tentation de se griser de vitesse.

Une amère amende salvatrice

Les imprudents de la route ne devraient jamais échapper à l'amende, qui, fût-elle amère à payer, peut constituer un vaccin assez fort pour immuniser jeunes et adultes contre la maladie de la conduite dangereuse, cause d'erreurs souvent irréparables.

Il n'est jamais trop tôt

Le respect des autres ne sera pas un vain mot si l'on forme à bonne heure tout le monde — conducteurs et piétons — à observer les règles de la circulation, de sorte que, pour chacun, un feu rouge ne signifie jamais un feu vert, ni un feu vert, un feu rouge.

De tout, un peu...

L'usage des matières plastiques en chirurgie

L'alloplastie, cette branche de la chirurgie qui consiste à remplacer les organes du corps humain à l'aide de matériaux fabriqués, doit son rapide essor aux matières plastiques, notamment le polythène. Par exemple, grâce à l'usage de plastiques en chirurgie cardio-vasculaire, des patients qui, il y a quelques années à peine, auraient été voués à l'invalidité, mènent aujourd'hui une existence presque normale. Le sang peut circuler dans des artères de plastique en remplacement d'artères usées; le polythène se substitue aux os fracassés; la chirurgie esthétique refait des visages au moyen de mentons et de nez en plastique.

(L'Ovale — C.I.L.)

Sur les brisées de Parmentier ?

Quinoa, papalisa, Isano : ces noms à consonance bizarre désignent des plantes d'Amérique du sud qui pourraient un jour devenir aussi répandues que leur cousine la pomme de terre, comme elles originaire des hauts plateaux des Andes. Car les spécialistes sont formels : ces végétaux possèdent une haute valeur nutritive et une teneur en protéines supérieure à celle du blé ou du riz.

La plupart sont cultivés depuis des temps reculés. Ainsi les Incas récoltaient les graines du quinoa, et mangeaient les feuilles en salade. Aujourd'hui cependant leur culture se fait dans des conditions trop primitives pour donner de bons rendements : la production mondiale de quinoa, par exemple, ne s'élève qu'à environ un millier de tonnes par an.

Un programme quinquennal vient d'être mis sur pied en vue de sélectionner les meilleures variétés de ces plantes et d'encourager leur culture en distribuant des semences de bonne qualité. Les travaux de recherche seront menés à l'Institut de Patacamaya, situé à près de 3.800 mètres d'altitude dans les Andes de Bolivie. L'Institut formera des chercheurs et des moniteurs agricoles et organisera des cours pour les cultivateurs de la région. Les deux premières années de financement de ce programme, dont le coût total est estimé à 283.000 dollars, seront pris en charge par l'organisation britannique Oxfam à titre de contribution à la Campagne mondiale contre la faim.

On estime en effet que ces plantes, cultivées à grande échelle, pourraient fournir des récoltes abondantes pour les 7 millions d'Indiens qui peuplent les hauts plateaux andins. Et peut-être un jour deviendront-elles des aliments aussi universels que la pomme de terre qui, déracinée de son sol natal, traversa l'Atlantique et conquis l'Europe.

(Informations UNESCO)

Où sont les 8 erreurs ?

Voici deux images d'un même sujet. La première est le dessin original; la seconde en est la copie mais . . . avec huit erreurs à découvrir. Pour les mieux identifier après recherche, voir, ailleurs en cette page, les REPONSES publiées sous même titre.





LA TERRE EN MOUVEMENT (No 39)



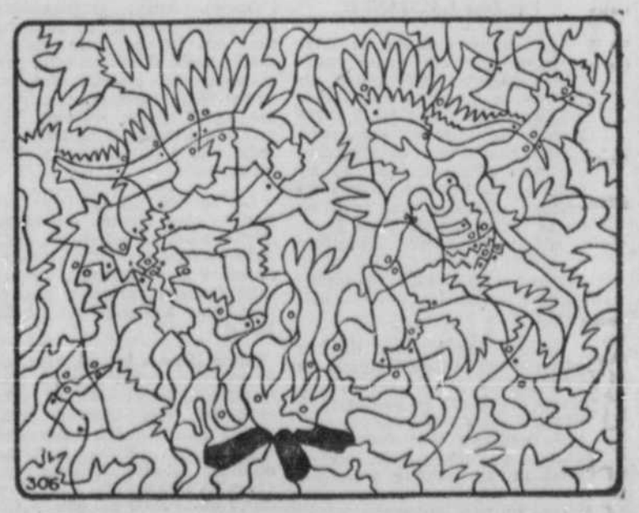
La formation du charbon

Si vous observez une mince couche de roche dure, de quelques centimètres ou décimètres d'épaisseur, ou encore une succession de fines couches de ce genre, ne pensez pas que cette couche a toujours été aussi mince durant toute son existence. Ceci est particulièrement valable pour les couches carbonifères. On pourrait les comparer à une éponge trempée. Si l'on met un poids sur une éponge, celle-ci deviendra beaucoup plus mince parce qu'une grande partie de l'eau en aura été évacuée en même temps que les particules composant l'éponge se seront rapprochées les unes des autres.

Dans la nature, on peut comparer cette éponge aux grands marais tourbeux tels qu'on les connait encore actuellement dans certaines régions. De grandes quantités de plantes poussent là dans un milieu très humide. Au cours de la période carbonifère, il s'agissait surtout de formes simples de lycopodes, de prêles et de fougères mais dont les dimensions étaient souvent énormes. Le "lépidodendron" et la "sigillaire" étaient des lycopodes pouvant atteindre plusieurs dizaines de mètres de hauteur. Le nom du lépidodendron (lepis = écaille; dendron = arbre) vient de l'aspect du tronc à sa surface; des plaques en forme de losanges donnent l'impression d'être des écailles. Dans chaque losange il y avait sur une excroissance une feuille en forme de grosse aiguille. La sigillaire (sigillum = sceau) n'avait pas de feuilles implantées sur de telles excroissances; ses feuilles se trouvaient à même le tronc telles des empreintes de sceaux. Les fougères du carbonifère étaient remarquables non seulement parce qu'il y avait parmi elles de très grands spécimens mais encore parce que certaines espèces se propageaient par semences et non au moyen de spores comme il convient pour de vraies fougères.

Les variations du niveau d'eau avaient pour conséquence de faire alterner des périodes de véritable croissance de végétaux de tourbières et des périodes au cours desquelles de la chaux, de l'argile ou du sable se déposaient au même endroit. C'est ainsi que les plantes se conservèrent. Durant des millions d'années, les couches s'entassèrent toujours de plus en plus. La tourbe était comprimée et presque toute l'eau en était chassée. Les forces qui formaient des montagnes ont pu avoir contribué à cette action. La tourbe devint ainsi peu à peu du lignite et plus tard — grâce à un accroissement relativement plus fort de la teneur en carbone — du charbon ou même de l'anthracite. D'ailleurs les impressions de plantes dans le charbon et surtout dans les couches d'ardoise intermédiaires montrent encore ce qu'a été le matériau d'origine du charbon et, au microscope, on peut même parfois reconnaître les cellules qui constituaient le tissu des plantes (voir dessin de droite).

Amusettes



Prenez un crayon bleu et rouge. Il s'agit de bleuir les cases avec un point noir et de rougir celles avec un petit rond. N'est-ce pas une jolie image.

Où sont les 8 erreurs ?

REPONSES

No 134

1. **Une pierre de plus près de la paroi rocheuse**
2. **Jambes de pantalon plus longues**
3. **L'homme au chapeau n'a plus de cigarette**
4. **Le revers gauche de l'homme à la pipe est plus long**
5. **La plume du chapeau de la dame est différente**
6. **Plaque d'immatriculation différente**
7. **Le sapin central est plus grand**
8. **La ceinture du manteau est plus longue.**

l'Action féminine

Création d'un sous-comité de l'Expo 67

Par Lise LACHANCE

Québec possède maintenant son sous-comité de l'Expo 67. La présidence a été confiée à Mme Maurice Drouin qui sera aidée dans son travail de Mme Roland Lévesque, vice-présidente; Mme Paul Asselin, secrétaire, Mme Armand Desaulniers, trésorière et Mme A Jolin, conseillère.

Ce sous-comité, fondé hier à la Cité universitaire, grâce à la collaboration de diverses associations féminines de notre ville, aura pour tâche première d'associer plus intimement les Québécois au grand événement qui se prépare et qui fera de notre métropole la capitale du monde... pour six mois. Puisque connaissance et intérêt vont de pair, le Comité provincial de l'Expo 67 désire que les membres du nouveau-né québecois fassent connaître les projets et les réalisations de la Compagnie à la population.

CONTRIBUTIONS DIVERSES

Mme Gabriel Filteau, seule Québécoise membre du Comité provincial de l'Expo, entrevoit que l'action du sous-comité épousera diverses formes. Par exemple:

— Trouver des commanditaires qui fourniront des fonds permettant à des groupes d'enfants moins favorisés de se rendre à Montréal en 1967;

— Organiser dans les écoles des concours littéraires, artistiques ou autres sur l'Expo. Ces concours, auxquels seraient évidemment rattachés des prix auraient le grand avantage "d'accrocher" les jeunes. Ne forment-ils pas la relève de cette "terre des hommes"? Que les adultes voient ce qu'ils ont fait: fort bien! Que la jeunesse constate ce qui lui reste à accomplir; encore mieux!

— Former un comité de conférencières qui présenteront des diapositives et prononceront des causeries sur les pavillons et les thèmes de l'Expo, devant les nombreuses associations tant masculines que féminines de Québec et de la région;

— Mettre sur pied un sous-comité de l'hospitalité qui, conjointement avec le groupe provincial affecté aux mêmes fonctions et le programme national de l'accueil contribuera à créer dans notre milieu une atmosphère chaleureuse. Il sera temps comme jamais de prouver à la face de la terre que le slogan alliant Belle Province et hospitalité ne constitue pas une fausse représentation.

C'est Mme Lorenzo Paré qui assumera la présidence de ce groupe d'accueil qu'elle doit constituer. Les autres comités sont également en voie de formation et les responsables n'ont pas encore été choisies.

APPEL A TOUTES

Les organisatrices de la section locale lancent un appel à toutes les Québecoises de bonne volonté. Il est urgent et essentiel que chaque Canadienne se sente personnellement engagée dans cette chose extraordinaire qu'est l'Expo. Les projets ci-haut mentionnés — et plusieurs autres qui surgiront sous l'inspiration de chacune — prouvent que ce n'est pas le pain qui manque sur la planche.

Mme Suzanne Martel, coordonnatrice des Associations féminines à la Compagnie de l'Expo 67, a prononcé hier une conférence qu'elle a illustré de diapositives. Mmes Odette Dick, membre du Comité consultatif féminin de l'Expo et Gisèle Filteau, membre du Comité provincial, ont expliqué aux représentantes des organismes la participation que la femme peut et doit fournir.

N. B. Les personnes intéressées à apporter leur collaboration à l'Expo 67 n'ont qu'à entrer en communication avec Mme Filteau, au no. 683-0103.



● Mme Gilles Lamontagne, mairesse de Québec, a assisté hier après-midi à la création d'un sous-comité local pour l'Expo 67. Nous la voyons ici (2e à droite) en train de montrer un spécimen de la rose du Centenaire, d'un beau rouge vif, à Mme Maurice Drouin, présidente de la nouvelle section; Mme Gisèle Filteau, membre du Comité provincial; et Mme Roland Lévesque, vice-présidente. On sait que, comme apport à la Confédération, l'I.O.D.E. de Québec plantera 67 rosiers du Centenaire à l'Hôtel de Ville, plus précisément au pied de la statue de Louis Hébert.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

La Ligue Catholique Féminine désire rehausser la cinématographie

par Lucie PLANTE

La Ligue Catholique Féminine avait organisé hier, au château Bonne-Entente une journée diocésaine à l'intention de tous ses membres. Près de cent cinquante dames y assistaient.

Etait inscrit au programme un forum intitulé "Chrétiens 66."

M. le curé Gérard Lemieux, aumônier diocésain; M. le curé Fernand Marquis, aumônier - adjoint; Mme Jules Cantin, de la section de Plessisville et Mlle Georgette Durand, secrétaire-générale y participaient. Ils ont répondu à plusieurs questions d'actualité posées par les membres de l'auditoire.

Voici en resumé les différents points qui ont été abordés. Les jeunes désirent-ils la révolution, si oui laquelle ? Il a été admis que la jeunesse d'aujourd'hui veut la révolution, mais elle n'est pas violente. D'ailleurs il en existe une aussi chez les adultes mais on la sent moins. Les jeunes ont soif de vérité. Ils ne veulent plus d'affirmations sans témoignages. Ils ont de l'espoir et une grande recherche de lucidité. Les adultes, avant de vouloir apporter quelque chose à la jeunesse, ne devraient-ils pas se demander s'ils possèdent un actif ?

LE CINEMA

Lors du panel, on a aussi traité de l'influence du cinéma sur la jeunesse. Gâte-t-il les jeunes d'aujourd'hui ? Et que suggérer pour en limiter les dégâts ?

On a apporté comme premier argument que si les gens ne se rendaient pas voir de mauvais films, les producteurs ne pourraient plus en présenter. Mais malheureusement on sait que par esprit de contradiction, les jeunes choisissent ceux qui leur conviennent le moins. Quelle influence cela a-t-il ? Ces films faussent l'idée du bonheur, de la vie.

"Si l'avenir humain est compromis l'avenir moral le sera aussi", a-t-on dit. Que faire alors ? Selon Mme Cantin, paneliste, il est bon que les parents regardent parfois un film un peu plus osé avec leurs enfants, et ensuite en discutent ensemble. En fait, ce qui est mauvais en soi révolte le jeune, car il n'est pas foncièrement mauvais, mais c'est ce qui est sournois qui cause le mal.

M. l'abbé Lemieux a affirmé lui, que les catholiques devraient posséder le culte de la compétence. Pourquoi n'aurions-nous pas des créateurs chrétiens, dans le domaine de la musique, de la musique etc ? a-t-il demandé. Ne faut-il pas mettre le talent au service du bien, de la vérité ? Il a ensuite précisé que le grand vice du rapport Parent a été de donner priorité à l'intellectualisme sur la religion.

Une autre paneliste, Mlle Durand a soumis trois façons de remédier à cette influence de mauvais films. A son avis, on devrait essayer de promouvoir les bons films; signaler son opinion personnelle dans les journaux, par l'entremise des chroniques "Opinions du lecteur"; et en plus demander une nouvelle législation du cinéma.

A ce propos, la Ligue catholique féminine a proposé à ses membres de reprendre ce sujet brûlant d'actualité afin de rehausser la cinématographie. Cette association a d'ailleurs préparé un rapport à ce sujet, et il se trouverait présentement entre les mains des autorités concernées.

LES JEUNES ET LA RELIGION

M. André Desmartis, du C.D.A.C. qui assistait lui aussi à cette journée d'étude a été invité à traiter de l'attitude à prendre face au refus des jeunes de pratiquer leur religion. Il a expliqué que les parents doivent faire preuve de beaucoup de doigté. "Plus l'enfant devient mature, plus il faut respecter sa liberté et son indépendance. Le forcer le bloque encore plus. Il s'agit plutôt de se demander quelles raisons il possède pour ne pas vouloir pratiquer sa religion. Que dire de l'exemple qu'il reçoit de ses parents ou de l'ambiance familiale à ce sujet? Ces deux facteurs déterminent très bien la façon d'agir de l'adolescent et l'oriente vers une religion authentique," a souligné M. Desmartis.

Selon lui, la religion se vit beaucoup plus qu'elle ne se lit ou s'étudie. Dieu ne parle-t-il pas dans nos vies à chaque instant ?

ETRE CHRETIEN

Pour avoir le goût d'être chrétien que faut-il faire ? Il faut conserver dans son coeur trois amours : celui de Dieu, de son prochain et de soi-même. Aussi, pour l'être totalement, il faut être continuellement insatisfait de soi afin de monter toujours plus haut.

Au cours du panel on a aussi traité de l'existence du péché, de la nouvelle liturgie, de la récitation du chapelet, et des pélerinages en nos temps modernes.

* * *

Soulignons que la Ligue catholique féminine a choisi cette année comme sujet d'étude : "Les politiques sociales."



● JOURNEE DIOCESAINE DE LA L.C.F. — Sur notre photo, dans l'ordre habituel, M. le curé Gérard Lemieux, Mlle Georgette Durand, Mme Pierre Dorion, présidente; Mme Jules Cantin et M. le curé Fernand Marquis.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)



● Mme Fernand Jobin, secrétaire; Mme Félix Huot, présidente et Mme Jean Couture, trésorière. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Les bénévoles de la Santé mentale s'occuperont des patients immigrants

Par Lise LACHANCE

Le Comité féminin de l'Association pour la Santé mentale inaugure cette année un service de bien-être aux immigrants. Mme Félix Huot, présidente du Comité, a annoncé cette nouvelle hier, devant quelque 100 bénévoles réunies au Centre Mgr Marcoux pour l'ouverture officielle des activités de la saison. Selon Mme Huot, il s'agit d'apporter fraternité et amitié à une quinzaine de personnes de nationalités étrangères hospitalisées à St-Michel-Archange.

Comme les langues de ces patients varient de l'anglais au tchèque en passant par l'allemand, l'italien, le polonais, le libanais et le roumain, ces contacts amicaux constitueront au champ de dévouement où ne peut mieux indiqué pour les néo-Canadiens ou ceux qui s'intéressent aux langues.

Ce nouveau service aux immigrants s'ajoute aux autres, nombreux au sein desquels les bénévoles oeuvrent avec constance, aussi bien à l'hôpital même qu'à l'extérieur.

A L'HOPITAL

Si les visites des bénévoles opèrent un bien énorme auprès des malades, non seulement par les distractions et les douceurs qu'elles apportent mais aussi à cause du contact avec l'extérieur (les patients se sentent ainsi davantage acceptés par la société), on ne peut nier l'aspect bénéfique de l'opération "coiffure".

752 heures de travail bénévole ont été fournies, l'an dernier, au salon de coiffure de l'hôpital. Ainsi, gratuitement, les pensionnaires de l'institution ont pu se faire donner shampoings, mises en plis, permanentes et coupes. Nul besoins d'être versé en psychologie pour savoir qu'une jolie coiffure remonte le moral d'une femme plus sûrement que toute médication.

Le service du vestiaire, s'il semble plus obscur, est quand même aussi essentiel. En 1965, 1050 personnes ont pu en bénéficier. Par "vestiaire", le Comité féminin entend le don de vêtements aux délaissés de St-Michel.

Mme Huot a insisté, hier, sur la pénurie de vêtements dont disposent les bénévoles pour répondre aux besoins, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. "Il ne faut pas oublier, a-t-elle souligné que l'hôpital compte une population de presque 5000 patients". Aussi les vêtements que le public remettra à l'Association pour la santé mentale feront le bonheur de bien des déshérités.

A L'EXTERIEUR

Le Comité féminin continuera encore cette année son travail de prévention ou d'éducation en hygiène mentale. Plusieurs dames feront pénétrer des brochures portant sur les problèmes psychiques dans les foyers, les écoles, les salles d'attente des médecins, des dentistes et des hommes d'affaires. On compte même élargir la liste par des appels téléphoniques et des contacts parsonnels.

Après avoir dévoilé aux membres les projets spéciaux inscrits au calendrier des activités du Comité dont le premier, le thé-shower, aura lieu le 19 novembre, Mme Huot a attiré l'attention sur la pénurie de revues à St-Michel. Les familles rendraient un immense service aux patients en leur envoyant les magazines qui ne servent plus. Ceux-ci seraient utiles pour la lecture, évidemment, mais aussi pour les séances de remotivation, les arts thérapeutiques et l'atelier de création.

BESOIN DE BENEVOLES

Comme par les années passées, un appel est lancé aux dames qui peuvent disposer de quelques heures de loisirs. Les besoins sont très grands et, avec la variété des activités, chacune peut choisir la forme de collaboration qu'elle préfère.

Les autorités de St-Michel demandent cependant aux bénévoles qui désirent oeuvrer auprès des patients d'assister aux séances d'information préparées à leur intention, les 18 octobre, 25 octobre et 1er novembre. Les personnes intéressées sont priées de se rendre à l'hôpital avant 2h. p.m. Quoique le programme d'informations soit nouveau, les cours ne sont pas obligatoires pour celles qui les ont suivis l'an dernier.

EXECUTIF

L'exécutif qui mènera les destinées du Comité féminin 1966-67 se compose, outre Mme Huot, de Mme Alexandre Delisle, 1ère vice-présidente; Mme André Savard, 2e vice-présidente; Mme Fernand Jobin, secrétaire; Mme Jean Couture, trésorière et Mme René Pion, présidente-conseillère.

Raoul-Jean Fouré présente des modèles du meilleur cru

Montréal (PC) — Le doyen des couturiers canadiens, qui n'est jamais à court d'invention, a choisi une liste de bons vins pour baptiser ses nouveaux modèles automne-hiver 1966-67, lesquels sont incontestablement du meilleur cru.

Dans des locaux récemment aménagés et qui se prêtent bien au cadre haute couture, Raoul Jean Fouré présentait mardi en avant-première, cette collection automnale évoquant l'époque des vendanges, mais dont les noms capiteux tels que "Veuve Cliquot", "Château Meyner", "Chambelle Musigny", "Clos Vougeot", "Etoile de Valais", "Rosé d'Anjou", ou "Chianti" donnent l'idée de pleine maturation comme les inspirations vestimentaires qu'ils représentent.

Parmi ces modèles dont la plupart sont de lignes simples, d'une élégante sobriété, ajoutant parfois une note fantaisiste, on notait une création baptisée "Sauterne" ensemble en drap et velours dans les tons de beige; "Chablis" réalisé en tissu réversible à motifs pastilles; "Chambertin" entièrement confectionné en tricot pur; "Château-Margaux", deux-pièces en soie et lainage, comportant la robe droite simplement garnie de surpiqûres, et la veste avec col de vison amovible, et tambourin russe de même fourrure.

Fourrures

Raoul-Jean Fouré s'intéresse aussi à l'élégance masculine et il a conçu plusieurs modèles pour hommes, dont certains faisaient partie de l'ensemble combiné pour "Elle et Lui", soit deux manteaux beige caramel avec chapeaux assortis.

L'ocelot, le phoque d'Alaska, le castor, l'astrakan australien, le vison, aussi bien que le swakara donnant l'illusion du breitschwanz, sont autant de fourrures utilisées pour des vêtements bien coupés, offrant des détails intéressants comme les garnitures amovibles, la disposition des peaux à l'horizontale ou à la verticale et parfois les deux combinés, de même qu'un choix de couleurs et de styles.

Plusieurs manteaux de fourrure sont doublés de soie brochée, et ces vêtements étants réversibles servent à double usage.

Pour le soir, la jaquette de chinchilla voisine avec le modèle en loutre d'Alaska.

Comme nouveauté, on pouvait voir un manteau d'astrakan de ton noir brûlé qui en accentue le lustre, et l'élément fantaisiste était illustré par un ensemble de vison à teintes, en blanc, noir, et bleu-gris, avec chapeau assorti.

Haute couture

Le couturier conçoit l'élégance à toute heure de la journée, et outre les détails couture, empiècements, découpés en longueur ou sur le biais, il emploie une variété de tissus.

Pour la promenade, il offre un manteau en tweed écossais et velours, à col roulé, et donnant un effet enveloppant et confortable.

A l'heure du cocktail, il suggère une robe de crêpe de laine, comportant à l'ourlet une bordure de pétales de fleurs de satin, ou un deux-pièces en velours rubis.



● SIGNE FOURE : un manteau de vison Majestic, aux peaux horizontales comme le veut la mode 1966-67. Caractéristiques : manches bracelet et jupe circulaire.

Voici comment empêcher
LES DENTIERS
de bouger

Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et bascule. Saupoudrez-le de FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) améliorée, qui le maintiendra en place plus solidement et plus confortablement. Evitez les désagréments d'un dentier qui bouge, procurez-vous FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



Pour vous...

qui le cherchez toujours

... autant vous résigner au fait que le bonheur temporel, point ne s'achète ! Vos sacrifices d'aujourd'hui consolident vos possibilités d'être plus heureuse dans l'autre monde, mais tant de gens méritants vont, d'une lutte à l'autre, quasi toute leur vie, et ferment les yeux à jamais ayant eu le courage de rire parfois, et s'interdisant de gémir, qu'il vaut mieux ne pas trop s'interroger sur la répartition de la joie et de l'adversité ici-bas ! Demeurer les yeux rivés sur les chances, pourtant si discutables, d'autrui n'améliorera jamais notre sort que momentanément, le temps de nous réjouir du bonheur des autres, ce que les humains n'arrivent pas à faire ponctuellement ! Ce n'est pas en regardant manger autrui que la faim nous passera ! Et n'est-il pas déroutant, d'autre part, de voir certains convives dédaigner les ressources de leur table trop bien garnie ?

X X X

Que notre propre bonheur ne soit pas facile à consolider, que nos aspirations soient sans frein, et notre faim de joie sans limite, ne nous dispensent pas de nous tourner vers les moins favorisés que nous. C'est le geste solidaire et combien salutaire que nous sommes invités à poser le 1er octobre sous le signe de la Plume rouge. Problèmes de l'enfance et de l'âge mûr, drames familiaux, misères matérielles et morales pullulent . . . Famille, santé, loisirs, accueil, quatre sphères d'influence humaine auxquelles se rattachent quarante oeuvres de la Fédération.

X X X

Souscrire généreusement à la campagne de la Plume rouge, une façon idéale de rendre grâces à Dieu qui, ne nous devant rien, nous a quand même donné beaucoup, en nous épargnant le pire !

Francaine L. Roy

Vite fait



Marian Martin

Votre petite fille aimera la ligne "A" de ce jumper.

Le pli plat, placé à l'arrière, conserve à la jupe toute son ampleur.

Très joli dans un tissu à carreaux, uni, épais.

Le patron 9335 se vend grandeurs : 2, 4, 6, 8 et 10.

Envoyer 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3 Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

A Québec,
on parle 64 langues...
chez Berlitz!

64 fois, **Berlitz** a créé pour vous les cours les plus efficaces dans chacune de ces langues! Chez **Berlitz,** vous apprendrez **l'Espagnol, l'Allemand, l'Italien** ou **le Russe** ... ou encore, grâce à un enseignement incomparable, vous pourrez **parler Anglais** à la perfection!

Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon gratuite.
Composez 529-6161

ÉCOLES **Berlitz** — LANGUES VIVANTES
500 Grande Allée — Québec

AUX QUATRE COINS DE L'HORIZON

La "CITY" de *LONDRES*

hier . . .



Photo aérienne montrant le mélange d'ancien et de moderne dans la reconstruction de la City de Londres.

. . . et aujourd'hui

par

Philip Drew

Lors du congrès de la Fédération routière internationale qui a eu lieu à Londres au mois de septembre, on a invité tous les membres à aller voir la "Cité à l'intérieur de la *City*", car c'est ainsi qu'on appelle souvent le nouveau centre urbain connu depuis longtemps sous le nom de Barbican.

Cette section très moderne de la capitale britannique, qui couvre une superficie de 25 hectares, a été conçue selon un principe tout à fait nouveau, qui pourrait faire de la *City* de Londres une importante zone résidentielle et culturelle, au lieu d'être uniquement le quartier des affaires, comme c'était le cas jusqu'ici.

Cette initiative est particulièrement intéressante, car il ne s'agissait de rien moins que de rendre à la *City* le rôle social qu'elle a eu pendant des siècles, depuis le début de son histoire, tout en dotant la nouvelle population qui y habitera des agréments et des distractions les plus modernes.

Origines de la City de Londres

Lorsque les Romains construisirent la *City* de Londres, qu'ils appelèrent *Londinium*, ils voulaient en faire non seulement un centre de commerce, mais aussi le point de convergence de leur remarquable système de grandes routes militaires nationales. Aujourd'hui, lorsqu'on démolit de vieux bâtiments et qu'on creuse les fondations de ceux qui vont leur succéder, on trouve très fréquemment des vestiges de l'époque romaine: pièces de monnaie, poterie, murs d'anciennes maisons.

Certains de ces vestiges sont d'ailleurs encore visibles en surface: quelques morceaux des remparts construits vers l'an 200 de notre ère pour protéger la ville romaine existent toujours, et il y a même une rue qui porte le nom de *London Wall*, parce qu'elle longe les vestiges de ces remparts.

Au cours des siècles, la *City* se développa et servit de noyau au Grand Londres, l'un des plus grands centres commerciaux du monde. Mais sur le plan résidentiel et culturel, la *City* de Londres avait depuis plusieurs siècles perdu son rôle de capitale; c'est précisément cet aspect que le plan de Barbican s'efforce de faire renaître dans l'esprit de 1966, bien entendu.

Population

La *City* de Londres, dont le quartier de Barbican représente à peu près le dizième, comptait au moment du grand incendie de 1666 environ 250,000 habitants. Des quartiers entiers furent la proie des flammes. On ne tarda pas à restaurer la partie commericale de la *City*, mais le "mille carré" qu'elle occupe ne devrait plus jamais être considéré comme une zone résidentielle — avant la réalisation du plan de Barbican.

A l'heure actuelle, la *City* de Londres compte 4,000 habitants seulement, c'est-à-dire le soixantième de ce qu'elle comptait il y a trois siècles. Néanmoins, plus de 500,000 personnes y travaillent. Elles viennent chaque jour des faubourgs et de la banlieue.

Il n'est pas question, bien entendu, de rendre à la *Ctiy* la population qu'elle a eue autrefois: on ne pourrait y construire assez de logements pour héberger 250,000 personnes; mais elle pourrait avoir bien plus d'habitants qu'elle n'en a actuellement.

Le plan de Barbican s'efforce de lui rendre des habitants. Déjà 7,000 personnes environ ont fait des demandes d'appartements actuellement en construction rien que dans la zone de Barbican.

On se propose de cérer toutes sortes de facilités et de distractions pour y attirer les habitants. On a prévu un centre artistique comprenant galerie de tableaux, bibliothèque publique de prêt, théâtre loué à la *Royal Shakespeare Company* et salle de concert à 2,000 places qui sera le premier siège permanent de l'illustre Orchestre symphonique de Londres.

Au centre du nouveau quartier il y aura un plan d'eau ornemental de 660 pieds de long.

Un lien avec le passé

Il existe un lien avec l'histoire du Moyen-Age, indiquant peut-être que les architectes de ce temps avaient parfois des idées analogues à celles des urbanistes modernes qui donnent un nouvel aspect à cette ville historique.

Le Barbican, qui a donné son nom au quartier, était une tour de guet qui faisait partie du système de défense de Londres. Du haut de cette tour, on pouvait surveiller tous les accès de la ville, y compris le cours de la Tamise.

Il est probable que cette tour n'existait déjà plus au temps du grand incendie de Londres, car les documents de l'époque ne la signalent pas comme ayant été détruite par le feu. Mais l'ancienne rue qui a donné son nom au nouveau quartier existe toujours; elle est bordée d'un groupe de gratte-ciel qui, s'ils n'ont pas un rôle défensif, ont néanmoins le même caractère que l'ancienne tour de guet : de leur sommet, on peut voir tous les accès de la ville, y compris le fleuve, tout comme le faisaient les guetteurs romains.

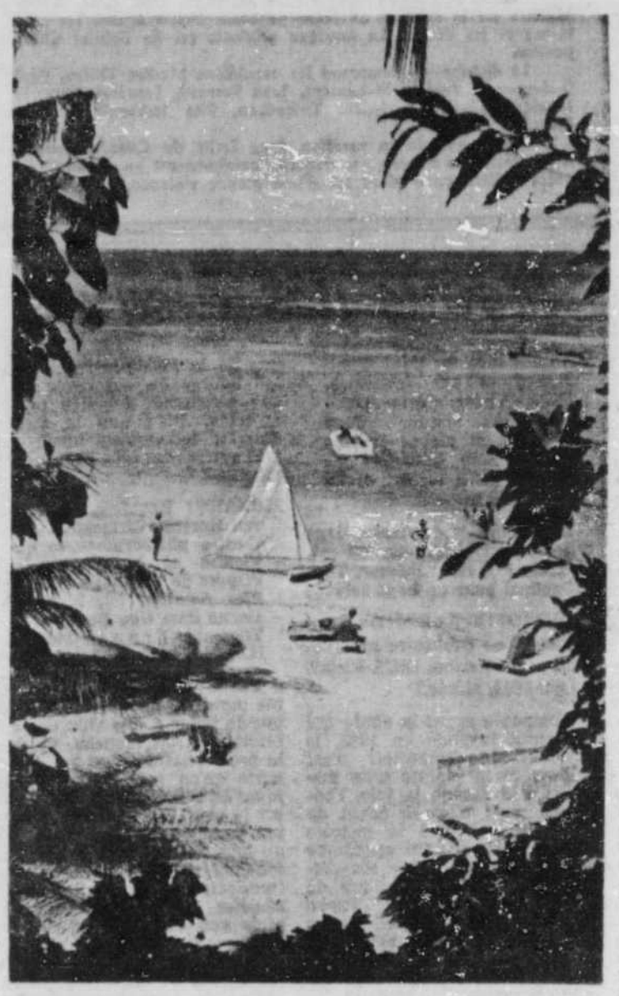
(SIRU)

Un joyau des Antilles

la JAMAIQUE

PLAGES bordées de palmiers glissant en pente imperceptible vers la mer d'un bleu chatoyant . . . montagnes magnifiques dressant leurs sommets jusqu'à 7,000 pieds au-dessus de la végétation tropicale . . . cours d'eau limpides aux cascades musicales . . . : c'est la Jamaïque, une île des Caraïbes que sa beauté semble soustraire au temps et qui se trouve à seulement cinq heures et demie de Montréal par jet DC-8 d'Air Canada. La troisième en importance des Antilles britanniques, la Jamaïque offre un climat estival d'un bout à l'autre de l'année et ses gens d'un naturel enjoué réservent un accueil chaleureux au visiteur.

Longue de 148 milles et large de 52, l'île s'étend sur une superficie d'environ 4,232 milles carrés. Sa population dépasse 1,700,000 habitants.



• Beautés naturelles

On reste saisi d'admiration devant cette explosion de couleurs de la flore : ketmies cramoisies, cassies dorées, coratos jaunes, oeillets délicats, lis aristocratiques et somptueuses orchidées.

Les eaux de la Jamaïque, si tièdes aux membres des nageurs, recèle une véritable féerie de corail, et le plongeur qui explore le littoral non loin de Kingston, la capitale, peut contempler les ruines de Port-Royal, ancienne forteresse du pirate Henry Morgan.

• Aux siècles passés

Lorsqu'il découvrit cette terre en 1494, Christophe Colomb sut par les Indiens Arawaks qu'elle s'appelait *"L'Ile des Eaux Jaillissantes"* — Xaïmaca — , dont on fit Jamaïca.

Durant l'occupation espagnole, l'île fut accaparée par quelques grandes familles qui exterminèrent les Arawaks et introduisirent des esclaves; politique qui fut suivie par les Anglais quand ils prirent possession de l'île en 1655.

La Jamaïque attira par la suite, pirates et flibustiers en quête d'une retraite sûre. C'est ainsi ,que Port-Royal, aujourd'hui paisible village côtier situé à 15 milles de Kingston, devint la ville la plus riche et la plus corrompue de l'hémisphère occidental. Le légendaire Henry Morgan et ses hommes amassaient dans les magasins et les entrepôts de l'île le butin arraché aux galions qui sillonnaient la mer des Caraïbes. Toute la bande dilapidait joyeusement ces trésors dans les tavernes et les lieux de plaisir de la ville.

En 1692, un tremblement de terre mit brusquement fin à leur activité, ce qu'aucune puissance du monde n'avait pu réussir. Une grande partie de Port-Royal glissa à la mer. Comme nous le signalions plus haut, les adeptes de l'exploration sous-marine peuvent de nos jours se promener dans les rues jadis témoins des pires orgies et qui sont, aujourd'hui, une sorte de royaume de corail.

Par la suite, Port-Royal devint le bastion de la flotte britannique dans les Caraïbes, où s'illustrèrent des marins comme Nelson, Rodney et Benbow.

S'il a perdu sa richesse et sa renommée d'antan, Port-Royal conserve toujours son héritage historique. Les touristes de la Jamaïque ne manquent pas de visiter ses ruines.

• Stations de villégiature

Chacune des cinq stations de villégiature de la Jamaïque possède un attrait particulier. *KINGSTON*, la capitale, (123,-213hab.), est la plus grande ville d'expression anglaise au sud de Miami. C'est un endroit charmant où il fait bon flâner le long du port animé ou dans les boutiques. *MONTEGO BAY*, au nord, est particulièreapprécié des visiteurs pour ses hôtels magnifiques, tandis qu'*OCHO RIOS*, bien abritée par une chaine de récifs, ets le rendez-vous des fervents de la plage. *MANDEVILLE*, le "village anglais", perché sur les hauteurs du centre, est un paisible village de montagne où l'air est grisant et le panorama saisissant. Sur le littoral nord-est, au pied des montagnes, *PORT ANTONIO* offre de superbes installations de yachting. C'est le centre nerveux des Antilles pour la pêche en haute mer.

• La population

La Jamaïque avec ses dépendances qui sont les îles Caïman, Turques et Caïques, compte une population de plus de 1,700,000 habitants. La proportion des Noirs est de 76%, des Blancs, 2% et 17% de métis, le reste étant formé par des Hindous et des Chinois. En 1958, la Fédération des Antilles britanniques est constituée. Elle ne dure que quatre ans. La Jamaïque, la première, a préféré suivre sa route toute seule, au sein du Commonwealth.

Signalons, en passant, que la Jamaïque ne compte que 7% de catholiques, la grande majorité des habitants étant protestante.

(Cf. Doc. — A.C. "Jamaïque" MIBBI, no 271, passim, Adapt. J.-P. Lem.)

BON VOYAGE!

Petites nouvelles touristiques

La banlieue de Tokyo centre de l'âge de l'espace

Le plus grand centre totalement planifié surgira bientôt comme un champignon aux abords de Tokyo. La nouvelle ville satellite s'appellera Tama. Elle abritera 300,000 personnes d'ici 1973. Destinée à attirer les gens de Tokyo et à alléger la pénurie croissante de maisons dans la région de la capitale, cette collectivité sera reliée au centre des affaires de Tokyo par une voie rapide et trois embranchements d'express.

On estime que les compagnies projetant de se transporter à Tama emploieront 30,000 personnes. Une fois parachevé, le centre comptera 80,000 foyers, trois universités, 5 écoles secondaires, 3 hôpitaux et un centre d'achats de 5,300 magasins.

La région de Tama se trouve à une vingtaine de milles à l'Ouest de Tokyo. On considère que c'est une des régions les plus pittoresques de la banlieue de la capitale.

Le déblaiement du terrain débute cette année. On pourra loger dans les premières maisons d'ici trois ans.

(Bvll. du Japon)

Nombre additionnel de pilotes à CPA

équipe de recrutement

Poursuivant un voyage autour du globe, à la recherche de pilotes expérimentés, une équipe de recrutement des Lignes aériennes Canadien Pacifique visitera, au cours du mois, Londres, Copenhague, Stockholm et Amsterdam.

Lors d'un voyage fructueux en Australie, plus tôt cette année, la compagnie a reçu 220 demandes et interviewé 51 pilotes. De ce groupe, 21 ont été embauchés et on examine sérieusement l'éligibilité de 20 autres.

Durant ce voyage, dont le but est de recruter 120 pilotes qui seront formés au cours de la prochaine année, l'équipe a visité Londres et les autres villes européennes tout récemment. Arnold Andrew, directeur de l'administration des opérations aériennes, dirigera le groupe. Il sera accompagné de M. W.A. Neill, contrôleur des relations industrielles, et Ken Erikson, préposé au choix des employés.

"Nous sommes à la recherche de jeunes pilotes expérimentés ayant à leur crédit plus de 1,000 heures de vol", déclare M. Andrew. "Cette initiative a pour but de suppléer l'embauche normale de pilotes canadiens qui sont interviewés à notre siège social de Vancouver".

M. Andrew a annoncé que la compagnie aérienne projette d'amorcer un nouveau cours d'entrainement des pilotes chaque mois, au cours de la prochaine année.

CPA compte présentement 300 pilotes.

Le nombre additionnel de pilotes fait suite à l'accroissement de la flotte, des routes et de la fréquence des vols de CPA. La compagnie aérienne a commandé quatre "Spacemaster", version allongée du DC-8; elle inaugurera sa nouvelle liaison Vancouver-San Francisco le 30 janvier prochain et elle a augmenté, de façon soutenue, la fréquence de ses vols pour répondre à l'accroissement des voyages aériens dans le monde.

(CPA-Inform)

L'atlas le plus complet

Un groupe de spécialistes allemands collaborent actuellement pour la réalisation d'un atlas de l'Afrique. Cet atlas sera le plus complet de tous ceux qui existent à l'heure actuelle. Pour rendre la structure du continent plus claire, on a divisé l'Afrique en quatre régions : le Nord, le Sud, l'Afrique occidentale et l'Afrique orientale. Dix-huit cartes seront établies pour chaque région.

Chaque série comprendra des cartes portant sur le relief, le climat, les transports, l'ethnographie et les régimes politiques. Ce projet dont la réalisation s'étendra sur plusieurs années est dû à l'initiative de la Société allemande de recherche qui a pour but de soutenir financièrement les projets de recherche et de promouvoir les contacts entre chercheurs allemands et étrangers. En Allemagne fédérale, on estime que cet atlas sera d'une grande utilité dans la coopération économique et culturelle avec les jeunes Etats africains.

D. H.

(Nlles d'Allemagne)

Nouveau guide

Le plan du nouvel ouvrage "Allemagne" de la collection de guides "Michelin", respecte la formule qui a fait le succès des autres consacrés aux provinces françaises, à l'Italie, à la Suisse et à l'Autriche.

On y trouvera, en préambule, des indications sur

- le budget du touriste, la réglementation de la circulation et la vie quotidienne en Allemagne,
- la géographie physique et humaine, le développement économique, l'histoire, l'art, les coutumes du pays et son décor familier,
- les programmes de voyage réunissant les cités les plus intéressantes par des routes agréables,
- les villégiatures les plus attrayantes pour un touriste étranger.

Le nouveau guide vert est destiné, à n'en pas douter, à devenir le compagnon pratique des touristes motorisés désireux de visiter l'Allemagne.

(ZFV)



TOURNÉE du TNM

Fidèle à sa politique de décentralisation artistique, le Théâtre du Nouveau Monde entreprendra à compter du 8 octobre prochain une tournée qui le conduira aux quatre coins de la province.

Le 8 octobre en effet aura lieu à Québec la première mondiale d'une oeuvre dramatique du poète Anne Hébert : "LE TEMPS SAUVAGE".

Après quelques représentations dans la capitale provinciale la troupe se transportera à Montréal pour une semaine à la Comédie Canadienne. Ensuite viendra une tournée qui verra les comédiens du TNM se produire sur les scènes de Rimouski, Montmagny, Trois-Rivières, Shawinigan, Mont-Laurier, Pepentigny, Terrebonne, Joliette, Sherbrooke, St-Jean, Lachute, Victoriaville, Asbestos, Ottawa, Val D'Or, Amos, Rouyn et Chicoutimi.

"LE TEMPS SAUVAGE" est un drame en deux actes. Albert Millaire est le metteur en scène et Mark Negin a créé les costumes et les décors. La musique originale est de Gabriel Charpentier.

La distribution comprend les comédiens Marthe Thiéry, Paul Guévremont, Andrée St-Laurent, Jean Perraud, Francine Racette, Monique Lemieux, Myriam Thibodeau, Rita Imbeault et Jean Ricard.

Saluée lors de sa parution dans Ecrits du Canada français il y a trois ans comme une oeuvre "extrêmement importante" de notre théâtre cette pièce est d'une grande violence.

Revue des disques

Rythmes favoris : Paul Beauregard et son orchestre. (RCA - Victor, Série Gala, CGPS-208, stéréo. Tout l'monde en place ! Isidore Soucy, Sets Callés, Jaul-Jones. (RCA-Victor, Gala, CGP-206, mono).

Deux disques de danse, dans deux genres différents. Le caleur est l'Oncle Adhémar. Tout est fourni pour de bons sets ...

PROKOFIEFF : Sixième Symphonie. — Orchestre symphonique de Boston. (RCA-Victor, LSC-2834, stéréo.)

Composée après la chute qui le rendit invalide en 1945, la **Sixième** de Prokofieff n'est nullement la plainte d'un malade : elle exsude la joie, l'enthousiasme : c'est le chant de triomphe qui suit la victoire alliée. Même s'il fût condamné avec les autres pour ses dissonances et son "manque de respect pour la mélodie", Proko est l'un des plus mélodiques et chantants des compositeurs modernes. A ce point de vue, il est beaucoup plus abordable que Strawinsky. Mélodie et éclat de l'orchestration : Prokofieff a porté ses qualités personnelles au plus haut point dans cette dernière Symphonie, très belle. Par Koussevitsky. Prokofieff a des liens étroits avec l'Orchestre de Boston, qui l'interprète ici avec éclat et chaleur.

SHOSTAKOVICH : Première Symphonie. — L'Age d'Or, Suite. — London Symphony Orchestra, dirigé par Jean Martinon. (RCA-Victrola, VIC-1184, mono.)

Composée à dix-neuf ans, cette Symphonie rappelle assez celle de Bizet : texture légère, gaieté, trouvailles mélodiques, et surtout une unité rare chez un jeune. Tout cela très bien rendu par Jean Martinon, dont c'est la caractéristique d'être clair et léger, de ne jamais s'appesantir. La suite tiré du ballet **"L'Age d'or"**, qui se moque de la musique "occidentale" bourgeoise est drôle plus que méchante, acidulée plutôt qu'acide. Bien que la stéréo aiderait la version mono est très suffisante. La stéréo existe aussi.

MOZART : Requiem. — Istvan Kertesz, dirigeant l'Orchestre philharmonique de Vienne et le choeur de l'Opéra de Vienne; solistes : Elly Ameling (s), Marilyn Horne (mz) Ugo Benell (it), Tugomir Franc (basse). (London, OSA-1157, stéréo.)

Des **Requiem** récents, celui-ci me paraît le mieux réussi, sauf que le ténor a une voix un peu faible et trop blanche, et que la prononciation n'est pas aussi nette qu'on peut l'espérer aujourd'hui. L'élément important est le chef, Kertesz, qui s'affirme comme l'un des meilleurs du jour, surtout pour les grands ensembles. Les articulations (musicales) sont partout bien réussies, les contrastes soulignés mais non exagérés, et surtout une émotion soutenue court du début à la fin. On a envie de pleurer là où Mozart a pleuré (début du **Lacrymosa.**) Recommandé.

BEETHOVEN : Missa solemnis. — Otto Klemperer dirigeant le choeur et l'orchestre New Philharmonia. Solistes : Elisabeth Söderstrom, Marga Höffgen, Waldemar Kmentt, Martti Talvela. (Angel, B-2679, album; de deux disques et livret, stéréo.)

La **Missa solemnis** est l'oeuvre romantique par excellence de Beethoven : "partie du coeur, qu'elle aille au coeur", est sa dédicace. Beethoven, qui voulait faire vite, a été débordé par l'inspiration et a fait plus grand, et a mis plus de temps, beaucoup, qu'il ne prévoyait. Mais il a atteint son but, s'exprimer le sentiment religieux le plus universel, tout en s'en tenant par ailleurs très strictement au texte de la Messe et en s'éloignant autant qu'on pourrait l'imaginer de la formule de la **Messe en si mineur** ou des **Messes** de Haydn et de Mozart. Klemperer donne une version inspirée. Il en a déjà faite une pour Vox, qui était trop tendue. Mais l'âge l'a bonifié, et sans faiblesse, sans relâche indue, il donne une version fervente mais sereine de cet immortel chef-d'oeuvre. Son équipe de solistes nordiques fait ici merveilles. Le violoniste de l'Elévation est aussi excellent. Et la prise du son : parfaite stéréo.

Le TOURNEUR

Notre assortiment de
DISQUES
est des plus complets
CLASSIQUES — SEMI-CLASSIQUES
POPULAIRES
33 1/3 — 45 et 78 rpm
APPAREIL "HAUTE FIDELITE"
WILLIS & CO. LIMITED
1095, rue ST-JEAN — TEL.: 524-3573

Un film de Jacques Demy

Les Demoiselles de Rochefort

PRINCIPAUX INTERPRETES :

Catherine DENEUVE (Delphine) - Françoise DORLEAC (Solange) - Danièle DARRIEUX (Yvonne) - George CHAKIRIS (Etienne) - Grover DALE (Bill) - Paméla HART (Esther) - Leslie NORTH (Judith) - Gene KELLY (Vincent) - Jacques PERRIN (Maxence) - Michel PICCOLI (Simon Dame).

L'HISTOIRE

Une foire commerciale vient de s'installer sur la place principale de Rochefort-sur-Mer et crée une animation inhabituelle. C'est la kermesse, une sorte de Carnaval extraordinaire. On croise à chaque instant, pendant tout le film, des cow-boys, des marins et des danseuses.

Les soeurs Garnier doivent participer à cette fête. Elles se prénomment Delphine et Solange. Elles sont jumelles. Delphine, la blonde, donne à Rochefort-sur-Mer des leçons de danse. Solange, la rousse, donne des leçons de solfège.

Elles vivent dans la musique comme d'autres vivent dans la lune, c'est-à-dire au delà de la réalité. Elles rêvent d'un grand amour comme tout le monde et espèrent le rencontrer au coin d'une rue. Pourquoi pas ?

Afin de participer à la kermesse Solange et Delphine mettent au point un ballet qu'elles danseront le jour de la fête. Entre les répétitions, elles vont, à tour de rôle, chercher Boubou (10 ans), leur petit frère qu'elles emmènent ensuite chez leur mère, Madame Yvonne, marchande de frites. Tout cela leur donne beaucoup de soucis.

Au cours de leurs déplacements, soit à l'école, soit au café, soit chez Monsieur Dame, un ami, au milieu des ritournelles et des ballets, les soeurs Garnier courent après l'amour.



1. Les "demoiselles" de Rochefort.



2. Catherine Deneuve et son metteur en scène Jacques Demy.

Delphine n'aime que les blonds, les autres ne l'intéressent pas. Or, dans la ville, Maxence a les cheveux blonds.

Peintre de metier et militaire d'occasion en attendant la quille, Maxence rêve d'une blonde idéale dont il a peint le portrait qui est trait pour trait celui de Delphine, précisément.

Au coin d'une rue, en revenant de l'école où elle allait chercher Boubou, Solange rencontre Vincent. C'est le coup de foudre, comme dans la vie. Malheureusement, Solange et Vincent se perdent de vue bêtement. Comme ils ne savent rien l'un de l'autre, ils n'espèrent pas se retrouver, mais la vie est fantasque et l'espoir est permis.

Madame Yvonne, quant à elle, est restée seule, après la naissance de Boubou. Elle n'a pas épousé l'homme qu'elle aimait Monsieur Dame, car il avait un nom ridicule. A présent, elle regrette.

Tous les personnages se cherchent, comme dans un film poursuite. Les rencontres ne sont pas fortuites, mais orchestrées, enchevêtrées comme un puzzle.

Delphine rencontre Maxence **in extremis** et Solange retrouve Vincent. Monsieur Dame, marchand de partitions modernes et anciennes, découvre Yvonne devant l'école, en même temps que son fils Boubou qu'il ne connaissait pas.

LE REALISATEUR : JACQUES DEMY

Poésie, tendresse, élégance, désinvolture, fantaisie, rêve : ce sont quelques-uns des mots avec lesquels on s'efforce de définir le talent de Jacques Demy. Il a le don de rendre magique la plus banale réalité et de transformer en funambules des personnages apparemment semblables à beaucoup d'autres.

Jacques Demy est né le 5 juin 1931 à Pont-Château (Loire-Atlantique). Après avoir poursuivi ses études secondaires classiques, il entra à l'Ecole Technique du Cinéma. Il se lança très vite dans la réalisation de courts métrages. Ce furent **Le sabotier du val de Loire, Le bel indifférent,** d'après Jean Cocteau, et **Ars.** Mais il souhaitait, comme beaucoup de ses amis qui venaient d'entreprendre leur premier film, réaliser un long métrage. Il écrivit **Lola** qu'il dédia à Max Ophüls et qui est, intentionnellement, plein de références à l'oeuvre de ceux qu'il considère comme ses maitres : Ophüls, précisément, Bresson, Renoir.

1960 : **Lola.** 1961 : Sketch "La luxure" des **Sept péchés capitaux.** 1961 : **La baie des anges.** 1963 : **Les parapluies de Cherbourg.** 1966 : **Les demoiselles de Rochefort.**

UNE DECLARATION DE JACQUES DEMY

— **"Les demoiselles de Rochefort,** sera une comédie musicale non pas basée sur la musique, mais sur un sentiment de la vie, un sentiment de joie. Je vais essayer de capter cette espèce de bonheur que dégagent des êtres sains, vivants, en bonne santé, joyeux. Je veux communiquer cette joie à travers la danse et les ballets car ils permettent, précisément, cette explosion de chaque être."

UN DIALOGUE FRANÇOISE DORLEAC - CATHERINE DENEUVE

Catherine. — Au fond, on ne se ressemble pas du tour, même physiquement.

Françoise. — Nous avons quand même un air de famille. Catherine, c'est moi en plus fine, en plus jolie.

Catherine. — Pas plus fine, moins large.

Françoise. — Tu as un visage très doux.

Catherine. — Pas du tout, je suis dure. C'est toi qui es douce. Nous sommes tout le contraire.

Françoise. — C'est vrai. Dans **Les demoiselles de Rochefort,** nous dansons un ballet ensemble et c'est épouvantable, car elle est aussi raide que je suis souple. Si bien qu'elle a des équilibres superbes, mais qu'elle est incapable de tourner, tandis que moi, je tourne comme une toupie, mais je n'arrive pas à me tenir sur une jambe.

Catherine. — Je ne suis pas seulement raide, je suis figée quand je joue. Il faut que j'arrive à l'être moins.

Françoise. — Et moi, il faut que j'arrive à être moins nerveuse, à ne pas toujours me cacher derrière mes cheveux, derrière mes mains.

Catherine. — Dans le fond, ce film est une excellente expérience. Jouer côte à côte va nous permettre de corriger nos défauts.

Françoise. — Et à la fin du tournage, Dorléac jouera comme Deneuve et Deneuve jouera comme Dorléac !"

(Extrait de l'article de Patrick Thévenon (L'Express).



3. Françoise Dorléac, professeur de piano.



4. Tout Rochefort chante, danse, éclate de joie.



5. Catherine Deneuve, professeur de danse, avec l'amoureux de sa soeur (Gene Kelly).

En vedette dans le film "Roméo et Juliette"

LONDRES. (Reuter) — La ballerine étoile de renommée internationale, Dame Margot Fonteyn, et son célèbre partenaire, Rudolf Mureyev, continueront d'être en vedette au cours de la prochaine saison.

Leur film "Roméo et Juliette" sera présenté en première le 5 octobre. Récemment, à Vienne, ils ont tourné en moins de deux semaines, une version cinématographique de "Lac des cygnes". Les décors d'une production de ce ballet à l'Opéra de Vienne avaient été reconstruits aux studios Rosenhuegel. La musique de l'Orchestre symphonique de Vienne, sous la direction de John Lansbury, de Londres, avait été enregistrée pour accélérer la réalisation du film. On utilisa quatre caméras et près de 200,000 pieds de pellicule en couleur.

PARTENAIRES

L'association de la ballerine et son partenaire a donné des résultats spectaculaires. Margot Fonteyn, maintenant âgée de 46 ans, était au sommet de sa carrière, et songeait à abandonner la scène au moment où le jeune danseur russe apporta un nouvel éclat à son art déjà éblouissant.

Travaillant en équipe, ils débutèrent ensemble dans "Giselle" avec le Royal Ballet, en février 1962.

Les spectateurs, enthousiasmés, ne pouvaient croire que la ballerine avait 42 ans et son partenaire, seulement 24 ans.

Margot Fonteyn a une apparence fragile qui la fait paraître plus jeune que son âge. Nureyev la considère comme une grande artiste, représentant à ses yeux l'éternelle jeunesse.



● **HOLLYWOOD — Le chanteur et comédien Bob Hope, se préparant pour une apparition à la télévision ces jours derniers, a eu la surprise de sa vie — si l'on peut dire — lorsque le vice-président des Etats-Unis lui-même, M. Hubert Humphrey, l'accueillit au sortir de sa loge. Nullement décontenancé pour cela, Hope lança seulement : "Bonjour papa". (UPI TELEPHOTO)**

Première canadienne au musée de Québec

Après les trésors de Toutankhamon et les bijoux de Braque, le public québécois pourra visiter dans quelques jours une autre exposition d'envergure au Musée du Québec.

Il s'agit de vingt-neuf (29) tapisseries françaises contemporaines qui seront exposées au public, du 29 septembre au 16 octobre inclusivement. Cette exposition sera la première à être présentée dans les salles Plamondon et Ranvoyzé, fraîchement rénovées. D'autre part, devant l'intérêt du public pour cette exposition, auquel s'attendent les autorités, des dispositions spéciales ont été prises pour que les salles Plamondon et Ranvoyzé soient ouvertes, par exception, les lundis, mardis et jeudis soirs, en plus du mercredi soir comme à l'accoutumé.

Parmi les tapisseries qui seront exposées, mentionnons les noms les plus connus : Lurçat, Le Corbusier, Picart le Doux, Dom Robert, Coutaud, Gilioli, Saint-Saëns, et d'autres. Les oeuvres exposées, d'une valeur totale actuelle de plus de cent soixante mille dollars, ont été réalisées entre 1944 et 1965.

Cette collection est la propriété du Groupe international Rothmans qui l'a prêtée au Canada pour un an. Québec est la première ville du pays à pouvoir la présenter au public canadien.

Cette première, québécoise et canadienne, sera inaugurée officiellement mercredi soir, le 28 septembre, par l'honorable Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles, en présence de plusieurs personnalités, dont le Très Honorable Louis St-Laurent, président du Conseil d'administration de La Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limitée; M. John H. Devlin, président; le consul général de France, M. Robert Picard; et Madame Denise Majorel, de Paris et vice-présidente du "Clotet", groupement des amateurs et collectionneurs de tapisseries.

Au cours de son séjour à Québec, Madame Majorel rencontrera divers organismes qui se vouent aux arts et prononcera quelques conférences, dont une aux étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts. C'est également elle qui commentera à la presse québécoise les pièces exposées.

Pour mieux apprécier ces oeuvres d'art, le public québécois pourra se procurer une plaquette-souvenir bilingue de cette exposition. Outre des explications fort intéressantes sur l'évolution de la tapisserie française ces dernières années, on y trouvera des reproductions en quatre couleurs de chacune des vingt-neuf tapisseries exposées. Cette plaquette de grand luxe se vendra $2.00 et la moitié des argents provenant de la vente de cette plaquette sera versée au comité féminin de trois organismes québécois très méritants : Les Anciens de Laval, l'Orchestre symphonique de Québec et Le Théâtre lyrique de Nouvelle-France.

Nul doute que cette première canadienne, à Québec, attirera des foules nombreuses au Musée du Québec, pour voir les vingt-neuf tapisseries françaises exposées, dont les dimensions exigent une superficie totale d'environ 1300 pieds carrés. Après Québec, l'exposition de tapisseries françaises contemporaines sera à Chicoutimi du 20 au 30 octobre, dans l'amphithéâtre du Séminaire, et à Rimouski du 3 au 11 novembre, au Centre civique. Par la suite, la collection Rothmans sera excentres du Québec.

Grace de Monaco aux E.-U.

NEW-YORK. (P.A.). — Pour la seconde fois en deux mois, la princesse Grace de Monaco s'est rendue aux Etats-Unis, son pays d'origine.

Au mois d'août, elle avait fait seule, un voyage éclair pour assister aux obsèques d'un ami de sa famille, à Philadelphie.

Cette fois ,la princesse est accompagnée de son mari, le prince Rainier, et de leurs filles, la princesse Caroline, 9 ans, et la petite princesse Stéphanie, 19 mois.

Le couple a également un fils de 8 ans, le prince Albert, héritier présomptif de la principauté de Monaco.

Bécaud aux Etats-Unis

NEW YORK (AFP) — Gilbert Bécaud est arrivé mardi à New York, point de départ pour le chanteur français d'une longue tournée qui le mènera au travers des Etats-Unis, en Amérique du sud, aux Antilles et au Canada.

Pendant qu'il changeait d'avion à l'aérodrome pour se rendre sans plus attendre à Los Angeles, Bécaud a fait part à la presse de ses projets : Tout d'abord, il va "tourner" pour la télévision américaine en compagnie de Danny Kaye : les prises de vue commencent le 1er octobre en vue d'un programme qui passera sur les petits écrans le 28 décembre : "Je suis très fier de participer au même programme qu'un artiste et une personnalité de l'ordre de Danny Kaye. Je l'aime beaucoup", a dit Bécaud aux journalistes.

Sans perdre de temps, le chanteur français quitte Los Angeles le 3 octobre pour l'Argentine où il paraîtra sur la scène à Buenos Aires et à Sao Paulo; de là, il se rendra à Rio-de-Janeiro, puis à Pointe-à-Pitre, à la Martinique. Après un rapide aller et retour entre les Antilles et Hollywood pour un deuxième enregistrement pour la télé Bécaud paraîtra à Fort-de-France. Puis c'est de nouveau les Etats-Unis, cette fois pour paraître sur la scène du théâtre Anta à New York où l'on pourra l'entendre pendant trois semaines à partir du 31 octobre. Enfin, Bécaud terminera son périple par une tournée de trois mois au Canada.

Propos littéraires

ROMAN — ESSAI — POÉSIE

Visitez la librairie de l'ACTION

D'autres et moi

François Mauriac, octogénaire, vert et vif, plus alerte et plus pétillant que ses cadets des lettres, jeunes blasés, décomplexés de tout poil, auteurs de textes et de livres tronqués, bâclés, assommants ou malpropres, se tient digne, le seul, l'unique maître de l'heure (avec Maurois, peut-être, sur un autre plan) ! Certes, la littérature française d'aujourd'hui compte d'excellents écrivains, à condition de ne les point comparer à Mauriac. Car, dès lors, les uns paraissent anormaux, d'autres se font franchement excentriques ou exhibitionnistes ,d'autres portent le sceau du paganisme ou de l'érotisme, d'autres font fureur à cause de leur style dé-structuré comme leur esprit, d'autres semblent avoir une foi débalancée par de folles nouveautés; plusieurs ont réussi à faire accepter leur non-sens de la vie grâce à la publicité malséante de leurs éditeurs.

On juge Mauriac comme un romancier et un polémiste dangereux, parfois injuste, cruel ou présomptueux. Il demeure pourtant l'un des seuls vieux chênes robustes dans la forêt vermoulue des lettres françaises contemporaines. On le critique, on le craint, on le déteste, mais personne ne réussit à l'abattre ou à le déraciner. Que l'on aligne le bilan de ses qualités et de ses défauts; que l'on compare ensuite le bilan des écrivains qu'on lui préfère : en toute conscience, ces derniers arrivent en déficit, soit par l'infériorité de leur style (Gilbert Cesbron, Michel de Saint-Pierre, etc. . .), soit par l'élaboration de doucereux sentiments (le délicat René Bazin et ses rares disciples survivants), soit par leur patriotisme fanatique et irraisonné, — parfois malfaisant lorsqu'il est insufflé d'un paganisme raffiné (Maurras avant sa conversion et sa tragique et longue agonie, et ses disciples assassinés, ou suicidés).

D'AUTRES ET MOI (1) s'imposait pour mieux évaluer et juger l'homme Mauriac qui dresse dans une surprenante humilité un inventaire modeste, fournit un estimé succinct et de précieuses explications sur son oeuvre. Il dévoile les plus intimes recoins de sa pensée, depuis le sentimentalisme inné de son enfance jusqu'aux plus profonds sentiments de sa vieillesse. Cet ouvrage rappelle et clarifie les motifs et les sources d'inspiration d'un écrivain qui demeurera aussi immortel que la véritable littérature. On se chicane sur "sa" politique, on doute de "sa" religion, mais on reconnait toujours le grand styliste et le croyant sincère.

Dans la préface au tome VII de ses oeuvres complètes, l'auteur de D'AUTRES ET MOI écrivait : "J'espère que, pour le lecteur non prévenu, il se dégagera du présent volume une impression de grande sincérité. Il reste que, toute ma vie, j'ai pris la religion au sérieux et qu'elle aura été pour l'écrivain, pour le romancier, une perpétuelle gêne. Je suis seul à connaître, seul à pouvoir mesurer les sacrifices que je lui ait faits. Il n'y paraît guère, dira-t-on. C'est pourtant vrai que si je n'avais été chrétien, nul n'aurait su mieux que moi peindre l'aspect physique des passions humaines. Mais cette gêne a été compensée par un enrichissement par un approfondissement". (p. 270) C'est effrayant ! Allons donc, s'il n'avait pas eu précisément "sa" religion, l'écrivain Mauriac aurait raté sa carrière; l'odeur de souffre de ses créateurs se serait confondue dans le remugle ! Néanmoins les jeunes écrivains défoulés devraient lire Mauriac pour apprendre l'art de penser, l'art d'être sincère, démontre qu'il n'a pas changé. Le nerf de son style et sa vitalité intellectuelle prouvent une étonnante pérennité et les nouveaux MEMOIRES INTERIEURS sont peut-être son meilleur ouvrage ! Probablement le moins discutable. Or, avec son exceptionnelle lucidité et dans son style inimitable, Mauriac avait écrit : "Un auteur vivant qui donne au public ses oeuvres complètes devrait ne plus rien écrire ou, du moins, ne plus rien publier,

(. . .) car s'il continue d'être fécond, ses soidisant oeuvres complètes offrent ce caractère particulier de l'être en quelque sorte de moins en moins. Ou alors, il lui faut passer le reste de sa vie à les compléter. (p. 299) Les années d'enfance et de jeunesse sont ineffaçables; elles s'incrustent dans la conscience et s'infiltrent dans le mode d'exister. Il est autant de solitudes que d'êtres humains, remarque Mauriac. Ajoutons qu'il est autant de visions intuitives que d'hallucinations véridiques : Bordeaux, Paris, Malagar, Les Jésuites que Mauriac, adolescent de 15 ans, voyait tapis dans la Chapelle Margaux et qui semblaient ne jamais quitter leur confessionnal "ni le jour ni la nuit; j'observais les dames qui s'y engouffraient comme des mouches noires". Où l'on voit que l'enfant François, impressionnable observateur, demeure le même que le vieillard Mauriac impressionné, désormais dédaigneux de ses lesctures d'enfance (les mêmes que les nôtres au pays de Québec, trente et quelque années plus tard !) : L'ILE MYSTERIEUSE de Jules Verne, LES CAMISARDS, LES FAUCHEURS DE LA MORT MARTHA, de ce cher Alexandre de Lamothe, aujourd'hui inconnu en France. Ces lectures consolaient le collégien du pensionnat !

D'AUTRES ET MOI expose les jugements de l'auteur sur ses amis disparus, sur la souffrance humaine et la maladie qui "est une science difficile. D'elle-même, elle ne nous rend pas meilleurs; l'univers se rétrécit à la mesure de notre corps souffrant." En rappelant "les années noires", Mauriac constate que "les nazis étaient des hommes pareils à nous; il n'appartenaient pas à une espèce sauvage, mais à la race qui a donné au monde Mozart, Goethe et Beethoven. Dix-neuf siècles après l'Incarnation du Fils de Dieu, rien n'a été gagné, presque rien ne nous sépare de l'antropophagie." (p. 77) L'auteur creuse davantage les sujets relevant de la littérature et de la religion. Le chapitre le plus frappant, intitulé "Le Célibat", préface à LE COEUR DU PRETRE de l'abbé François Vallery-Radot, plongera ceux qui s'en donneront la peine dans une réflexion extrêmement raisonnable

Un commentaire de Pierre Lombard

l'art d'écrire surtout, et peut-être aussi un certain soupçon de canaillerie sanctifiante; après quoi, tous, sauf exception, découvriraient qu'ils sont uniquement doués pour augmenter les déficits des éditeurs (et des libraires) au moment où ces derniers se lamentent; sans fierté, comme des mendiants sur la place publique, — en tendant la main au ministère des Affaires culturelles. Que l'on édite les seuls ouvrages de valeur indiscutable pour enrichir en permanence le patrimoine des lettres, et la question des "va nu-pieds" de l'édition sera résolue !

Pourquoi persiste-t-on à publier des livres dans le labeur et la misère quand on entend Mauriac déclarer : "Toute mon oeuvre romanesque a été conçue et s'est développée sans recherche, sans effort". Et Dieu sait si le diable y prend de chauds ébats ! Reconnaissons que l'humour et la satire sont clairsemés dans le roman mauriacien : "je me méfie du persiflage, il a perdu Abel Hermant et rabaisse en partie l'oeuvre d'Anatole France", écrit Mauriac. (p. 294) Dans son oeuvre de journaliste, Mauriac s'est toujours efforcé de donner autant d'importance à un article de journal qu'à la page d'un livre et de ne jamais oublier (qu'il est) d'abord un écrivain. Le moindre croquis de Manet ou de Cézane a une valeur absolue : pourquoi n'en serait-il pas de même pour nous ? Je n'ai jamais cru, ajoute-t-il, qu'il fallait se servir d'un journal quotidien pour y donner des scories. J'ai pris le journalisme au sérieux. C'est pour moi le seul genre auquel convienne l'expression de "littérature engagée." (p. 296)

L'auteur de NOUVEAUX MEMOIRES INTERIEURS ne devrait jamais mourir ; sa mort creusera un vide vertigineux et plongera la littérature française dans le deuil le plus dénué, alors qu'elle aura le plus grand besoin d'un écrivain d'une telle foi trempée. Que deviendra, par exemple, le FIGARO LITTERAIRE sans le piquant ou agaçant BLOC-NOTES ! Admettez-le donc : "Il n'y a plus grand monde parmi les écrivains pour parler encore de Dieu à ceux qui continuent de ne pouvoir se passer de Lui." (2) Mauriac avoue n'avoir écrit que trois romans catholiques : "LES ANGES NOIRS (3) et CE QUI ETAIT PERDU constituent avec LE NOEUD DE VIPERES les seuls de mes romans qui méritent, sans restriction, d'être appelé catholiques — les seuls qui soient tout entiers fondés sur la Révélation." (4) Mauriac méprise tout respect humain et n'agit jamais en prédicateur. D'AUTRES ET MOI, recueil de préfaces rédigées au cours de sa vie prolongée que tous semblent fuir : "Il faut oser consi-" "dérer en face l'humble vérité : beaucoup" "d'hommes ne sont pas créés pour l'amour" "humain. La complicité de la littérature, du" "théâtre, de la radio, du cinéma, oblige" "beaucoup de gens à singer des passions pour" "lesquelles ils ne sont pas doués. La Roche-" "foucauld a tout dit sur ce sujet lorsqu'il" "assure que beaucoup d'hommes n'auraient" "jamais aimé s'ils n'avaient entendu parler" "d'amour. Il y a bien moins de mauvais" "prêtres que de mauvais maris, et le ma-" "riage est enecombré de conjoints sans voca-" "tion." (pp. 134-135)

S'il est vrai que le mariage est encombré de conjoints sans vocation, le devoir des éducateurs s'impose de recommencer à prospecter des vocations religieuses: leur négligence et leur déficience en cette vitale matière depuis six ou sept ans semblent catastrophiques et nous conduiront vers la damnation !

Bref, D'AUTRES ET MOI constitue un bon vieux livre de chevet, de sagette, une fenêtre ouverte sur l'air oxygéné de l'esprit chrétien, un cours de savoir-vivre littéraire, un aide-mémoire, — pour l'oeuvre de Mauriac (le quart de l'ouvrage contient les préfaces à ses oeuvres complètes), — pour la reconnaissance d'auteurs célèbres : Balzac, Maurice de Guérin, Flaubert devant la vie et devant Dieu, la critique littéraire catholique et Henri Guillemin (pp. 174-179), Huysmans, Marcel Proust (p. 159) etc., et. . . Mauriac qui croit que "la vertu essentielle de l'écrivain, réside à (ses yeux dans une certaine attitude devant le réel faite d'honnêteté, de scrupule et de candeur dans l'acharnement à creuser le roc d'un être jusqu'à la nappe d'eau, jusqu'à la source profonde." (p. 156).

François Mauriac compte de disparates classes de lecteurs : les lecteurs d'âge mûr ou sensuels de ses romans inquiétants, les lecteurs fervents ou enragés du journaliste et polémiste, les partisans acharnés de l'écrivain politique de gaulliste, les lecteurs cultivés du **"Journal"** et des essais, les lecteurs distingués des MEMOIRES, et tous les autres lecteurs qui n'ont jamais bien lu et qui pourront se rattraper avec D'AUTRES ET MOI, sans pour autant redouter le vieil homme de lettres plus rusé qu'usé !

(1) François Mauriac, D'AUTRES ET MOI, Grasset 1966, en vente à la Librairie de L'Action.

(2) Le Figaro Littéraire, 14 juillet 1966.

(3) "Les Anges Noirs" que l'on considère pour lecteurs très avertis !

(4) D'AUTRES ET MOI, pp. 254-255

— Un commentaire de BERTRAND LOMBARD —

HERVÉ LAUWICK

TES PÈRE ET MÈRE ÉDUQUERAS !

tu verras... ils ne sont **PAS BÊTES !**

PLON

TES PERE ET MERE EDUQUERAS !

Hervé Lauwick ne piétine pas les jardins de Jean-Charles. Il aborde les jeunes par un autre biais que celui de la cancrerie. Il leur dédie un livre caustique où il attrape un peu tout le monde en montrant à chacun qu'il n'y a rien de bien nouveau sous le soleil. Enfants et parents en goûtent pour leur grade. Sans doute "au printemps, ce sont toujours les fleurs qui ont raison" (p. 245) mais quand arrive la saison des fruits ! "Joujou, pipi, caca, dodo", ouin, ouin précèdent le yéyé (p. 21) et ne sont guère plus gais que "dans mon temps" et la chanson des "petits pois".

Croyez-vous que ce soit d'aujourd'hui que les enfants se moquent de leur père ? Vers 1889, Gounod disait déjà : "Nous sommes à une époque terrible, plus de pères, rien que des fils !" (p. 13) et "sous Louis XV, la jeunesse appelait les parents les ANEANTIS et les gothiques" (p. 14). Tout de même, au temps de Louis XIV, La Fontaine traitait les enfants de "maudite engeance" : Et Alphonse Allais écrivait vers 1900 : "L'absence d'ogres, à notre époque, se fait cruellement sentir" (p. 27).

Oui, mais les idiots croissent comme la moutarde dans la génération des parents. Et la plupart, pour être passés dans les écoles bigornées à la Kafka sont devenues des moulins à paroles, des haut-parleurs nasillant et crachotant comme la fée Carabosse un crapaud et une vipère à chaque mot qu'ils profèrent. Ils deviennent tellement odieux à leur progéniture que si le meurtre était légalisé, il y aurait des massacres. D'autres ont passé par la guerre, par l'anarchie qui a suivie la guerre. Ils ne sont plus PRESENTS au foyer. Qu'est-ce qui se passe ? les enfants veulent alors EDUQUER les parents et Hervé Lauwick raconte une histoire savoureuse : le père est convoqué au lycée. Si faute ? Il a mal aidé son fils; il doit se faire RECYCLER ! passer des tests, et s'il veut aider son rejeton se soumettre à un programme barbare, à moins de consentir à rester comme le fils TRAUMATISE in aeternum. Vive le jargon de la pédagogie ! Il se console en pensant au livre qu'on a composé avec tout ce que les jeunes ne savent pas : le PETIT LAROUSSE.

Cependant Hervé Lauwick domine de haut la mêlée et se moque allégrement de tout le monde. Il remarque, non sans vérité, que ceux qui montent le bourrichon des jeunes sont des cabotins ignares offrant des sacrifices aux idoles gogos "sans pitié", adultes restés "CARNASSIERS" et amateurs de viande fraîche. Pour mettre un peu d'ordre dans ses notes, il commence par LES JEUNES FILLES. Elles sont à peu près toutes folles et sautent au KIKI des jeunes gens sans crier gare. Beaucoup sont meneuses de GANG. Elles sont vêtues de loques, maquillées en poussière de route ou en marécage; le vert y domine comme à la morgue (p. 68). Les plus jeunes organisent des crises d'hystérie à l'Olympia comme dans nos surboums hebdomadaires, tandis que les mères vont à leur club ou ailleurs passer des nuits qui leur rappellent leur adolescence et que les pères courent le guilledou (ou la galipotte !). L'auteur s'amuse à portraiturer les CHANTEURS A LA VOIX DE BOIS :

"J'ai mis mes souliers, Yé, Yé, Yé
Quand on a des ennuis oh! oh! oh!...
Quand je rentre à la maison O.K. !"

Il ne se gêne pas pour citer Halliday, les Beatles et autres PINGOUINS qui dérapent au départ et ne sont plus jamais où il faut (p. 90) et qui vocalisent comme des OUAOUARONS. S'il avait entendu les nôtres ! Hugues Auffray séduit ses FANS avec ses BOTTES ! (p. 108). L'auteur admet cependant le talent d'ELVIS. Tous déforment les syllabes et l'on peut entendre des zézettes de 15 ans chanter l'amour libre, le divorce et des airs "CHOUCHOUS" canaille. Le langage des jeunes en France, et nous les imitons pour être dans le vent, est des plus curieux. Je vous renvoie à la page 148 et 149 : "Ma voiture fait des MORNING BRAKES... et du JAMMING... Ma direction fait de l'EXTRAPLAY. J'aurai une autre voiture FORMID, SENSASS, ce sera vraiment TIP TOP. Les filles cherchent des twinsets, des jumpers, des CARDIGANS, sans compter les BLUE-JEANS. ANTOINE qui achète ses chemises ou ses blouses dans les magasins pour femmes et qui se laisse pousser les cheveux pour se donner de la personnalité est devenu l'arbitre des élégances : en sorte qu'on peut rencontrer là-bas des chanteurs comme D.R. avec des pantalons bicolores.

Tout cela est très gai mais n'est pas général. Il reste cependant trop de jeunes qui ne rêvent que de souillasses et d'adultères ! Ils ont mal compris certains aspects du Concile; ils ont une mauvaise conception de la liberté. Hervé Lauwick leur montre sans aigreur que la moindre journée des jeunes est basée sur les vieux. Qui a gardé la France aux jeunes ? Le général de Gaulle ! Qui a sauvé l'Angleterre durant la dernière guerre ? Churchill ! Qui a construit les planchers sur lesquels la jeunesse "trépigne avec des danses de gardeurs de boeufs" ? De très vieux menuisiers. Qui a créé la télévision où les jeunes adorent hurler ? Barthélémy. Qui a donné à nos chers freluquets les automobiles dont ils se croient les créateurs ? Le PERE RENAULT ! et les inventeurs de la Caravelle ? Héreil, Sartre et Nadeau, âgés de 50 ans et qui avaient les cheveux gris. Qui a inventé le téléphone et l'électricité ? Répondez... Clémenceau n'avait pas le nombril humide quand il garda la France aux Français. Sans les CROULANTS, tout aurait croulé et vous n'existeriez même pas. Le malheur est que vos mères se croient encore jeunes et dorment comme vous jusqu'à midi et que votre père, adulte si l'on veut, est encore un enfant qui a cessé de grandir (p. 203) et qui cherche lui aussi à s'amuser. Il y a donc des concours d'endurance entre enfants et parents à qui se coucherait le plus tard et se lèverait le plus tard. Allez donc DIALOGUER à des heures pareilles et avec des endormis.

On pourrait suggérer une génération spéciale qui éduquerait la jeune et la vieille. L'Université, au Canada comme en France, l'a prévue cette GENERATION PEPSI. Quand on aura démêlé les sexes, changé tout le scolaire pour le PARA, on sera bien près de trouver la classe éducatrice. Mais il faudra des siècles pour s'entendre sur les mots. En attendant, "le nombre des crocodiles augmente tous les jours".

* * *

Le livre d'Hervé Lauwick vous amusera et vous donnera le cafard selon que vous aurez pour mère une montre-cuisses, pour père un complexé, pour frère un barbu, pour soeur un oiseau de nuit, pour Dieu un derviche-hurleur de la télévision en couleur et pour professeur un gréviste à la petite semaine et agnostique en plus.

Editions Plon.
En vente à la Librairie de l'ACTION, au prix de $4.50.

LECTURE D'ICI —

Étienne ou l'homme qui changea le destin qu'on aurait pu lui imposer

par Ernest Pallascio-Morin

Voltaire affirmait que **"le mensonge qui dure tient place de la vérité"**. Nous ne voulons pas décortiquer ici cet argument auquel le comportement de l'homme semble, trop souvent hélas, donner raison. Mais les jours varient et les hommes changent à mesure que le temps marque notre joue et grisonne nos cheveux.

Il n'est sûrement pas venu à l'esprit de l'auteur de "La patience des justes" (1) de contredire le sieur de Ferney. Cependant, son roman captivant, solidement charpenté, écrit dans un français tout à l'honneur de nos lettres, cette création d'une fresque généreuse et colorée où les personnages vont et viennent au milieu d'une société fabriquée et possiblement heureuse de l'être, semble remettre en question cette maxime de l'auteur de **"Candide"**. La lucidité de Pierre de Grandpré remplit d'aise les personnages qu'il fait vivre sous nos yeux sans que ceux-ci ne s'aperçoivent réellement qu'ils sont à la fois jugés et classés pour toujours.

Quand un homme sacrifie son amour à son intérêt, on dit qu'il n'a pas de coeur. Lorsqu'il sacrifie son intérêt à son amour, on dit qu'il n'a pas de tête. Cette sorte de justification simpliste appartient d'emblée à un siècle où le spiritualisme est en perte de vitesse, où la primauté de la matière écrase l'homme entre murs et pavés, où les sentiments du coeur sont laissés pour compte, où la bonté est une vertu dont on rit.

Un siècle où l'homme refuse de mettre de l'idéal dans les affaires tout en se réjouissant du maquignonnage éhonté qui en découle, et dont le moins que l'on en puisse dire, c'est qu'il provoque chez le juste une longue déception. Il n'aura que sa patience pour la supporter. Ce roman de Pierre de Grandpré est un habile procès de cette société qui s'est édifiée en s'arc-boutant sur des vérités toutes faites, sur des préjugés à forte dose de jansénisme, sur une prospérité matérielle flanquée d'un égoïsme joufflu.

C'est justement parce que tous les personnages ont une vie autonome — sur le plan psychologique — qu'ils ignorent le secret d'autrui. Et quand ils le pénètrent, ce n'est que pour exercer une fausse pitié plus mensongère encore que leur hypocrisie latente.

Hommes et femmes dont le pharisaïsme éclate dans les mots qu'ils pensent (sans toujours les dire) et dans les gestes qu'ils posent. Quelques-uns seraient prêts à transformer leur idéal politique en une sorte de mystique généreuse, mais à la condition qu'elle fasse varier l'invariable comme les puissances de l'argent peuvent le faire.

Portraits vivants d'une série de personnages qui sont au centre du remous d'une révolution dite transquille qui fut bien longtemps désirée et dont le soudain éclatement n'a pas été, comme on le croit trop aisément, la poussée définitive vers l'aventure d'une liberté heureuse, mais plutôt la réalisation d'un grand et vieux rêve que les premiers héros de notre affranchissement n'auront pas vue.

Personnages étouffés par l'ambition; doctes dans une suffisance qui porte à rire; obsédés par une volonté de réussir à tout prix, selon des normes écrites qui ne tiennent pas tellement compte de l'humanisme, seule oasis de l'intellectuel; riches ou enrichis ce qui fait qu'ils se ressemblent dans leur magnfique laideur ou leur affreuse beauté; conservateurs **(pour que ça dure)** dans leur esprit de suite, ce qui est encore bien loin de l'esprit par essence; calculateurs à la fois hardis et mesquins; nihilistes pour le plaisir de l'être; cernés par la crainte et envahis de complexes sinon de tares; ne souffrant aucunement de leur mal à s'identifier dans la cité parce qu'ils sont confortablement dissimulés derrière des principes qui les arrangent en n'accommodant personne. Et voici Etienne au milieu de tout cela !

Il revient d'ailleurs en se persuadant que tout a sûrement évolué, changé, que l'arrière-garde a déposé les armes de la sottise, que les principes et la personne font enfin bon ménage, que la vérité et la justice sont reconnues et qu'elles correspondent aux exigences de la vie, que l'ouvrier reçoit un salaire équitable pour un rendement adéquat. Mais tout se dresse contre lui. Qui est-il pour avoir si bonne conscience ?

Comment peut-il rejeter ce qui a toujours été acceptable aux siens, à ceux de sa race fière et de son milieu bourgeois ? Serait-il devenu trop grand pour le moule ? Devra-t-on le mâter, le briser même, pour lui apprendre qu'il n'y a que deux races : celle des meneurs et celle de ceux qui ploient l'échine ? Etienne ne peut éviter l'affrontement. Il doit choisir ! Il écartera le compromis, car dans tout compromis ,il voit une compromission.

Autrement dit **"le mensonge qui dure"**. Chez lui, ce n'est pas une question d'intransigeance mais plutôt de noblesse et de dignité.

Il est bouleversé par les propos de sa soeur Lucile (étrange créature) par l'attitude inchangée d'une caste hautaine qui n'a pour elle que son importance, laquelle se situe à mi-chemin entre les gratte-ciel de la rue Saint-Jacques et les fadaises du cinq à sept.

Etienne est promis à mieux que cela !

Il va rompre avec la caste. Il y perdra un procès en se portant au secours d'un ouvrier injustement accusé. Mais après le coup dur, il verra mieux sa voie, comprendra davantage le sens de la réelle fraternité, et, libéré, il s'en ira vers son véritable destin, laissant derrière lui l'égoïsme et l'imposture.

Ce qui frappe surtout dans ce roman, c'est que l'auteur est à la fois un moraliste lucide et calme sans se départir du talent de romancier qu'il met à l'épreuve dans un ouvrage considérable qui va définitivement compter dans la littérature du Québec d'aujourd'hui.

En explorant cette société, l'auteur se sert à la fois du bistouri et de la plume, c'est-à-dire qu'il taillade dans la chair vive de ces gens qui ne rougissent de rien et qu'il sait les décrire dans un style dont l'élégance nous fait tout espérer pour l'avenir du roman québécois contemporain.

(1) "La patience des justes", de Pierre de Grandpré. — Cercle du Livre de France.

Vient de paraître aux Editions **FIDES**

dans la collection "L'Eglise aux quatre vents"

LA CONFESSIONNALITÉ DE L'ÉCOLE

par S. Em. le cardinal Maurice Roy

Deux textes d'une importance capitale

Autres titres sur le même sujet :

L'Ecole chrétienne et nos responsabilités
par S. Em. le cardinal P.-E. Léger

L'Enseignement confessionnel
(Textes de l'Episcopat du Québec)

En vente dans toutes les librairies.

Chaque brochure : **$0.25**

245 est, boul. Dorchester, Montréal
861-9621

FIDES

Votre Horoscope

SAMEDI, 1er OCTOBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous traverserez des heures fatigantes, d'autres vous apporteront le repos qui compense, et la journée finira en beauté.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous ne perdrez pas votre temps en faisant le bilan de vos activités pour l'année qui s'achève, en prévision de celle qui s'annonce.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ce ne sont pas les solutions faciles qui vous donneront satisfaction, aujourd'hui. Une fin de journée mouvementée.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne faites rien moins, que ce qu'il y a de mieux à faire. L'influence de la Lune est propice aux personnes ordonnées et méthodiques.

24 juillet au 23 août (Lion) — Acceptez les conseils de prudence que l'on vous donne pour votre plus grand bien. Des divertissements simples vous feront grand bien.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne vous contentez pas d'évoquer des souvenirs heureux, mais bâtissez dans le présent la joie qui se perpétuera dans l'avenir.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Un tout petit changement suffira pour améliorer votre situation. Ne vous mettez pas martel en tête pour de petits détails.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Accordez à votre santé les soins quotidiens qu'elle réclame. Avec une chanson dans le coeur, tout ira pour le mieux.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Mesurez la portée de vos paroles avant de faire une déclaration importante. Une récréation artistique vous sera salutaire.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — "Le rire est un tonique", ne l'embouteillez pas. Les natifs de ce signe auront trop d'imagination pour cultiver des habitudes routinières.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne négligez pas vos devoirs de maîtresse de maison. Vous formulerez un jugement qui fera époque dans votre milieu.

20 février au 20 mars (Poissons) — N'accordez pas foi aux propos superficiels ou dépourvus de sincérité. Faites-vous la douce obligation d'être "un marchand de bonheur".

SI VOUS ETES NE UN 1er OCTOBRE

L'ambition est votre levier de commande. La politique, l'histoire, les affaires mondiales, les voyages, l'éducation et la construction sont des domaines où vous avez des possibilités de mettre vos dons à profit. Protégez votre santé contre les abus alimentaires.

DIMANCHE, 2 OCTOBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Plein de hardiesse et d'initiative, vous vaincrez tous les obstacles qui se présenteront aujourd'hui. Journée sous le signe de l'action.

21 avril au 21 mai (Taureau) — On vous invite à la prudence. Votre sincérité servira d'exemple. Les partenaires nés sous ce signe ne seront pas toujours commodes.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Rayons planétaires stimulants qui activeront votre imagination. La littérature, les voyages et les réunions sociales sont favorisés.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Faites la chasse aux idées pessimistes. Bonne journée en perspective pour les philanthropes.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous improviserez facilement. Des troubles de circulation passagers, mais vous ne devez pas les traiter comme quantité négligeable.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Des succès personnels vous stimuleront. N'attachez pas trop d'importance à tout ce qui brille.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Votre magnétisme personnel jouera un grand rôle. Souciez-vous davantage des conséquences de vos décisions.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Votre gaieté est bienfaisante autant que communicative. Ne vous gênez pas pour multiplier les attentions délicates.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — On vous invite à moderniser certains aspects de votre vie. Vous plaidez facilement pour défendre des intérêts qui vous sont chers.

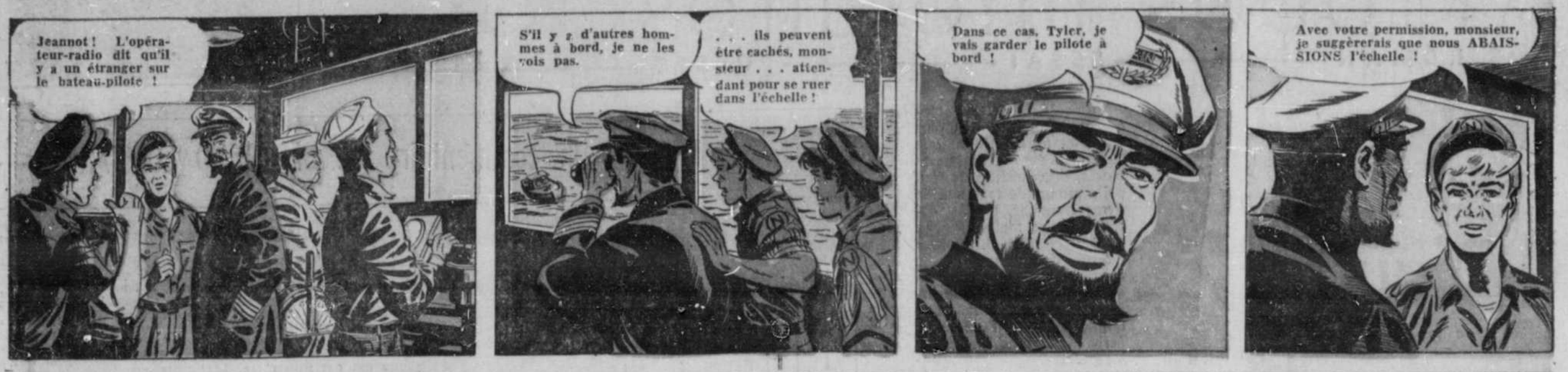
22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Ne prenez pas de décision hâtive. Votre excellente mémoire sera un atout précieux pendant la présente période.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Gardez vos émotions sous contrôle et surveillez votre budget, de plus près. Une remarque défavorable vous suggère une bonne résolution.

SI VOUS ETES NE UN 2 OCTOBRE

Imagination, virilité, détermination et pouvoir de concentration caractérisent les natifs de ce signe. Une bonne marche au grand air, une audition musicale, le jardinage ou le soin des enfants vous réussissent à merveille. Les tempêtes dans un verre d'eau ont le don de vous mettre les nerfs en boule.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young



PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller



STEVE CANYON par Milton Caniff